

DFO - Library / MPO - Bibliothèque



04049957



Fisheries and Oceans

1995-96
Estimates

Part III

Expenditure Plan

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

DFO LIBRARY
INSTITUTE OF OCEAN SCIENCES
PO BOX 6000
9860 WEST SAANICH RD
SIDNEY, BC CANADA V8L 4B2

©Minister of Supply and Services Canada 1995

Available in Canada through

Associated Bookstores and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group – Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

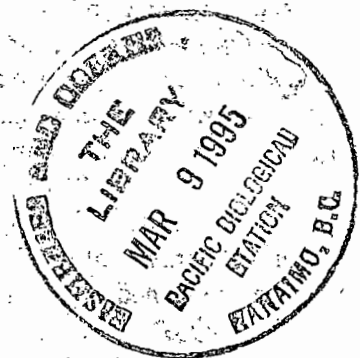
Catalogue No. BT31-2/1996-III-56
ISBN 0-660-59734-9



1995-96 Estimates

Part III

Fisheries and Oceans



BT-31-2 /1995-96 Pt.III

Canada. Treasury Board

Estimates. Pt. III, Expenditure plan. Fisheries
and Oceans = Budget des dépenses. Pt. III, Plan

175828

04049957

C.1

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

The Plan is divided into three sections. Section I presents an overview of the Program and a summary of its current plans and performance. For those interested in more detail, Section II identifies, for each activity, the expected results and other key performance information that form the basis for the resources requested. Section III provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to aid in assessing the Program's financial performance over the past year.

The Department's activity structure is described in Section I, page 15. This Expenditure Plan provides information according to this activity structure (see note below).

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the information contained in each section, and a financial summary in Section I provides cross-references to the more detailed information found in Section II. In addition, references to where the reader may find more details on items of particular interest are provided throughout the document and in the index at the end of this document.

Note: This is the last year that the Department will be reporting under the activity structure described in Section I. Plans are underway to re-align the Department's activities to more closely reflect the business lines identified in the Program Review.

Table of Contents

Spending Authorities

A.	Authorities for 1995-96 — Part II of the Estimates	5
B.	Use of 1993-94 Authorities — Volume II of the Public Accounts	7

Section I Program Overview

A.	Plans for 1995-96 and Recent Performance	9
1.	Highlights	9
2.	Financial Summaries	11
B.	Background	12
1.	Introduction	12
2.	Mandate	12
3.	Program Objective	13
4.	Program Organization for Delivery	13
5.	Nature of Activities	16
C.	Planning Perspective	17
1.	The Commercial Fisheries	17
2.	The Aquaculture Industry	22
3.	The Oceans Sector	23
4.	The Recreational Fisheries Industry	24
5.	Initiatives	25
6.	Update on Previously Reported Initiatives	26
D.	Program Effectiveness	29

Section II Analysis by Activity

A.	Science	38
B.	Fisheries Operations	52
C.	Inspection	69
D.	International	77
E.	Corporate Policy and Program Support	84

Section III

Supplementary Information

A.	Profile of Program Resources	100
1.	Financial Requirements by Object	100
2.	Personnel Requirements	101
3.	Capital Expenditures	102
4.	Transfer Payments	107
5.	Revenue	112
6.	Loans, Investments and Advances	114
7.	Net Cost of Program	115
8.	Financial Information by Activity, Explanation of Change	116
B.	Selected Program Reports	119
1.	Canada-U.S. Pacific Salmon	119
2.	Action Against High Seas Overfishing	119
3.	Atlantic Cooperation Program	121
4.	Test Fishing	123
C.	Index of Selected Program Reports from Previous Expenditure Plans	125
D.	Relationship of Program Objective to Legislation	126
	Glossary	127
	Index	131

Spending Authorities

A. Authorities for 1995-96 — Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	1995-96 Main Estimates	1994-95 Main Estimates
1	Operating expenditures	508,437	551,643
5	Capital expenditures	84,783	101,057
10	Grants and Contributions	266,114	84,142
(S)	Minister of Fisheries and Oceans — Salary and motor car allowance	49	49
(S)	Liabilities under the Fisheries Improvement Loans Act	200	200
(S)	Contributions to employee benefit plans	36,922	38,062
Total Department		896,505	775,153

Votes — Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1995-96 Main Estimates
Fisheries and Oceans		
1	Fisheries and Oceans — Operating expenditures, Canada's share of expenses of the International Fisheries Commissions, authority to provide free accommodation for the International Fisheries Commissions, authority to make recoverable advances in the amounts of the shares of the International Fisheries Commissions of joint-cost projects.	508,437,000
5	Fisheries and Oceans — Capital expenditures and authority to make payments to provinces or municipalities as contributions toward construction done by those bodies and authority for the purchase and disposal of commercial fishing vessels.	84,783,000
10	Fisheries and Oceans — The grants listed in the Estimates and contributions.	266,113,700

Program by Activities

(thousands of dollars)

1995-96 Main Estimates

	Budgetary			Total	1994-95 Main Estimates
	Operating	Capital	Transfer Payments		
Science	182,087	7,582	540	190,209	195,988
Fisheries Operations	175,166	7,360	239,686	422,212	271,362
Inspection	30,780	1,215	—	31,995	33,671
International	4,445	—	—	4,445	4,861
Corporate Policy and Program Support	152,930	68,626	26,088	247,644	269,271
	545,408	84,783	266,314	896,505	775,153

B. Use of 1993-94 Authorities — Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
Budgetary				
Fisheries and Oceans				
1	Operating expenditures, Canada's share of expenses of the International Fisheries Commissions, authority to provide free accommodation for the International Fisheries Commissions, authority to make recoverable advances in the amounts of the shares of the International Fisheries Commissions of joint-cost projects	565,251,000	555,305,300	552,051,288
5	Capital expenditures and authority to make payments to provinces or municipalities as contributions toward construction done by those bodies and authority for the purchase and disposal of commercial fishing vessels	106,683,000	97,220,400	93,007,709
10	The grants listed in the Estimates and contributions	245,570,200	405,220,200	372,579,968
(S)	Minister of Fisheries and Oceans — Salary and motor car allowance	51,100	46,115	46,115
(S)	Liabilities under the Fisheries Improvement Loans Act	200,000	79,645	79,645
(S)	Contributions to employee benefit plans	38,037,000	39,088,000	39,088,000
(S)	Federal Court Awards	—	16,004	16,004
(S)	Collection Agency Fees	—	16,990	16,990
(S)	Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets	—	858,401	13,518
(S)	Refund of amounts credited to revenue in previous years	—	183,155	183,155
Total Program — Budgetary		955,792,300	1,098,034,210	1,057,082,392

**Use of 1993-94 Authorities — Volume II of the Public Accounts
(Cont'd)**

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
Non-budgetary				
L38b	Advance to Fishing Vessel Insurance Plan for assistance to fishermen	—	150,000	—
L23b	Canadian Saltfish Corporation — Loans to the Corporation and guarantees for loans pursuant to the Saltfish Act. Aggregate of all amounts borrowed by the Corporation limited to \$50,000,000. (Net)	—	46,675,000	325,000
L30b	Freshwater Fish Marketing Corporation — Loans to the Corporation and guarantees for loans pursuant to the Freshwater Fish Marketing Act. Aggregate of all amounts borrowed by the Corporation limited to \$30,000,000. (Net)	—	27,500,000	1,250,000
Total Program — Non-budgetary		—	74,325,000	1,575,000

Section I Program Overview

A. Plans for 1995-96 and Recent Performance

1. Highlights

A New Vision for the Future: The Department is taking a number of important initiatives in the fisheries and oceans sectors, directed at rectifying the serious problems currently faced by the fishing industry and strengthening Canada's oceans management capacity. Key objectives in these sectors are to move to a leaner, more efficient, more focussed role, with greater reliance on, and closer collaboration with, a more self-sufficient revitalized industry in the management of fisheries resources and other ocean-related activities. At the same time, direct beneficiaries of services in all the major program areas, including fisheries management, science, hydrography, inspection and small craft harbours, will be expected to contribute more toward the cost of the benefits they receive, so that the load on taxpayers can be reduced. Further information may be found in the section entitled "New Initiatives" (page 25) and in the figures outlining planned results and achievements in "Section II," starting on page 38.

A Vision for Ocean Management: On November 15, 1994, the Minister of Fisheries and Oceans released *A Vision for Ocean Management*. The document, based on the report released by the National Advisory Board on Science and Technology (NABST), will guide the government's development of a national strategy for ocean management. The Canada Oceans Act, one of the recommendations in the NABST report, will be developed to provide a legal framework for the implementation of the Ocean Management Strategy. This legislation will be instrumental in strengthening control of ocean development, arresting further degradation of marine ecosystems and promoting the long-term sustainable development of ocean resources. Further information may be found in the sections entitled "Initiatives" (page 26) and "Analysis by Activity" (page 42).

The Atlantic Groundfish Strategy (TAGS): This five-year adjustment program, introduced in May 1994, will assist an estimated 35,000 to 40,000 Atlantic groundfish fishers and plant workers displaced as a result of a decline in groundfish stocks. The Department will undertake to reduce the harvesting capacity through Harvesting Adjustment Boards and the implementation of licence retirement and early retirement programs. Further information on TAGS may be found in the sections entitled "Initiatives" (page 25) and "Analysis by Activity" (page 88).

Action Against High Seas Overfishing: Substantial progress has been achieved at the United Nations High Seas Fisheries Conference where, in August 1994, a draft convention was tabled containing most of the elements sought by Canada and other coastal states. In May 1994, Canada became the first state to deposit its acceptance of the Food and Agriculture Organization Agreement to Promote Compliance with International Conservation and Management Measures by Fishing Vessels on the High Seas. To implement the agreement, amendments were made to the Coastal Fisheries Protection Regulations. Further information may be found in the sections entitled "Analysis by Activity" (page 79) and "Selected Program Reports" (page 119).

Canada-U.S. Pacific Salmon: All of the provisions of the Pacific Salmon Treaty between Canada and the U.S. concerning fishery arrangements expired at the end of 1993 and were due for re-negotiation. Despite protracted negotiations and the intervention of senior politicians and officials on both sides, no agreement was reached for the 1994 fishing season. In response to the impasse, Canada implemented a "stand-alone" fishing plan. Canada is continuing to seek agreement on multi-year fishery arrangements. Further information may be found in the sections entitled "Analysis by Activity" (page 80) and "Selected Program Reports" (page 119).

Canada/France: On November 10, 1994, Canada and France signed two agreements which opened a new era of cooperation between Canada's Atlantic Provinces and St. Pierre and Miquelon. These agreements are based on achieving genuine benefits for Canada's Atlantic fishery and for other sectors of the region's economy. Further information on these agreements may be found in the "Analysis by Activity" section (page 80).

Federal Aquaculture Development Strategy: A federal Aquaculture Development Strategy has been developed in consultation with the industry and the provinces and territories. The strategy provides a policy focus and direction to support aquaculture development in Canada and outlines a cooperative management framework that will be used to overcome constraints to aquaculture development. Key components of the strategy include research, technology transfer, training and development, regulatory framework, environmental sustainability, resource allocation and access, product safety and inspection, market intelligence and services, access to financing, communications, and performance measurement and improvement. Further information may be found in the section entitled "Analysis by Activity" (page 94).

2. Financial Summaries

Figure 1: Financial Requirements by Activity

(thousands of dollars)	Main Estimates 1995-96	Forecast 1994-95	Main Estimates 1994-95	Actual 1993-94
Science	190,209	197,298	195,988	202,794
Fisheries Operations	422,212	290,290	271,362	581,364
Inspection Services	31,995	33,693	33,671	32,990
International	4,445	4,857	4,861	5,455
Corporate Policy and Program Support	247,644	264,666	269,271	234,479
	896,505	790,804	775,153	1,057,082
Human Resources (FTE)*	5,685	5,740	5,848	6,010

* Excludes students but includes exempt staff (see Figure 30, on page 101, for additional information).

Figure 2: 1993-94 Financial Performance by Activity

(thousands of dollars)	1993-94			
	Main Estimates	Total Available for Use	Actual	Change from Main Estimates
Science	204,913	199,530	202,794	2,119
Fisheries Operations	436,461	614,256	581,364	(144,903)
Inspection Services	35,188	34,256	32,990	2,198
International	6,779	5,261	5,455	1,324
Corporate Policy and Program Support	272,451	244,731	234,479	37,972
	955,792	1,098,034	1,057,082	(101,290)
Revenues credited to the Consolidated Revenue Fund	29,606	n/a	36,627	(7,021)
Human Resources (FTE)*	6,075	6,052	6,010	65

* See the note under Figure 1.

B. Background

1. Introduction

Canada is a coastal state with vital sovereign interests in three bordering oceans. Canada has the world's longest coastline and second largest continental shelf. Its 200-mile Exclusive Fishing Zone, declared in 1977, represents 27% of Canada's territory. Many major cities are coastal ports or are located on the St. Lawrence Seaway, one of the world's longest and most heavily used waterways. One-quarter of Canada's Gross National Product (GNP) is based on foreign trade, more than half of which is transported by water. Weather and climate, which are driven by ocean processes, determine the location and success of our important fishing, agriculture and forestry industries. Canada's fishing industry is a major exporter of fisheries products and the mainstay of hundreds of small communities in coastal areas. Canada is richly endowed with freshwater resources. 7.5% of the country's surface area is covered by freshwater, representing 16% of the world's total surface area of freshwater.

The clients of the Department are well defined and include the following:

- the Canadian public, which expects its fisheries resource and fish habitat to be managed responsibly and conserved for present and future generations. It also expects wholesome fish products, safe harbours, reliable navigational charts and a scientific capacity to deal with environmental and resource issues of local, regional, national and international concern;
- the fish harvesting and processing sectors, including 67,150¹ active fishers; Aboriginal people fishing for food, social and ceremonial purposes; 1,100 importers; 75,250¹ fish plant workers in a total of 1,300 plants; 5,200 jobs in the aquaculture sector; and over 6,000,000 recreational fishers supporting 150,000 full-time jobs. They expect a fair and equitable share of the fishery resource and involvement in regulations governing their activities; and
- the oceans manufacturing and services industries, with approximately 450 firms and 8,100 employees making major contributions to strategic sectors of the ocean economy, such as offshore petroleum development. They expect leadership from the government in the development of Canada's oceans economy.

2. Mandate

While other government departments contribute to the management of Canada's water-based activities, Fisheries and Oceans is the only federal department with resource-management responsibilities with a primary focus on water and the resources it contains. Fisheries and

¹ Based on departmental figures compiled for the most recent comprehensive fisheries survey, in 1991.

Oceans has responsibility for all matters respecting oceans not by law assigned to any other department.

Parliament's jurisdiction over sea-coast and inland fisheries, public harbours and navigation in marine and inland waters is established by the Constitution Act. The direction of this responsibility and the extent to which it is exercised by the federal government have been determined by judicial interpretation, agreements with provinces and the evolution of public policy. Some provinces have been delegated varying degrees of administrative responsibilities. The relationship between the Program's objective and those acts forming the Department's legislative base is illustrated on page 126.

3. Program Objective

The objective of the Program is to undertake policies and programs in support of Canada's economic, ecological and scientific interests in the oceans and inland waters; to provide for the conservation, development and sustained economic utilization of Canada's fisheries resources in marine and inland waters for those who derive their livelihood or benefit from these resources; and to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting oceans. Sub-objectives for each activity are set out in Section II.

4. Program Organization for Delivery

In October 1994, a realignment of responsibilities within the Department was announced to better position the Department for the future.

The realignment at the Assistant Deputy Minister (ADM) level is as follows:

- **ADM Science** is responsible for Hydrography, Fisheries Science, Oceans Science, and Marine Environment and Habitat;
- **ADM Fisheries Management** is responsible for Conservation and Protection, Aboriginal Affairs, and Resource Management and Development, including the Salmonid Enhancement Program;
- **ADM Industry Services** is responsible for Inspection, Vessel Management, Small Craft Harbours, and Fishing Vessel Insurance Program;
- **ADM Policy** is responsible for Strategic Planning and Liaison, Economic and Policy Analysis, Industry Renewal, and International Affairs; and
- **ADM Corporate Services** is responsible for Finance and Administration, Personnel, Information Management and Technical Services, Internal Audit and Program Review.

The Program is delivered in the following six Fisheries and Oceans regions, each headed by a Regional Director General in regional headquarters: Newfoundland Region — St. John's, Newfoundland; Scotia-Fundy Region — Halifax, Nova Scotia; Gulf Region — Moncton, New Brunswick; Quebec Region — Quebec City, Quebec; Central and Arctic Region — Winnipeg, Manitoba; and Pacific Region — Vancouver, British Columbia.

Figure 3: Department of Fisheries and Oceans (DFO) Regions

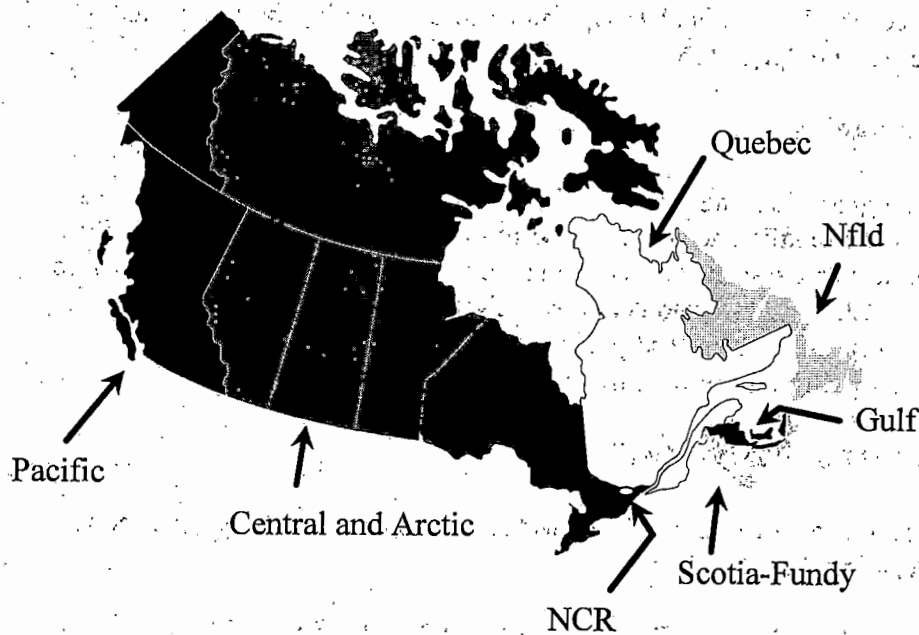


Figure 4: Activity Structure

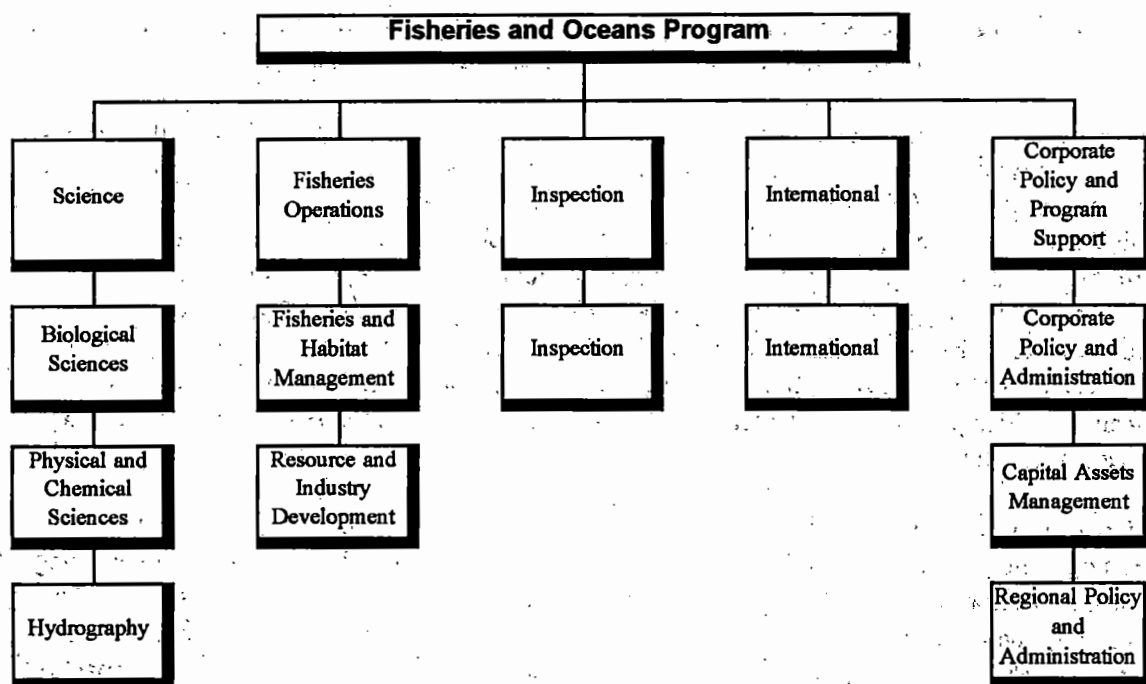


Figure 5: Resource Profile, 1995-96 Main Estimates

Deputy Minister						
	ADM Science (2,145 FTE)	ADM Fisheries Management (1,732 FTE)	ADM Industry Services (557 FTE)	ADM Policy (86 FTE)	ADM Corporate Services (1,097 FTE)	
Science	190,209					Activity Totals 190,209
Fisheries Operations	4,440	414,294	3,478			422,212
Inspection			31,995			31,995
International				4,445		4,445
Corporate Policy and Program Support	18,761	28,675	2,150	6,379	185,662	241,627
Sub-total	213,410	442,969	37,623	10,824	185,662	890,488
Corporate Executive*					6,017	6,017
Total	213,410	442,969	37,623	10,824	191,679	896,505

* Corporate Executive includes Communications Branch.

5. Nature of Activities

As described below, the Department's activities are operational, science-based, capital-intensive and highly decentralized, and they have significant economic and regional impacts.

Operational: The Department's scientists conduct research, consult with industry and provide scientific advice; fisheries managers monitor fishing activity and issue licences; fishery officers enforce regulations; fish inspection officers monitor fish and fish products; departmental officials evaluate proposals with a possible impact on fish habitat; staff, at all levels, consult with the public; hydrographers survey navigable waters and prepare and publish charts and other reference works; field staff manage the Fishing Vessel Insurance Program, and departmental officials negotiate land purchases and contract for the design, construction and maintenance of small craft harbour installations and shore facilities. Development officials enhance species production and assist in developing new fisheries, underutilized species and aquaculture activities.

Science-based: Fisheries management requires a sound knowledge of the biological and oceanographic factors influencing the quantity of fish stocks and their migratory and spawning habits, as well as ongoing quantitative assessments of the status of exploited fish stocks. The developing aquaculture industry requires new knowledge of the biology of and techniques for culturing fish and shellfish. Habitat management is based on research concerning the impact of physical and chemical changes on fish habitat. The health and safety of fish consumers calls for a knowledge of the levels of toxic substances in fish and fish habitat and the tests for such substances. The regulation of offshore petroleum development requires a broad array of information on currents, ice and waves. Extensive international cooperation is required on matters such as global climate change, transboundary pollutants, and assessment of the status of shared fish stocks.

Capital-Intensive: The Department's extensive capital asset base is integral to its operations. The assets include 2,127 harbours and facilities providing support and service to commercial fishers and recreational boaters; 83 crewed vessels and 160 launches and smaller craft in support of DFO's Science and Conservation and Protection mandates; 1,400 small boats (maintained and operated by Science and Conservation and Protection personnel); an equipment inventory valued at approximately \$200 million; 1,243 motor vehicles that provide the transportation services needed to support program delivery; and buildings and works at 758 sites. In addition, the Department occupies 286 facilities provided by Public Works and Government Services Canada. The vessels in the departmental fleet range from large offshore scientific research and conservation and protection patrol vessels to small vessels to support inshore science and fisheries conservation and protection. Among the items in the equipment inventory are sophisticated scientific and laboratory equipment, radio communication equipment, a wide range of EDP equipment from laptops to super-mini computers, sophisticated cartography equipment, and a wide variety of operational support equipment. Buildings and works include world-class research centres for biological, physical and chemical sciences and oceanography, such as the Bedford Institute of Oceanography, in Dartmouth, Nova Scotia, and the Maurice Lamontagne Institute, in Mont-Joli, Quebec.

Decentralized: The Department has a major presence throughout Canada, with 87% of its staff having been employed in the regions during 1993-94. Departmental staff work out of 312 locations on a permanent basis and another 732 on a seasonal basis. While the majority of staffed locations are field offices, there are a limited number of laboratories and hatcheries. There is also a large fleet of crewed vessels operating in all waters under Canadian jurisdiction.

Economic and Regional Impacts: The Department directly affects the livelihood of Canadians through the conservation of the fisheries resource for present and future generations; the allocation of the fisheries resource among competing user groups; the maintenance and operation of a national system of small craft harbours; the inspection of fish and fish products; the generation of scientific information to assist in the regulation of offshore petroleum development; and the transfer of technology to help build a viable oceans industry.

C. Planning Perspective

1. The Commercial Fisheries

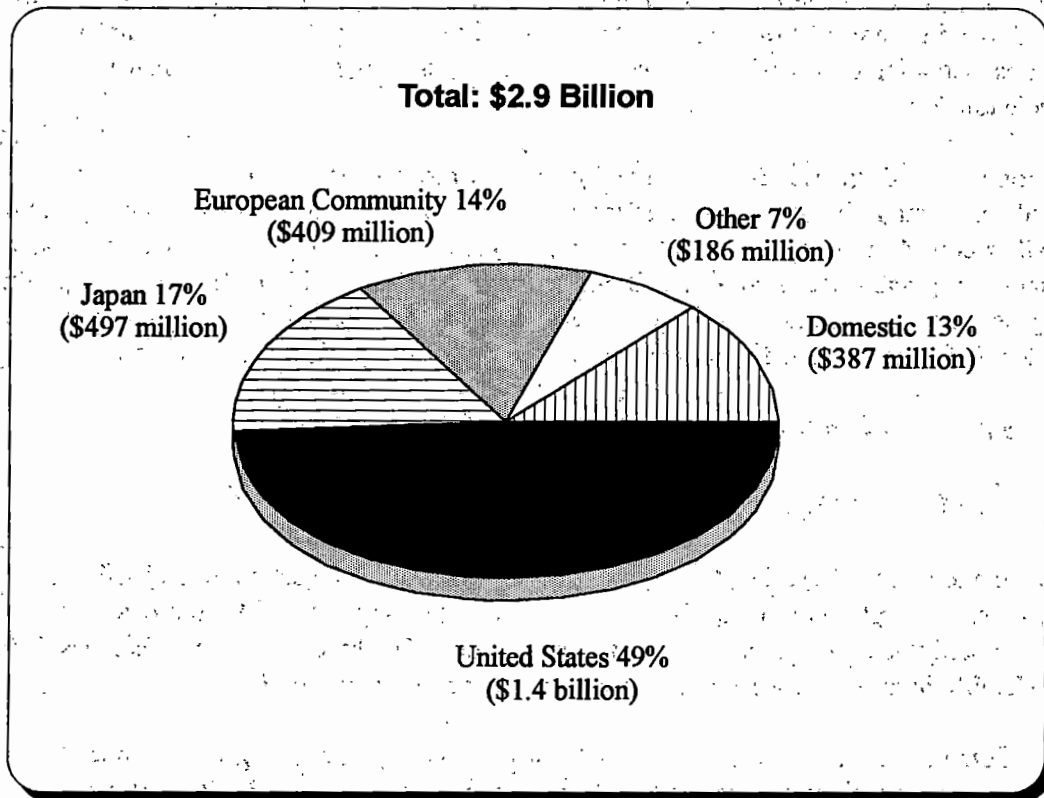
Importance of the Fisheries: Canada has one of the world's largest commercial fishing industries. It operates in three broad regions — along the Atlantic and Pacific coasts and inland (mainly near the Great Lakes and in the Arctic). The three commercial fisheries differ considerably in size, industrial structure, species, technology and products.

Commercial fishing activity is concentrated in communities along the Atlantic and Pacific coasts as well as around the Great Lakes and Lake Winnipeg. In 1991, it provided employment for more than 67,150 active fishers and 75,250 plant workers.

While commercial fishing is not a significant factor in the aggregate national economy (approximately 0.5% of the Gross National Product), it is a major contributor to the economies of the coastal provinces and northern communities. On the Atlantic coasts, for example, one in four residents lives in one of the 1,300 fishing communities, and half of these communities depend on fishing for their existence. In the North, where up to 90% of fishers are Native peoples, fishing provides not only a diet supplement but a source of cash income where other employment is limited or non-existent.

Value of Production: In 1993, industry production was valued at \$2.9 billion. Of this, \$2.5 billion, or 86%, was exported; exports to the United States alone totalled \$1.4 billion. The distribution of Canadian fisheries products is displayed in Figure 6. Canada ranks 15th in the world in terms of tonnage of fish landings but continues to be a major world exporter of fish products.

Figure 6: Distribution of Canadian Fisheries Products, 1993



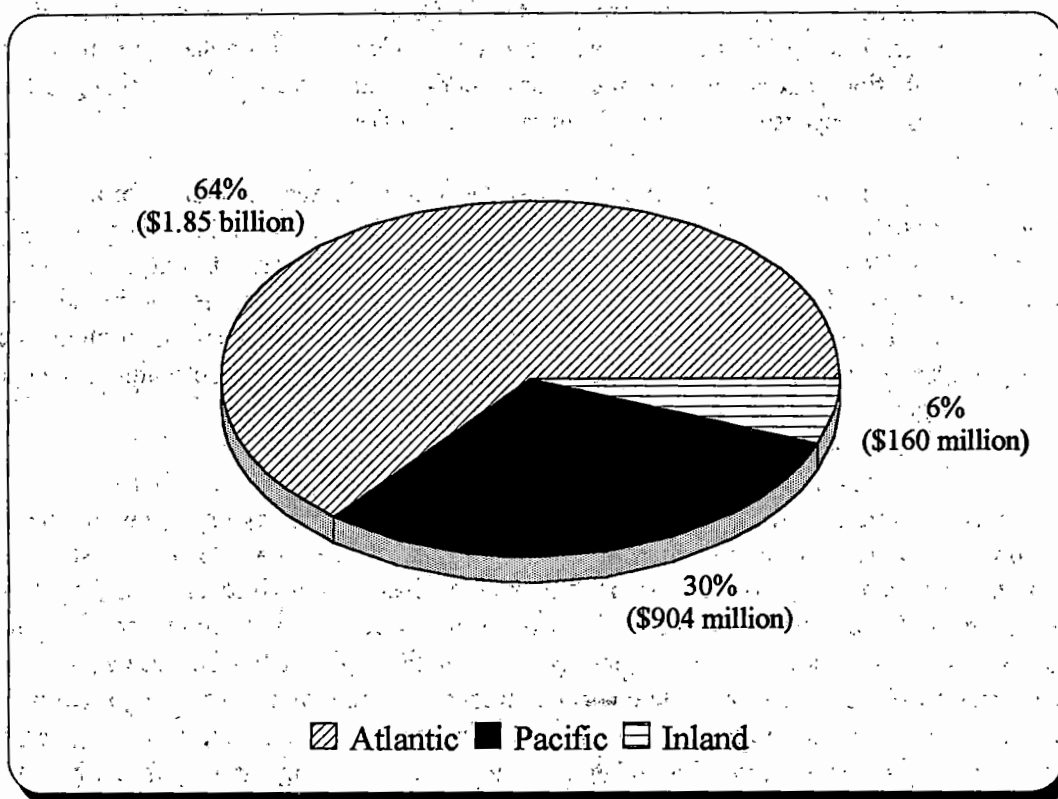
Atlantic: The Atlantic fishery is Canada's largest, with total production of more than \$1.8 billion in 1993. Atlantic-wide, there are about 63,000 registered fishers. Approximately 93% of the estimated 45,000 active fishers operated seasonally from privately owned vessels less than 100 feet in length and accounted for over half of total landings by volume. The remaining active fishers (7%) operated year-round from company-owned fishing trawlers. In 1991, the processing sector on the Atlantic coast employed about 65,000 people and consisted of over 900 establishments. Since then, the decline in groundfish stocks in Atlantic Canada has resulted in a period of significant adjustment within the Atlantic fishing industry.

Pacific: On the Pacific Coast, the fishing industry employed approximately 13,500 active fishers and 9,400 plant workers in 1991. Fish processing activity is concentrated around the Lower Mainland and Prince Rupert. Production from the Pacific fishery in 1993 was valued at about \$904 million. Pacific salmon catches in 1993 were quite high by historical standards. Salmon accounted for over 37% of landings by weight and over 51% of total landed value in 1993. The harvesting sector is composed largely of vessels under 100 feet in length, and processing-sector ownership or financial control over segments of the fleet is significant. Processing occurs in approximately 200 plants, most of which are seasonal. The major markets for Pacific region exports are Japan, Australia and Britain.

Inland: In 1991, Inland fisheries employed about 8,400 fishers and 1,000 plant workers. Inland fisheries generated production valued at about \$160 million in 1993. The predominant species are white-fleshed freshwater fish. Processing occurs at 200 plants, most of which are small packing operations. The major processor is the Freshwater Fish Marketing Corporation (FFMC), a federal Crown Corporation headquartered in Winnipeg.

Figure 7 depicts the value of fisheries production in the Atlantic, Pacific and Inland fisheries.

Figure 7: Value of Fisheries Production, 1993



Resource Outlook: On the Atlantic coast, most of the major groundfish stocks remain at very low levels. No strong signs of stock rebuilding were observed in 1993, and it is unlikely that groundfish catches will increase significantly before the turn of the century. Of the nine cod stocks under management in Atlantic Canada, seven are at or close to historical low levels. Two of these, northern cod and northern Gulf of St Lawrence cod, continued to decline in 1993 despite fishery closures.

Redfish and flatfish stocks off Labrador and on the Grand Banks are severely depleted. In the Gulf of St. Lawrence, redfish and flatfish have been the target of fishing efforts diverted from other groundfish species. Haddock stocks off the Scotian Shelf and Georges Bank are

below average levels, and sustained conservation efforts will be required to rebuild these. Pollock abundance is near the lowest observed, and recent recruitment appears weak.

The reasons for the severe declines in groundfish stocks continue to be the subject of intensive research. Factors that probably contributed to the decline include severe environmental conditions (low water temperatures over much of the region), overharvesting, changes in abundance of predator and prey species, and abusive fishing practices. The particular combination of factors underlying the declines is probably different for different areas and species. Growth rates, distribution patterns and migration routes have changed in some stocks.

The major herring stocks in the southern Gulf of St Lawrence and Scotian Shelf/Bay of Fundy appear to be supporting current catch levels well. Catches are limited by market conditions. Distribution patterns of capelin off Newfoundland and Labrador have changed in recent years, possibly because of severe environmental conditions.

Atlantic invertebrate stocks appear generally healthy and have accounted for an increasing proportion of total landed value. Lobster landings decreased in 1993 from the record levels of the early 1990s but remain much higher than the average catches in this century. Snow crab stocks have increased since the late 1980's but are predicted to decline in the mid-1990s because of a drop in recruitment. Shrimp have shown a sustained increase in abundance since the 1970s, and steadily increasing catches do not appear to have had detrimental effects on stock status.

Recent studies have shown that overall salmon production in the North Pacific is closely linked to marine climate and that, generally, recent conditions have been favourable for salmon production. Total salmon catches in British Columbia waters have been increasing since the late 1970s and, on average, are now at or above historical high levels. Total catches in 1994 by weight, although down about 25% from 1993, were still above long-term average catches. Sockeye and pink salmon have produced particularly high catches because of careful management combined with favourable ocean conditions, although in 1994 returns of some sockeye and pink salmon were lower than expected. There has been a recent decrease in body size of returning pink salmon, possibly related to limits in the carrying capacity in the North Pacific. Chum salmon catches have been relatively stable for three decades; an increasing portion of production in southern British Columbia has been due to enhancement since the early 1980s. Chinook and coho, historically less numerous than other species, have been in decline in recent years. There are concerns for conservation of wild stocks of these species in the heavily fished Strait of Georgia.

The Pacific herring resource is expected to decline slightly to moderately in the next several years. The Queen Charlotte Islands stock is below the level at which fishery closure is recommended, and the west coast of Vancouver Island stock is approaching this level, possibly in response to recent El Nino activity. Stocks in the Strait of Georgia and Central coast are relatively abundant.

Pacific groundfish consist of a diverse mix of species; stocks are generally healthy, but there is considerable variation in stock status. Recent information suggests that the Pacific hake stock may be more extensive than previously thought; stock abundance is declining, but catch levels may increase if the broader distribution is confirmed. The sablefish stock may support above-average catches over the next several years. Rock and English sole have benefited from above-average recruitment recently but may decline in the next several years. Petrale sole stocks are low and declining. Pacific cod stocks are generally at below-average abundance and declining.

Fisheries for several Pacific invertebrate species have developed rapidly in recent years because of strong demand. Resource information is limited. For geoducks and intertidal clams, no significant increases in yields are anticipated for the next several years. Shrimp catches have varied considerably, with natural stock fluctuations, and future catches cannot be predicted. Prawn catches have increased steadily since 1982; stocks appear healthy overall, but localized overfishing may be occurring. Precautionary quotas are in effect for sea urchins pending development of better biological information. Dungeness crab catches are at historical highs. No rebuilding of abalone stocks has been observed since institution of a closure in 1991.

Market Demand: World demand for seafood products is expected to grow steadily in the future — from about 100 million tonnes in 1990 to 120 million tonnes by the end of the decade. The world population is projected to grow by 16.7% in the same period. Trading patterns in seafood are continuing to shift as developing countries assume greater roles as major catching and exporting nations. Competition in supplying seafood has become formidable. Although Canada has been a beneficiary of improved market access through tariff reductions under the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), market access problems, including non-tariff measures, continue to inhibit Canadian exports.

Export markets continue to dominate in Canada's seafood trade, accounting for 86% of the value of production in 1993. Exports to the United States amounted to \$1.4 billion, or 56% of the exported value. Per capita fish consumption in the United States increased in 1993 to 6.8 kg from 6.7 kg in 1992. Moderate increases are projected in this market in future years as beef and pork consumption drops back. The second most important market for Canadian seafood is Japan, accounting for 25% of the export value in 1993. At 36 kg, per capita consumption of seafood in Japan is the highest of all countries in the world (except for Iceland), but changes in eating habits and declining import tariffs on beef and pork may erode consumption of seafood in the future.

Industry Outlook: The Atlantic industry is currently undergoing significant adjustment as a result of supply shortages for most groundfish species and intense competition in foreign markets. Groundfish landings declined by 38% to a level of 286,634 tonnes in 1993. There is no relief in sight for increased future groundfish landings, as resource surveys have failed to show any recovery. Canadian processors continue to import cod and pollock for further processing to supply traditional customers.

The groundfish market situation has improved in recent months. Cod block prices are on the increase, and flounder and sole demand is reportedly strong. Ocean perch and hake inventories are short. Alaska pollock blocks are being diverted from the fillet market into surimi production because of an increase in surimi demand. Strong European demand for Alaska pollock is pushing prices up. Groundfish markets are expected to continue to strengthen in 1995.

Crab fishers and processors are experiencing favourable economic conditions because of strong markets and steady supply. About 90% to 95% of the production is sold in Japan in in-shell form. Catches of lobster are down considerably throughout the Atlantic Canada region — as much as 15% from 1993 levels. In addition, the industry is suffering from overcapacity in the buying and selling and processing sectors. Markets for Canadian shrimp have been strong because of severe crop failures in China and increasing prices for tropical shrimp; however, lower shrimp prices in Japan are forecast in the future because of heavy cold storage holdings.

Salmon markets have improved recently because of the lower-than-expected landings of sockeye in both Alaska and British Columbia. Canned and frozen salmon prices are on an upswing, resulting in more favourable economic conditions for the B.C. fishing industry, as well as for the still growing farmed salmon industry.

2. The Aquaculture Industry

Recognizing Canada's potential to be a leading world aquaculture producer, the Department, in conjunction with other federal agencies, has developed a Federal Aquaculture Development Strategy that will help position the industry for the turn of the century. The strategy was developed in close consultation with industry and the provinces. The Department has the critical role of encouraging private-sector development in the aquaculture sector by helping to create a regulatory and economic climate conducive to entrepreneurship and innovation, while carrying out its statutory responsibilities with respect to health and safety and the environment.

As the lead federal agency for aquaculture development, the Department maintains ongoing dialogue and serves as a coordinating body among industry, provincial governments and other federal departments and agencies. This is essential if Canada's potential in this highly competitive industry is to be realized.

At a time when globalization of markets is posing challenges for most resource-based industries, Canada has produced an exciting contender in this new and sustainable resource sector. In 1984, total output from commercial aquaculture operations in Canada was valued at \$7 million. By 1993, industry output had increased to more than \$289 million, or approximately 17% of the landed value of Canadian fisheries. In addition, the supply and services sector of the aquaculture industry generated more than \$266 million in domestic and export sales in 1993. Recent forecasts suggest that by the year 2000, the Canadian aquaculture industry could reach annual values exceeding \$1.2 billion.

Aquaculture is also recognized as a growing source of employment and offers the possibility of social and economic improvement in communities with limited development alternatives. In 1991, aquaculture provided more than 5,200 jobs — some 2,800 in the production sector and 2,400 in the supplies and services sector. By the end of the decade, it is estimated that aquaculture will employ more than 12,000 Canadians.

The Department's scientific efforts have made a major contribution to aquaculture, enabling the industry to reach its present level of success. The Department remains active in many areas of importance to the development and competitiveness of the Canadian aquaculture industry.

Today, the Department supports the aquaculture industry in a number of areas, including policy analysis and advocacy, industry development, inspection, science, habitat protection and cooperation agreements.

As the aquaculture industry increases in importance in the Canadian economy, the Government of Canada will continue to work with it to meet its changing needs.

3. The Oceans Sector

The oceans sector generates more than \$7.9 billion of Canada's Gross National Product and more than 165,000 jobs. About 60% of this is generated by the marine shipping (33%), shipbuilding (14%), manufacturing and services (10%) and oil and gas (4%) industries. The manufacturing and service sub-sector is particularly linked to research and development in departmental research establishments.

Oceans Manufacturing and Services: Canadian firms in this sub-sector have an international reputation for excellence in oceans-related science, technology and engineering. Products range from oceanographic and hydrographic instruments to marine-related remote sensing, submersibles and seabed systems. The oceans manufacturing and services industry is in a growth market but faces some barriers. While many Canadian oceans manufacturing and services companies have established world-wide reputations for excellence, it is clear that changes are needed to ensure success in this market. The Canadian industry needs to shift from reliance on traditional markets in oil and gas and defence to newly emerging areas of concern such as environmental protection and coastal zone management.

Despite its relatively small size, this dynamic group of companies provides critical support and an infrastructure to the entire oceans sector. It has grown quickly over the past 10 years for a number of reasons: commercial opportunities created by national institutes in marine fisheries, engineering, and environmental and resources sciences; government contracts and science and technology spending; and, in particular, offshore oil and gas exploration.

The electronic chart is a special example of where a partnership between the Canadian Hydrographic Service and private industry is transforming traditional navigation methods into safer and more efficient procedures.

Offshore Oil and Gas: Canada's offshore areas contain substantial reserves of oil and gas. The east-coast offshore region alone holds 30% of Canada's oil potential and 17% of its gas potential. Offshore exploration faces unique challenges, such as great distances from supply bases and exposure to open ocean weather, drifting pack ice, icebergs and the multiple-year ice of the Arctic Ocean. New technologies, improved environmental information and specialized scientific services are required to meet these challenges.

Offshore Mining: Historically, the private sector has not shown widespread interest in exploring and developing offshore mineral deposits. However, in the long term, there may be some potential for ocean mining in the seabed beyond the 200-mile zone. Over the past 15 years, multinational consortia, in which Canadian companies have interests, have been among the entities investing in exploration in the area. For the foreseeable future, however, economic and legal uncertainties will prohibit more rapid development.

Marine Shipping: Canada has concentrated on developing its St. Lawrence Seaway fleet because of the fleet's importance to the economy and the need for efficient, economical transportation of the country's resource materials, leaving the deep-sea business to operate under existing international competitive market conditions. More recently, however, lake vessels have been built with ocean-going capabilities. As the aging domestic fleet is gradually replaced, Canada will be able to increase its share of international shipping trade.

Shipbuilding and Repair: Canada is a marginal supplier in world shipbuilding. With the currently soft international markets, Canada is concentrating on its domestic market. At present, Canadian capacity is more than sufficient for meeting anticipated domestic demand.

4. The Recreational Fisheries Industry

Recreational fisheries offer economic opportunities in parts of the country where few employment alternatives exist. Expenditures by roughly five million Canadians and a million visitors annually generate \$7 billion in economic activity and support over 150,000 full-time jobs.

Excluding Licence Retirement Programs, the federal government has signed approximately \$45 million in multi-year Recreational Fishery Development Cooperation Agreements with the four Atlantic provinces. This is in addition to an existing agreement between Canada and Quebec that provides \$24 million for salmon economic development. Conservation and rebuilding important sportfish stocks, restoration of vital fish habitat, infrastructure development, public awareness raising and tourism promotion are strategic thrusts of the program, which is administered by the Federal Office of Regional Development — Quebec.

In the Pacific Region, key initiatives include conducting "model fisheries," which adjust commercial salmon harvest management plans in order to protect and rebuild wild stocks of sportfish species, such as coho and chinook in the Strait of Georgia, and steelhead, coho and chinook in the Skeena and Kitimat watersheds. A habitat restoration focus is

provided by initiatives such as the Fraser River Action Plan and the Comox Valley Habitat Project.

The Department will formulate a new National Sustainable Recreational Fisheries Policy. This will be a collaborative effort emphasizing partnerships with other governments and stakeholder groups. The policy is aimed at improving working relationships between sportfishery interests and commercial and Aboriginal resource users and the broader stakeholder public.

5. Initiatives

New Initiatives for 1995-96

The Atlantic Groundfish Strategy (TAGS): Introduced on May 16, 1994, TAGS is a comprehensive five-year program of adjustment and income support for an estimated 35,000 to 40,000 fishers and plant workers displaced as a result of declining groundfish stocks throughout Atlantic Canada. Human Resources Development (HRD) will administer the bulk of the \$1.9 billion budget for TAGS, while DFO will be responsible for \$271.8 million of the total budget.

As a transitional measure, some 3,500 individuals who were receiving benefits under the Northern Cod Adjustment and Recovery Program (NCARP) and the Atlantic Groundfish Adjustment Program (AGAP) who did not meet the TAGS eligibility criteria continued to receive income support benefits until December 31, 1994.

The Department has been allocated \$271.8 million to administer harvesting capacity reductions through both licence retirement and early retirement of fishers. A 50% capacity reduction is targeted through these measures and other complementary initiatives such as licensing reform and a program of professionalization for fishers.

On October 14, 1994, the Minister announced the formation of regional Harvesting Adjustment Boards (HABs) to assist the Department with harvesting capacity reduction by fishing area and by fleet sector across the Atlantic and Quebec.

Licensing, Allocation and Sanctions Boards: Fisheries Management Boards have been proposed for the Pacific and Atlantic provinces to issue licences, hear appeals, allocate fish and apply sanctions in coastal commercial fisheries.

Benefits of the Boards include

- direct access for fishers to an open and fair decision-making process;
- retained political accountability, with the Minister setting the policy framework;
- more effective enforcement of fisheries regulations, with appropriate penalties handed down by persons knowledgeable about the fishery; and

- eliminating the Minister from micro-management and enhancing the Minister's ability to focus on the broad policy questions.

The Minister of Fisheries and Oceans would retain responsibility for resource conservation, setting overall harvest levels, science, enforcement, creation of developmental fisheries, international relations, foreign fishing, native allocations and day-to-day conduct of the fishery.

Legislation to establish a Pacific Fisheries Board is expected to be tabled in the House of Commons in 1995. Discussions with the Atlantic provinces regarding the establishment of Atlantic Fisheries Boards continue.

Canada Oceans Act: Work has begun on the development of a Canada Oceans Act (COA). International boundary and fisheries management issues have been resolved, and the federal government is committed to the enactment of legislation that will focus on Canada's ocean resources and territories. The thrust of the COA is to consolidate marine environmental programs under the aegis of DFO and to establish intergovernmental strategies and programs focussed on the sustainable development of coastal resources. The COA will also serve to declare an Exclusive Economic Zone and a Contiguous Zone for Canada, which will assert the nation's sovereign rights and responsibilities. Interdepartmental consultation and public information sessions concerning the proposed Canada Oceans Act have been undertaken.

Round Table on the Future of the Atlantic Fishery: On October 20, 1994, the Minister of Fisheries and Oceans announced that the government would sponsor a major Round Table on the future of the Atlantic fishery. The Round Table discussion, scheduled for March 1995, will allow key leaders in the industry to present their views on the future direction of the industry and will provide the opportunity to frame the fishery of the future within the context of sustainability, partnership and viability.

The Round Table approach offers an opportunity for governments and industry to build consensus on various initiatives such as licensing policy reform, professionalization, harvesting capacity reduction, management reform and cost recovery.

Access Fees and Other User Fees: The government is reviewing the commercial and recreational licence fee structure and fees for other departmental services to reflect better the value of privilege conferred by a licence and the costs of providing departmental services. Approximately \$33 million in additional revenue is expected as a result of this initiative.

6. Update on Previously Reported Initiatives

Aboriginal Fisheries Strategy: Announced in June 1992, the Aboriginal Fisheries Strategy (AFS) is a multi-year program that includes several important policy initiatives to increase Aboriginal involvement in the management of Aboriginal and other fisheries. Agreements are negotiated with First Nations in areas where the Department manages the fishery (British Columbia, the Atlantic provinces and Arctic Canada). The AFS encompasses Aboriginal

involvement in all aspects of fisheries and fish habitat management, including enforcement activities and participation by First Nations in commercial fishing and related economic opportunities.

During 1993-1994, approximately 200 agreements were reached with Aboriginal and stakeholder groups, improving management of Aboriginal and other fisheries and delivering many economic benefits to Aboriginal communities. Since the inception of the program, approximately \$64 million has been transferred to Aboriginal groups to support fisheries-management activities and negotiations on agreements. In 1993-1994, \$42 million was approved to be expended over a six-year period to compensate fishers who voluntarily retire commercial licences as part of the transfer to Aboriginal groups of commercial fishing opportunities and for facilitating economic development opportunities in Atlantic Canada. This funding is in addition to the \$7 million provided as a pilot project for this purpose in 1992-1993.

Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP): On May 7, 1990, the federal government announced a five-year, \$584-million fisheries adjustment program for Atlantic Canada. Its purpose was to address major challenges facing the Atlantic fishing industry, including a declining resource base, chronic overcapacity in both the harvesting and processing sectors and the need for diversification. The Department has implemented its responsibilities for portions of this Program through initiatives such as the Plant Workers Adjustment Program; development of dockside monitoring programs in selected individual quota (IQ) fisheries; and a professionalization initiative for Atlantic fishers. The Program will be completed on March 31, 1995.

Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty: This treaty, signed in 1985 after 15 years of negotiation, was designed to ensure the rebuilding of Pacific salmon stocks, the reduction of interceptions by both countries, and benefits to them equivalent to their production. Annual negotiations to settle fishing regimes cover a large number of salmon intercepting fisheries in Canada and the U.S. for various durations. Unfortunately, no agreement was reached prior to the 1994 fishing season on conservation and catch allocation of Pacific salmon stocks covered by the treaty. Further information may be found in the sections entitled "Analysis by Activity" (page 80) and "Selected Program Reports" (page 119).

Atlantic Fisheries Licensing Policy: The collapse of groundfish stocks has magnified the requirement for industry rationalization. The Task Force on Incomes and Adjustment in the Atlantic Fisheries stressed that only those fishers with a demonstrated attachment and dependency on the fishery should retain access to licences. A refocussing of licensing policy will be paramount in restructuring the industry on a sustainable basis. Under The Atlantic Groundfish Strategy (TAGS), licence retirement is being offered as a means of reducing harvesting capacity. However, the licence retirement program under TAGS will not be sufficient to achieve the 50% reduction target in harvesting capacity. The licensing policy review will therefore need to address longer term changes to licensing policy.

The licensing policy review will be carried out in a manner that is consistent with the objectives of other departmental objectives such as Program Review, TAGS, partnership, the

Round Table as well as the government's proposed social policy reform. The licence policy review is expected to be completed by the summer of 1995, for implementation in 1996.

Ongoing Initiatives

Recreational Fisheries: As part of DFO's continuing commitment to Canada's recreational fisheries, the Department seeks to rebuild and conserve key sportfish stocks, protect and restore fish habitat, promote angling opportunities, support development of commercial opportunities in the sportfish fisheries and raise public awareness about the socio-economic and environmental benefits of sustainable recreational fisheries. Specific initiatives result from multi-year contribution agreements between the Department and the provinces.

Fisheries Resource Conservation Council (FRCC): The Minister of Fisheries and Oceans announced the formation of the Fisheries Resource Conservation Council in December 1992. Including the Chair, the Council consists of 14 external members, drawn from the fishing industry and the academic/scientific community, 3 *ex officio* members drawn from DFO and 6 provincial delegates appointed by the concerned provincial and territorial governments. The FRCC's mandate includes three guiding principles: fisheries resource conservation through an ecological approach; creation of a partnership among government, scientists and industry; and consultation with the Council's client groups in preparation of public recommendations to the Minister.

The Council, which meets monthly, has held various public hearings and stakeholder consultations over the past year regarding Atlantic groundfish. In September 1994, the Minister of Fisheries and Oceans asked the Council to also recommend conservation strategies for Atlantic lobster. As a full council, supported by eight subcommittees, the FRCC will continue to strive toward conservation recommendations for a sustainable fishery resource. Given the ongoing nature of the Council's role in fisheries resource conservation, it will no longer be listed under the initiatives section of future Expenditure Plans.

Completed Initiatives

The Northern Cod Adjustment and Recovery Program (NCARP): On July 2, 1992, the federal government announced a two-year moratorium on the northern cod fishery until the spring of 1994 to rebuild the northern cod stock following a sudden and sharp decrease in the stock biomass. A comprehensive income replacement and adjustment program was put in place to address the hardship of individuals and communities affected by the moratorium. NCARP was replaced by The Atlantic Groundfish Strategy on May 16, 1994. During its life, NCARP provided approximately \$480 million in income support payments to some 26,500 individuals.

The Atlantic Groundfish Adjustment Program (AGAP): This Program was designed to help individuals in the Atlantic provinces and Quebec who had been directly and significantly affected by the Atlantic groundfish quota reductions announced on December 18, 1992. The assistance measures were intended to enhance employment opportunities through training, to

upgrade and develop new skills and to assist those most in need. The Transitional Fisheries Adjustment Allowance payments totalled approximately \$5.4 million.

AGAP ended on May 15, 1994, and The Atlantic Groundfish Strategy has become the vehicle to deliver assistance to individuals affected by the declining Atlantic groundfish stocks.

The Fishery Closure Training Allowance (FCTA): Announced on September 18, 1993, this initiative was designed to provide \$300 per week and training to those fishers who were without income between the time of the fishery closure on September 7, 1993, and the commencement of their Fishers' Unemployment Insurance benefits on November 15, 1993. FCTA benefits were provided to 1,392 fishers, resulting in expenditures of \$3.1 million.

Incomes and Adjustment: The Task Force on Incomes and Adjustment in the Atlantic Fishery was established in 1992 by the Ministers of Fisheries and Oceans and Human Resources Development to develop a comprehensive, long-term strategy on incomes and adjustment for the Atlantic fishing industry. In November 1993, the Task Force released its final report, *Charting a New Course: Towards the Fishery of the Future*. The Report made 42 recommendations based on extensive consultations with stakeholders and provided a framework for a comprehensive strategy for the Atlantic fishing industry. Efforts to reduce overcapacity in the groundfish fishery and renew the Atlantic fishing industry have been aided by the conclusions and recommendations of the report. While the Task Force is no longer in operation, its findings continue to be of great assistance to the government in finding solutions to new challenges in the Atlantic fishery.

D. Program Effectiveness

Effectiveness measurement is concerned with the effectiveness of programs and provides information on the achievement of program goals and objectives. In DFO, effectiveness measurement is obtained primarily through ongoing monitoring of operational activities and internal management reviews conducted by departmental line management. In addition, independent reviews, including program evaluations and audits, are conducted by the Corporate Review, Evaluation and Audit Directorate of the Department. The conduct of these independent reviews is decided each year by departmental senior management based on a risk assessment and the need for performance information. The following are the reviews completed over the past year.

1. Pacific Salmonid Enhancement

DFO's Pacific Salmonid Enhancement Program is one of the largest programs of its kind in North America. Over the 17 years it has operated, it has expended \$527 million. In 1993-94, total direct expenditures on the Salmonid Enhancement Program were \$31.6 million. At the outset, this program was aimed at doubling salmon production over a 30-year period. Its goals and funding changed shortly thereafter, and it has received direction to meet a variety of goals, not just economic ones, and has received lower funding levels than were proposed at the program's inception. The program operates 270 facilities, including hatcheries and spawning

channels, as well as community and public involvement projects such as small spawning boxes. In addition, it conducts lake enrichment (fertilization) projects.

DFO commissioned outside independent reviewers to carry out comprehensive assessments of the overall benefits and costs of the program, as well as to develop tentative options for its future, including analyses that assessed only future benefits and costs.

Early in its life, the program was directed to focus on the rebuilding of coho and chinook salmon stocks so as to mitigate reduced numbers that were returning to the fishery. While the enhancement of species such as sockeye salmon could easily proceed in a cost effective manner, the procedures for enhancing coho and chinook are intrinsically more complex and costly (i.e., longer periods in the hatchery) and have shown less cost-effective performance.

Cost-benefit analysis is very dependent on a battery of assumptions that can change the results significantly. These assumptions include estimating future interest rates, the future price of salmon, the value of the recreational catch and other elements. Depending on the assumptions made, the overall benefit-to-cost ratio for the Salmonid Enhancement Program over a 40-year net period ranges from 0.8 to 1.14 when all facilities are included. The foregoing means that the benefits from the program can range from \$0.80 to \$1.14 for every \$1.00 spent. There are components of the program that specifically accepted high levels of risk and cost (such as rebuilding coho and chinook salmon stocks) or had public involvement and awareness as primary goals. These projects and more experimental approaches returned benefit-cost ratios as low as .3 and .4, while other projects (e.g., certain hatcheries and spawning channels for sockeye, pink and chum salmon) returned ratios as high as 3.6. However, it is also important to note that fisheries management strategies can enhance or impair the benefits realized from enhancement activities.

It is difficult to quantify public awareness benefits of the program, and no benefits of public awareness were included in these reviews. Certainly the projects involving angling clubs, schools and others have increased the awareness of the need for conservation and fish habitat protection. Indeed, there is much public support for this program. It is difficult to quantify if this awareness and support have decreased DFO enforcement costs or increased the effectiveness of the existing enforcement efforts.

Several possible future options for the program were evaluated. Taking the current facilities as a sunk cost, the benefit-cost ratio for the current program operated into the future is 1.6. The external reviewers proposed that if activities with a benefit-cost ratio of 1.2 or lower were terminated (59% of the facilities), the benefit-cost ratio for future operations rises to 3.5. The external reviewers also proposed that, in order to shift costs to the program beneficiaries and away from consolidated government revenues, all salmonid licence fees should be doubled, a broadly based landing fee for salmon should be established, and British Columbia should pay a larger share of the costs. These changes would be accompanied by the establishment of a "board of directors" drawn from those directly funding and benefiting from the program.

The Salmonid Enhancement Program has already taken action to stop or close some activities with the lowest benefit-cost ratios. There are certain other activities where the goals of rebuilding may call for the retention of facilities with low benefit-cost ratios.

2. Air Surveillance

In October 1989, funding of \$28 million over four years (1990-91 through 1993-94) was approved for fixed-wing surveillance. The surveillance was previously provided by the Department of National Defence Tracker aircraft, which were decommissioned in 1989. Also in 1989, a three-year contract providing up to \$2 million per year from March 1989 to March 1992 was approved for long-range helicopter surveillance for fisheries monitoring and improved search and rescue capability operating out of Yarmouth, N.S. This contract was extended to September 30, 1992, when a subsequent 18-month, \$2.9-million contract was awarded.

A cost-effectiveness study of DFO's Surveillance Program was conducted in 1993 covering four Beech King Air B-2000 fixed-wing aircraft, three used in the Newfoundland and Scotia-Fundy Regions and another used in the Pacific Region, and a Sikorsky 76 helicopter stationed in Yarmouth. The study covered the three-year period made up of fiscal years 1990-91 to 1992-93 (plus 1989-90 for the helicopter).

The study concluded that the Beech King used on the Atlantic is a superior aircraft for fisheries surveillance, compared to the Tracker. Since it flies faster, it covers more area per hour of flight (radar coverage is over 48,000 square miles, versus less than 20,000 for the Tracker). The Yarmouth helicopter has an advantage over the Beech King because of its ability to conduct night surveillance. However, the Beech King, with night photographic capability, could provide nearly the same deterrence at lower cost than the helicopter (\$2,150 per vessel identification versus \$790).

Although there is no objective evidence on the deterrence or compliance effect created by the use of the Beech Kings and the Yarmouth helicopter, there is indirect evidence that appears to support increased deterrence or compliance. For example, the improved location accuracy and high quality photographs generated by the Beech King and the helicopter have proven to be valuable in obtaining convictions in both Canadian and American courts. Having dedicated aircraft available has permitted more effective deployment of aircraft to areas under pressure.

As well, there is greater use of joint patrols, coordinating air surveillance with fishery patrol vessels. Fisheries officers and others believe that the patrol vessels are much more effective on the Atlantic Coast because of air surveillance; i.e., the vessels do less random searching and more directed sailings to targets. However, there are no data to show the benefit in terms of reduced sailing costs or fewer sea days required. There are no similar joint patrols on the Pacific Coast, although the recent introduction of a surveillance coordinator for all patrol effort may lead to this.

The study stated there was a need for greater emphasis on specifying surveillance targets in quantitative terms. The study recommended that priorities be expressed in terms of several variables: by fishing area, by species, by gear type. Standards of performance could then be expressed in terms of outputs of the surveillance activity, i.e., number of vessel identifications, number of radar targets, square kilometres of radar coverage, rather than in terms of an input measure such as patrol hours.

National Headquarters is taking an increased role in the coordination of management of air surveillance. However, what is required is a clearer statement of national surveillance and enforcement priorities. This should bring greater coherence to the surveillance and enforcement system.

The study concluded that the Beech King with search radar and a data management system is a cost-effective surveillance platform and is currently the best system to meet DFO's air surveillance requirements. The helicopter is much more expensive than the Beech King.

3. Observer Program

The observer program was launched in 1978 as one of the strategies developed to improve the management of the marine resources following the implementation of the 200-mile zone. Observers are placed on all foreign fishing vessels within the 200-mile zone and some domestic fishing vessels. Observers serve two roles. First, they provide DFO with on-site surveillance and monitoring of compliance with Canadian fisheries regulations. Their presence is also intended as a deterrent to illegal fishing practices. Second, information is collected by observers for DFO scientists to use.

In 1993-94, a total of \$4.7 million was spent to acquire almost 8,000 sea-days of observer presence on board domestic fishing vessels. In addition, about 9,000 sea-days of coverage were paid for by foreign and domestic vessel owners. The northern shrimp fishery was the only domestic fishery in which the owners paid for observers.

Foreign fisheries and the northern shrimp fishery are covered for 100% of their fishing days. This is necessary for the foreign fisheries, since their catch is not landed in Canada. In the case of the northern shrimp fishery, the incentives for highgrading are high, and the length of time they stay at sea means that any unobserved trip where a fisher decides to fish illegally could have a significant impact on the resource.

In the case of the domestic offshore and mid-shore fishing fleets (about 300 vessels in total), the coverage was about 25% of their total fishing days in 1992-93.

In the case of the inshore fleet (approximately 27,000 vessels in 1992), only a small fraction of fishing days were covered. In 1992-93, around 5% of fishing days were covered. Inshore fisheries are particularly expensive to cover because of the short trips being made by the many small vessels and trip cancellations due to bad weather (if an observer had been scheduled for the trip, some costs would have been incurred). This results in a higher effective cost per sea-day for an observer.

The review concluded that observers are generally a good deterrent against illegal fishing practices for the vessels they are on. However, the effectiveness of the observer program as a deterrent to fishing illegalities is constrained by its level of coverage. It is very effective for the fisheries and fleets covered at 100%, but its effectiveness drops as coverage drops. In the case of the domestic inshore fisheries, the deterring effect is likely marginal at best.

The review concluded that in order to increase the deterring effect for the domestic fleet, especially the inshore, the Department has to use the information on catch and catch composition of the observed vessels to compare with that for the rest of the fleet. This can be achieved by comparing vessel data collected by observers with sales slips from unobserved vessels. Any significant difference between observed and non-observed vessels could be indicative of some illegal fishing behaviour for the unobserved vessels. This type of approach is already used in the offshore tuna fishery.

An alternative to this approach would be to increase coverage significantly. This would be cost prohibitive for the Department, especially for the inshore fishery, as well as for the fishing vessel owners if they were asked to pay for the coverage.

Although the deterrent effect is largely dependent on the level of coverage, the deployment of a small number of observers in inshore vessels can be an effective tool for managing fisheries. For example, for the past two years a small fish and by-catch "protocol" has been in place for all groundfish fisheries. The protocol establishes the acceptable limits for the capture of small fish and cod by-catch. Observers are deployed on selected vessels, and the catch data for these vessels are analyzed on a regular basis. If there are indications that the incidence of small fish and/or cod by-catch is high, DFO will close the fishery for all vessels. The fishery will only be re-opened after a test fishery is conducted with positive results.

Most of the observers interviewed stated that they had little feedback from the Department on the outcomes of the violations that they reported. The review concluded that it is important to provide feedback to keep observers motivated to report violations and also send a message to fishers that the Department is doing something about reported violations.

The review found that the scientists were using the observer-collected data mostly for ad hoc studies. The data were not being used much for stock assessment purposes. However, scientists did state that the data are of high quality and valuable to the science activity. They indicated that observer data were becoming more useful for assessment purposes as the time series of data grows longer.

The Department has a separate contract for observer services in each region. The review team noted that the different contracts for each region have resulted in a lack of consistency in the contracts. The rates are different, as are the activities covered by the contracts, provision of equipment and requirements for retention of observer status. The review concluded that the contracts should be standardized. Furthermore, the review concluded that there would likely be advantages to having contracts for observer services for specific

fisheries rather than regional boundaries, as more firms might be encouraged to compete for the contracts, thereby possibly lowering the costs.

The review noticed that staff were not proportionately allocated to the various regions. This has resulted in less use of observer data and a lower level of follow-up to information passed on to other parts of the region in some instances. Program administration and operations for the Atlantic regions could be managed to use resources more efficiently and to ensure that all regions have appropriate management and support. The data entry and verification for the Northern shrimp fishery is already centralized in the Newfoundland region.

4. Harbour Authorities (HA) Program

The Small Craft Harbours Program (SCH) of the Department is responsible for the administration, operation and maintenance of 1,307 commercial fishing harbours and 820 recreational harbours under the Fishing and Recreational Harbours Act. As an essential component of a strategy to improve the operations of commercial fishing harbours, the SCH introduced the Harbour Authority concept in 1987.

The HA Program introduces the idea of shared responsibilities and comanagement of harbours by transferring federal responsibility for the day-to-day management and operation of commercial fishing harbours to locally controlled HAs. HAs are non-profit incorporated bodies established following a voluntary request by harbour users. The establishment of HAs was designed to provide benefits to the government by alleviating pressure on DFO resources, since HAs were expected to get maintenance and repair work done cheaper and faster. In addition, HAs could also exploit revenue sources not available to DFO and to use collected revenues to fund harbour operations and minor maintenance. DFO provides financial assistance for the operations of the harbour and handles the repair and maintenance work that is beyond the financial capability of the HA.

HAs were also expected to provide benefits to fishers and the community since they could set their own rates for harbour use based on their desired level of services, collect and use revenues on services of their choice, and keep the revenues in the community.

As of January 1994, there were 149 HAs established managing 209 harbours.

The review concluded that the HA concept is a step in the right direction and is consistent with measures taken by other departments such as Transport Canada and other countries to provide for greater local accountability and decision making. However, it is clear that the program, as presently constituted, cannot achieve all of the primary purposes for which it was established. For example, the increases in revenues did not cover increased costs as originally intended. Therefore, structural changes have to be made to the existing program, which would lead to gradual rationalization of harbours and consequently the reduction of costs.

The review recommended that HAs need to be limited to those that are or can become economically viable. This would be accomplished by establishing stringent criteria for a

harbour to become or to remain a HA. Included in these criteria is the principle that DFO's subsidy of an HA's operations would be on a declining basis, thus reducing DFO's costs over time. However, this principle could discourage some viable HAs, so various incentives are suggested to encourage them to remain an HA. These incentives are all directed at giving an HA distinct advantages over non-HAs, such as DFO limiting the spending of new construction money to HA sites and maintaining non-HAs harbours only at minimum levels. The incentives could also lead an HA to absorb one or more surrounding harbours into the HA and may even lead to the HA closing some of these harbours. This would assist the Department in the rationalization of its harbours.

Given that leases to HAs were normally for a five-year period, negotiations for renewal are now getting underway within a modified policy framework that will include increased cost recovery at the local level to offset on-shore services and minor maintenance. More stringent criteria may result in the wind-up of some HAs, while those that remain will become more viable.

It should be noted that the HA Program is only one of the initiatives being pursued by SCH to meet its mandate within a shrinking resource base. Other elements include closure and removal, centralization and consolidation, divestiture and no automatic reconstruction.

5. Transitional Fisheries Adjustment Allowance (TFAA)

As part of the Atlantic Groundfish Adjustment Program, TFAA was announced in April 1993. It was established to provide income replacement support for fishers and plant workers. Those eligible under the Northern Cod Adjustment and Recovery Program (NCARP) were not eligible for TFAA.

Assistance of approximately \$5.4 million was paid out from April 1993 to May 15, 1994, to eligible plant workers and fishers. To qualify for TFAA, individuals had to demonstrate that they had a historical dependence as fishers or plant workers on the designated Atlantic groundfish stocks and no reasonable prospect of qualifying for Unemployment Insurance benefits in 1993.

The prime reason for the review was to determine if there were any improvements needed in the management control framework for the program.

It was found that there was an appropriate management framework for delivering TFAA, adequate controls were in place to ensure that payments went to eligible individuals, and appropriate operational policies had been developed and communicated on a timely basis.

Roles and responsibilities were clearly defined, structured and understood. Coordination with headquarters was maintained through direct communication and regularly scheduled conference calls. Each region had established good relationships with the Human Resources Development (HRD) office, and the division of responsibility between DFO and HRD was well understood.

The program had been implemented consistently across the regions with one exception. One region considered laid-off administrative and support staff from designated groundfish processing plants not to be qualified plant workers, while other regions did. This situation was corrected.

The TFAA national database was not designed as an operational tool to help the regions in processing applications. It was designed to collect statistics on the take-up of the program and to enable Headquarters to monitor implementation and to model the impact of any proposed changes to the program. Most of the regions had developed their own databases for program administration and were not entering all of the required information into the national database, resulting in the national database containing incomplete and unreliable information. As a result of this finding, the national database was improved.

The review found that the plant designation questionnaire being used to qualify plants for participation in the program was possibly overly complicated and certainly difficult to understand. As a result, staff were tied up helping plant managers fill out the questionnaires. The audit recommended that headquarters and the regions re-evaluate the need for all information on the questionnaire and simplify it if possible. The Department reviewed the information requirements and eliminated some. As a result, the questionnaire ceased to be used and required information was gathered from plant managers over the telephone or, when possible, from HRD employment data.

6. Training and Development

This review encompassed all training within DFO for fiscal years 1991-92 and 1992-93. It examined how training and development is managed and how it is meeting employee and departmental objectives. The review made recommendations to improve the effectiveness and efficiency of the training and development function.

In 1992-93, DFO had approximately 6,400 employees. Of these employees, 4,979 or 78%, received some training during the year (3.6 days on average). The estimated training and development investment for the Department was \$18.1 million. This includes \$11.2 million for the salary costs of trainees while they were on training, \$2.3 million for course tuition and conference fees, \$1.4 million for travel and \$3.2 million for training administration and other related operating costs.

The following key findings and recommendations came out of the review:

- Career training programs have been initiated for three main employee groups: hydrographers, fishery officers and inspectors. However, there are seven other identifiable groups — scientists, ships' officers/crew, biologists, technicians, administrative support personnel, administrative professionals (staff in Finance, Personnel, Informatics, etc.) and managers — that lack specifically managed training and development programs. The lack of a training framework for these groups has meant that managers have lacked a coherent structure and planned curricula as a basis for determining individual staff and training needs. Staff in

at least two of these other categories are initiating research into their own needs;

- The three career programs were largely developed in a time where new recruitment of staff was seen as a continuing need within the Department, with the new recruits being trained in departmental activities. These programs need to be re-examined in light of reduced recruitment needs and fluctuations in the demographics of the workforce;
- The planning and management of training and development in DFO is dispersed across programs and across regions, with technical training most often considered separately from other training. There is no mechanism currently in place that would enable a more cohesive corporate view of training to be developed;
- There are some concerns about the extent to which training is producing positive results. It was found that about 30% of managers and staff indicated that training was not meeting their expectations or that it was not well used on the job afterwards. In 10% of training activities, managers and staff could not identify a significant result that came from the activity. Improved validation of course materials, more targeted selection of course participants, and improved evaluation of the results of training will assist in minimizing, if not eliminating, non-productive spending.
- Computer training accounted for about 17% of direct costs for training but suffers from duplication in course development and inadequate attention to ensuring retention of trained skills; and
- The review found situations where cost-effective methods are now being used to contain training costs as well as means whereby the costs of current methods for training could be reduced. Further, the review noted the need for new investments in improved training methodologies.

In conclusion, the review recommended the creation of a senior management committee on training and development to provide direction and priorities, eliminate overlap and duplication, approve training plans, and clarify the respective roles of Personnel and the programs.

Section II

Analysis by Activity

A. Science

Objective

To ensure that scientific information of high international standards is available to the Government of Canada for use in developing policies, regulations and legislation regarding the oceans and aquatic life, and to other government departments, private industry and the public for use in planning and carrying out aquatic activities.

To provide and communicate a reliable scientific basis for the management of fisheries and fish habitat and for aquaculture; to acquire and communicate scientific information on the impact of deleterious substances on fish, fish habitat and aquatic ecosystems; to describe and understand climate and the processes of the ocean, their influence on fish stocks and their interaction with the atmosphere; to describe and quantify marine environmental parameters relevant to marine engineering, transportation and other activities; to chart Canadian waters for the purpose of safe navigation, to facilitate fishing activities and to assist coastal and offshore development; to develop and refine methodology and technology necessary to carry out the Department's scientific role and to transfer relevant technology to Canadian industry to develop the private sector's capability; to facilitate and coordinate the Government's marine science programs in collaboration with interested departments through the Interdepartmental Committee on Oceans.

Resource Summaries

The Science Activity represents approximately 21% of the Department's total 1995-96 financial resources and 35% of its total human resources.

Figure 8: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Main Estimates 1995-96		Forecast 1994-95		Main Estimates 1994-95	
	\$	FTE	\$	FTE	\$	FTE
Biological Sciences	107,062	1,088	109,542	1,062	109,480	1,069
Physical and Chemical Sciences	49,321	490	51,936	513	50,672	520
Hydrography	33,826	412	35,820	418	35,836	421
	190,209	1,990	197,298	1,993	195,988	2,010

Details on year-over-year changes of the Science Activity may be found in Section III, Figure 38, page 116.

Figure 9: 1993-94 Financial Performance

(thousands of dollars)	1993-94		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
Biological Sciences	112,546	110,612	116,429
Physical and Chemical Sciences	53,492	53,183	51,893
Hydrography	36,756	35,735	36,591
	202,794	199,530	204,913

Description

The management of the Science Activity is achieved through three sub-activities: Biological Sciences, Physical and Chemical Sciences and Hydrography.

Biological Sciences: This sub-activity is responsible for conducting stock assessments and related research on all major fisheries resource species to provide the scientific basis for managing this resource for its sustained utilization. Research is also conducted on the dynamics of marine and freshwater ecosystems. This sub-activity is also responsible for research and experimental development to provide the necessary scientific advice and services for aquaculture in Canada; for augmenting the production of wild stocks of fish, aquatic invertebrates and marine plants; and for curbing the introduction and spread of communicable fish diseases. In the area of fish habitat, this sub-activity is responsible for the development of scientific knowledge and the provision of scientific advice and services needed for managing the habitat of fish, aquatic invertebrates, marine mammals and marine plants.

Physical and Chemical Sciences: This sub-activity is responsible for the Department's physical oceanographic research program and related data management services in support of fisheries management, offshore development, climate prediction, marine services, coastal engineering, defence and shipping. Research subventions to universities and ship support are reported under this heading. The chemical sciences component of this sub-activity includes research and monitoring relating to the distribution, pathways and fate of chemicals in marine and freshwater ecosystems, the controlling processes, and the toxicity of chemicals to aquatic organisms and ecosystem effects. Its purpose is to anticipate and respond to chemical crises and to provide advice to the Department's fish habitat managers and to other regulatory agencies.

Hydrography: The Canadian Hydrographic Service (CHS) is responsible for conducting field surveys and gathering relevant data on tide, water levels and currents, and for compiling and publishing accurate charts and navigational publications of Canadian and adjacent international waters. In addition, CHS participates with the Department of Natural Resources in geophysical mapping and prepares the resulting geophysical maps for those engaged in offshore development and for maritime boundary negotiations. Technology is developed to increase the accuracy and efficiency of data collection and chart production. Developments in technology are subsequently transferred to the private sector where feasible.

Performance Information and Resource Justification

The results of work by this Activity are

- increased understanding and the provision of scientific information, advice and services related to the biology and exploitation of the fisheries resource; marine and freshwater ecology and habitat; and aquaculture and resource development. These results are applied toward the effective management of the fisheries resource and its habitat;
- increased understanding of ocean phenomena/processes and the effects of contaminants on aquatic organisms and ecosystems and the provision of related scientific information, data and advice in support of the management and development of freshwater and marine resources;
- production of up-to-date navigational charts, ocean maps and related navigational publications and advice on Canadian and adjacent international waters;
- the development of technology relevant to all three sub-activities and the transfer of proven new technology to Canadian industry, particularly in the areas of aquaculture and resource development, ocean sciences, hydrography and charting; and
- enhancement of Canada's credibility in bilateral and international negotiations on marine issues.

The results of this Activity are further elaborated in Figure 10.

Figure 10: Science, Planned Results and Achievements

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
GENERAL		
Maintain client services and responsiveness to client needs generally; seek active partnerships with DFO clients; strengthen private sector alliances to improve the competitiveness of Canadian industry.	Communications Conducted client consultations on the annual regional research priorities. Client advisory committees provided guidance for major research programs. Continued the emphasis on utilizing fishers' knowledge in the stock assessment process, including the use of a network of interested fishers to provide detailed data in several major fisheries. Presented and explained specific assessments to numerous fishers' groups, including through activities of the Fisheries Resource Conservation Council (FRCC). Maintained ongoing contact with the fishing and aquaculture industries and with proponents of activities that impact on fish habitat. Provided feedback to fishers through reports on scientific results, newsletters and visits to fishing communities. Also communicated via the mass media, special publications and videos, and held annual "open house" at Science establishments. Provided marine environmental data to users in the fisheries, marine transport and offshore drilling industries. Provided advice on environmental aspects to other federal departments and provincial governments.	As a result of the Program Review, DFO will refocus its scientific and oceans efforts to emphasize fisheries science, marine environment and fish habitat, and hydrography. Maintain responsiveness to client needs through consultations on research plans. Seek input of fishers' knowledge into stock assessments. Communicate research results through the mass media, special publications and meetings with client groups. Provide marine environmental data to industry and government agencies.

Figure 10: Science, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Aboriginal Issues		
Coordinate Science data needs with Native co-management initiatives; play a strong role in consulting, developing and delivering cooperative projects with Native bands; improve databases, assessment methodology and quality of advice with regard to Arctic fisheries resources.	Science support to Aboriginal fisheries included studies on and assessment of relevant populations of anadromous fish in Atlantic, Pacific and Arctic waters, and marine mammals in the Arctic; training and technical support on sampling methods for assessing various fish and invertebrate stocks; studies and review of relevant fish habitat issues, joint operation of 21 fish-counting traps to assess local salmon stocks in New Brunswick rivers; and joint salmon enhancement and an experimental in-river charr fishery in northern Labrador.	Coordinate Science data needs with Native co-management initiatives; play a strong role in consulting, developing and delivering cooperative projects with Native bands; improve databases, assessment methodology and quality of advice with regard to Arctic fisheries resources.
Oceans Development		
Undertake consultations concerning the Canada Oceans Act. Continue to promote a more competitive oceans industry.	Consultations concerning the Canada Oceans Act were completed, and a draft of the Canada Oceans Act was prepared.	Continue dialogue with stakeholders to develop an integrated ocean resource management strategy. Table Canada Oceans Act in Parliament. Strengthen DFO's role in co-ordinating Canada's oceans policy and programs in the management of oceans protection services.
Complete the implementation of the action plan for intellectual property management, which will include a survey of DFO's transferable technology. Based on the survey, assess DFO's technology transfer prospects.	Promotion of a more competitive oceans industry continued, as did management of DFO's intellectual property and technology transfer initiatives.	Identify technology that may be transferred to the private sector for commercial exploitation. Transfer technology (including research instruments, survey equipment and oceanographic detectors) under licensing arrangements. Manage all technology transfer items, including those that are licensed and assist in setting up R&D partnership arrangements.
Continue to manage DFO's intellectual property.		

Figure 10: Science, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
BIOLOGICAL SCIENCES		
Resource Assessment		
Continue emphasis on assessing major fisheries stocks and on improving the quality of assessments through relevant studies on the biology and population of such stocks. Respond to demands for more site-specific data on distribution, abundance and movements of key species to define local conservation requirements.	Assessed most stocks of exploited anadromous and marine fish, and marine invertebrates, mammals and plants in Canada's Atlantic, Pacific and Arctic waters, as well as freshwater fish in the Yukon and N.W.T. Conducted research on the biology, ecology and population parameters of numerous stocks. Provided advice on the status of stocks.	Continue the emphasis on assessing fisheries stocks, and on improving the quality of assessments through relevant studies on the biology and populations of such stocks.
Improve understanding and forecasting of impacts of environmental conditions and climate change on fish abundance, particularly the variations in recruitment.	Focussed on the impact of changes in environmental conditions on fish populations in studies on Pacific hake, on Pacific salmon in Hecate Strait and on La Perouse Bank, on Atlantic cod in the northern Gulf of St. Lawrence and off Newfoundland, and on groundfish on the Scotian Shelf.	Improve understanding and forecasting of impacts of environmental conditions and climate change on fish abundance, particularly the variations in recruitment.
	More extensive salmon counting procedures on the Fraser River were initiated to investigate the relationship between fish passage and environmental conditions. Reliability of the counts is being examined.	Resolve possible problems with Pacific salmon counting procedures.
Establish effective delivery of scientific analysis and related information to the Atlantic Fisheries Resource Conservation Council. This will make industry a full partner in the development of scientifically based conservation measures.	Completed implementation of the process to review the scientific basis for and to formulate advice on Atlantic groundfish stocks through the Fisheries Resource Conservation Council. Capability to monitor primary productivity and marine environmental conditions via satellite is being developed for Canadian Atlantic marine waters.	Continue effective delivery of scientific analysis and related information to the Atlantic Fisheries Resource Conservation Council.

Figure 10: Science, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Atlantic and Quebec Fisheries Adjustment Programs		
Implement years four and five, the final years, of the Science component of Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP) on northern cod, Scotian Shelf groundfish, grey seals and sealworm, Gulf snow crab, northern Gulf cod and aquaculture.	Continued studies on northern cod, Scotian Shelf groundfish, grey seals and sealworm, Gulf snow crab, and northern Gulf cod. Funded private sector research projects in aquaculture to develop future employment opportunities.	These programs terminate at the end of fiscal year 1994-95.
Implement years four and five of the Quebec Federal Fisheries Development Program (QFFDP).	Under QFFDP, funded external projects and conducted in-house studies on snow crab, scallop, other molluscs, mackerel, cod, underutilized groundfish, grey seal, and beluga. Provided \$3 million in interim funding to the Ocean Production Enhancement Network (OPEN) to conduct research on the Atlantic fisheries, particularly cod.	
International Fisheries		
Provide scientific input needed to support existing and new international agreements, and to address issues as they develop.	Continued to provide scientific data, stock assessments and advice on the consequences of fisheries management options in support of Canada's involvement in international fisheries conventions and in international science organizations and agreements. Substantial science inputs were required for negotiations in the Pacific Salmon Commission, and in support of negotiations with the U.S. on sharing the transboundary Pacific hake stock. Coordination of international science activities in the North Pacific is developing rapidly within the recently created North Pacific Marine Science Organization (PICES). Conducted a deepwater survey of Greenland halibut on the eastern slope of the Grand Banks, including the first stratified random survey of deepwater groundfish in Flemish Pass and around the Flemish Cap.	Continue to provide scientific input needed to support existing and new international agreements, and to address relevant international issues as they develop.

Figure 10: Science, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Aquaculture		
Conduct research in aquaculture sciences, and transfer appropriate domestic and imported technologies to the aquaculture industry and to programs to enhance wild stocks.	Conducted research to improve the profitability of aquaculture of salmonids, a number of marine finfish and shellfish species, and walleye and sturgeon, with focus on disease, nutrition, genetics, physiology, culture systems, vaccines and biotechnology. Highlights included research on production of all-female and sterile Atlantic salmon for aquaculture, to minimize the impacts of cultured fish on wild stocks.	Conduct research in aquaculture sciences, and transfer appropriate domestic and imported technologies to the aquaculture industry and to programs for enhancing wild stocks. Begin the phase out of scientific support for freshwater aquaculture. Consolidate marine finfish and shellfish aquaculture on the Atlantic coast.
Continue the process of amending fish health protection regulations to be completed and implemented in 1994. Minimize the risk of crossbreeding of cultured stocks with wild stocks through development and application of policies controlling the introduction and transfer of aquatic organisms. Monitor wild and cultured stocks of finfish and shellfish for diseases.	Provided scientific and technical advice to the aquaculture industry and to agencies and groups undertaking salmonid enhancement projects. Administered the Fish Health Protection Regulations and consulted with clients on proposed amendments. Participated in various initiatives to minimize introductions and transfer of unwanted species and genetic strains, including genetically engineered strains.	Minimize the risk of crossbreeding of cultured stocks with wild stocks through development and application of policies controlling the introduction and transfer of aquatic organisms. Monitor wild and cultured stocks of finfish and shellfish for diseases.
Develop shellfish health protection regulations, and conduct public consultations. Implement fish health regulations.	Held consultations and revised the draft Fish Health Protection Regulations for finfish.	Continue consultations and revisions of draft Fish Health Protection Regulations for finfish.
Conduct biotechnology research relevant to aquaculture, including production of sterile salmon.	Carried out biotechnology research related to aquaculture, including the production of sterile salmon.	Conduct biotechnology research relevant to aquaculture, including production of sterile salmon.
Conduct consultation on the policy on genetically modified organisms, and begin regulatory development.	Carried out a second round of consultations on the use and control of genetically modified organisms.	Conduct consultations on the policy on genetically modified organisms, and continue regulatory development.

Figure 10: Science, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Salmon Enhancement		
Supplement natural Atlantic salmon production through regional enhancement programs, in cooperation with resource management and habitat protection efforts and, where possible, involving the private sector and agencies such as Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) and Human Resources Development (HRD). Explore opportunities to develop hatchery-dependent runs of salmon for Aboriginal food fisheries.	Continued lake enrichment projects in British Columbia to increase the availability of sockeye salmon for commercial harvesting. Investigated the causes of reduced survival rate of chinook salmon, and developed an action plan for enhancing coho salmon stocks. On the Atlantic coast, in partnership with angler groups and Corrections Canada, produced Atlantic salmon smolts for release in northern New Brunswick rivers. Produced and released Atlantic salmon smolts from DFO hatcheries into rivers in Nova Scotia and southern New Brunswick.	Start the process of divesting support for Atlantic salmon enhancement to the private sector.
	Provided biological, engineering and technical advice and support to client groups. Evaluated enhancement projects conducted by groups funded by other government agencies.	
Habitat Assessment		
Improve scientific knowledge of fish habitat and aquatic environment; strengthen aquatic fish habitat research for key species, including the study of impacts of aquaculture operations on the ecosystem and water quality; provide input and review for Environmental Assessments for major developments, particularly the Grande-Baleine and Conawapa hydroelectric developments.	Prepared or reviewed Initial Environmental Assessments for various hydroelectric projects, fish passage facilities and water use projects, including the Grande-Baleine. Initiated the Science component of the four-year Habitat Action Plan under the DFO Sustainable Fisheries Program (part of the Green Plan) to develop techniques for determining the productive capacity of fish habitats, and habitat assessment and restoration, for use by managers of fish habitat.	Improve scientific knowledge of fish habitat and the marine aquatic environment, including the study of impacts of aquaculture operations on the ecosystem and water quality.

Figure 10: Science, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Habitat Assessment (cont'd)		
Continue studies on toxin-producing marine algae on the Pacific Coast. Continue biomonitoring and research on acid rain in support of the Canada/U.S. Air Quality Agreement.	Initiated a joint DFO and Department of Environment project on the impact of ocean disposal of iron products in Arctic marine ecosystems. Conducted studies on biological impact of airborne pollutants on freshwater ecosystems. Completed the research aspects of habitat restoration projects at Thunder Bay and in Hamilton Harbour (Ontario), which are now in the implementation phase. Studied the impact of zebra mussels on lower trophic level production in Lake Erie. Continued studies on toxic marine algae.	Continue studies on toxin-producing marine algae. Strengthen the Department's habitat research role in Canada's marine environment.
Continue monitoring effects and examine mitigation strategies for habitat areas in the Great Lakes and other important drainage systems subject to human development (e.g., under the Canada/U.S.A. Great Lakes Quality Agreement).	In partnership with universities, other government agencies and the paper industry, continued the long-term study on the impact of forestry practices on a freshwater ecosystem in New Brunswick. Continued the multidisciplinary study to evaluate the impact of trawling on Atlantic marine substrate fauna.	DFO will begin to focus primarily on coastal and marine habitats, with Environment Canada assuming responsibility for freshwater habitat science.

PHYSICAL AND CHEMICAL SCIENCES

Climate

Undertake national and international ocean climate research programs, commensurate with incremental resources being made available pursuant to the Green Plan, including the World Ocean Circulation Experiment (WOCE), ocean climate modelling, Arctic ocean climate studies and joint research with Biological Sciences on climate impacts on fisheries and on the role of oceans in the CO₂ cycle (Greenhouse Effect).

Research on climate change continued under the Green Plan. Additional data was collected for climate change models. Projects were undertaken in support of the WOCE, the Joint Global Ocean Flux Study and Arctic objectives. Research is proceeding on ocean conditions, circulation and CO₂ flux in Canadian waters. Assistance in scientific design was given to the Global Ocean Observing System.

A five-year data set was provided to WOCE.

A scientific expedition to sample and record ocean conditions and properties was carried out as a contribution to the WOCE hydrographic program.

Conducted a scientific expedition in partnership with U.S. scientists to collect data on climate related properties, biology and geology in the Arctic Ocean.

Undertake national and international ocean climate research programs pursuant to the Green Plan, including the WOCE, ocean climate modelling, Arctic ocean climate studies and joint research with Biological Sciences on climate impacts on fisheries and on the role of oceans in the CO₂ cycle (Greenhouse Effect).

Figure 10: Science, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Physical Oceanography in Support of Fisheries		
Continue participation in collaborative studies aimed at relating marine environmental conditions to the population dynamics, recruitment and distribution of fish, including new initiatives as part of the Atlantic Fisheries Adjustment Program and research on aquaculture, habitat and environment interactions.	Ocean monitoring of temperatures, salinity, density, currents and chemistry continued as a part of an ongoing effort to improve understanding of the influences of ocean conditions on migration and long-term renewal of fish stocks. Studies relating to environmental conditions and marine ecosystems continued on the Scotian shelf, including completion of the phytoplankton study in L'Etang Inlet. Assistance was given to the aquaculture industry on the suitability of sites for fish farms. Good progress was made on an ecological model for active tidal mixing in the Gulf of Maine and Georges Bank. Reports on environmental conditions affecting fish (e.g., temperature, salinity, density and chemistry) were provided to Fisheries Resource Conservation Council (FRCC) in accordance with the recommendations of the Scotia-Fundy Groundfish Task Force Report. Monitoring and analysis of oceanographic conditions continued on the Grand Banks and in Newfoundland coastal waters. Continued the compilation and provision of oceanographic data for fisheries management. Continued Canada's participation in the Intergovernmental Oceanographic Commission.	Continue participation in collaborative studies aimed at relating marine environmental conditions to the population dynamics, recruitment and distribution of fish. Continue research on aquaculture, habitat and environment interactions.
Improve the availability of data for management purposes; coordinate Canada's participation in the Intergovernmental Oceanographic Commission.		Improve the availability of data for management purposes. Coordinate Canada's participation in the Intergovernmental Oceanographic Commission.

Figure 10: Science, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Contaminants		
Undertake assessment, monitoring, research and data management activities relating to the presence of toxic chemicals in aquatic ecosystems and the impacts of toxic chemicals on fisheries resources, commensurate with incremental resources being made available pursuant to the Green Plan (Toxic Chemicals, Tanker Safety, Arctic Environmental Strategy), the Great Lakes Action Plan, the St. Lawrence Action Plan, Northern Oil and Gas Plan, AFAP, and other major policy and funding decisions.	Work continued on Green Plan Programs — Toxic Chemicals, Brander-Smith and Arctic Contaminants. Several studies on the effects of pulp mill effluents were completed. Continued studies concerning the levels of dioxins and furans, as well as other chlorinated organics in sediment and biota in the vicinity of pulp and paper mills in the Fraser River and coastal areas of British Columbia, as well as in the Great Lakes.	Undertake assessment, monitoring, research and data management activities relating to the presence of toxic chemicals in aquatic ecosystems and the impacts of toxic chemicals on fisheries resources pursuant to the Green Plan (Toxic Chemicals, Tanker Safety, Arctic Environmental Strategy), St. Lawrence Vision 2000, and other major policy and funding decisions.
Continue development of a national system for the management of data on toxic chemicals in fish and aquatic ecosystems.	Studies of contaminants (heavy metals, chlorinated organics and radionuclides) in Arctic fish and marine mammals have continued under the auspices of the Arctic Environmental Strategy/Northern Contaminants Program, led by Indian and Northern Affairs Canada. The study of these contaminants also included a trilateral sampling expedition (Canada, Russia and U.S.A.) in the Arctic Ocean.	Continue work with other agencies in the monitoring and control of toxic substances, as well as the establishment of a marine park at the confluence of the Saguenay and the St. Lawrence rivers.
Improve program coordination linkages and the delivery of scientific information and advice concerning the effects of toxic chemicals on fish; in particular, provide advice to the Department of Environment (DOE) on impacts of pesticides on fish and fish habitat.	Environmental studies at the Experimental Lakes Area were successfully conducted.	Continue development of a national system for the management of data on toxic chemicals in fish and aquatic ecosystems. Build regional data archives to be accessible nationally by 1997.
	Under the approved second phase of the St. Lawrence Action Plan (1993-1998), renamed St. Lawrence Vision 2000, DFO has taken the lead in establishing an official Recovery Plan and Implementation Strategy for the protection and survival of the endangered whales in the St. Lawrence ecosystem.	
	Continued work on the creation of a national database on toxic chemicals in fish and aquatic ecosystems. The infrastructure for the database was put in place, and work began on the assembly of a national inventory.	Delegate much of the responsibility for monitoring and assessing of contaminants in fresh water to the provinces, and transfer residual responsibilities to DOE.

Figure 10: Science, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Contaminants (cont'd)		
	Continued efforts to improve program coordination linkages and the provision of scientific information and advice on toxic chemicals. Provided advice to DOE on the impacts of pesticides on fish and fish habitat.	Improve program coordination linkages and the delivery of scientific information and advice on the effects of toxic chemicals on fish; provide advice to DOE on impacts of pesticides on fish and fish habitat. Publish a national report assessing the levels of chemical contaminants in Canadian fisheries.
Industrial Effluents		
With Green Plan funding for toxins, start new projects to assess the problem of contamination of major fisheries by industrial effluents.	Under the Green Plan toxic chemicals program, priority harbours and industrial outfalls in marine and fresh waters were assessed to discover the degree of toxic chemicals contamination of major fish stocks. Also, surveillance and monitoring of contaminants in representative fish species at both contaminated and uncontaminated sites were conducted. Although results are preliminary, several areas have been identified for in-depth study.	Detailed studies on the modes of transport, aquatic cycling and chronic effects on fish reproduction of these contaminants will be conducted. Results of all studies will be available in 1997.
With DOE, develop requirements for the application of Environmental Effects Monitoring to the pulp and paper industry.	Completed consultations with industry on environmental effects monitoring for pulp and paper mills, and continued drafting requirements.	With DOE, develop requirements for the application of Environmental Effects Monitoring to the pulp and paper industry.
Initiate development of environmental effects monitoring requirements for the metal mining sector.	Continued work on the development of effluent requirements for the metal mining sector.	Continue development of environmental effects monitoring requirements for the metal mining sector.
Continue research on the cycling of dioxins in the environment.	A study was conducted on sediments in Howe Sound to determine the pattern of associated dioxins. Assistance was given to DOE in the formulation of environmental effects and other monitoring programs. A major report on the cycling of dioxins in the environment was published.	

Figure 10: Science, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
HYDROGRAPHY		
Navigational Charts and Ocean Mapping		
Ensure that charts and related publications are available at all times for vessels navigating in Canadian and adjacent waters.	In accordance with work scheduled for 1993-94, produced various charts and conducted field surveys in two dozen specific areas across Canada.	Ensure that charts and related publications are available at all times for vessels navigating in Canadian and adjacent waters.
Continue the program of producing new metric, bilingual charts of areas where existing charts are outdated.		Continue the program of producing new metric, bilingual charts of areas where existing charts are outdated.
Conduct surveys in priority areas on the Atlantic and Pacific coasts, in the St. Lawrence River and Gulf of St. Lawrence, on the Great Lakes and in inland waterways and the Arctic. Continue multidisciplinary offshore surveys on the Canadian continental shelf.		Conduct surveys in priority areas on the Atlantic and Pacific coasts, in the St. Lawrence River and Gulf of St. Lawrence, on the Great Lakes and in inland waterways and the Arctic. Continue multidisciplinary offshore surveys on the Canadian continental shelf.
Technology Development and Transfer		
Continue to improve safety of navigation by accelerated development of electronic chart technology. Implement a vigorous program of electronic chart testing and development as a follow-up to the Brander Smith inquiry on tanker safety. Continue to develop electronic navigation charts, update technology and create an Electronic Hydrographic Data Centre. Transfer the automatic tide monitoring system to industry.	As part of a five-year program, begun in 1993-94, electronic charts were placed on tankers and other vessels for further testing and development of electronic chart technology. The first operational year of the national Electronic Chart Pilot Project, 1993-94, saw the installation and evaluation of Electronic Chart Systems on 18 vessels and in two marine institutes. In June 1993, Canadian Hydrographic Service signed an agreement with Nautical Data International, Inc. for the marketing and distribution of electronic charts and other digital nautical products.	Continue to improve safety of navigation by accelerated development of electronic chart technology. Continue the program of electronic chart testing and development as a follow-up to the Brander Smith inquiry on tanker safety. Continue to develop electronic navigation charts, update technology, and create an Electronic Hydrographic Data Centre.

B. Fisheries Operations

Objective

To conserve, protect, develop and enhance the fishery resource base and its habitat; to provide for the management, allocation and control of the commercial, Aboriginal and recreational fisheries in marine and inland waters; to maintain and develop benefits from the use of the resource; and to provide services and infrastructure in support thereof.

Resource Summaries

Fisheries Operations represents approximately 47% of the Department's total 1995-96 financial resources and 32% of its human resources.

Figure 11: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Main Estimates 1995-96		Forecast 1994-95		Main Estimates 1994-95	
	\$	FTE	\$	FTE	\$	FTE
Fisheries and Habitat Management	136,665	1,517	152,537	1,555	155,803	1,565
Resource and Industry Development	285,547	283	137,753	309	115,559	329
	422,212	1,800	290,290	1,864	271,362	1,894

Details on the year-over-year changes for the Fisheries Operations Activity may be found in Section III, Figure 38, page 116.

Figure 12: 1993-94 Financial Performance

(thousands of dollars)	1993-94		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
Fisheries and Habitat Management	481,461	497,520	369,923
Resource and Industry Development	99,903	116,736	66,538
	581,364	614,256	436,461

Description

The Fisheries Operations Activity encompasses all federal fisheries and habitat management and fisheries development functions in all provinces and territories in Canada, both within and adjacent to Canada's 200-mile fishing zones. This includes marine waters and river systems and lakes in all areas, except where authority for the management of inland fisheries has been

delegated to a provincial or territorial government; shared management of the Canadian portion of trans-boundary rivers; and interception fisheries in international waters.

Program delivery spans six regions and encompasses 1,800 FTEs and \$422.2 million, the vast majority of which is expended on regional operations. A description of major fisheries and industry client groups is provided in "Commercial Fisheries," page 55.

The management of the Fisheries Operations Activity is achieved through two sub-activities: Fisheries and Habitat Management, and Resource and Industry Development.

Fisheries and Habitat Management: The Fisheries and Habitat Management sub-activity involves the following:

- **Resource conservation and allocation** activities involve the development of fishery management plans, policies and programs that protect, in partnership with industry, the biomass to ensure self-generation of stocks and the fair distribution of harvestable surpluses among user groups to ensure an orderly and equitable harvest. Management measures include fisheries quotas, gear restrictions, season closures and licensing conditions. Collection and analysis of harvest data and stock assessments permit in-season management and the development of future-year fishing plans;
- **Licensing** is the means for regulating access to and participation in the fishery to ensure that the harvest remains within conservation limits and promotes economic viability for individual participants. Activities include the registration and categorization of commercial fishers, issuance of licences for fishers and vessel registrations, processing of licence transfers and appeals, and the development of licensing policy and guidelines;
- **Conservation and Protection** programs are aimed at ensuring compliance with Canadian fisheries and habitat legislation to conserve and protect the fisheries resources for the benefit of Canadians. This involves the enforcement of the *Fisheries Act* and regulations, as well as management measures such as quotas, gear restrictions, seasons, closed areas and licence conditions. Conservation and Protection are carried out through aerial surveillance, vessel patrols, deployment of observers on fishing vessels and the activities of fishery officers stationed in fishing communities across Canada;
- **Fish habitat management** defines, develops and manages the Department's Environment, Habitat Management and Sustainable Development strategic priorities and ensures they are consistent with the overall objectives and priorities of the Government. This includes operational, regulatory, consultative and advisory activities, liaison and coordination with other federal departments, provincial governments, government agencies and the private sector; and

- **Regulations development** provides for the development, amendment and processing of regulations necessary for carrying out fisheries management, including impact evaluations of legislation and regulations and production of annual regulatory plans.

Full-cycle consultations with fishers, processors, recreational anglers, Aboriginal representatives, as well as provincial fisheries officials, form an integral part of fisheries management and the effective delivery of service in all areas.

Resource and Industry Development: Programs carried out under this sub-activity contribute to the stability and viability of fishing and fishing-related industries. Activities are aimed at more cost-efficient exploitation of the fisheries resource; productivity and quality-related improvements to fish harvesting and processing practices; new product development; introduction of more selective harvesting technology and value-added processing technology; and resource development such as that achieved under the Pacific Salmonid Enhancement Program.

Under the Pacific Salmonid Enhancement Program, the Department operates 19 major hatcheries in addition to 25 Community Economic Development Projects, over 140 volunteer enhancement facilities and more than 50 small, semi-natural enhancement projects. These projects, combined with lake fertilization and habitat improvements, result in a Salmonid Enhancement Program contribution of approximately 5 million fish harvested annually by Canadian fishers.

Structural Adjustment Programs: Activities include the implementation of income replacement programs that contribute to structural adjustment in the industry by assisting older plant workers and fishers to leave the industry. This involves negotiations, liaison and coordination with provincial governments and other federal departments, and program delivery. Programs include the Plant Workers Adjustment Program (PWAP), the Northern Cod Adjustment and Recovery Program (NCARP), the Northern Cod Early Retirement Program (NCERP), the Atlantic Groundfish Adjustment Program (AGAP) and, most recently, the Atlantic Groundfish Strategy (TAGS). Responsibility for these programs is shared between Fisheries Operations and Corporate Policy and Program Support.

Targeted results for the activities outlined above are highlighted in Figure 13, with the exception of structural adjustment programs, which are found in Figure 27, on page 88.

Figure 13: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
FISHERIES AND HABITAT MANAGEMENT		
Aboriginal Fisheries		
Implementation of the Aboriginal Fisheries Strategy by negotiating more in-depth agreements with Aboriginal peoples dealing with Aboriginal food fishing and cooperative management, leading to interim arrangements on the fishery where land claims are to be put in place.	Implemented the Aboriginal Fisheries Strategy to deal with Aboriginal involvement in the fishery. Negotiated agreements with First Nations in British Columbia, Arctic Canada, Quebec and the Atlantic provinces.	Continue with the implementation of the Aboriginal Fisheries Strategy with a focus on negotiating agreements that provide increased involvement in habitat and enforcement with associated training.
Continue to participate in land claims negotiations in British Columbia, the Northwest Territories, and Newfoundland. Work with Indian and Northern Affairs Canada (INAC) on the implementation of the Tungavik Federation of Nunavut (TFN), Gwich'in, Sahtu and Council of Yukon Indians (CYI).	Participated with INAC in the implementation of land claims, notably the TFN, CYI and Sahtu claims. Negotiations continued on the Nisga'a, North Slave and Labrador Inuit Association (LIA) claims.	Work, in conjunction with INAC, to address interim fisheries management issues which arise in land claim negotiations. Participate in land claims negotiations in British Columbia, the Northwest Territories, Newfoundland and Quebec offshore and Aboriginal self-government negotiations as appropriate.
Assist in quantification of foodfish allocations to Aboriginal fisheries, and implement food fish agreements for herring, halibut, sablefish and shellfish. Conduct review of Excess of Salmon Spawning Requirements (ESSR) licensing approach as basis for policy development decisions.	Developed database on estimate of salmon usage for food, social and ceremonial purposes. Developed and implemented policy to harvest ESSR salmon not harvested by traditional users.	Ongoing quantification of Aboriginal food, social and ceremonial requirements for salmon and other species.
Commercial Fisheries		
Develop management measures for restructured Atlantic groundfish fisheries. Implement approved recommendations of Task Force on Incomes and Adjustment. Harmonize development of intercommunity trade in Northern Quebec. Apply new definition of "professional fisher."	Licensing recommendations of Task Force on Northern Cod implemented in Nfld. Individual quotas (IQs) implemented in Scotia Fundy, Gulf and Quebec Regions. Task Force on Incomes and Adjustment report released fall of 1993.	Develop management measures for reopening of closed groundfish fisheries and restructured Atlantic fishery. Protect small fish. Minimize by-catches. Increase gear selectivity to reduce undersized catch. Improve monitoring.

Figure 13: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Commercial Fisheries (cont'd)		
Develop conservation-oriented harvesting plans, and promote multi-year plans for all species, taking into account Fisheries Resource Conservation Council recommendations. Promote gear efficiency and selectivity, e.g., Nordmore grate. Finalize 10-year herring plan and new shark management plan. Focus on Atlantic spawning targets. Initiate new rockweed harvesting in southern New Brunswick. Review bluefin tuna conservation harvesting plans.	Completed 1993-94 fishery management plans for all groundfish stocks (several included mesh size restrictions). Introduced new measures for Atlantic Salmon (reduced quotas), swordfish, shrimp (mandatory use of Nordmore Grate) and first Atlantic shark plan. Multi-year management plans established for midshore snow crabs, Gulf shrimp, scallops and herring. Implemented special conservation measures for bluefin tuna off southwest Nova Scotia.	Through integrated approach and consultation, develop conservation-oriented management plans that provide stability and predictability to industry and balance harvesting and processing capacity with resource potential. Revise rockweed harvesting structure in southern New Brunswick. Implement revised simpler Tuna Management Plan. Develop 1995 Atlantic shark, swordfish and northern shrimp management plans.
Devolve management planning process to industry with increased user-pay.	Transition to industry lead in management planning process continues (e.g., groundfish, scallops).	Develop fisheries "co-management" (partnership) approach, including sharing cost of delivery.
Licensing revisions to increase. Atlantic-wide consistency will be considered in context of Licensing and Allocation Agencies (see page 90).	Amendments made to rectify inconsistencies and anomalies with management plan.	Carry out Atlantic Policy Review to develop policies and programs to further reduce fishing capacity and ensure ecologically and economically viable fisheries. Implement interim arrangements that will begin the process of capacity reduction through licence retirement. Implement increased cost recovery through increased licence fees. Develop policies that promote multi-species enterprises.
Implement new "over-the-side" sales policy as per Ministerial direction.	New "over-the-side" sales policy approved and implemented. Independent consultants' report was released.	No further action. Consultants' report supports current practice with minor program modifications.

Figure 13: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Commercial Fisheries (cont'd)		
Support completion of general fisheries agreements (GFAs) with Manitoba and Saskatchewan, and sub-agreements with Alberta, Manitoba, Ontario, Saskatchewan. Sign Ontario aquaculture agreement.	Reached agreement on aquaculture with Ontario. Initiated discussions with provinces on habitat agreements for which GFAs are a prerequisite.	Support completion of fisheries sub-agreements with Ontario, Manitoba, Saskatchewan and Alberta. Sign Ontario aquaculture agreement.
Complete consultations on the Great Bear Lake Fishery Management Plan.	Implemented Great Bear Lake Fishery Management Plan.	Implementation ongoing. No further targets.
Implement commercial Pacific salmon allocation agreements as per four-year plans for seine, gillnet and troll sectors. The Canadian Fishing Industry Council (CFIC) will review 1993 fishing results and recommend management options for 1994.	CFIC agreed to the 1994 segment (final year) of the four-year plan, which proceeded without changes.	CFIC is to develop a new multi-year salmon allocation plan for ministerial approval and implementation in 1995.
Continue implementation of accepted recommendations from Pearse study in context of the Aboriginal Fisheries Strategy. Prepare integrated commercial fishing plans, recognizing entitlements to constitutionally protected Aboriginal fishery and need to ensure that opportunities exist to catch entitlements.	Teams identified to negotiate interim agreements, enforcement protocols and fisheries management strategies with Aboriginal groups.	Negotiations ongoing. No further target.
Implement licensing policy changes in context of Licensing and Allocation Agencies. Subsequent to industry-wide consultations, develop specific by-catch policy initiatives. Make organizational adjustments and "codify" policies and guidelines to clarify operations.	DFO withdrew reform legislation. Drafted new legislation for Pacific Licensing, Allocations, and Sanctions Board. The Atlantic initiative will proceed if consultative process with provinces and industry indicates support.	If the legislation is approved by Parliament and pending continuing consultations, the Pacific Board will be implemented in 1996.
Analyze results of 1992 Pacific hake management plan and modify plan as required. Consider industry-funded port monitoring program. Develop long-term groundfish management plan to encourage better compliance, reduce waste, and improve quality.	Majority of groundfish trawl landings subject to port monitoring, which has reduced overfishing and wastage (discards). Discussion paper on management options distributed to industry for comment and returns analyzed.	Support increased landings and processing of Pacific hake onshore. In consultation with industry, develop new management approach for groundfish fishery.

Figure 13: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Commercial Fisheries (cont'd)		
Conduct analysis of watershed and conservation measures with province on steelhead to reduce harvest by 50%. Evaluate gillnet interception experiments and propose future course to maximize conservation benefits. Test selective harvesting methods, and improve stock assessments (catch monitoring, stocks identification and escapement counts).	Curtailed commercial sockeye fishing times to conserve steelhead. Announced a \$14-million, four-year program to achieve sustainable fisheries. Reached consensus on management regime with specific harvest rate restrictions.	Continue consultations to build consensus on management strategies to protect Pacific steelhead.
Present Coho Steering Committee recommendations to Minister on southern coho conservation. Implement long-term stock management and rebuilding plans for vulnerable salmon and groundfish stocks.	Minister approved harvest-reduction measures for Strait of Georgia Coho salmon for implementation in the 1995 season. The long-term goal is to reduce overall harvest rate by 10%.	Maintain harvesting restrictions for Strait of Georgia coho. No further action.
Review and refine limited entry licensing regimes in hook and line rockfish fishery. Ongoing implementation.	Implemented industry recommendation to limit number of hook and line rockfish fishers (from 2,000 to 257 licencees).	No further action.
Implement groundfish trawl management plan aimed at conservation, reduced waste, and increased benefits to fishers. Develop licensing arrangements in groundfish hook and line fishery (reduce by-catch and improve viability). Review U.S. groundfish landings.	Continuation of trip limits and averaging of catches of selected species throughout the year has improved compliance with Total Allowable Catches.	Continued reductions in by-catch to achieve 50% reduction by 1997 (relative to 1991).
Finalize long-term clam management plan.	Undertook community-based management pilot projects.	Review and assess pilot projects. Finalize long-term management plan.

Figure 13: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Individual Transferable Quotas (ITQs) / Dockside Monitoring Program (DMP)		
Review Enterprise Allocation/ Individual Transferable Quota (EA)/(ITQ) systems to promote consistency. Assist industry in setting up DMPs. Implement licensing changes subsequent to regulatory changes scheduled in 1993. Carry out national review of ITQ fisheries. Strike Dockside Monitoring Working Group (DMWG) to promote national coordination. Expand Program to other species. Seek approval for continuation of industry-funded IVQ regime in Pacific sablefish and halibut fisheries. Establish ITQ fisheries for red sea urchin and sea cucumber fisheries.	Completed EA/ITQ report. Set up DMP for Atlantic groundfish EA licence holders and implemented licensing changes. Negotiated repayable contributions with Atlantic fishers for first time. DMP expanded for herring in Gulf, inshore snow crab in P.E.I. and Cape Breton. Scotia-Fundy DMP in place for groundfish ITQ fleet and herring purse seine and extended to mid-shore and offshore groundfish bluefin tuna, offshore scallops and lobster. Extended partial DMP program for inshore fixed gear vessels less than 65 feet on trial basis for 1994-95. Successful implementation of cost-shares Pacific halibut, sablefish and geoduck IVQ, and domestic port monitoring program in groundfish trawl fishery.	Following review of EA/ITQ Working Group report, consult with industry on possible changes to EA/ITQ programs. Review licensing conditions certificate and designations for all DMPs to ensure rationalization and uniformity in procedures. Ensure sound management of Pacific halibut, sablefish and geoduck IVQ fisheries. Increase industry funding of sablefish research. Extend DMP of groundfish trawl to groundfish hook and line fisheries.
Habitat Management		
See "Habitat/Environment" in Figure 27, on page 92.		
Marine Mammal Management		
Finalize national policy on the recreational observation of marine mammals. Prepare recommendations for the Minister.	Published DFO guidelines on Recreational Observation of Marine Mammals.	No further action.
Work with advisory team on harbour porpoise by-catch in Bay of Fundy to develop and implement reporting system.	Implemented Observer Program to collect data on catch and effort associated with new incidental catch of harbour porpoise in fixed gear.	Analysis of by-catch data and continuation of harbour porpoise program, depending on available funds.

Figure 13: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Marine Mammal Management (cont'd)		
Coordinate Inuit participation in research projects (Ungava Bay, Hudson Bay). Coordinate regional activities in 14 Inuit communities, and revise Beluga Management Plan accordingly.	Improved cooperation with Nunavut Inuit through increased liaison between DFO officers and community agents.	In cooperation with Makivik Corporation and 14 Nunavik communities, prepare and implement five-year Beluga Management Plan.
Develop co-management plans for Arctic marine mammals with Aboriginal groups (e.g., South East Baffin Beluga). Implement Beaufort Sea bowhead and beluga management plans. Cooperate with Department of Environment in effort to establish wildlife protected area for bowhead whales at Isabella Bay, Baffin Island.	Community liaison officers worked with Native groups on management plans. Completed and submitted South East Baffin Beluga report to Nunavut Wildlife Management Board (NWMB) and DFO Minister.	Consult with NWMB on South East Baffin Beluga Management Plan and its implementation. Work with NWMB to initiate process for development of Walrus Management Plan.
Prepare and implement annual Seal Management Plans subsequent to industry consultation.	Implemented annual Seal Management Plan.	Prepare and implement annual Seal Management Plan for 1995.
Develop national policy guidelines for marine mammal strandings.	Published guidelines for marine mammal strandings.	No further action.
Develop national policy on predator control at aquaculture facilities.	Completed final projects on acoustic seal scarers and seal shootings (Bay of Fundy).	Evaluation of projects and recommendations for predator control.
International		
Implement the International Commission for the Conservation of Atlantic Tuna (ICCAT) management measures for tuna and swordfish, and "Statistical Documentation Program," codify program and forms following any changes approved at November 1993 ICCAT meeting. Implement measures for fresh tuna.	Implemented ICCAT management measures for bluefin tuna. Awaiting regulatory amendments. Further to ICCAT meeting, developed appropriate forms and procedures.	Implement ICCAT measures for tuna and swordfish.
Continue with full Canada/U.S. program of the Great Lakes Fishery Commission (GLFC), including sea lamprey assessment (200 streams and rivers) and control (13 streams and rivers); continue modelling and fish habitat relationships.	Completed 10 research studies in support of sea lamprey control by the GLFC. Treatment and assessment carried out as planned (187 assessments and 23 controls).	Continue with Canada/U.S. program of the GLFC, including sea lamprey assessment (187 rivers and streams) and control (30 rivers and streams).

Figure 13: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
International (cont'd)		
Cooperate with Alaska for co-management of Beaufort Sea beluga and bowhead stocks, and Greenland for beluga, narwhal and walrus in Eastern Arctic.	Continued Canada/Greenland Cooperation establishment of Canada/Greenland Commission on Narwhal and Beluga.	Continue to provide operational support to Science and International on the Canada/Greenland Beluga and Narwhal Commission.

See Figure 21, on page 79, for more information on international affairs.

RESOURCE AND INDUSTRY DEVELOPMENT

Industry Services		
In partnership with industry, implement Canadian Program for Responsible Fishing (CPRF) with the focus on sustainable harvesting, diversification, research and development, and energy efficiency. Consult with industry and provinces on "Review of Fishing Gear and Harvesting Technology," and continue technology transfer program to ensure access to development work undertaken.	Between 1993 and 1995, carried out approximately 30 projects on gear selectivity, sustainable harvesting and energy efficiency (\$3.5 million) under the CPRF (e.g., introduction of Nordmore Grate to reduce by-catch in shrimp and groundfish fisheries).	Continue implementation of CPRF. In partnership with industry, provide technological advice to encourage productivity, efficiency and competitiveness within the framework of sustainable and responsible harvesting practices. Continue review with focus on defining responsible groundfish gear and harvesting practices for future.
	Participated in "Food and Agriculture Organization (FAO) International Expert Consultation" to prepare code of conduct and implementation guidelines for responsible fishing operations.	Continue to work cooperatively with the FAO to develop the guidelines required to support the Code of Conduct for Responsible Fishing Operations.

Figure 13: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Underutilized Fisheries		
In consultation with industry, evaluate viability of sustainable commercial fisheries for species such as northern turbot, silver hake, mackerel, dogfish and Pacific hake. Establish Atlantic offshore mackerel development program. Promote "Canadianization" of developmental and underutilized species. Initiate consultations with B.C. industry to evaluate commercial potential of fishing within sea mount areas. Establish national working group to promote coordinated approach to underutilized species and, in consultation with industry and regions, develop policy and management framework for developmental fisheries.	Completed work on exploratory offshore shark, surimi processing of Pacific hake, assessment of turbot, silver hake, dogfish, and over 25 Atlantic diversification projects. Working group struck; members prepared policy and management framework for developmental and experimental fisheries. "Canadianization" committee in Scotia-Fundy provided input into Silver Hake Strategic Plan. Two studies completed on potential of sea mount areas.	Obtain approval for policy guidelines and apply in program development. With industry, re-evaluate long-term strategic development plan for mackerel, and design and implement 1995 program. Facilitate Canadian involvement and partnerships in the development of underutilized species in Canada.
Cooperation Programs		
See "Atlantic Cooperation Program," page 121.		
Salmonid Enhancement Program (SEP) — Pacific		
Following completion of SEP evaluation, develop a 10-year plan.	Evaluation results being considered in Program Review Process.	Incorporate evaluations into Program Review, and implement Program Review decisions.
Participate in coho action plan, once finalized. Implement approved recommendations.	Recommendations for coho rebuilding approved by Minister.	Implement tagging program if decision made to proceed. Continue habitat restoration activities.
Launch and assess pilot projects in habitat management and education in Comox/Courtenay area.	Began pilot implementation including stream mapping, juvenile inventory and partnership development with municipal and provincial agencies. Undertook habitat restoration work on Tsable and Roberts Rivers.	Continue partnership involvement and coho habitat restoration.

Figure 13: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Salmonid Enhancement Program (SEP) — Pacific (cont'd)		
Continue promotion of joint projects as partnership opportunities arise with industry, province, and other federal departments.	Began implementation of province-wide "streamkeepers" program. Multiple projects with \$1 million B.C. Hydro funding to be completed. Projects underway or competed with other agencies, industries and municipal governments.	Publish and distribute citizen stream stewardship handbook. Finalize development of accredited "Streamkeepers" course. Develop database for province-wide citizen-collected stream data. Continue and expand joint funding partnerships with industry, province and other federal programs and departments.
Research cause of chinook survival rate decline.	Information collection, database development completed. Analysis of information under way.	Continue support of research into wild-enhanced interactions.

Salmonid Enhancement Program — Atlantic

See "Recreational Fisheries," page 64.

Aquaculture

Undertake initiatives to refocus aquaculture industry's priorities toward increased productivity and competitiveness. Implement 47 recommendations from Canadian Aquaculture Planning Forum (CAPF). Develop and implement shellfish and finfish aquaculture policies, and amend regulatory framework on aquaculture development within B.C. Continue partnership with industry through the Atlantic Fisheries Adjustment Program to further develop aquaculture potential. Participate in the development of the Federal Aquaculture Development Strategy to improve production, competitiveness and socio-economic benefits.

Participated in development of Federal Aquaculture Strategy. Established five interdepartmental working groups to address CAPF recommendations. Expanded commercial aquaculture production and improved cost effectiveness. Assisted Gulf and Scotia-Fundy regions in finalizing administrative arrangements for delivery of aquaculture component of Economic Diversification Agreement.

Implement elements of Federal Aquaculture Development Strategy; e.g., finalize National Aquaculture Class Assessment.

Figure 13: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Recreational Fisheries		
Once cooperative agreements on recreational fisheries signed, coordinate efforts through Atlantic Sportfisheries Enhancement Program (ASEP). Implement New Brunswick sportfishing enhancement projects. Target Native fisheries for salmon only on surplus stocks using selective gear (trap nets). Develop comprehensive planning strategy for recreational fisheries based on salmonids. Assess preliminary information on salmon returns to rivers resulting from closure of commercial fisheries. Increase industry participation in development of marine recreational fish.	Completed Commercial Salmon Licence Retirement plan in Nfld. (over 90% participation); in New Brunswick, 38 of 50 fishers accepted licence retirements. Completed report on potential of marine charter boat industry. Finalized agreements on development of recreational fisheries with four Atlantic Provinces. Quebec — Federal Fisheries Development Program supplements Economic Development of Salmon Program delivered by the Federal Office of Regional Development for Quebec. Improved cooperation with Aboriginal fishers in effort to establish conservation-based fisheries.	Continue implementation of federal-provincial cooperation agreements. Explore options to expand the knowledge of recreational fisheries in marine waters and to investigate potential areas for recreational fisheries licensing.
Fishing Vessel Insurance Program (FVIP)		
Update mandate for FVIP under new organizational structure. Rationalize national operations, complete national computer database, manual and training. Harmonize FVIP policy and regulations with new Canadian Marine Insurance Act.	Established National HQ in St. John's, Nfld.; reduced staff by four, and regional offices from six to four. Initiated work on Claims Procedure Manual and further streamlining operations.	Under Program Review, examine full options for FVIP, including streamlining and privatization. Continue consultations with Harvesters Council and private insurance industry.
Quebec Federal Fisheries Development Program (QFFDP)		
Ensure that management of QFFDP is consistent with Program objectives and budgets and responds to evolving circumstances of Quebec industry. Coordinate efforts of QFFDP with those of other federal support programs directed to the Atlantic fishery.	To date, 164 projects (\$29.8 million) approved, including support provided through the Atlantic Groundfish Adjustment Program. Declines in resource base and financial state of processing sector affected industry's ability to participate in first two years.	Program is to expire on March 31, 1995. No further targets.

Conservation and Protection

For the purposes of this Expenditure Plan, resources devoted to Conservation and Protection activities are reported under Fisheries Operations. During 1994-95, Conservation and Protection activities were consolidated under the Assistant Deputy Minister of Fisheries Management. Corresponding changes to the Department's activity structure will be reflected in future Expenditure Plans.

Actual results against planned targets for 1993-94 and 1994-95 and targets for 1995-96 for Conservation and Protection are illustrated in Figure 14.

Figure 14: Conservation and Protection, Planned Results and Achievements

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
	Enforcement	
Contribute to the development of innovative and cost-effective enforcement strategies through effective national and regional working groups and international research.	Allocated funds for air surveillance to ensure coordinated air surveillance program through zonal deployment of rotary- and fixed-wing aircraft to ensure maximum cost effectiveness.	Integrate air, sea, and land surveillance components into Conservation and Protection Plans on a fishery-by-fishery basis, reflecting national and regional priorities.
Continue with the study regarding community-based enforcement.	Field research was conducted in two communities. Expanded the approach to include Aboriginal fisheries on Skeena Watershed, Northern B.C.	Develop an implementation strategy resulting from the research to examine the potential for a community-based, service-oriented approach to fisheries enforcement.
		Develop an enforcement protocol for third-party delivery of Conservation and Protection activities.
Continue to work with the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) Standing Committee on International Control and the North Pacific Anadromous Fish Commission to improve monitoring of foreign fishing activity in the NAFO Regulatory Area and by driftnet vessels in the North Pacific. Monitor and report on foreign fishing activity outside 200-mile limit, and work with NAFO to enhance overall NAFO effectiveness.	Initiated enforcement action against flag-of-convenience vessels in support of conservation objectives regarding straddling stocks on the Nose and Tail of the Grand Banks of Newfoundland and the only driftnet vessel observed in the North Pacific. Negotiated with Norway a reciprocal fisheries enforcement agreement outside each country's 200-mile limit.	Continue the monitoring and control of foreign fishing vessels operating in Canadian waters and in the NAFO Regulatory Areas and the salmonid driftnet fishing ban in the North Pacific. Implement the reciprocal enforcement agreement on an as-needed basis.
Continue the "Enforcement Effectiveness Project" designed to establish enforcement planning process and to develop performance measurement criteria to determine the most cost-effective enforcement strategy for an individual fishery in a specific area.	Developed a framework for the assessment of fisheries management plans in terms of enforcement implications to ensure delivery of national and regional enforcement priorities on a fishery-by-fishery basis.	Continue the implementation of the Enforcement Planning and Evaluation Framework by applying it to 1995 fishing plans and analyzing the effectiveness, efficiency and affordability of enforcement programs on a fishery-by-fishery basis.

Figure 14: Conservation and Protection, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Enforcement (cont'd)		
Monitor the fixed-wing and rotary-wing air surveillance programs used to deter domestic and foreign illegal fishing. Monitor air surveillance contracts to ensure compliance with terms. Obtain data that will be used to determine effectiveness. Implement a new five-year contract for fixed-wing aerial surveillance. Anticipate flying approximately 4,000 surveillance hours to ensure effective deterrence of potential violators. Continue consultations with the Department of National Defence (DND) regarding the Coastal Patrol Aircraft Initiative. Enhance air and sea surveillance of 200-mile limit and NAFO Regulatory Area, especially Nose and Tail of the Grand Banks of Newfoundland and Flemish Cap.	Assessed the cost-effectiveness of the existing air surveillance program, assessed alternatives and tendered for five-year contract for the Atlantic Region for fixed-wing air surveillance and Yarmouth helicopter. Redesignated the air surveillance program for the Pacific. Flew approximately 4,000 air surveillance hours in order to deter potential violators. Established a process for the coordination of air surveillance resources with other departments on a national basis (DND, Canadian Coast Guard and DFO). Enhanced air and sea surveillance of 200-mile limit and NAFO regulatory area, especially Nose and Tail of Grand Banks of Newfoundland and the Flemish Cap. Developed a National Air Surveillance Management Information System.	Administer the five-year contract for fixed-wing aerial surveillance aimed at deterring domestic and foreign illegal fishing. Implement a more focussed air surveillance program for the Pacific.
Review the Observer Program with a view to improving program outputs and developing cost-recovery options.	A review of regional observer programs resulted in the identification of program inconsistencies across regions and the need for national standards.	
Implement recommendations resulting from the review.	Established a process for the allocation of Observer Program funds to national and regional priorities. Developed a national request for proposal for the Observer Program, to standardize service. Completed the industry consultation process.	Implementation of national standards for the procurement and operation of observer services, as recommended by the House of Commons Standing Committee on Fisheries. Monitor the review of the Observer Program by the Auditor General and provide information as required.

Figure 14: Conservation and Protection, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Enforcement (cont'd)		
Continue the delivery of training for Aboriginal fisheries guardians. Review results of the 1993 Native fishery, and amend enforcement procedures as required.	Established a national joint Aboriginal-DFO Enforcement Task Force to develop a field training program for Aboriginal fisheries guardians and a longer term enforcement protocol to establish roles of First Nations communities and DFO in support of conservation and protection objectives.	Continue delivery of training to Aboriginal fisheries guardians; review enforcement policies and procedures to guide fishery officers involved in Aboriginal fisheries and amend as required. Implement a field training agreement with the Skeena Fisheries Commission for Aboriginal fisheries officers for enforcement training.
Establish improved linkages between the DFO Enforcement Program and resource users including industry sector, communities and Aboriginal groups to bring about a more cooperative approach to solving enforcement problems in individual fisheries.	Initiated discussions with lobster fishers on the west coast of Newfoundland.	Develop a framework for industry partnerships in the delivery of the Conservation and Protection Program.
Implement enforcement strategies for the Atlantic recreational groundfish fisheries. Complete closures must be enforced in some areas; in others, daily catch or season limits will be in effect.	Focussed surveillance and enforcement on Atlantic recreational groundfish fisheries.	Continue focus of surveillance and enforcement efforts in Atlantic recreational groundfish fishery which has been further limited because of the extension of Atlantic groundfish moratorium.
Improve monitoring and enforcement of by-catch limits in Atlantic groundfish fisheries. With a moratorium in place on the directed cod fishery in most areas, it will be very important to control the incidental catch (by-catch) of cod in other groundfish fisheries that remain open.	Improved monitoring and enforcement of by-catch limits in Atlantic groundfish fisheries in response to the Atlantic groundfish moratorium. Procedures are in place to allow quick closure of fisheries when limits are exceeded.	Continue monitoring and enforcement of by-catch limits in Atlantic groundfish fisheries in response to the Atlantic groundfish moratorium.

C. Inspection

Objective

To provide reasonable assurance that fish and fish products for domestic and export trade meet Canadian or foreign country grade, handling, identity, process, quality and safety standards.

Mission Statement

To develop and promote appropriate product and process standards that contribute to the achievement of acceptable quality, safety and identity of fish and fish products, and to provide reasonable assurance of compliance with these standards.

Resource Summaries

The Inspection Activity represents approximately 4% of the Department's total 1995-96 financial resources and 9% of the total human resources.

Figure 15: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Main Estimates 1995-96		Forecast 1994-95		Main Estimates 1994-95	
	\$	FTE	\$	FTE	\$	FTE
Inspection	31,995	484	33,693	497	33,671	499

Details on year-over-year changes for the Inspection Activity may be found in Section III, Figure 38, page 116.

Figure 16: 1993-94 Financial Performance

(thousands of dollars)	1993-94		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
Inspection	32,990	34,256	35,188

Description

The Inspection Activity promotes and supports the value, wholesomeness and marketability of fish products produced or sold in Canada by developing, promoting and ensuring compliance with appropriate standards that contribute to the achievement of acceptable quality, safety and identity of fish and fish products.

Inspection carries out a full range of activities, from the development of appropriate standards, to the promotion of their adoption, through to ensuring compliance with those

standards. Inspection ensures that standards are relevant, necessary and sufficient to achieve quality, safety and proper labelling of fish and fish products.

Standards cover all aspects of the harvesting and processing of fish products. They promote timely, effective and efficient intervention at critical processing stages.

Inspection is committed to cooperation and collaboration with its clients and partners, in particular industry, the principal client of Inspection, as well as other government departments at the federal, provincial and local levels, other countries and consumer groups. The major programs administered by the Inspection Sector are as follows:

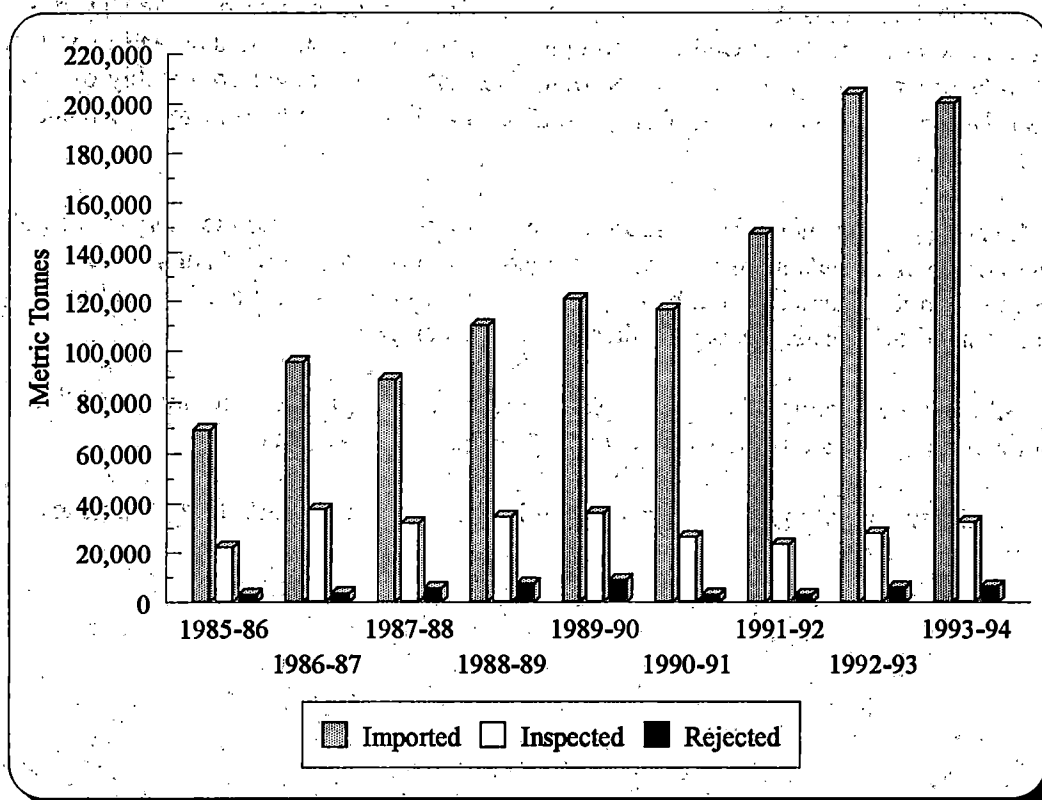
Molluscan Monitoring and Control Program: An extensive molluscan shellfish program is in place to prevent the marketing of unsafe or unwholesome molluscan shellfish. This program involves surveys and classification of molluscan shellfish growing areas, monitoring of the shellfish for the presence of Paralytic Shellfish Poison and other marine toxins, and initiation of closures of harvesting areas as required. Commercial shipments are also monitored for the presence of bacteria of public health significance.

Import Inspection Program: Fish and fish products imported into Canada are inspected to prevent the marketing of unsafe, unwholesome or mislabelled products. Increased inspection effort is directed at foreign processors which have demonstrated a history of poor compliance with Canadian standards. On the other hand, inspection effort is reduced through the establishment of Memoranda of Understanding (MOUs) with other countries having reliable inspection systems. Canada currently has MOUs with Japan, the Philippines, Thailand and Australia.

The costs of the Import Inspection Program are partially recovered. Importers must obtain an import licence and are also required to pay an inspection services fee for each shipment of fish imported plus examination fees for products that have a history of non-compliance.

Figure 17 shows the trends for the import inspection program and provides a year-over-year comparison of inspected and rejected product in relation to all products imported.

Figure 17: Import Inspection Program, All Products



The increase in the total weight imported results from the increase in 1993-94 of frozen fish landed by foreign vessels destined for further processing in Canadian processing plants.

Quality Management Program: The Quality Management Program (QMP) is an enhanced inspection program that requires all registered fish-processing plants to develop and implement an in-plant quality management program. The Program provides added assurance that fish products produced in Canada comply with regulatory requirements.

The Program relies on the basic concepts of detection and prevention. It enables the fish-processing industry to monitor its own compliance with regulations and to identify and quickly deal with problems in processing operations.

The Inspection Activity verifies that a processor's in-plant QMP is functioning effectively and meets the requirements of the regulations. Processing operations are rated Excellent, Good, Satisfactory or Fail based on the number of deficiencies detected in conducting QMP inspections. QMP ratings indicate the degree of confidence that the Department has in a processing operation and are used to determine the frequency of subsequent QMP inspections.

The benefits from this Program to fish processors who consistently maintain Excellent or Good ratings include a streamlined process for the certification of final products for export (thereby facilitating access to markets), the granting of the privilege to display the Canada-Inspected logo on products, as well as a minimization of government intrusion and intervention in day-to-day operations. Also, as QMP becomes internationally recognized, notably by the European Union (EU) and the U.S., this gives Canada a competitive advantage over other countries.

Other Inspection Programs: The Inspection Activity also encompasses the maintenance of databases on contaminants in fish and fish products and the inspection of fishing vessels, facilities used in the offloading and holding of fish prior to processing, vehicles used in the transportation of fish, fishers packer facilities and cold storages.

Also, all consumer and trade complaints involving fish products are investigated to determine the cause of the complaint and the appropriate follow-up action.

Achievements of the Inspection Activity in 1993-94 and 1994-95 to date are shown in Figure 18.

Figure 18: Inspection, Planned Results and Achievements

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Shellfish Monitoring Program		
Continue intensive monitoring of shellfish-harvesting areas.	Over 15,000 samples were analyzed for the presence of Paralytic Shellfish Poison and domoic acid. Harvesting areas were closed when necessary, and there were no confirmed reports of illness from commercially harvested shellfish.	Continue intensive monitoring of all shellfish-harvesting areas.
Expand monitoring to include non-molluscan species as appropriate.	Monitoring was expanded with the identification of Diarrhetic Shellfish Poison in Newfoundland mussels and with samples on crabs being analyzed in the Pacific Region.	Expand monitoring to include non-molluscan species as appropriate.
Carry out program audits in two regions.	An audit of the program with Environment Canada was completed for the Scotia-Fundy and Gulf regions (1993-94) and Newfoundland and Quebec regions (1994-95).	Carry out program audit in one region.
Quality Management Program (QMP)		
Increase the rate of compliance of all federally registered plants. Continue to apply QMP and adjust policies and procedures to increase program efficiency and effectiveness. Monitor all operations to ensure standards for safety and quality are maintained. Redirect resources to areas of industry non-compliance.	Federally registered plants remained at 1,270 despite reduction in resources. QMP inspections continued to be performed as part of the National Fish Inspection Program. The compliance rate continued to increase. QMP has become internationally recognized, notably by the European Union (EU).	Continue to apply QMP and adjust policies and procedures to increase program efficiency and effectiveness. Monitor all operations to ensure standards for safety and quality are maintained. Redirect resources to areas of industry non-compliance.
Implement a national, computer-based information system to monitor the effects of QMP implementation.	The computer-based QINFO system has been implemented and is being used to track QMP inspections and the status of industry compliance.	

Figure 18: Inspection, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Mandatory Inspections		
It is expected that the current revision of the Fish Inspection Regulations will eliminate the requirement for mandatory inspections. In the interim, these inspections are being done on an as-requested basis.	The Fish Inspection Regulations are currently under revision. The inspections are being done on an as-required basis.	Review of the Fish Inspection Regulations will eliminate the requirements for mandatory inspections. In the interim, these inspections will continue to be done on a as-requested basis.
Import Product Inspection and Offshore Inspection		
Continue to monitor imports and increase enforcement actions, including border blitzes. Conduct audits of foreign processing plants as per Memoranda of Understanding (MOU) agreements. Develop further MOUs based on the potential for increased cost-effectiveness of the Import Program. Develop a QMP-type program for importers.	The Inspection Import (INIM) system allowed better targeting of imports. Border blitzes were carried out. Audits of foreign processors were carried out in the Philippines. A bilateral MOU was signed with Australia, and negotiations were initiated to develop an MOU with Ecuador. Industry has been approached with regard to development of a voluntary Importer Quality Assurance Program.	Continue to monitor imports and increase enforcement actions, including border blitzes. Conduct audits of foreign processing plants, as per MOU agreements. Continue negotiations for an MOU with Ecuador, develop further MOUs that could increase cost effectiveness of the Import Program. Develop a voluntary Importer Quality Assurance Program.
Contaminants Monitoring		
Continue to target monitoring for contaminants and chemical residues at suspect harvest areas and fish species. Continue to develop the analytical capability for new compounds, as required.	Tested for aquaculture chemical residue in domestic and imported products. Reached a level of 500-plus samples in 1993-94 and this level will continue in 1994-95.	Continue to monitor for contaminants and chemical residues in suspect harvest areas and fish species. Continue to develop the analytical capability for new compounds, as required.
Other Facilities		
Inspect fishermen packers, cold storages and lobster or crab holding facilities as required, to ensure that fish processed in these facilities is packed under acceptable conditions in compliance with regulatory requirements.	Facilities were inspected as required.	Continue to inspect facilities as required to ensure fish is processed in compliance with regulatory requirements.

Figure 18: Inspection, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Vessels		
Inspect vessels to ensure that they comply with standards so that fish quality is maintained and fish is not exposed to contamination on board.	Vessels were inspected as required.	Continue to inspect vessels as required to ensure that fish quality is maintained and that the product is not exposed to contamination.
Unloading, Handling, Holding and Transport		
Inspect unloading, handling, holding and transport facilities as required to ensure that fish is protected from sun, weather and contamination.	Unloading, handling, holding and transport facilities were inspected as required.	Continue to inspect facilities to ensure that fish is protected from sun, weather and contamination.
Consumer Complaints		
Continue to investigate all consumer and trade complaints. Continue to develop a national information system for trade and consumer complaints.	All consumer and trade complaints were investigated. Complainants and domestic processors implicated in complaints were notified of the results of investigations.	Continue to investigate all consumer and trade complaints. Continue work on the development of a national information system for trade and consumer complaints.
Interorganizational Harmonization		
Develop and sign a Memorandum of Understanding (MOU) with Agriculture and Agri-Food Canada.	Continue discussions with Agriculture and Agri-Food Canada to develop an MOU.	Apply MOU.
Existing MOU with Agriculture and Agri-Food Canada will be expanded to include items proposed in the MOU with former Consumer and Corporate Affairs.	Continue development of a Food Safety Audit Protocol for evaluation of federal food departments.	Application of the Food Safety Audit Protocol for evaluation of federal food departments.
Continue to work and cooperate with Agriculture and Agri-Food Canada and Health Canada in developing a unified Government of Canada inspection approach for the food industry.	Completion of Cannery Inspection standard.	Completion of Inspection standards for other fish products (smoked fish, ready-to-eat fish products, etc.).
Continue to coordinate inspection programs with the provinces.	MOUs with Quebec, B.C., Nova Scotia and Ontario were signed, and an MOU with New Brunswick is being developed.	MOU with New Brunswick will be signed.

Figure 18: Inspection, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
	International Trade Initiatives	
Continue work with Codex to finalize standards and revise and update codes of practice to include Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP) principles.	Codex product standards have been finalized, incorporating many of the Canadian recommendations.	Continue revising and updating all Codex Codes of Practice on fish and fish products to include HACCP principles.
Finalize and seek approval of the EU (formerly EC) for Canada's Fish Inspection Program based on equivalency with EU.	The EU has implemented a decision recognizing equivalency of Canada's Fish Inspection Program.	Initiate discussions for a global agreement with the EU, based on equivalency of inspection system and control.
Discussions to be undertaken to extend the Canada-EU agreement to cover live molluscan shellfish.	Negotiations continued on the Canada-EU agreement to cover live molluscan shellfish.	It is expected that recognition of Canada's Molluscan Shellfish Program will be finalized.
Continue negotiations and development of a mutual recognition agreement on inspection and certification of products traded between Canada and Australia; continue development of MOUs with other countries to facilitate better access for Canadian fishery products.	A mutual recognition agreement (MRA) between Canada and Australia was successfully completed. An MOU with Ecuador will be signed in early 1995. Exploratory discussions have commenced with Iceland, South Africa and Cuba.	Negotiate MRA on inspection and certification of products traded between Canada and Iceland; complete similar agreements with South Africa, New Zealand and Cuba.
Further workshops planned to harmonize canned fish standards. Pilot project expected with the U.S. National Marine Fisheries Service (NMFS) to evaluate the practicality of using grade and inspection insignia on packaged products. Molluscan shellfish sampling and training programs are to be reviewed.	Workshops and discussions conducted to harmonize standards of fish products. Discussions continue with NMFS to allow use of grades and other designations. Molluscan shellfish programs are being revised.	Continue workshops to harmonize standards; continue pilot project with NMFS; continue revision of molluscan shellfish programs to determine equivalency; develop joint accreditation program between U.S. and Canada; negotiate MRA with U.S., based on equivalency in Food and Drug Administration's HACCP program and DFO's QMP.

D. International

Objective

To advance Canada's international fisheries interests in conservation and trade.

Resource Summaries

The International Activity represents less than 1% of the Department's total 1995-96 financial resources and total human resources.

Figure 19: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Main Estimates 1995-96		Forecast 1994-95		Main Estimates 1994-95	
	\$	FTE	\$	FTE	\$	FTE
International	4,445	20	4,857	21	4,861	21

Details on the year-over-year changes for the International Activity may be found in Section III, Figure 38, page 116.

Figure 20: 1993-94 Financial Performance

(thousands of dollars)	1993-94		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
International	5,455	5,261	6,779

Description

This activity encompasses the conduct of international relations to advance Canada's fisheries conservation and trade interests, and maximize allocations to Canadians from internationally managed fish stocks. Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) and other government departments are involved. It includes the negotiation and administration of international treaties and agreements affecting conservation, allocations and trade, the conduct of bilateral and multilateral fisheries relations with foreign countries, as well as the formulation and presentation of fisheries conservation, allocation and trade positions.

The International Activity focusses on three main subject areas: Atlantic Fisheries Relations, Pacific Fisheries Relations and Trade Policy. International is accountable for policies, strategies and programs aimed at advancing, developing and protecting Canadian fisheries conservation and trade interests and maximizing allocations to Canadians from internationally managed fish stocks through international fisheries relations and the settlement of issues related to maritime boundary disputes. The trade objectives include lowering tariffs and reducing non-tariff barriers, expansion of access to foreign markets, and development of

fisheries negotiating positions for DFAIT in the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) multilateral trade negotiations, and ongoing negotiations under the Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA) and the trilateral North American Free Trade Agreement (NAFTA).

The Department's International Sector participates in nine bilateral and multilateral fisheries conservation and science organizations. Payments to these organizations (which amount to approximately 65% of the total budget for international activities) are non-discretionary obligations on behalf of Canada pursuant to various treaties and in support of Canada's foreign policy objectives (see Figure 22, page 83). These payments must be made in the currencies in which they are levied and are thus subject to unforeseeable currency fluctuations. The remaining 35% of the International operating budget is applied primarily to research, consultation and negotiation expenses associated with the conduct of international fisheries relations.

Performance Information and Resource Justification

Work undertaken in this Activity results in the following:

- the advancement, through international negotiations, of Canadian interests in management, protection and conservation, and scientific assessment of Canada's fisheries resources;
- conservation and allocation of internationally managed fish stocks that migrate through international waters, and prevention of loss of Canadian-origin salmon to foreign high seas interception fisheries, through implementation of bilateral agreements and participation in multilateral commissions and organizations;
- defence of Canadian sovereignty through negotiation of maritime boundary disputes, assisting enforcement against illegal foreign fishing in Canadian or treaty waters, and resolution of boundary conflict issues;
- enhancement of Canada's international trade in fish and seafood products with our major trading partners, represented by the United States, Japan, the European Union (formerly European Community), Australia and others through bilateral and multilateral market access negotiations; and
- protection of Canadian fisheries trade and regulatory interests through participation in Canada-U.S. FTA working groups and dispute settlement panels, GATT Trade Negotiations and negotiations to expand NAFTA.

Targeted results for the activities outlined above are highlighted in Figure 21.

Figure 21: International, Planned Results and Achievements

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO)/Foreign Overfishing		
Ensure EU (formerly EC) compliance with Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) decisions, including 3L cod moratorium. NAFO is the international body that deals with conservation and management of fish stocks in the Northwest Atlantic, outside Canada's 200-mile limit. Continued monitoring of all fishing activities in NAFO Regulatory Area. Make further improvements to NAFO system of international control and enforcement in light of decisions reached at 1993 NAFO annual meeting and special meeting to be held in Spring of 1994. Continue the reduction of fishing by non-member vessels. Consolidation of international support for the Canadian approach to conservation of living marine resources of the high seas. The Food and Agriculture Organization (FAO) Agreement to Promote Compliance with International Conservation and Management Measures by Fishing Vessels on the High Seas was opened for acceptance on November 18, 1993. DFO is to be involved closely in the process leading to Canadian acceptance of the agreement, including amendment to existing regulations. Introduce a dispute-resolution mechanism in NAFO to limit use of the objection procedures. Incorporate results of the High Seas Fisheries Conference as applicable.	At its 1993 annual meeting, NAFO extended the northern cod moratorium outside 200 miles to the end of 1994, adopted new moratoria for three straddling flounder stocks and for American plaice on the Flemish Cap. NAFO also reduced quotas for cod and redfish on the Flemish Cap and cod quotas on the southern Grand Banks (NAFO zone 3NO). At Canada's request, NAFO held a special meeting in February 1994. New information had surfaced indicating that the state of the northern cod stock was worse than previously believed. As a result, a moratorium was established for 3NO cod. Multilateral and bilateral diplomatic approaches made to non-member governments to observe NAFO decisions resulted in deregistration of several vessels fishing under flags of convenience in the NAFO Area. In May 1994, Canada amended the Coastal Fisheries Protection Act and the Coastal Fisheries Protection Regulations (CFPR) to enable enforcement action against stateless and flag-of-convenience vessels fishing on the Grand Banks of Nfld. outside 200 miles. All such vessels immediately left the area. Also in May 1994, Canada was the first state to deposit its acceptance of the FAO Agreement to Promote Compliance with International Conservation Measures by Fishing Vessels on the High Seas, and DFO amended CFPR to require Canadian vessels fishing outside Canadian fisheries waters to obtain a licence to do so.	The pilot project observer program will be extended to the end of 1995 and moratoria continued on the cod and flatfish stocks. Both measures should allow for rebuilding of stocks. Seek to negotiate high seas enforcement agreements with other states. Continue to press other states to expeditiously accept the FAO Compliance Agreement. Renew pressure in NAFO to adopt a dispute-settlement mechanism along the lines agreed at the UN High Seas Fisheries Conference. At the UN, seek effective provisions in the text of a convention expected to be agreed in 1995. NAFO will implement management measures in the form of a total allowable catch for 1995 on previously non-regulated Greenland halibut stock in NAFO divisions 2+3. This should substantially reduce catches in 1995 from current levels. Canada will seek to obtain its fair share of this Total Allowable Catch.

Figure 21: International, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Canada/France		
Maintain Canadian positions with respect to fair and equitable levels of French fishing in Canadian waters. Seek reciprocal access of relevant fish stocks in French zone. Protect Canadian sovereignty and fisheries interests through surveillance and control in boundary area. Promote scientific cooperation with France in 3Ps in the interest of conservation and management of transboundary stocks.	In early 1994, Canada appointed Secretary of State Fernand Robichaud to meet his French counterpart. On November 10, 1994, Canada and France reached a 10-year fisheries agreement and an agreement for regional cooperation. Under the fisheries agreement, Canadian fishers have access to lucrative scallop beds in the French zone. The agreement provides security for the more than 100 jobs in the industry and allows for a more stable management regime for important transboundary fish stocks. In addition, France agreed to respect international conservation rules for all fisheries inside and outside the 200-mile zone. The agreement on regional cooperation between St. Pierre and Miquelon and the Atlantic provinces will stimulate cooperation in a number of areas, including tourism, aquaculture, environment protection, communications, transportation, cultural development, education, health and law enforcement.	Full implementation of the agreement.
Canada/United States Pacific Salmon Treaty Negotiations		
Renegotiate expiring chapters to Pacific Salmon Treaty; conclude negotiations on Yukon salmon interceptions agreement. Seek progress on Pacific salmon equity issue through bilateral negotiations. Streamline Pacific Salmon Commission negotiation process. Seek agreement on Yukon salmon.	Agreement for 1993 reached on expired treaty chapters. Equity issue discussed at government-to-government meetings. No agreement reached for 1994 fishing season. Progress made on interim Yukon agreement, including rebuilding fund.	Seek agreement on equity implementation, dispute resolution and multi-year fishing arrangements. Sign interim Yukon agreement with enhancement and rebuilding fund to benefit Canadian stocks.

Figure 21: International, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
International Trade Negotiations		
Conclusion of bilateral negotiations and use of GATT to seek removal of tariff and non-tariff barriers that will remain after current round of Multilateral Trade Negotiations. Implementation of North American Free Trade Agreement (NAFTA) and its environmental accord. Facilitate continuing implementation of Canada/U.S. Free Trade Agreement with regard to reduction of U.S. fish tariffs and easing of sanitary/labelling restrictions. Implementation of a liberalized fish trading regime following the conclusion of the Multilateral Trade Negotiations and the ratification of NAFTA. Improved access for Canadian fish products in markets such as the United States, Japan, Korea, and Mexico. Initiate GATT consultations with the European Union (EU) (formerly the European Community) to remove new French regulations impeding the entry of Canadian scallops and with Australia to remove the ban on Canadian exports of frozen Pacific salmon.	Attained implementation of liberalized fish trading regime following conclusion of GATT and NAFTA negotiations. Improved access for Canadian fish products in markets of United States, Japan, Korea, Mexico, etc. Initiated GATT consultations with the European Union (EU) to remove French regulations impeding the entry of Canadian scallops and with Australia to remove the ban on Canadian exports of ocean-caught Pacific salmon.	Seek further liberalization of trade barriers (Japan, Korea, France, Australia, Taiwan, China and EU). Secure Latin American and enhance access to U.S. and Mexican markets (NAFTA). Avoid trade-related conservation restrictions by U.S. against Canadian fish exports. Ensure consistency of Canadian conservation and management programs/plans with NAFTA and GATT. Participate in new World Trade Organization negotiations on amending GATT rules to endorse trade measures in support of international conservation/environment agreements. Continue GATT consultations with the EU for removal of barriers to entry of Canadian scallops and with Australia for removal of ban on Pacific salmon.
North Pacific Anadromous Stocks Convention		
Effective implementation of objectives of Convention. Continued joint enforcement activities with U.S., Japan and Russia to ensure compliance with prohibition on high seas salmon fishing in North Pacific Ocean.	Commission Enforcement and Scientific Committees met in April and June 1993 respectively. Commission's first annual meeting was held November 1993. Undertook joint enforcement activities with U.S., Japan and Russia to ensure compliance with prohibition on high seas salmon fishing in North Pacific Ocean.	Effective implementation of objectives of Convention. Continued joint enforcement activities with U.S., Japan and Russia to ensure compliance with prohibition on high seas salmon fishing in North Pacific Ocean.
United States Catches of Pacific Hake		
Elaborate basis for determining shares as well as dispute settlement mechanism. Resume negotiations with U.S. on catch shares.	Two negotiating rounds were held with U.S. on a framework agreement.	Seek agreement on catch shares with U.S. reflecting biomass distribution in Canadian waters.

Figure 21: International, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Driftnets		
Ensure effective implementation of UN resolution for moratorium on high seas driftnet fishing through continued monitoring and aerial surveillance. Participate in joint enforcement activities with U.S., Japan and Russia to ensure compliance with driftnet fishing moratorium in North Pacific Ocean.	The UN resolution calling for a moratorium on large-scale pelagic driftnet fishing was implemented.	No further action.
North Pacific Marine Science Organization		
Elaborate terms of reference for new organization for assuming scientific research requests from North Pacific Anadromous Fish Commission (NPAFC). Continue progress in strengthening organization's salmon research capacity on behalf of NPAFC.	Progress was achieved in strengthening international understanding of fisheries and oceanographic development in the North Pacific.	Continued progress in strengthening organization's salmon research capacity on behalf of NPAFC.
United States By-Catches of Pacific Halibut		
Maintain U.S. resolve to continue program of by-catch reductions.	U.S. reduced by-catches by 20% by end of 1993.	Ensure U.S. continues program of by-catch reductions.
Illegal Pacific Salmon Trafficking		
Continue decrease in laundered salmon trade in both canned and frozen forms; quadrilateral enforcement on the part of Canada, U.S., Japan and Russia.	The trade in laundered salmon has continued to decrease.	No further action.
The salmon trafficking problem is expected to be minimal with the UN driftnet moratorium in place and purchase reductions by Thailand and other Southeast Asian countries.		

**Figure 22: International Fisheries Commissions and Organizations,
Objectives and Payments***

Organization/Commission	Commission Objective
Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO)	Conservation, restoration, rational management and sharing of fish stocks in the Northwest Atlantic: international cooperation with respect to the resource (1994-95 forecast expenditures \$465,500).
North Atlantic Salmon Conservation Organization (NASCO)	Conservation, restoration, enhancement, rational management and sharing of North Atlantic salmon stocks (1994-95 actual expenditures \$68,510).
Pacific Salmon Commission (PSC)	Conservation, restoration, enhancement and rational management of Northeast Pacific salmon stocks. Establishment of salmon management and enhancement programs to reduce interceptions, to prevent overfishing and to secure, for each country, benefits equivalent to the production of salmon from its own waters (1994-95 actual expenditures \$750,000).
North Pacific Anadromous Fish Commission (NPAFC)	Prohibition of high seas salmon fishing in the North Pacific Ocean (1994-95 actual expenditures \$135,000).
International Convention for Conservation of Atlantic Tunas (ICCAT)	Conservation, restoration, rational management and sharing of tuna-like species in the Atlantic Ocean and adjacent seas (1994-95 forecast expenditures \$40,000).
International Council for the Exploration of the Sea (ICES)	Encouragement and coordination of studies of the marine environment and living resources of the North Atlantic Ocean and provision of scientific advice, on request, to member governments, groups of member governments or international commissions (1994-95 actual expenditures \$179,091).
International Pacific Halibut Commission (IPHC)	Conservation, restoration, rational management and sharing of halibut resources in the Pacific Ocean (1994-95 actual expenditures \$1,107,000).
Great Lakes Fishery Commission (GLFC)	Study of the Great Lakes fisheries; installation of devices and application of lampricides in the Convention area and related tributaries for lamprey control (1994-95 forecast expenditures \$350,000 — International's Administrative component).
International Fisheries Commissions Pension Society (IFCPS)	Administration of pension and related benefit policies for employees and dependents of International Fisheries Commissions established and maintained by Canada and the U.S. in line with their prevailing employee benefit plans.
North Pacific Marine Science Organization (PICES)	International cooperation and exchange of information on oceanography and biology of the North Pacific Ocean (1994-95 actual expenditures \$60,000).

* The expenditures reported in this figure represent the Department's share in supporting the listed organizations and commissions.

E. Corporate Policy and Program Support

Objective

To provide executive direction and coordination and corporate administrative services and human resource planning in support of the Program; to direct acquisition and provide the framework for management of capital resources and assets for the Program; to coordinate the policies and programs for the Government of Canada respecting ocean affairs; and to provide assessment, analysis and policy and program planning advice respecting the current and future direction of Canadian fisheries and oceans interests.

Resource Summary

The Corporate Policy and Program Support Activity represents approximately 28% of the Department's total 1995-96 financial resources and 24% of its total human resources.

Figure 23: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Main Estimates 1995-96		Forecast 1994-95		Main Estimates 1994-95	
	\$	FTE	\$	FTE	\$	FTE
Corporate Policy and Administration	78,448	489	68,112	496	72,833	522
Capital Assets Management	115,731	122	135,126	128	136,376	128
Regional Policy and Administration	53,465	780	61,428	741	60,062	774
	247,644	1,391	264,666	1,365	269,271	1,424

Details on the year-over-year changes to the Corporate Policy and Program Support Activity may be found in Section III, Figure 38, page 116.

Figures 24 and 25 (pages 85 and 86) provide further information on financial performance and resource distribution.

Figure 24: 1995-96 Resources by Major Sub-Activity Element

	(\$000)	FTE
Corporate Policy and Administration		
Executive Group	2,702	33
Communications	3,315	35
Habitat and Environmental Assessment	18,761	100
Natives	28,675	21
Fishing Vessel Insurance Plan	2,150	39
Policy		
Assistant Deputy Minister	648	4
Strategic Policy and Planning, Aquaculture and Recreational Fisheries and Program Assistance	5,731	62
Corporate Services		
Assistant Deputy Minister	930	10
Information Management and Technical Services	4,331	40
Personnel	3,278	59
Finance and Administration	6,095	73
Audit and Evaluation	1,832	13
Sub-total	78,448	489
Capital Assets Management		
Small Craft Harbours	61,223	94
Asset Management	17,260	23
Vessel Acquisition Strategy Plan Management	23,443	—
Facilities	13,805	5
Sub-total	115,731	122
Regional Policy and Administration*	53,465	780
Total	247,644	1,391

* Regional Policy and Administration: approximately 49% of the resources are devoted to vessel and facility administration. Of the remaining resources, approximately 35% are used in regional administration (finance and planning, personnel, information and administrative services), with the balance of approximately 16% being used for program coordination and economics.

Figure 25: 1993-94 Financial Performance

(thousands of dollars)	1993-94		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
Corporate Policy and Administration	48,305	56,247	64,681
Capital Assets Management	93,785	96,266	143,821
Regional Policy and Administration	92,389	92,218	63,949
	234,479	244,731	272,451

Description

The Corporate Policy and Program Support Activity consists of three sub-activities: Corporate Policy and Administration, Capital Assets Management and Regional Policy and Administration.

Corporate Policy and Administration: This sub-activity includes the offices of the Minister and the Deputy Minister; the corporate units reporting to the Assistant Deputy Minister (ADM) Corporate Services; the units reporting to the ADM Policy, as described below; and the units reporting to the ADM, Industry Services, except for the Inspection Activity.

The functions carried out by the ADM, Corporate Services with respect to this sub-activity are of a coordinating and service nature to ensure the Department manages through a well-organized and coherent process and is provided with the information needed for planning, control and decision making. The following corporate functions report to the ADM, Corporate Services under the Corporate Policy and Administration sub-activity: Finance and Administration; Information Management and Technical Services; Personnel, including Human Resource Planning; and Internal Audit and Evaluation.

Of the responsibilities assigned to the ADM Policy, Strategic Policy and Planning falls under the Corporate Policy and Administration sub-activity and includes policy development and coordination, Cabinet and parliamentary affairs, and economic policy and analysis.

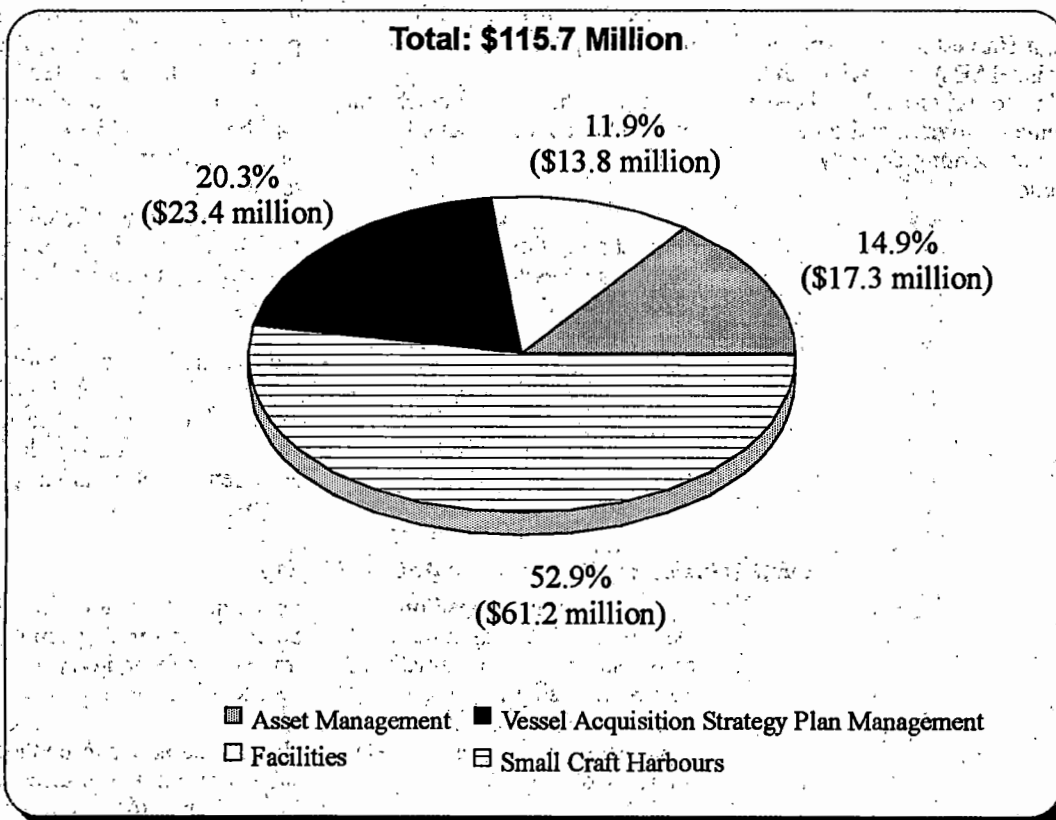
The Director General, Communications, who reports to the Deputy Minister, is responsible for the Department's corporate communications activities, including the development of communications strategies.

Capital Assets Management: The asset inventory in the Department is one of the most diverse in government and is composed of harbours, buildings and works, vessels, motor vehicles and equipment valued at approximately \$5 billion. Each asset is an essential tool in the delivery of the Department's three key operational activity areas: fisheries management, inspection and science.

The Capital Assets Management sub-activity is responsible for the following:

- the administration of some 2,127 fishing and recreational harbours across Canada. The mandate for the Small Craft Harbours (SCH) Program is provided through the Fishing and Recreational Harbours Act (1978). The two principal program elements are harbour maintenance and harbour operations.
- the acquisition, maintenance, management, operation and disposal of departmental capital assets to meet program needs cost effectively. This sub-activity also includes costs related to major vessel and real property acquisition, capital repair and construction activities.

Figure 26: Capital Assets Management (1994-95 Budget)



Regional Policy and Administration: This sub-activity includes the offices of the Department's six regional Directors General and the provision of administrative and support services such as management, finance and planning, personnel and communication services to the Program at the regional level.

Figure 27: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
The Atlantic Groundfish Strategy (TAGS)*		
Develop and implement, in conjunction with Human Resources Development (HRD), a five-year strategy of labour adjustment, capacity reduction, and industry renewal for the Atlantic groundfish fishery.	Introduced The Atlantic Groundfish Strategy (TAGS) on May 16, 1994. Assisted HRD in the processing of some 50,000 applications from fishers and plant workers.	Undertake comprehensive review by March 31, 1995, to assess first-year performance under TAGS and to propose possible adjustments, if necessary.
Develop capacity reduction program consisting of groundfish licence retirement and early retirement for fishers.	Designated some 400 plants for TAGS purposes. Identified fishers eligible for licence retirement and early retirement programs.	Continue to implement TAGS in conjunction with HRD.
Design Harvesting Adjustment Boards (HABs) to provide advice to Minister on groundfish licence retirement program and other issues concerning capacity reduction.	Developed licence retirement and early retirement programs for fishers. Established four regional Harvesting Adjustment Boards (HABs) in Newfoundland, Scotia-Fundy, Gulf Region and Quebec Regions.	Implementation of groundfish licence retirement program for early retirement of fishers. It is estimated that a total of 2,000 licences will be retired, while 400 fishers will opt for early retirement. This will also affect an additional 3,000-4,000 crew members who may adjust out of the fishery.
		Oversee and coordinate the operation of HABs and the execution of both the licence retirement program and the early retirement program for fishers.
Round Table on the Future of the Atlantic Fishery		
	Round Table announced on October 24, 1994, to build consensus on various initiatives, such as licensing policy reform, professionalization, harvesting capacity reduction, management reform and cost recovery.	Outcomes of Round Table to be considered in developing framework for industry restructuring.
	Round Table scheduled for March 1995 in Montreal.	Unresolved issues to be the subject of a possible second Round Table discussion.

* Grants and contributions under TAGS are displayed under Fisheries Operations throughout this Expenditure Plan.

Figure 27: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Atlantic Groundfish Adjustment Program (AGAP)/ Transitional Fisheries Adjustment Allowance (TFAA)*		
Develop and implement a comprehensive assistance package to address the hardship of individuals and communities affected by 1993 Atlantic groundfish quota reductions and fishery closures. Continue to ensure that the management of AGAP is consistent with the overall objectives and budget of the Program, including the achievement of real adjustment in the Atlantic groundfish fishery.	Approximately 3,800 individuals received final TFAA approval and, as a result, received Job Development employment in order to qualify for UI. They had the opportunity to receive training and, therefore, the TFAA top-up to their UI benefits. The 532 individuals who qualified as of January 1994 received direct payments from DFO and were not required to take training. Names of all those receiving benefits under TFAA as of May 15, 1994 and those who had received benefits under the Fishery Closure Training Allowance (FCTA) were forwarded to HRD so that they could receive "roll over" benefits under the Atlantic Groundfish Strategy.	The AGAP and TFAA program ended during the 1994-95 fiscal year.
Northern Cod Adjustment and Recovery Program (NCARP)*		
Continue to ensure that the management of NCARP is consistent with the overall objectives and budget of the Program, including the achievement of real adjustment in the northern cod fishery. This includes providing fishers and plant workers who leave the industry, training for employment outside the fishery.	By the end of the program in May 1994, over 17,000 individuals were receiving income replacement benefits under the program. Some 875 groundfish licences (24%) of the 3,700 eligible were retired under the program.	NCARP expired on May 16, 1994. The Atlantic Groundfish Strategy (TAGS) will continue with initiatives to realize adjustment in the fishery that NCARP had begun.

* Grants and contributions under AGAP and NCARP are displayed under Fisheries Operations throughout this Expenditure Plan.

Figure 27: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Northern Cod Early Retirement Program (NCERP)*		
Develop an income replacement program for older fishery workers affected by two-year moratorium on Northern cod. Following certification of worker eligibility, provide monthly income replacement benefits to 1,700 older workers who retired permanently from Northern cod fishery.	Signed Canada-Newfoundland framework agreement on joint funding and administration of NCERP. By August 1993, 1,436 workers opted for early retirement.	Continue to provide annuity payments to the fishers and plant workers who opted for early retirement. Payments will continue each year until the expiration of the early retirement program, in fiscal year 2002-2003.

* Grants and contributions under NCERP are displayed under Fisheries Operations throughout this Expenditure Plan.

Licensing, Allocation and Sanctions Boards

Introduce legislation in the House of Commons.	Note: Legislation received First Reading in the House of Commons in May 1993, but the Parliamentary session concluded before it received further consideration. Renewed consultations with the province and British Columbia fishing industry resulted in a decision to proceed with a Pacific Fisheries Board; bill to enact this Board readied for tabling in the House of Commons. Consultations initiated with the Atlantic provinces and Quebec concerning historical fisheries shares and creation of Atlantic Fisheries Boards.	Legislation for the creation of a Pacific Fisheries Board to replace DFO's commercial fisheries licensing and allocation functions and administer sanctions will be proposed to the House of Commons. This reflects DFO's objective of developing new approaches to program delivery for fisheries management. If approved by Parliament, the Pacific Board would be implemented in 1996. The Atlantic initiative will proceed if the consultative process with provinces and industry indicates support.
--	---	---

Figure 27: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP)*		
Continue to ensure that the management of AFAP is consistent with program objectives and budgets and responds to the evolving circumstances and needs of the people of Atlantic Canada.	Refocussed priorities and managed AFAP initiatives in a timely and effective manner. Major thrust was toward industry-initiated projects in areas of economic diversification, gear selectivity and rebuilding of fish stocks through selected scientific and enforcement initiatives.	Program is to expire on March 31, 1995.
* Some resources under AFAP are displayed under Science and Fisheries Operations throughout this Expenditure Plan.		
Plant Workers Adjustment Program (PWAP)		
Ensure that management of PWAP is consistent with program objectives, budgets and evolving circumstances and needs of older fishery workers in Atlantic Canada. If necessary, renegotiate new agreements with participating provinces.	PWAP to be replaced by new older worker adjustment program being developed by HRD under Atlantic Groundfish Strategy (TAGS). By October 1994, 731 older workers had retired from the Atlantic fishery and are receiving PWAP benefits.	PWAP to be wound up in an orderly manner.
Legislative and Regulatory Review		
Undertake a comprehensive review of coastal, commercial fisheries regulations and other rules. Complete a review and modernization of Fish Inspection Regulations and Fish Health Protection Regulations. The comprehensive review of regulations and other rules which govern the coastal commercial fisheries is expected to lead to recommendations for a new approach to fisheries regulation, as well as to changes to specific regulations.	Completed a review and modernization of Fish Inspection Regulations and B.C. Sport Fishing Regulations. The comprehensive review of coastal commercial fisheries regulations is underway. This review will be influenced by necessary amendments to the Fisheries Act to reflect delegation to DOE and the provinces of DFO's fresh water fish habitat management responsibilities. New program delivery mechanisms, such as "partnerships" with representative industry groups, self and cost-shared management regimes, and cost recovery and revenue generation, require consideration of new legal instruments or amendment to existing provisions in the Fisheries Act.	The results of the coastal, commercial fisheries regulation review will reflect any changes to the Fisheries Act and new program delivery mechanisms. The regulatory review is expected to conclude in 1995-96. Amendments to the Fisheries Act will be proposed to the House of Commons in the spring of 1995.

Figure 27: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Habitat/Environment Implement new Canadian Environmental Assessment Act (CEAA), and implement plans and programs accordingly. As a commitment to the Green Plan, a nationally consistent approach in issuing authorizations under the Fisheries Act will be developed, and development and delivery of Green Plan initiatives on fish habitat will be initiated. The Policy and Action Plan for Sustainability of Canada's Aquatic Resources will be developed. A national compliance policy and habitat enforcement procedures will be developed. Working relationships to promote and support conservation, restoration and development of fish habitat will be established and maintained with provincial governments, indigenous organizations, other federal agencies, private sector companies and other stakeholders.		
	The CEAA was proclaimed on January 19, 1995. The Environmental Assessment and Review Process (EARP) was in effect until plans for the implementation of CEAA were prepared. Government approval of a Policy and Action Plan for Sustainable Fisheries was obtained. Implementation of year two projects continues. Draft arrangements for the management of fish habitat have been discussed with Ontario, the Prairie provinces, and British Columbia. Through the Habitat Action Plan, a number of new projects have been initiated, which will contribute to an improved habitat management program. Particular emphasis has been placed on the development of partnerships to enhance program objectives. An Interim Directive on the issuance of authorizations under the Fisheries Act (Section 35(2)) has been developed. The Interim Directive will provide for national consistency in the administration of this Subsection 35(2), in the triggering of CEAA assessments, and in the development of agreements with the provinces for the management of fish habitat.	Program Review could significantly affect the Habitat/Environment Program. Broadly, DFO will focus more on coastal and marine habitats, with DOE assuming greater responsibility for freshwater habitats. Basis of discussions with the provinces will be expanded to further streamline habitat management. Under the proposed arrangements, more responsibility for freshwater habitat management could be transferred to the provinces. CEAA was proclaimed in January 1995. The Interim Directive will be revised as necessary and finalized. Several sections of the Fisheries Act will become triggers for the new legislation.

Figure 27: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Habitat/Environment (cont'd)		
Plans and programs will be implemented and partnerships with interested parties will be developed to protect, restore and conserve the St. Lawrence River.	DFO responsibilities centre on maintaining biodiversity in the St. Lawrence ecosystem and improving the ability to make environmentally sound decisions. Conservation and enhancement plans have been developed for the protection of 20 threatened species. Controls on introduced zebra mussels are being investigated. Projects are underway to identify toxins, evaluate their effect on fish and other organisms, and develop control strategies where necessary. Partnerships have been developed with other federal departments, the government of Quebec, non-government organizations and the public.	
Restart Environmental Assessment Review Process (EARP) review of Kemano Completion Project if appeal request by Rivers Defense Coalition and Carrier Skeena Tribal Council is granted. (The coalition represents commercial, and recreational fishing organizations, labour unions, conservation groups and others.)	Federal role in Kemano review increased following B.C. announcement that project would be subject to public review. Public hearings began in November 1993. Completed third and fourth phases of hearings.	Consider recommendations of the report, and decide on a course of action to protect fish and fish habitat following the British Columbia decision to cancel the project.

Figure 27: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Continue consultations for the purpose of preparing a national Sustainable Living Aquatic Resources Policy. Working relationships to promote and support sustainable development will be established and maintained with provincial governments, indigenous organizations, other federal agencies, private sector companies and other stakeholders. A discussion paper to be used as the basis for the development of a national policy on sustainable living aquatic resources will be finalized. Establish a sustainable policy framework in consultation with all stakeholders.	Sustainable Development The Department has undertaken a number of new initiatives, which are the building blocks of a Sustainable Fisheries Framework. For further information on the working relationships with the provinces and other organizations, see the Habitat/Environment section above.	
As the lead federal coordinating agency for aquaculture, the Department will work to effectively service the developmental needs of the sector. This will require ongoing assessment of industry needs, design and development of departmental policies and programs and an appropriate allocation of resources.	Aquaculture A new Federal Aquaculture Development Strategy was announced in February 1995. The Department successfully negotiated to secure access for aquaculturists to loans and other financial services provided by the Farm Credit Corporation.	Establish industry-government Aquaculture Implementation Committees within each province and territory as the principal cooperative bodies for implementation of the Federal Aquaculture Development Strategy.
Ongoing assessment of industry needs indicated that federal support for the industry required more effective policy integration and a national strategy for industry development before regional aquaculture development strategies could be developed. Consequently, DFO took the lead in formulating a Federal Aquaculture Development Strategy.	A Performance Monitoring and Improvement System was designed, in conjunction with industry and the provinces, to provide timely feedback on implementation of the Federal Aquaculture Development Strategy.	

Figure 27: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Aquaculture (cont'd)		
Host the second and third Canadian Aquaculture Planning Forum to enable stakeholders to provide input into the formation of the Federal Aquaculture Development Strategy and into the structure, mandate and reporting relationships of the Industry-Government Aquaculture Implementation Committees (IGAICs). The IGAICs will be the principal groups for implementation of the Federal Aquaculture Development Strategy.	The second Canadian Aquaculture Planning Forum (October 1993) was attended by 128 delegates from 13 federal departments and agencies, eight provinces, industry, academics and First Nations. The Forum launched consultations for the Federal Aquaculture Development Strategy, which culminated in the release of the strategy (February 1995).	
Aboriginal Fisheries		
Results and targets have been amalgamated under Fisheries Operations, Planned Results and Achievements, Figure 13, on page 55.		
Recreational Fisheries		
Finalize and implement program documents for Recreational Fisheries Development in four Atlantic provinces. Design and implement new management approaches for the salmon sportfishery in Newfoundland for the 1994 season, as well as for the longer term, in cooperation with the province and stakeholders. Plan the 1995 Survey of Recreational Fishing.	Implemented the Atlantic Recreational Fisheries Cooperation Agreements. Designed and implemented new management approaches for the salmon sportfishery in Newfoundland for the 1994 season, as well as for the longer term, in cooperation with the province and stakeholders. An effective advertising campaign resulted in the National Recreational Fisheries Award Program, soliciting 47 nominations for 1994.	Formulate and have endorsed a National Sustainable Recreational Fisheries Policy, building on the 1988 National Policy and the 1990 National Action Agenda. Plan and carry out the 1995 National Survey of Recreational Fishing. Plan and conduct the 11th National Recreational Fisheries Conference.

Figure 27: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Through 1994-95 and the latter years of the decade, DFO will work with other departments and governments on Atlantic economic and social adjustment and lead the development of the fishery of the future as stocks recover. Improved communications links among all players, utilizing enhanced technology, will increase DFO's effectiveness in these roles. Similar cooperative approaches will be introduced in Aboriginal and habitat programs as they mature.	Communications Significant communications support was provided for the Atlantic Groundfish Adjustment Plan announcement and other announcements relating to adjustment measures for Atlantic fisheries workers affected by quota cuts in the Atlantic groundfish industry. There were major efforts related to publicizing Canada's domestic and international efforts to combat foreign overfishing. In addition to activities in support of the Department's responsibilities for managing fish stocks, there were initiatives to publicize the new Fisheries Resource Conservation Council. In addition, efforts were made to promote DFO technology and R&D assistance available from the Department and to disseminate information about the management of marine mammals. Efforts were also concentrated on communications about the Pacific Salmon Treaty negotiations and on measures to conserve fish stocks. Another initiative was the provision of information to departmental staff about the ongoing review of programs.	Through 1995-96 and the rest of the 1990s, DFO will pursue its efforts on economic and social adjustment in the Atlantic region in collaboration with other departments, industry and governments. This activity and supporting communications efforts relate to action being taken as a result of the collapse of Atlantic groundfish stocks. The fishery of the future will also remain a primary focus. Particular efforts will be made to follow up on the Atlantic Groundfish Strategy and to ensure effective communications regarding Harvesting Adjustment Boards. Special efforts will be made to provide information to DFO employees relating to realignment of departmental programs and changes in activities.

Figure 27: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
In response to changes made to the Financial Administration Act, the first of an annual employment equity (EE) plan will be developed. Initiatives contained in the DFO Employment Equity Action Plan will continue to be implemented. Modifications to the current system of EE targets are expected, which will result in the revision of the EE targets for the Department. Develop new resourcing strategies for EE to facilitate the implementation of the Public Service Reform Act, Bill C-26.	Employment Equity (EE) Many of the initiatives contained in the 1994-95 Employment Equity Action Plan have been achieved. These include issuing guidelines on employment policies and practices, development of a departmental self-ID form and an EE brochure. Cross-cultural training sessions have been held in 1994, and more are planned. Proposals to utilize the features of the Special Measures Initiatives Program were submitted to the Public Service Commission for consideration. Monitoring of representation figures for the designated groups has been enhanced.	The 1995-96 Employment Equity Action Plan will continue to focus on EE initiatives of the first plan and will increase emphasis on activities requiring more attention. This includes monitoring the progress achieved by the accessibility upgrade program and ensuring that employees have access to the services and equipment provided by the technical aids loan bank. The Department is also expecting a revision of its EE targets.

Figure 28: Capital Assets, Planned Results and Achievements

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Small Craft Harbours Program funds will be directed toward the operation, maintenance, and repair of existing harbours across Canada to ensure that commercial fishers and recreational boaters continue to have safe and effective facilities. These considerations will be the primary criteria used to establish priorities for some 2,539 anticipated projects. The Small Craft Harbours Program will share the same funding pressures being experienced by other Government programs. As a result, it is anticipated that the construction of new harbours or projects to expand the services provided at existing harbours will be difficult to accommodate. The establishment of Harbour Authorities will continue to be a priority, with a target of an additional 25 Harbour Authorities to be established in 1993-94.		
	In 1993-94, more than 3,400 projects were undertaken at 1,124 harbour locations across Canada, with emphasis placed on essential safety repairs at existing DFO facilities. Over 2,500 major projects were undertaken in 1994-95. Load and access restrictions had to be applied in cases where maintenance funding was not available and public safety became an issue. In 1993-94, seven new Harbour Authorities were established, for a total of 193 sites now managed by 133 Authorities. A moratorium was placed on further expansion pending a review of the program's performance. This was completed in 1994. As a result of the moratorium, no new Harbour Authorities were established in 1994-95.	A total of 2,127 harbours will require program funding for site operation, maintenance and repair. The 1995-96 harbour maintenance and repair program will focus on essential safety repairs to existing DFO locations. To protect public safety, load and access restrictions will be applied where maintenance funding is unavailable. The results of the internal review of the Harbour Authority program will determine future policy and implementation. A revised cost recovery system will be initiated. A program respecting divestiture of recreational harbours and rationalization of fishing harbours will be established.

**Figure 28: Capital Assets, Planned Results and Achievements
(Cont'd)**

1993-94, 1994-95 Target/Expectation	1993-94, 1994-95 Results Achieved	1995-96 Target/Expectation
Capital Assets		
Continue infrastructure rationalization activities in line with government and departmental restructuring initiatives, with particular focus on ships, facilities, equipment and vehicles.	The Department entered into a partnership with Public Works and Government Services Canada (PWGSC) for the management of nine major facilities. The partnership is expected to allow DFO to see cost savings as it benefits from PWGSC's extensive property management experience.	Ongoing rationalization of facility assets to meet government objectives.
	By 1993-94 the motor vehicle fleet was reduced by 10%. Revenue from sales of surplus assets increased by \$200,000 over the previous year.	Reduce motor vehicle fleet by a further 2%. Increase revenue from disposal of surplus assets by a further \$200,000.
Increased interdepartmental vessel usage and rationalization of vessels to match program requirements and available funding.	Two small obsolete patrol vessels were replaced by new more efficient fleet units. Vessel crewing systems were changed as appropriate to enhance program delivery efficiency. In 1993-94 two crewed vessels and 18 launches and small craft were permanently removed from service without replacement. Regarding interdepartmental vessel usage, DFO has increased its usage of National Defence and Canadian Coast Guard (CCG) vessels from 372 days in 1992-93 to 427 days in 1993-94.	Increase interdepartmental vessel utilization where feasible. Continue to work with CCG to rationalize DFO and CCG fleet units to meet the combined program requirements as determined by our respective Program Reviews. Continue to tailor crewing system to match clients' requirements; specifically, operate more vessels on a seasonal basis.

Section III Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Expenditures of the Department's Program are presented by object in Figure 29.

Figure 29: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	Main Estimates 1995-96	Forecast 1994-95	Actual 1993-94
Personnel			
Salaries and wages	282,479	284,087	307,752
Contributions to employee benefit plans (CEBP)	36,922	38,062	39,088
Other personnel costs	2,240	2,257	2,499
Total personnel	321,641	324,406	349,339
Goods and Services			
Transportation and Communications	30,983	34,236	33,198
Information	5,819	8,241	7,841
Professional and special services	71,542	81,485	76,516
Rentals			
Ship charters	10,695	12,304	9,960
Other rentals	16,304	21,117	20,273
Purchased repairs and maintenance			
Maintenance of small craft harbours	24,102	24,249	21,271
Other purchased repair and upkeep	16,941	19,146	17,854
Utilities, materials and supplies			
Fuel	9,129	10,071	9,426
Other utilities, materials and supplies	33,585	39,502	38,602
Other subsidies and payments			
International Commissions — Canada's share	5,079	6,136	5,329
Other subsidies and payments	2,809	3,062	2,838
Total goods and services	226,988	259,549	243,108
Total operating	548,629	583,955	592,447
Capital			
Controlled			
Construction and/or acquisition of lands, buildings and works	45,375	48,676	46,596
Construction and/or acquisition of machinery and equipment	36,187	46,898	45,379
Total capital	81,562	95,574	91,975
Total transfer payments	266,314	111,275	372,660
Total expenditures	896,505	790,804	1,057,082

2. Personnel Requirements

Figure 30: Details of Personnel Requirements

Category/Group	FTE* Estimates 1995-96	FTE Forecast 1994-95	FTE Actual 1993-94	Average Salary Range \$	1995-96 Average Salary Provision (\$)
Executive					
OIC Appointments ¹	2	2	2	45,600-170,500	
Executive ²	123	125	126	63,300-128,900	84,362
Scientific and Professional					
Agriculture	1	1	1	20,970-70,898	
Architecture and Town Planning			1	22,134-80,370	
Auditing		1	4	35,105-79,153	
Biological Sciences	435	443	450	21,217-73,939	55,090
Chemistry	40	40	41	23,690-75,638	52,384
Economics, Sociology, Statistics	61	61	61	20,600-87,241	58,454
Engineering and Land Survey	105	105	117	29,722-80,521	60,801
Law	6	6	6	29,870-128,900	71,693
Library Sciences	11	11	11	26,132-61,951	42,612
Physical Sciences	89	89	89	23,056-79,045	59,578
Scientific Regulation	100	100	104	19,534-68,830	53,606
Scientific Research	294	297	309	37,036-92,942	73,522
Administrative and Foreign Service					
Administrative Services	236	237	270	17,994-75,002	43,206
Computer Systems Administration	178	178	178	24,060-78,759	49,127
Financial Administration	78	80	80	15,981-71,883	52,096
Information Services	49	49	49	17,849-67,814	51,816
Organization and Methods	1	1	1	17,635-72,700	
Personnel Administration	66	73	71	16,882-69,291	51,168
Program Administration	318	319	379	17,794-75,002	48,948
Purchasing and Supply	41	41	46	16,781-72,700	42,873
Commerce	119	119	129	19,263-79,497	65,139
Management Trainee	15	9	6	29,562-50,388	38,573
Technical					
Drafting and Illustration	24	27	25	20,448-52,986	35,037
Electronics	71	71	78	21,358-68,973	48,206
Engineering and Scientific Support	668	668	707	18,457-66,859	47,761
General Technical	628	628	612	16,608-73,190	39,433
Photography	1	1	1	22,610-41,199	
Primary Product Inspection	185	190	195	25,356-62,615	37,769
Radio Operations	2	2	2	19,539-67,992	
Ships' Officers	260	267	299	28,900-77,609	45,667
Social Science Support	83	84	86	16,608-75,927	41,050
Administrative Support					
Communication(s)	1	1	1	20,195-41,830	
Data Processing	32	32	28	17,680-48,804	32,470
Clerical and Regulatory	543	548	551	16,999-41,724	28,529
Office Equipment	1	1	1	16,648-33,218	
Secretarial, Stenographic and Typing	224	225	227	16,847-41,991	29,682
Operational					
General Labour and Trades	107	115	136	20,495-51,174	33,961
General Services	92	91	101	17,489-53,544	29,430
Heat, Power and Stationary Plant Operation	16	17	19	24,898-49,943	33,583
Printing Operations	3	3	3	23,694-71,129	45,452
Ships' Crew	376	382	407	30,852-44,268	33,709
Subtotal	5,685	5,740	6,010		
Students	142	142	179		
Total³	5,827	5,882	6,189		

* See note on following page.

¹ OIC Appointments includes all those at the Deputy Minister level and all GICs.

² Executive includes all those in the EX-1 to EX-5 range inclusive.

³ Total for 1993-94 includes 13 exempt staff.

Note: Full-time equivalent (FTE) is a measure of human resource consumption based on average levels of employment. FTE factors out the length of time that an employee works during each week by calculating the rate of assigned hours of work over scheduled hours of work. FTEs are not subject to Treasury Board control but are disclosed in Part III of the Estimates in support of personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

The full-time equivalent columns display the forecast distribution of FTE for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1994. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Capital Expenditures

The Department's mandate gives it the lead federal responsibility for the management of Canada's fishery and ocean resources. This requires expertise in biology, oceanography and hydrography; conservation, development and economic utilization; and protection and enhancement of the environment. These disparate functions are supported by a diverse asset base, valued at \$5 billion, which is the third largest in the federal government.

The Department's Small Craft Harbours inventory consists of 1,307 fishing and 820 recreational harbours. While historical budget expenditures reached as high as \$147 million in the 1980s because of capital development programs, termination of these programs and restraint cuts to date have reduced the budget to \$61.2 million in 1995-96.

Fleet support within DFO addresses the requirements of two sectoral clients:

(1) Science and (2) Conservation and Protection (C&P). The Science fleet consists of single and multi-disciplinary marine science vessels, including specialized hydrographic vessels and research trawlers which conduct surveys and fisheries research assessments and related scientific investigations on inland and marine fishery resources. The C&P fleet, consisting of offshore, nearshore/coastal, inshore and inland fisheries patrol vessels, provides monitoring, control and surveillance of Canadian and international fishing grounds. As a by-product of providing program support, the vessels provide a search and rescue capability and marine weather information. The replacement value of the Department's fleet is \$850 million.

Funding pressures on DFO have reduced the annual capital funding available for vessel replacement, mid-life refits and equipment replacement, to the current value of \$23.4 million. The annual operating and maintenance (O&M) cost of the fleet is approximately \$65 million, including salaries for over 800 ships' officers and crew members. However, the fleet, as it exists, would continue to require an average capital funding injection of \$44 million for vessel replacement and mid-life refits. To reduce the capital funding requirement, proposed actions include reducing the core fleet size and increasing vessel sharing with the Canadian Coast Guard and the Navy.

Figure 31 shows particulars of the major ships in the fleet.

Figure 31: Major Department Vessels

Name	Primary Purpose	Year Built	Nominal Life Expectancy	Vessel Length (meters)	Home Port
<i>Leonard J. Cowley</i>	Fisheries patrol	1984	35*	72	St. John's, Nfld.
<i>Cape Roger</i>	Fisheries patrol	1977	35	62	St. John's, Nfld.
<i>Wilfred Templeman</i>	Fisheries research	1981	35*	50	St. John's, Nfld.
<i>Chebucto</i>	Fisheries patrol	1966	35*	55	Dartmouth, N.S.
<i>Cygnus</i>	Fisheries patrol	1982	35*	62	Dartmouth, N.S.
<i>Hudson</i>	Hydrography/Fisheries patrol	1963	35*	90	Dartmouth, N.S.
<i>Matthew</i>	Hydrography/Oceanography	1990	25	50	Dartmouth, N.S.
<i>Alfred Needler</i>	Fisheries research	1981	35*	50	Dartmouth, N.S.
<i>Parizeau</i>	Hydrography/Oceanography	1967	35*	65	Dartmouth, N.S.
<i>E.E. Prince</i>	Fisheries research	1966	25	40	Dartmouth, N.S.
<i>F.C.G. Smith**</i>	Hydrography	1985	25	35	Dartmouth, N.S.
<i>Louisbourg</i>	Fisheries patrol	1976	25	37	Gaspé, Que.
<i>Louis M. Lauzier</i>	Hydrography/Oceanography	1976	25	37	Burlington, Ont.
<i>Limnos</i>	Limnology/Hydrography	1968	35	45	Burlington, Ont.
<i>W.E. Ricker</i>	Fisheries research	1978	25	54	Nanaimo, B.C.
<i>James Sinclair</i>	Fisheries patrol	1981	35	37	Sidney, B.C.
<i>Tanu</i>	Fisheries patrol	1968	35*	52	Sidney, B.C.
<i>John P. Tully</i>	Hydrography/Oceanography	1984	35*	69	Sidney, B.C.
<i>Vector</i>	Oceanography	1967	35	40	Sidney, B.C.

* Assuming a mid-life refit is carried out.

** The *F.C.G. Smith* was transferred to the Canadian Coast Guard in the 1994-95 fiscal year.

The Departmental facility program (758 sites and \$1 billion replacement value, excluding 286 facilities provided by Public Works and Government Services Canada) pursues a facility renewal strategy whereby repairs and renewals are carried out according to government priorities. The priorities of health, safety, security, environment, accessibility and sound investment opportunities set the framework for realty portfolio management. Over 86% of funding has been directed to the major departmental centres of expertise which house the majority of operational employees and activities.

The equipment asset base in the Department, valued at approximately \$200 million, is one of the most diverse in government. The types of equipment range from microscopes to mass spectrometers, to boats, motors and canoes. Hatcheries require sophisticated generators to provide back-up to ensure an entire fish strain is not lost. Sophisticated winches and towing cables are required for oceanographic and hydrographic work.

The Department currently has a fleet of approximately 1,243 vehicles. Since 1991, the fleet size has been reduced by approximately 10%. The basic concepts underlying the fleet reduction commitment include eliminating non-productive vehicles; multi-tasking and reallocating vehicles across the regions; making use of more economical modes of transportation; and increasing the use of leases, rentals and privately owned motor vehicles during seasonal peaks.

Capital Expenditures by Activity are summarized in Figure 32.

Figure 32: Distribution of Capital Expenditures by Activity

(thousands of dollars)	Estimates 1995-96	Forecast 1994-95	Estimates 1994-95	Actual 1993-94
Science	7,582	6,829	6,689	11,367
Fisheries Operations	7,360	10,659	10,633	12,872
Inspection Services	1,215	1,215	1,215	1,681
International	—	—	—	35
Corporate Policy and Program Support	68,626	79,945	82,520	67,053
	84,783	98,648	101,057	93,008

Figure 33: Details of Capital Projects Over \$1,000,000

Sector/ Province/ Project Description	(thousands of dollars)					Class of Estimate	Treasury Board Authority Level
	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1995	Estimates 1995-96	Future Years' Require- ments		
1. Science							
Newfoundland							
Fisheries Assessment Research Vessel	29,209	13,800	13,800	—	—	Substantive	EPA
Nova Scotia							
Main Frame Replacement	3,455	3,455	2,475	505	475	Indicative	DA
Survey Equipment to Replace <i>F. C. G. Smith</i>	—	1,000	1,000	—	—	Indicative	DA
Quebec							
<i>Le Québécois</i> — Mid-life Refit	1,500	1,465	1,125	340	—	Substantive	DA
British Columbia							
<i>Vector</i> — Mid-life Refit	3,410	2,985	1,455	702	828	Substantive	DA
<i>W.E. Ricker</i> — Modification	—	1,700	1,700	—	—	Substantive	DA
2. Fisheries Operations							
Newfoundland							
Radio Equipment	1,421	1,671	1,371	150	150	Substantive	DA
Computer/Data Communications Network	850	1,921	1,171	250	500	Substantive	DA
<i>Cape Roger</i> — Mid-life Refit	—	10,848	120	10,728	—	Substantive	EPA
Nova Scotia							
Radio Equipment	1,286	1,786	1,186	600	—	Substantive	DA
New Brunswick							
Radio Equipment	1,135	1,635	1,035	200	400	Substantive	DA
Mactaquac Fish Culture Station — Upgrade	1,275	889	889	—	—	Indicative	DA
British Columbia							
Babine Fish Counting Fence	930	1,007	1,007	—	—	Substantive	DA
Salmonid Enhancement Program (SEP)							
Nimkish Hatchery	3,490	4,100	3,400	700	—	Substantive	EPA

Figure 33: Details of Capital Projects Over \$1,000,000 (Cont'd)

Sector/ Province/ Project Description	thousands of dollars					Class of Estimate	Treasury Board Authority Level
	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1995	Estimates 1995-96	Future Years' Require- ments		
3. Corporate Management							
Nova Scotia							
Bedford Institute of Oceanography — Electrical Upgrade	—	2,276	2,276	—	—	Indicative	DA
Office Automation Upgrade Project	—	1,076	685	391	—	Substantive	DA
New Brunswick							
St. Andrews — Electrical Upgrade	—	2,601	1,192	836	573	Indicative	DA
Ontario							
Fleet Information Management System	—	1,900	394	610	896	Substantive	DA
British Columbia							
Office Automation Upgrade Project	—	1,066	561	505	—	Substantive	DA
Small Craft Harbours (SCH)							
SCH Specific Projects							
Newfoundland							
Portugal Cove — Harbour Development	2,271	2,319	2,319	—	—	Substantive	DA
Nova Scotia							
Falls Point — Wharf Reconstruction	—	1,121	245	876	—	Substantive	DA
Gunning Cove — Wharf Reconstruction	1,462	1,429	1,429	—	—	Substantive	DA
Stoney Island — Breakwater Construction	1,020	1,466	1,466	—	—	Substantive	DA
New Brunswick							
Blacks Harbour — Wharf Reconstruction	1,740	1,640	890	750	—	Substantive	DA
North Head — Harbour Development	1,594	1,628	1,628	—	—	Substantive	DA
Val-Comeau — Training Wall Construction	—	3,000	2,000	1,000	—	Indicative	DA
Quebec							
Grosse-Ile — Breakwater Extension	1,660	1,767	997	770	—	Indicative	DA

Note: The following definitions apply to Figure 33:

All major capital projects are displayed with information on the class of the estimate (Substantive (S) or Indicative (I)) and the extent of Treasury Board authority, i.e., delegated to the Department (DA), Preliminary Project Approval (PPA) or Effective Project Approval (EPA).

Substantive Estimate

This estimate is one of sufficiently high quality and reliability so as to warrant Treasury Board approval as a Cost Objective for the project phase under consideration. It is based on detailed system and component design and takes into account all project objectives and deliverables. It replaces the classes of estimates formerly referred to as Class A or B.

Indicative Estimate

This is a low quality, order of magnitude estimate that is not sufficiently accurate to warrant Treasury Board approval as a Cost Objective. It replaces the classes of estimates formerly referred to as Class C or D.

Preliminary Project Approval (PPA)

This is Treasury Board's authority to initiate a project in terms of its intended operational requirement, including approval of the objectives of the project definition phase and any associated expenditures. Sponsoring departments submit for PPA when the project's complete scope has been examined and costed, normally to the indicative level, and when the cost of the project definition phase has been estimated to the substantive level.

Effective Project Approval (EPA)

This is Treasury Board's approval of the objectives (project baseline), including the Cost Objective, of the project implementation phase and provides the necessary authority to proceed with implementation. Sponsoring departments submit for EPA when the scope of the overall project has been defined and when the estimates have been refined to the substantive level.

Departmental Authority (DA)

Effective project authority is delegated to the Department up to and including \$3.5 million.

4. Transfer Payments

Grants and contributions make up 29.7% of the Department's 1995-96 Main Estimates. Figure 34 represents a summary of all grants and contributions.

Figure 34: Details of Grants and Contributions

(dollars)	Main Estimates 1995-96	Forecast 1994-95	Actual 1993-94
Grants			
Science			
Grants to support organizations associated with research, development, management, and promotion of fisheries and oceans-related issues	533,900	565,200	639,425
Fisheries Operations			
Grants to fishermen, plant workers and trawlermen affected by the two-year moratorium on the northern cod fishery	—	35,000,000	262,506,697
Grants under the Atlantic Groundfish Adjustment Program to support fishers' and plant workers' transition	—	2,258,400	2,944,189
Grants to provide a temporary training allowance to fishermen with no means of support due to the closure of specific groundfish fisheries	—	3,900	3,158,603
Grants to support organizations associated with research, development, management, and promotion of fisheries and oceans-related issues	—	—	10,000
Corporate Policy & Program Support			
Grants to support organizations associated with research, development, management, and promotion of fisheries and oceans-related issues	161,500	171,000	161,000
Total Grants	695,400	37,998,500	269,419,914
Contributions			
Science			
Contribution to support organizations associated with research, development, management, and promotion of fisheries and oceans-related issues	5,700	5,700	4,941
	5,700	5,700	4,941

Figure 34: Details of Grants and Contributions (Cont'd)

(dollars)	Main Estimates 1995-96	Forecast 1994-95	Actual 1993-94
Fisheries Operations			
Contributions to holders of active groundfish licences who qualify under the Terms and Conditions for the Licence Retirement Program of The Atlantic Groundfish Strategy	218,600,000	—	—
Contributions for early retirement benefits to older fish processing plant workers, trawlermen and fishermen whose livelihood was adversely affected by the moratorium on the northern cod fishery	11,050,000	11,650,000	8,783,908
Contributions to older groundfish fishermen who meet model Terms and Conditions for the Early Retirement Program of The Atlantic Groundfish Strategy	5,000,000	—	—
Contributions under the Canada-Newfoundland Cooperation Agreement for Salmonid Enhancement/Conservation	2,004,500	983,200	1,096,782
Contributions under the Canada-New Brunswick Agreement on Recreational Fisheries Development	1,035,500	950,200	1,127,657
Contribution to the Pacific Salmon Foundation	650,000	200,000	352,700
Contribution under the Canada-Newfoundland Cooperation Agreement for Fishing Industry Development	570,000	570,000	—
Contributions under the Inuvialuit Final Agreement for the protection of wildlife harvesting, land ownership, resource management and economic and social development	407,000	399,000	531,000
Contributions under the Canada-Quebec Subsidiary Agreement on the Economic Development of the regions of Quebec to implement a fisheries and aquaculture testing and experimentation program	368,600	1,586,500	1,635,235
Contributions under the Plant Workers Adjustment Program	—	16,715,000	12,182,454
Contributions under the Atlantic Fisheries Adjustment Program for resource conservation	—	4,467,400	678,325
Contributions under the Quebec Federal Fisheries Development Program	—	1,867,700	2,933,850

Figure 34: Details of Grants and Contributions (Cont'd)

(dollars)	Main Estimates 1995-96	Forecast 1994-95	Actual 1993-94
Contributions under the Atlantic Fisheries Adjustment Program for alternative employment opportunities	—	1,706,200	4,132,844
Contributions under the Fishery Subsidiary Agreement for development of the Nova Scotia fisheries	—	1,019,800	1,040,765
Contributions to registered vessel owners affected by quota reductions and closures in Atlantic Canada groundfish stocks	—	485,500	3,849,914
Contributions under the Canada-Prince Edward Island Economic and Regional Development Agreement on fisheries development	—	376,200	545,645
Contributions to holders of active 2J3KL fixed gear groundfish licences who apply and qualify for benefits under the licence retirement program	—	150,000	25,289,146
Contributions under the Atlantic Fisheries Adjustment Program for alternative employment opportunities (Marketing)	—	149,600	913,849
Contributions to heads of active licensed groundfish enterprises affected by the two-year moratorium on the northern cod fishery to maintain and store their vessels for the duration of the moratorium	—	4,100	3,263,620
Contributions to support increased Native participation in commercial fisheries, cooperative fisheries management arrangements and consultations respecting Aboriginal fisheries agreements	—	—	23,466,785
Contributions under the Canada-New Brunswick Economic and Regional Development Agreement on fisheries development	—	—	1,415,390
Contributions to organizations in order to carry out projects, programs and activities in support of sustainable fisheries	—	—	684,682
Contributions under the Atlantic Fisheries Adjustment Program for assistance to the sealing industry	—	—	199,744
	239,685,600	43,280,400	94,124,295

Figure 34: Details of Grants and Contributions (Cont'd)

(dollars)	Main Estimates 1995-96	Forecast 1994-95	Actual 1993-94
International			
Contributions to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans-related issues	—	—	11,750
	—	—	11,750
Corporate Policy & Program Support			
Contributions to support increased native participation in commercial fisheries, cooperative fisheries management arrangement and consultations respecting Aboriginal fisheries agreements	24,914,700	28,773,800	—
Contributions to organizations in order to carry out projects, programs and activities in support of sustainable fisheries	570,000	760,000	85,000
Contributions to support organizations associated with research, development, management, and promotion of fisheries and oceans-related issues	242,300	256,500	170,500
Contributions to registered vessel owners affected by quota reductions and closures in Atlantic Canada groundfish stocks	—	—	5,369,184
Contributions under the Northern Labrador Commercial Salmon/Charr Licence Retirement Contribution Program	—	—	2,219,773
Contributions under the Atlantic Fisheries Adjustment Program for alternative employment opportunities (Marketing)	—	—	785,000
Contributions to harbour authorities for the management of scheduled commercial fishing harbours in accordance with the Fishing and Recreational Harbours Act and Regulations	—	—	269,365
Contributions under the Plant Workers Adjustment Program	—	—	110,246
Contribution under the Atlantic Fisheries Adjustment Program to the Canadian Seafood Advisory Council	—	—	10,000
	25,727,000	29,790,300	9,019,068
(S) Liabilities under the <i>Fisheries Improvement Loans Act</i>	200,000	200,000	79,645
Total contributions	265,618,300	73,276,400	103,239,699
Total grants and contributions	266,313,700	111,274,900	372,659,613

5. Revenue

Revenues are generated primarily through charges for regulatory and other services provided to the public by the Department. Figure 35 provides details on the sources of revenue generated by the Department that are credited to the Consolidated Revenue Fund and not generally available for use by the Program. The only exception involves proceeds from the sale of surplus assets.

The projected increase in revenues for 1995-96 reflects the implementation of a proposed new approach to commercial and recreational licences fees and new or increased user fees for DFO services such as Inspection and SCH. These changes reflect government policy to recover a fair share of the cost of providing goods and services from those who receive a direct benefit from them and that fees for access to public resources should relate to the value of the privilege conferred by the licence and the cost of managing the resource.

Impact analyses of these changes are being carried out, and extensive consultations will take place before fees come into effect.

Figure 35: Revenue by Class

(thousands of dollars)	Main Estimates 1995-96	Forecast 1994-95	Main Estimates 1994-95	Actual 1993-94
Non-Tax Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund				
User Fee Revenue				
Fisheries Harvest Management				
Commercial licences	40,857	8,812	8,979	8,746
Individual vessel quotas (IVQ)	805	1,215	1,591	1,161
Foreign licences	515	960	1,265	671
Sportfish licences	4,950	4,700	4,800	4,563
Fish Inspection Services				
Import inspection licences, fees and charges	793	793	795	815
Industrial Development Services to the Fishing Industry				
Sale of bait	680	680	750	571
Sale of fish and eggs	313	313	300	468
Small Craft Harbour Revenue	4,835	3,885	3,884	3,957
Hydrographic Products				
Sale of charts and publications	1,590	1,590	1,620	1,532
Science Services				
Charges for oceanographic services	6	6	6	7
Other User Fee Revenue				
Rental of Land, Buildings and Equipment	326	337	384	410
Other Services and Service Fees	35	35	50	68
Lab tests and analysis	13	13	17	11
Technology Transfer Licences	45	45		45
Miscellaneous	139	159	145	439
	55,902	23,543	24,586	23,464
Other Revenue				
Proceeds from Sale of Surplus Assets	350	700	257	858
Return on Investment	150	150	200	197
Fines and Forfeitures	2,000	3,000	1,700	1,957
Refund of Previous Years' Expenditures	5,700	3,500	8,500	9,394
	8,200	7,350	10,657	12,406
Total Non-Tax Revenue	64,102	30,893	35,243	35,870
Tax Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund				
Goods and Services Tax	800	800	800	757
Total Tax Revenue	800	800	800	757
Total Revenue	64,902	31,693	36,043	36,627

6. Loans, Investments and Advances

The various loans and advances currently outstanding are summarized in Figure 36. The interest collected from loans is credited to the Consolidated Revenue Fund.

Figure 36: Outstanding Loans and Advances

(thousands of dollars)	Balance	1993-94	Balance	1994-95	1995-96
Debtor and Purpose	March 31, 1993	New Loans/ (Repayments)	March 31, 1994	New Loans/ (Repayments)	New Loans/ (Repayments)
Loans to Crown Corporations					
Canadian Saltfish Corporation					
Capital Asset Loan	—	—	—	—	—
Working Capital Loan	3,325.0	325.0	3,650.0	(3,650.0)	n/a
Freshwater Fish Marketing Corporation					
Capital Asset Loan	—	—	—	—	—
Working Capital Loan	2,500.0	1,250.0	3,750.0	(3,550.0)	800.0
Other Loans, Advances, Loan Guarantees					
Loans to Haddock Fishermen	1,348.4	(0.1)	1,348.3	—	—
Advances to Canadian Producers of					
Frozen Groundfish	188.4	—	188.4	(60.0)	—
Loans to Ice-affected Fish Plants	67.0	—	67.0	(50.0)	—
Loans to Groundfish Processors	18.7	—	18.7	(18.7)	n/a
Loan Guarantees under the Fisheries Improvement Loans Act	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

7. Net Cost of Program

The 1995-96 Main Estimates include only those expenditures to be charged to the Department's voted and statutory authorities. Other cost items, as well as revenue, must be considered when describing the Program on a full-cost basis.

Figure 37: Estimated Net Cost of Program for 1995-96

(thousands of dollars)	Main Estimates	
	1995-96	1994-95
Operating expenditures	545,408	589,754
Capital expenditures	84,783	101,057
Grants and contributions	266,314	84,342
Main Estimates	896,505	775,153
Services received without charge		
Accommodation from Public Works and Government Services	16,449	21,318
Employer's share of employee benefits covering insurance premiums and costs, from Treasury Board Secretariat	18,334	13,263
Employer's share of compensation costs, from Human Resources Development	1,199	1,396
Cheque issue service from Public Works and Government Services	567	686
Legal services provided by the Department of Justice	541	541
Accommodation from Transport Canada*	2	2
	37,092	37,206
Total program cost	933,597	812,359
Less: Revenues credited directly to the Consolidated Revenue Fund (see Figure 35, page 113)	64,902	36,043
Estimated net program cost	868,695	776,316

* This service is provided as a result of the Department's air surveillance activities.

8. Financial Information by Activity, Explanation of Change

The change from the 1994-95 Main Estimates to the 1994-95 Forecast is an increase of \$15.6 million (see below), while the change from the 1994-95 Forecast to the 1995-96 Main Estimates is an increase of \$105.7 million (see page 117). Actual expenditures in 1993-94 were \$101.3 million higher than the Main Estimates for 1993-94, as shown on page 118. An explanation of these changes is provided in Figures 38 and 39 for each of the activities in the Program.

Figure 38: Financial Requirements by Activity, Explanation of Change

(millions of dollars)	Science	Fisheries Operations	Inspection	International	Corporate Policy and Program Support	Total
1994-95 Main Estimates	196.0	271.3	33.7	4.9	269.3	775.2
Increases (Decreases)						
Funding for the Plant Workers Adjustment Program		17.2				17.2
Additional Income Support and Early Retirement Benefit payments under the Northern Cod Adjustment and Recovery Program		2.7				2.7
Additional operating costs to implement the Capacity Reduction Component of the Atlantic Groundfish Strategy		2.2				2.2
Funding for the Great Lakes Action Plan — Phase II	1.2					1.2
Reduced income support requirements under the Atlantic Groundfish Adjustment Program		(2.9)				(2.9)
Additional impact of government- wide reductions announced in the 1994 Budget	(0.2)	(1.1)			(1.1)	(2.4)
Reduced requirements associated with delays in the proclamation of the Canadian Environmental Assessment Act					(1.3)	(1.3)
Reduced requirements under the Canada/Nova Scotia and Canada/New Brunswick Agreements on Recreational Fisheries Development		(2.1)				(2.1)
Various Minor Adjustments	0.3	2.9			(2.2)	1.0
Total Increases (Decreases)	1.3	18.9	—	—	(4.6)	15.6
Total 1994-95 Forecast	197.3	290.2	33.7	4.9	264.7	790.8

**Figure 38: Financial Requirements by Activity, Explanation of Change
(Cont'd)**

(millions of dollars)	Science	Fisheries Operations	Inspection	International	Corporate Policy and Program Support	Total
Total 1994-95 Forecast	197.3	290.2	33.7	4.9	264.7	790.8
Increases (Decreases)						
Funding for the Capacity Reduction Components of the Atlantic Groundfish Strategy Program		222.9			0.5	223.4
Adjustment to planned capital expenditures to reflect budget-year dollars					1.9	1.9
Incremental funding to support review panels pursuant to the Canadian Environmental Assessment Act					1.7	1.7
Funding for Translation Services					1.5	1.5
Government-wide reductions announced in the 1994 and 1995 Budgets	(5.9)	(7.6)	(1.6)	(0.3)	(24.0)	(39.4)
Planned reduction in Income Support and Early Retirement Benefit payments under the Northern Cod Adjustment and Recovery Program		(33.6)				(33.6)
Planned reduction to the Atlantic Fisheries Adjustment Program	(4.0)	(17.1)		(0.1)	(3.2)	(24.4)
Planned reduction under the Plant Workers Adjustment Program		(17.2)				(17.2)
Planned reduction to the Quebec Federal Fisheries Development Program		(4.2)				(4.2)
Reduced requirements under the Canada/Nova Scotia and Canada/New Brunswick Agreements on Recreational Fisheries Development		(3.3)				(3.3)
Planned reduction to the Atlantic Groundfish Adjustment Program		(2.3)				(2.3)
Reduced funding for the Great Lakes Action Plan — Phase II	(1.2)					(1.2)
Various Minor Adjustments	4.0	(5.5)	(0.2)		4.5	2.8
Total Increases/(Decreases)	(7.1)	132.1	(1.8)	(0.4)	(17.1)	105.7
Total 1995-96 Main Estimates	190.2	422.3	31.9	4.5	247.6	896.5

Figure 39: 1993-94 Financial Performance by Activity, Explanation of Change

(millions of dollars)	Science	Fisheries Operations	Inspection	Inter- national	Corporate Policy and Program Support	Total
1993-94 Main Estimates	204.9	436.5	35.2	6.8	272.4	955.8
Increases (Decreases)						
Increased payments under the Northern Cod Adjustment and Recovery Program		89.1				89.1
Additional early retirement contributions under the Plant Workers Adjustment Program		12.3			(1.6)	10.7
Green Plan funding for the Canada Sustainable Fisheries Program	1.0	4.6			0.2	5.8
Net increase to provide for payments under the Atlantic Groundfish Adjustment Program		2.7				2.7
Net increase to provide for contributions under the Aboriginal Fisheries Strategy Program		23.5			(21.2)	2.3
Reallocation to provide for the administration of the Northern Cod Adjustment and Recovery Program and the Atlantic Groundfish Strategy		7.9			(7.9)	—
Reallocation to provide for the operation of the Fisheries Resource Conservation Council		1.2			(1.2)	—
Reallocation to support the Foreign Overfishing Campaign				(2.0)	2.0	—
Rephasing of Major Capital Expenditures					(7.5)	(7.5)
Reduction in the Québec Federal Fishery Development Program due to the April '93 Budget reductions and to provide regional funding under the Atlantic Groundfish Adjustment Program		(4.4)				(4.4)
Various Minor Adjustments	(3.1)	8.0	(2.2)	0.6	(0.7)	2.6
Total Increases (Decreases)	(2.1)	144.9	(2.2)	(1.4)	(37.9)	101.3
1993-94 Actual Expenditures	202.8	581.4	33.0	5.4	234.5	1,057.1

B. Selected Program Reports

1. Canada-U.S. Pacific Salmon

In 1985, Canada and the U.S. signed the Pacific Salmon Treaty to deal with issues concerning salmon stocks subject to interception in each others' waters. Negotiations are conducted each year seeking to ensure conservation and rational management of Canadian and U.S. salmon stocks. The treaty requires each country to conduct its fisheries and enhancement programs to prevent overfishing and provide for optimum production (the conservation principle) and to ensure each country receives benefits equivalent to its own salmon production (the equity principle).

There were difficult and protracted negotiations with the U.S. prior to the 1994 fishing season on conservation and catch allocations of Pacific salmon. Unfortunately, no agreement was reached. Canada had been seeking agreement to ensure that the equity principle of the treaty was implemented to reduce the substantial imbalance resulting from excessive U.S. interceptions of Canadian salmon. In conjunction with an equity agreement, Canada was also seeking an agreement on multi-year fishing arrangements.

Following the breakdown of negotiations, Canada introduced, in June 1994, a \$1,500 transit licence fee to bring pressure to bear on the U.S. to reach a negotiated settlement. The licence fee targeted American fishing vessels which travel through internal Canadian waters. Canada subsequently lifted the licence fee in response to a commitment from U.S. Vice-President Gore that the U.S. would resume negotiations in good faith. Two high-level government-to-government meetings were held in July, but an agreement was not reached.

Each country implemented its respective fishery-management plan for 1994. Canada's strategy was to harvest available sockeye salmon while respecting conservation concerns. To ensure thorough consultation in Canada concerning fishery and non-fishery measures related to the Canada-U.S. dispute and to facilitate support for the approaches undertaken, the Minister established a special advisory group.

Negotiations on a multi-year agreement starting in 1995 are in progress. The issues of equity and the development of a mechanism for dispute resolution are to be negotiated outside the framework of the Pacific Salmon Commission. Agreement on these two issues would provide a firm basis for subsequent negotiations on long-term fishing arrangements, which are scheduled for early in 1995.

2. Action Against High Seas Overfishing

Canada's goal is to end foreign overfishing of straddling stocks. These include stocks of cod, flounder, redfish and Greenland halibut that migrate between Canada's 200-mile zone and areas of the high seas (i.e., outside 200 miles) in the Northwest Atlantic.

The Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) is responsible for the conservation of major fish stocks outside 200 miles in the Northwest Atlantic.

The most vulnerable straddling stocks are cod and flounder; these are now subject to Canadian moratoria inside 200 miles and NAFO moratoria outside 200 miles. NAFO member states have been respecting these moratoria and generally trying to control their vessels in the Northwest Atlantic to prevent violations of NAFO conservation measures. The major problem has been a number of vessels from states that are not members of NAFO. These vessels have ignored the NAFO rules. Until May 1994, they fished on the Nose and Tail of the Grand Banks, outside 200 miles, despite the fact that these stocks are at risk of commercial extinction.

Most of the non-NAFO vessels have operated under flags of convenience, notably Panama, Honduras, Belize. However, these vessels are owned, crewed and operate primarily from Portugal, Spain or Korea. Diplomatic efforts have been under way for several years to have these vessels withdrawn. Panama and Honduras deregistered some vessels, but deregistered vessels generally re-register in another flag-of-convenience country. Efforts are ongoing to put an end to the registration of these vessels through bilateral negotiations.

Some of the vessels fishing in the NAFO area that have been deregistered continue to fish without registration in any state. These vessels without nationality are considered "international outlaws" by all states and may be arrested by any state on the high seas.

New Law and Regulations

In May, Canada amended the Coastal Fisheries Protection Act and the relevant regulations to provide for enforcement action against vessels without nationality and flag-of-convenience vessels fishing straddling stocks in the Northwest Atlantic. All such vessels immediately left the area where these stocks are fished. To avoid the reach of Canadian regulations, some of these vessels have transferred their effort to non-straddling stocks on the Flemish Cap, to which our regulations do not apply.

United Nations Food and Agriculture Organization (FAO) Agreement to Promote Compliance with International Conservation and Management Measures by Fishing Vessels on the High Seas (the Compliance Agreement)

Canada participated actively in the development of the FAO Compliance Agreement adopted by the FAO in November 1993. One of the main provisions of the agreement is that parties have to control high seas fishing by vessels flying their flags and Parties become bound by international conservation measures adopted by global or regional fisheries organizations. Accordingly, parties to the FAO Agreement will be bound by the rules adopted by NAFO whether or not they are NAFO members.

In May 1994, Canada passed regulations requiring Canadian fishers to obtain a Canadian licence for fishing outside Canadian waters and became the first state to deposit its

"Instrument of Acceptance" at the FAO. Canadian diplomatic representatives around the world have been pressing other governments to deposit their acceptances as soon as possible.

When the Agreement comes into force, following deposit of acceptances of 25 states, it will contribute to resolving the foreign overfishing problem.

United Nations Conference on Straddling Fish Stocks and Highly Migratory Fish Stocks

In June 1992, Canada succeeded in having the Rio Earth Summit call for a UN conference to deal with straddling and highly migratory fish stocks. At the UN Conference, Canada's overall objective is a Convention that will incorporate

- conservation and management rules reflecting the special interest of coastal States in stocks that migrate between 200-mile exclusive economic zone and the high seas;
- global enforcement through arrests on the high seas; and
- compulsory and binding dispute settlement.

Three negotiating sessions were held. The August 1994 one ended with significant results for Canada: the Conference Chairman released the latest version of the negotiating text in the form of a Draft Agreement. It includes most of what Canada has been seeking, and it was agreed to extend the mandate of the Conference into 1995. Two final sessions are scheduled for April and July of 1995 to resolve the major outstanding issue, global enforcement on the high seas, and to finalize the text.

3. Atlantic Cooperation Program

In 1984, the federal government signed an Economic Regional Development Agreement (ERDA) with each Atlantic province. Fisheries Development Agreements were subsequently signed under ERDAs. In 1987, the responsibility for ERDAs and the general planning and coordination of federal initiatives in the Atlantic provinces was vested in the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA).

All federal/provincial ERDA programs are now part of the Atlantic Cooperation Program, which provides the policy framework within which the cooperation activities operate. Through the Atlantic Cooperation Program, the federal government makes contributions to Federal-Provincial Cooperation Agreements and undertakes specific projects on its own or in conjunction with the province and/or industry. Currently there are Cooperation Agreements with each Atlantic province.

Newfoundland: The five-year Canada/Newfoundland Cooperation Agreement for Salmonid Enhancement and Conservation (\$20.6 M), which was signed in 1992, aims to maximize sustainable economic benefits of the recreational fishery by improving and maintaining salmonid stocks. Projects have been initiated in stock assessment, salmonid enhancement,

habitat improvement, cooperative enforcement and strategic planning. For 1994-95, 78 applications have been approved, with a total value of \$4.7M.

Newfoundland: The five-year Canada/Newfoundland Cooperation Agreement on Fishing Industry Development (\$8.4 M) was signed in March 1994. The objective of the agreement is to diversify harvesting and processing operations by increasing utilization of non-traditional species and increasing the value from traditional species. To date, 66 applications have been received; of these, eight, with a value of \$300,000, have been approved.

Prince Edward Island: The six-year Canada/Prince Edward Island Cooperation Agreement on Fisheries Development (\$10.4 M), which was signed in 1989, seeks to enhance and diversify the resource base; improve fish quality; develop new seafood products; improve efficiency of the harvesting/fish processing sectors; and improve industry competitiveness. During the first five years of the agreement, approximately 70% of expenditures were for aquaculture programs. This has produced significant expansion in the aquaculture sector, as well as corresponding improvements in product quality.

Nova Scotia: The six-year Canada/Nova Scotia Cooperation Agreement on Fisheries Development (\$14.8 M), which was signed in 1990, seeks to promote a self-sustaining entrepreneurial environment; enhance the fisheries resource base, seafood production and markets; create more lasting employment opportunities; and increase fisheries income. Over 80 projects have been funded in the areas of resource base enhancement, commercial fishing fleet management, technology upgrading and innovation, Native fisheries, and the Ocean Production Enhancement Network at Dalhousie University. The Agreement was amended in 1994 to extend it to March 31, 1996, with the only remaining program being the Native Fisheries Development Program.

New Brunswick: The four-year Canada/New Brunswick Cooperation Agreement on Recreational Fisheries Development (\$14.2 M), which was signed in 1992, aims to enhance fish populations and their habitats and to restore recreational fisheries stocks. All funding under the Agreement is provided by the federal government.

Quebec: It should be noted that there are no Cooperation Agreements *per se* with the Province of Quebec. However, the federally funded Quebec Fisheries and Aquaculture Testing and Experimentation Program has approved over 100 projects valued at \$9.0 million. Half of the projects relate to new product development for both traditional and underutilized species. The remainder relate to research and development in aquaculture aimed at increasing industry profitability (mostly mussels, scallops, or salmon aquaculture) and the introduction of new technologies in the processing sector (see page 64).

Figure 40: Federal/Provincial Cooperation Agreements

Agreement	Term	Value (\$M)	Federal Share (\$M)	Federal/Provincial Shares (%)
Canada/Newfoundland Cooperation Agreement for Salmonid Enhancement/ Conservation	92/04/01 to 97/03/31	20.6	14.4	70/30
Canada/Newfoundland Cooperation Agreement on Fishing Industry Development	94/04/01 to 98/03/31	8.4	5.8	70/30
Canada/Prince Edward Island Cooperation Agreement on Fisheries Development	89/04/01 to 95/03/31	10.4	7.3	70/30
Canada/Nova Scotia Cooperation Agreement on Fisheries Development	90/04/01 to 96/03/31	14.8	8.8	60/40
Canada/New Brunswick Cooperation Agreement on Recreational Fisheries Development	92/04/01 to 96/03/31	14.2	14.2	100/0

4. Test Fishing

Test fishing is a management tool that provides information necessary for resource conservation and improved economic returns to fishers. For example, test fishing assists managers in assessing the optimum condition of the fish in order to establish the opening times for commercial fisheries (roe herring) and stock abundance in order to optimize the duration of the fishery (salmon) or determine future year Total Allowable Catch limits (shrimp).

In 1993-94, there were 23 arrangements for test fishing of roe herring. The quantity of herring taken under these agreements totalled 2,223 tons, valued at \$2.5 million. Proceeds from the sale of herring caught in excess of the test fish requirements totalled \$208,600, which was deposited to the Consolidated Revenue Fund (CRF).

For the 1993-94 salmon season, there were 30 arrangements accounting for catches totalling 555 tons, valued at \$995,000. The salmon caught in excess of test fish requirements had a commercial value of \$83,000, and this amount was credited to the CRF.

While salmon and roe herring accounted for most of the total value of test fish caught, test fishing agreements involving other species — including shrimp, geoduck and hake — were also undertaken. In 1993-94, the estimated market value of the fish caught under these other agreements was less than \$300,000.

These test fishing operations are of significant benefit to the fishing industry and are accommodated within the overall quantities of fish that may be taken in the commercial fisheries.

C. Index of Selected Program Reports from Previous Expenditure Plans

1991-92 Expenditure Plan

1. Atlantic Fisheries Adjustment Program
2. Green Plan
3. Cooperation Agreements
4. Free Trade Agreement Salmon and Herring
5. Individual Vessel Quotas (IVQ)/Sablefish Management
6. Enhancement of the National Inspection Program
7. Quality Management Program
8. Canada-European Community Fisheries Relations
9. Air Surveillance
10. Operational Indicators

1992-93 Expenditure Plan

1. Atlantic Fisheries Adjustment Program
2. 1991 Atlantic Catch Failure Program
3. Fishery Development Agreements and Programs (Cooperation Agreements)
4. Aboriginal Fisheries
5. Canada-European Community Fisheries Relations
6. Reforming Licensing and Allocation

1993-94 Expenditure Plan

1. The Northern Cod Adjustment and Recovery Program (NCARP)
2. Reforming Licensing and Allocation
3. Aboriginal Fisheries
4. Quebec Federal Fisheries Development Program (QFFDP)
5. Fishery Development Agreements and Programs (Cooperation Agreements)
6. Dockside Monitoring
7. Test Fishing

1994-95 Expenditure Plan

1. The Atlantic Groundfish Adjustment Program (AGAP)
2. The Fishery Closure Training Allowance (FCTA)
3. The Northern Cod Adjustment and Recovery Program (NCARP)
4. Atlantic Cooperation Program
5. Test Fishing
6. Sustainable Fisheries
7. Regulatory Review

D. Relationship of Program Objective to Legislation

Legislative Base	Program Objective
<i>Government Organization Act — Section 5 Fisheries Act</i>	To undertake policies and programs in support of Canada's economic, ecological and scientific interests in the oceans and inland waters, and to provide for the conservation, development and sustained economic utilization of Canada's fisheries resources in marine and inland waters for those who derive their livelihood or benefit from these resources; and to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting oceans.
<i>Government Organization Act — Section 5 Fisheries and Oceans Research Advisory Council Act Canada Shipping Act requires use of DFO/CHS charts</i>	To ensure that scientific information of the highest international standard is available to the Government of Canada for use in developing policies, regulations, and legislation regarding the oceans and aquatic life, and to other government departments, private industry and the public for use in carrying out aquatic activities.
<i>Fisheries Act Fisheries Protection Act Fisheries Development Act</i>	To conserve, protect, develop and enhance the Coastal fishery resource base and its habitat, and to provide for the management, allocation and control of the commercial, Native and recreational fisheries in marine and inland waters to maintain and develop benefits from the use of the resource, and to provide services and infrastructure in support thereof.
<i>Fish Inspection Act</i>	To promote and support the value, wholesomeness and marketability of fish products produced or sold in Canada by developing, promoting, and ensuring compliance with appropriate standards that contribute to the achievement and enhancement of the quality, safety and identity of fish and fish products.
<i>International Conventions and Treaties</i>	To advance Canada's international fisheries interests in conservation and trade.
<i>Government Organization Act Fishing and Recreational Harbours Act Fisheries Improvement Loans Act Appropriations Acts re: Fishing Vessel Insurance Plan Fisheries Prices Support Act Coastal Fisheries Protection Act North Pacific Fisheries Convention Act Northern Pacific Halibut Fishery Convention Act Freshwater Fish Marketing Act Great Lakes Fisheries Conservation Act Pacific Fur Seals Convention Act Salmon Act Territorial Sea and Fishing Zones Act</i>	To provide executive direction and coordination, corporate administrative services and human resource planning in support of the Program, and to direct the acquisition and to provide the framework for the management of capital resources and assets for the Program, and to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting ocean affairs, and to provide assessment, analysis and policy and program planning and advice respecting the current and future direction of Canadian fisheries and oceans interests, and to develop and promulgate the Department's national regulations and the direction of the Department's enforcement activities.

Glossary

<i>Aquaculture</i>	The cultivation of aquatic life (plants, shellfish and finfish).
<i>Anadromous fish</i>	Fish which spawn in freshwater and migrate to saltwater to feed and mature.
<i>Biomass</i>	Total weight of a fisheries stock.
<i>By-catch</i>	The unintentional catch of one species when the target is another.
<i>Catch monitoring</i>	Activities required to record the quantities of fish being caught and landed by the fishery.
<i>Diadromous fish</i>	Fish that migrate between salt and fresh waters.
<i>Discarding</i>	The intentional dumping of unwanted fish at sea.
<i>Domoic acid</i>	A toxic chemical substance produced by some marine algal.
<i>Dragger</i>	Fishing vessel less than 30.5 metres (100 feet) in length that catches fish with a trawl.
<i>Enterprise Allocation (EA)</i>	Quota allocated to an enterprise (company).
<i>Fishing capacity</i>	The ability of a fishing vessel or fleet to catch fish.
<i>Fixed gear</i>	Fishing equipment which catches fish passively, e.g., longlines, traps and gillnets.
<i>Fleet sector</i>	A group of fishing vessels with common characteristics.
<i>Flounder</i>	Collective term used to describe the flatfish species of groundfish (plaice, sole, winter flounder, yellowtail, etc.).
<i>Full- and part-time fishers</i>	Full-time fishers are individuals who normally fish all or most of the season available to them in their localities. Those who fish for shorter periods are referred to as part-time fishers.

<i>GATT</i>	General Agreement on Tariffs and Trade. A multi-lateral treaty, the basic aim of which is to liberalize world trade and place it on a more secure basis.
<i>Geomatics</i>	The art, science and technologies involved in managing geographically referenced information, including its acquisition, storage, analysis and dissemination.
<i>Ghost-fishing</i>	See Gillnet.
<i>Gillnet</i>	A long rectangular net, usually anchored near the ocean bottom, which catches fish by entanglement or snaring at the gills. If the net becomes separated from its surface buoy it can continue to "fish" indefinitely without being retrieved. This is called "ghost-fishing."
<i>Groundfish</i>	Collective term used to describe species that feed near the ocean bottom. The principal species include cod, haddock, redfish, pollock and flounder.
<i>Highgrading</i>	The discarding of lower valued fish in preference for higher valued fish.
<i>Individual Quota (IQ)</i>	Quantity of fish allocated on an annual basis to either a vessel or person.
<i>Individual Transferable Quota (ITQ)</i>	Individual quota which can be transferred to others in the fishery.
<i>Individual Vessel Quota (IVQ)</i>	Quantities of fish allocated to individual vessels, the sum of which equals the total allowable catch (TAC).
<i>Inshore</i>	Fleet sector consisting mostly of independently owned vessels under 30.5 metres (100 feet) in length, supplying small independently owned processing plants.
<i>Juvenile</i>	Fish too young to spawn.
<i>Longline</i>	A line of baited hooks, anchored to the ocean bottom and retrieved at intervals by a vessel called a longliner.
<i>Marine</i>	A saltwater environment (as opposed to freshwater).
<i>Mobile gear</i>	Fishing equipment towed behind a vessel in active pursuit of fish (see trawl).

NAFO Divisions

Fishing zones off Canada's east coast established by NAFO and identified by alpha-numeric codes.

Northern cod

Popular term for the cod population found from the northern half of the Grand Banks to the Hamilton Inlet Bank off Labrador (NAFO Divisions 2J, 3KL).

Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO)

An international organization responsible for providing management advice on fisheries of interest to Canada and member states.

Offshore

Fleet sector consisting of vessels greater than 30.5 metres (100 feet) in length and usually owned by vertically integrated companies with large processing plants.

Overfishing

Harvesting activity by fishing fleets which catches quantities of fish in excess of the TAC.

Pelagics

Collective term used to describe species that range throughout the water column and feed predominately in the mid and upper sections. Travelling mostly in large schools, Atlantic pelagic species include herring, mackerel, capelin and tuna.

Population

Synonymous with stock.

Quotas

Quantities of fish allocated to various fleets, the sum of which equals the TAC.

Recruitment

The entry into the stock of young fish which have grown to a harvestable size.

Stock assessment

The scientific activity conducted to determine the size and potential yield of a fish stock.

Stock

A group of fish of the same species which live and reproduce within a defined geographical area and generally do not mix with those in other areas.

Surimi

Fish product obtained by mincing or shredding fish flesh into a homogeneous consistency and usually combining it with phosphite and sugar. Surimi is used to make such products as imitation crab legs, scallops and shrimps.

<i>Survey</i>	Fishing for research purposes to determine characteristics of fish populations.
<i>Sustainable fisheries</i>	Stewardship of the fisheries resource and the fish habitat resource base to provide for the social and economic needs of the present in such a way that future generations may meet their own needs.
<i>Tonne (t)</i>	Metric ton. One thousand kilograms (2204 lb.). The standard unit of volume in fisheries statistics. It is abbreviated as t.
<i>Total Allowable Catch (TAC)</i>	For each distinct stock of fish, an annual determination of a total maximum permitted catch level.
<i>Trawl</i>	A bag-like fishing net which captures fish by being towed behind the vessel along the ocean bottom.
<i>Underutilized species</i>	Species of known or unknown quantities which have the potential to be more fully exploited on a commercial and marketable basis by Canadian fishing enterprises.

Index

A

Aboriginal fisheries 26, 42, 55, 57, 66, 68, 95, 110, 111, 125
Aboriginal Fisheries Strategy 26, 55, 57
Access fees 26
Acid rain 47
ACOA see Atlantic Canada Opportunities Agency
AFAP see Atlantic Fisheries Adjustment Program
AFS see Aboriginal Fisheries Strategy
AGAP see Atlantic Groundfish Adjustment Program
Alaska pollock 22
Aquaculture Development Strategy 10, 22, 63, 94, 95
Aquaculture industry 16, 22, 23, 45, 48, 63
ASEP see Atlantic Sportfisheries Enhancement Program
Atlantic Canada Opportunities Agency 46, 121
Atlantic catch failure 125
Atlantic Cooperation Program 62, 121, 125
Atlantic Fisheries Adjustment Program 27, 44, 48, 63, 91, 125
Atlantic Fisheries Licensing Policy 27
Atlantic Groundfish Adjustment Program 25, 28, 35, 54, 64, 89, 125
Atlantic Groundfish industry 96
Atlantic Groundfish Strategy 9, 25, 27-29, 54, 88, 89, 91, 96, 109
Atlantic Sportfisheries Enhancement Program 64

B

Bedford Institute of Oceanography 16
Beluga 44, 60, 61
Biological sciences 15, 38, 39, 43, 47, 101
Brander Smith inquiry 51
By-catch policy 57

C

Canada Oceans Act 9, 26, 42
Canada Shipping Act 126
Canada-European Community Fisheries Relations 125
Canada-U.S. Pacific Salmon 10, 27, 119
Canada/France 80
Canadian Aquaculture Planning Forum 63, 95
Canadian Coast Guard 67, 99, 102, 103
Canadian Environmental Assessment Act 92
Canadian Fishing Industry Council 57
Canadian Hydrographic Service 23, 39, 51

Canadian Marine Insurance Act 64
Canadian Program for Responsible Fishing 61
Canadian Saltfish Corporation 8, 114
CAPF see Canadian Aquaculture Planning Forum
Capital expenditures 5, 7, 102, 104, 115
CCG see Canadian Coast Guard
CEAA see Canadian Environmental Assessment Act
CFIC see Canadian Fishing Industry Council
CFPR see Coastal Fisheries Protection Regulations 133
CHS see Canadian Hydrographic Service
Clam Management Plan 58
Climate 12, 16, 20, 22, 38, 39, 43, 47
COA see Canada Oceans Act
Coastal Fisheries Protection Regulations 10, 79
Codex 76
Commercial fisheries 17, 25, 53, 55-58, 62, 64, 90, 91, 110, 111, 123, 124
Commercial licences 27, 113
Communications 10, 15, 41, 80, 85, 86, 96, 100, 105
Conservation 10, 13, 16, 17, 20, 24, 26-28, 30, 41, 43, 48, 53, 56, 58, 60, 64-68, 77-81, 83, 92, 93, 96, 102, 109, 118, 119, 120, 121, 123, 126
Constitution Act 13
Consumer complaints 75
Contaminants 40, 49, 50, 72, 74
Cooperation agreements 23, 24, 64, 95, 121-123, 125
Corporate Policy and Program Support 11, 15, 54, 84, 86, 116-118
Council of Yukon Indians 55
CPRF see Canadian Program for Responsible Fishing
CYI see Council of Yukon Indians 133

D

Department of Environment 47, 49, 60
Department of Foreign Affairs and International Trade
Department of National Defence 31, 67
DFAIT see Department of Foreign Affairs and International Trade
Dioxins 49, 50
DMP see Dockside Monitoring Program
DND see Department of National Defence
Dockside monitoring 27, 59, 125
Dockside Monitoring Program 59

DOE see Department of Environment
Driftnets 82

E

Economic Regional Development Agreement 121
EEZ see Exclusive Economic Zone
Electronic chart 23, 51
Employment equity 97
Enforcement 25-27, 30, 32, 53, 55, 57, 66-68, 74, 78-82, 91, 92, 120-122, 126
Environmental Assessment and Review Process 92
ERDA see Economic Regional Development Agreement
ESSR see Excess of Salmon Spawning Requirements
EU see European Union
European Community 78, 81, 125
European Union 72, 73, 78, 81
Excess of Salmon Spawning Requirements 55
Exclusive Economic Zone 26, 121
Experimental Lakes area 49
Exports 17, 18, 21, 81

F

FCTA see Fishery Closure Training Allowance
Federal Aquaculture Development Strategy 10, 22, 63, 94, 95
Federal Court Awards 7
FFMC see Freshwater Fish Marketing Corporation
Financial requirements by activity 11, 116, 117
Financial requirements by object 100
Fish health protection regulations 45, 91
Fish Inspection Act 126
Fish Inspection Regulations 74, 91
Fish stocks 16, 38, 48, 50, 77-80, 83, 91, 96, 120, 121
Fisheries Act 53, 91, 92, 126
Fisheries and Habitat Management 15, 52, 53, 55
Fisheries Boards 26, 90
Fisheries Improvement Loans Act 7, 114, 126
Fisheries Prices Support Act 126
Fisheries Resource Conservation Council 28, 41, 43, 48, 56, 96
Fishery Closure Training Allowance 29, 89, 125
Fishing and Recreational Harbours Act 34, 87, 126
Fishing Vessel Insurance Plan 8, 85, 126
Fishing vessels 5, 7, 10, 32, 53, 66, 72, 79, 119, 120, 127
Foreign fishing vessels 32, 66

FRCC see Fisheries Resource Conservation Council

Free Trade Agreement 78, 81, 125
Freshwater Fish Marketing Act 8, 126
Freshwater Fish Marketing Corporation 8, 19, 114
FTA see Free Trade Agreement
FTE see Full-Time Equivalent
Full-Time Equivalent 102
FVIP see Fishing Vessel Insurance Plan

G

GATT see General Agreement on Tariffs and Trade
General Agreement on Tariffs and Trade 21, 78, 128
General Fisheries Agreements 57
GFA see General Fisheries Agreements
GNP see Gross National Product
Government Organization Act 126
Grants and contributions 5, 88-90, 107-109, 111, 115
Great Bear Lake Fishery Management Plan 57
Great Lakes Action Plan 49
Green Plan 46, 47, 49, 50, 92, 118, 125
Greenhouse effect 47
Greenland halibut 44, 79, 119
Gross National Product 12, 17, 23
Groundfish Management Plan 57
Gulf of Maine 48

H

Habitat assessment 46, 47
Habitat management 15, 16, 27, 52, 53, 55, 59, 62, 91, 92
Habitat Management and Sustainable Development 53
Habitat/environment 59, 92-94
HABs see Harvesting Adjustment Boards
HACCP see Hazard Analysis and Critical Control Point
Halibut 44, 55, 59, 79, 82, 83, 119, 126
Harbour Authorities 34, 98, 111
Harvesting Adjustment Boards 9, 25, 88, 96
Hazard Analysis and Critical Control Point 76
High seas overfishing 10, 119
HRD see Human Resources Development
Human Resources Development 25, 29, 35, 46, 88, 115
Hydrographers 16, 36
Hydrographic products 113

Hydrography 9, 13, 15, 38-41, 51, 102, 103

I

ICCAT see International Commission for the Conservation of Atlantic Tuna

IGAICs see Industry-Government Aquaculture Implementation Committees

Import Inspection Program 70, 71

Import Product Inspection and Offshore Inspection 74

INAC see Indian and Northern Affairs Canada

Income replacement 28, 35, 54, 89, 90

Indian and Northern Affairs Canada 55

Individual quotas 55

Individual Transferable Quota 59, 128

Individual Vessel Quota 128

Individual Vessel Quotas (IVQ) 113, 125

Industrial effluents 50

Industry-Government Aquaculture Implementation Committees 95

Inland fisheries 13, 19, 52, 102

Intellectual property 42

Intergovernmental Oceanographic Commission 48

International activity 77

International Commission for the Conservation of Atlantic Tuna 60

International fisheries 5, 7, 44, 77, 78, 83, 126

International Fisheries Commissions and Organizations 83

International Pacific Halibut Commission 83

International trade negotiations 81

Interorganizational harmonization 75

IQ see Individual quotas

ITQ see Individual Transferable Quota

IVQ see Individual Vessel Quota

J

Joint Global Ocean Flux Study 47

K

Kemano Completion Project 93

L

Labrador Inuit Association 55

LIA see Labrador Inuit Association

Licensing and allocation 56, 57, 90, 125

M

Markets 18, 21-24, 72, 77, 81, 122

Maurice Lamontagne Institute 16

Molluscan shellfish 70, 76

N

NAFO see Northwest Atlantic Fisheries Organization

NAFTA see North America Free Trade Agreement

National Fish Inspection Program 73

National Inspection Program 125

National Survey of Recreational Fishing 95

National Sustainable Recreational Fisheries Policy 25, 95

NCARP see Northern Cod Adjustment and Recovery Program

NCERP see Northern Cod Early Retirement Program

North American Free Trade Agreement 78, 81

North Atlantic Salmon Conservation Organization 83

North Pacific Anadromous Fish Commission 66, 82, 83

North Pacific Anadromous Stocks Convention 81

North Pacific Marine Science Organization 44, 82, 83

Northern Cod Adjustment and Recovery Program 25, 28, 35, 54, 89, 125

Northern Cod Early Retirement Program 54, 90

Northern Cod moratorium 79

Northwest Atlantic Fisheries Organization 66, 79, 83, 120, 129

NPAFC see North Pacific Anadromous Fish Commission

Nunavut Wildlife Management Board 60

NWMB see Nunavut Wildlife Management Board

O

Observer Program 32, 33, 59, 67, 79

Ocean management 9

Oceanography 16, 48, 83, 102, 103, 106

Oceans sector 23

P

Pacific hake 21, 43, 44, 57, 62, 81

Pacific salmon 10, 18, 27, 43, 44, 57, 80-83, 96, 109, 119

Pacific Salmon Commission 44, 80, 83, 119

Pacific Salmon Foundation 109

Pacific Salmonid Enhancement Program 29, 54

Paralytic Shellfish Poison 70, 73

Pesticides 49, 50

Physical and Chemical Sciences 15, 16, 39, 47

PICES see North Pacific Marine Science
Organization

Plant Workers Adjustment Program 27, 54, 91

Pollutants 16, 47

Processing sector 18, 64, 122

Public Works and Government Services Canada
16, 99, 103

Pulp and paper mills 49, 50

PWAP see Plant Workers Adjustment Program

PWGOSC see Public Works and Government
Services Canada

Q

QFFDP see Quebec Federal Fisheries

Development Program

QMP see Quality Management Program

Quality Management Program 71, 73, 125

Quebec Federal Fisheries Development Program
44, 64, 125

Quebec Fisheries and Aquaculture Testing and
Experimentation Program 122

Quotas 21, 53, 55, 56, 59, 79, 113, 125, 129

R

Recreational fisheries development 95, 122, 123

Recreational fisheries industry 24

Reforming licensing and allocation 125

Regulatory review 91, 125

Research and development 23, 61, 122

Resource and Industry Development 15, 52-54,
61

Resource conservation and allocation activities 53

Revenues 11, 30, 34, 112, 115

Roe herring 123

Round Table 26, 28, 88

S

Salmon stocks 27, 30, 42, 46, 83, 119

Salmonoid Enhancement Program 133

Saltfish Act 8, 126

SCH see Small Craft Harbours

Seals 44, 126

Sealworm 44

SEP see Salmonoid Enhancement Program 133

Shellfish Monitoring Program 73

Shrimp 20-22, 32, 34, 56, 61, 123

Small Craft Harbours 9, 13, 17, 34, 85, 87, 98,
100, 102, 106

Snow crab 20, 44, 59

Sockeye salmon 30, 46, 119

Sovereignty 78, 80

St. Lawrence Action Plan 49

Strait of Georgia coho 58

Surveillance 31, 32, 50, 53, 66-68, 80, 82, 102,
115, 125

Sustainable development 9, 26, 53, 94

Sustainable fisheries 46, 58, 92, 94, 110, 111,
118, 125, 130

Sustainable Living Aquatic Resources Policy 94

T

TAGS see Atlantic Groundfish Strategy 133

Tanker safety 49, 51

Task Force on Incomes and Adjustment 27, 29,
55

Technology 9, 10, 17, 23, 38-40, 42, 51, 54, 61,
96, 113, 122

Test fishing 123-125

TFAA see Transitional Fisheries Adjustment
Allowance

TFN see Tungavik Federation of Nunavut

Total Allowable Catch 128, 130

Transitional Fisheries Adjustment Allowance 35,
89

Tuna conservation 56

Tungavik Federation of Nunavut 55

U

Underutilized species 16, 62, 122, 130

Unemployment insurance 29, 35

User fees 26, 112

V

Vessel Acquisition Strategy Plan 85

W

Walrus 60, 61

WOCE see World Ocean Circulation Experiment
133

World Ocean Circulation Experiment 47

Y

Yukon Salmon Interceptions Agreement 80



Pêches et Océans

Budget des dépenses
1995-1996

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1995

En vente au Canada par l'entremise des
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1996-III-56
ISBN 0-660-59734-9



Budget des dépenses 1995-1996

Partie III

Pêches et Océans

Préface

Le présent Plan de dépenses sert de document de référence. Il contient donc plusieurs niveaux de détails pour répondre aux besoins variés de ses lecteurs.

Le Plan comprend trois sections. La section I présente un aperçu du Programme et un résumé des plans actuels et de leur rendement. Pour les personnes qui désirent plus de détails, la section II indique, pour chaque activité, les résultats prévus et les autres renseignements essentiels sur le rendement qui justifient les ressources demandées. La section III fournit un complément d'information sur les coûts et les ressources, ainsi que des analyses spéciales permettant au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée de précisions sur les autorisations de dépenser, tirées de la Partie II du Budget et du Volume II des Comptes publics. Cela crée un lien avec les autres documents budgétaires et facilite l'évaluation du rendement financier du Programme au cours de l'année écoulée.

La structure des activités du Ministère est décrite à la section I, page 15. Le présent Plan de dépenses fournit des renseignements en suivant cette structure d'activités (voir la note ci-dessous).

Le présent document vise à permettre un accès facile à des renseignements précis. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section, et le résumé financier présenté à la section I comprend des renvois aux renseignements plus détaillés figurant à la section II. En outre, dans tout le document et dans l'index de la fin, des renvois permettent au lecteur de trouver des renseignements additionnels sur les points qui l'intéressent plus particulièrement.

Nota : Ce plan annuel est le dernier que présentera le Ministère sur le modèle de la structure des activités décrites à la section I. Des plans sont en effet actuellement en cours dans le but de remodeler les activités du Ministère de manière à refléter plus fidèlement les secteurs d'activité précisés dans le cadre de l'Examen des programmes.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A.	Autorisations pour 1995-1996 – Partie II du Budget des dépenses	5
B.	Utilisation des autorisations de 1993-1994 — Volume II des Comptes publics	7

Section I

Aperçu du Programme

A.	Plans pour 1995-1996 et résultats récents	
1.	Faits saillants	9
2.	Sommaire financier	11
B.	Contexte	
1.	Introduction	12
2.	Mandat	13
3.	Objectif du Programme	13
4.	Organisation du Programme en vue de son exécution	13
5.	Nature des activités	16
C.	Perspective de planification	
1.	Pêche commerciale	17
2.	Industrie aquacole	23
3.	Secteur des océans	24
4.	Pêche récréative	25
5.	Initiatives	26
6.	État des initiatives annoncées antérieurement	28
D.	Efficacité des programmes	31

Section II

Analyse par activité

A.	Sciences	41
B.	Opérations des pêches	60
C.	Services d'inspection	84
D.	Affaires internationales	94
E.	Politiques intégrées et soutien de programmes	105

Section III

Renseignements supplémentaires

A.	Profil des ressources du Programme	
1.	Besoins financiers par article	122
2.	Besoins en personnel	123
3.	Dépenses en capital	124
4.	Palements de transfert	129
5.	Recettes	135
6.	Prêts, dotation en capital et avances	137
7.	Coût net du Programme	138
8.	Renseignements financiers par activité, explication du changement	139
B.	Rapports sur certains programmes	
1.	Traité canado-américain sur le saumon du Pacifique	142
2.	Mesure de prévention de la surpêche en haute mer	143
3.	Programme de coopération de l'Atlantique	145
4.	Pêche expérimentale	147
C.	Répertoire de rapports sur certains programmes exposés dans des plans de dépenses antérieurs	149
D.	Liens entre les objectifs du Programme et la loi	150
	Glossaire	151
	Index	156

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1995-1996 – Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1995-1996	Budget principal 1994-1995
1	Dépenses de fonctionnement	508 437	551 643
5	Dépenses en capital	84 783	101 057
10	Subventions et contributions	266 114	84 142
(L)	Ministre des Pêches et Océans –		
	Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi</i> <i>sur les prêts aux entreprises de pêche</i>	200	200
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	36 922	38 062
Total du Ministère		896 505	775 153

Crédits — Libellé et sommes demandées

Crédits (en dollars)		Budget principal 1995-1996
Pêches et Océans		
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement, participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part desdites commissions dans les programmes à frais partagés	508 437 000
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	84 783 000
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget et contributions	266 113 700

Programme par activité

(en milliers de dollars)

Budget principal 1995-1996

	Budgétaire			Total	Budget principal 1994-1995
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Sciences	182 087	7 582	540	190 209	195 988
Opérations des pêches	175 166	7 360	239 686	422 212	271 362
Service d'inspection	30 780	1 215	—	31 995	33 671
Affaires internationales	4 445	—	—	4 445	4 861
Politiques intégrées et soutien de programmes	152 930	68 626	26 088	247 644	269 271
	545 408	84 783	266 314	896 505	775 153

B. Utilisation des autorisations de 1993-1994 — Volume II des Comptes publics

Crédit (en dollars)	Budget principal	Total disponible	Utilisation réelle
Budgétaire			
Pêches et Océans			
1 Dépenses de fonctionnement, participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part desdites commissions dans les programmes à frais partagés	565 251 000	555 305 300	552 051 288
5 Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	106 683 000	97 220 400	93 007 709
10 Subventions inscrites au Budget et contributions	245 570 200	405 220 200	372 579 968
(L) Ministre des Pêches et Océans — Traitement et allocation pour automobile	51 100	46 115	46 115
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux entreprises de pêche</i>	200 000	79 645	79 645
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	38 037 000	39 088 000	39 088 000
(L) Arrêts de la Cour fédérale	—	16 004	16 004
(L) Honoraires — Agence de recouvrement	—	16 990	16 990
(L) Dépense des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	—	858 401	13 518
(L) Remboursement des montants attribués aux recettes des années précédentes	—	183 155	183 155
Total du Programme — Budgétaire	955 792 300	1 098 034 210	1 057 082 392

B. Utilisation des autorisations de 1993-1994 — Volume II des Comptes publics (suite)

Crédit (en dollars)	Budget principal	Total disponible	Utilisation réelle
Non budgétaire			
L38b Aide au Régime d'assurance des bateaux de pêche sous forme d'avances	—	150 000	—
L23b L'Office canadien du poisson salé — Prêts à l'Office et garanties de prêts en vertu de la <i>Loi sur le poisson salé</i> . Le total de tous montants empruntés par l'Office est limité à 50 000 000 \$ (net).	—	46 675 000	325 000
L30b L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce — Prêts à l'Office et garanties de prêts en vertu de la <i>Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce</i> . Le total de tous montants empruntés par l'Office est limité à 30 000 000 \$ (net).	—	27 500 000	1 250 000
Total du Programme — Non budgétaire	—	74 325 000	1 575 000

Section I

Aperçu du Programme

A. Plans pour 1995-1996 et résultats récents

1. Faits saillants

Une nouvelle vision pour le futur : Le Ministère prend un certain nombre d'initiatives importantes dans les secteurs des pêches et des océans, pour contrer les graves problèmes auxquels fait face l'industrie de la pêche et raffermir la capacité de gestion des océans du Canada. Les principaux objectifs à atteindre dans ces secteurs sont les suivants: moins d'interventions, un rôle plus efficace et plus focalisé, et une collaboration plus étroite avec une industrie revitalisée et plus autonome dans le cadre de la gestion des ressources halieutiques et d'autres activités reliées aux océans. D'autre part, les secteurs qui bénéficient directement de services au chapitre de tous les principaux programmes, notamment ceux responsables de la gestion des pêches, des sciences, de l'hydrographie, de l'inspection et des ports pour petits bateaux, devront assumer davantage le coût des avantages qu'ils reçoivent, pour diminuer la charge fiscale des contribuables. On peut trouver d'autres précisions dans la section intitulée «Nouvelles initiatives» (page 26) et dans les tableaux qui indiquent les résultats prévus et les réalisations à la Section II, à partir de la page 41.

Vision pour une gestion des océans : Le 15 novembre 1994, le ministre des Pêches et des Océans a dévoilé un document intitulé *Vision pour une gestion des océans*, inspiré du rapport du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie (CCNST), qui orientera le gouvernement dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion des océans. La *Loi sur les océans du Canada*, qui constitue l'une des recommandations du rapport du CCNST, permettra d'établir un cadre juridique devant servir à la mise en œuvre de la Stratégie de gestion des océans. Cette mesure législative sera déterminante pour raffermir le contrôle sur la mise en valeur des océans, freiner la dégradation des écosystèmes marins et promouvoir le développement viable et à long terme des ressources océaniques. On peut obtenir d'autres renseignements aux sections intitulées «Initiatives» (page 26) et «Analyse par activité» (page 46).

La Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA) : Ce programme quinquennal d'adaptation, qui a été introduit en mai 1994, permettra d'aider environ 35 000 à 40 000 pêcheurs de poisson de fond de l'Atlantique et travailleurs d'usine déplacés à la suite du déclin des stocks de poisson de fond. Le Ministère réduira la capacité de pêche par l'entremise de Conseils d'adaptation de la capacité de pêche et la mise en œuvre de programmes de retrait de permis et de retraite anticipée. On trouvera d'autres précisions sur la LSPA aux sections intitulées «Initiatives» (page 26) et «Analyse par activité» (page 109).

Mesures de prévention de la surpêche en haute mer : Des progrès importants ont été réalisés lors de la conférence de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur les pêches

hauturières qui a eu lieu en août 1994; à cette occasion, on a déposé un avant-projet de convention qui renferme la plupart des éléments souhaités par le Canada et par d'autres États côtiers. En mai 1994, le Canada est devenu le premier État à confirmer son acceptation de l'entente de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) visant le respect des mesures de conservation internationales par les navires de pêche hauturière. Pour mettre en application cette entente, le *Règlement sur la protection des pêches côtières* a été amendé. On trouvera des précisions aux sections intitulées «Analyse par activité» (page 97) et «Rapports sur certains programmes» (page 142).

Traité canado-américain sur le saumon du Pacifique : Toutes les dispositions du *Traité canado-américain sur le saumon du Pacifique* relatives à la pêche expiraient à la fin de 1993 et devaient faire l'objet d'une renégociation. En dépit de longues négociations et de l'intervention de politiciens et de hauts fonctionnaires des deux parties, aucune entente n'a pu être conclue pour la saison de pêche 1994. Devant cette impasse, le Canada a mis en vigueur un plan de pêche «autonome». Il continue à viser une entente relative à des programmes de pêche pluriannuels. On trouvera des précisions sur ce plan aux sections intitulées «Analyse par activité» (page 100) et «Rapports sur certains programmes» (page 142).

Canada et France : Le 10 novembre 1994, le Canada et la France ont paraphé deux ententes qui ouvrent la voie à de nouveaux rapports de coopération entre les provinces du Canada atlantique et Saint-Pierre-et-Miquelon. Ces ententes visent à améliorer concrètement la situation des pêches dans le Canada atlantique ainsi que d'autres secteurs économiques de la région. On trouvera des précisions sur ces ententes à la section intitulée «Analyse par activité» (page 99).

Stratégie fédérale de développement de l'aquaculture : La Stratégie fédérale de développement de l'aquaculture a été élaborée en consultation avec l'industrie, les provinces et les territoires. Elle permettra de focaliser les orientations pour favoriser le développement de l'aquaculture au Canada et d'énoncer un cadre de gestion concertée qui servira à surmonter les obstacles à ce développement. Les éléments clés de la stratégie comprennent la recherche, le transfert technologique, la formation et le perfectionnement, le cadre réglementaire, la viabilité écologique, l'accès aux ressources et leur répartition, l'innocuité et l'inspection des produits, les services d'information commerciale, l'accès aux ressources financières, les communications, et la mesure et l'évaluation du rendement. D'autres renseignements sont donnés à la section intitulée «Analyse par activité» (page 116).

2. Sommaire financier

Tableau 1 : Besoins financiers par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996	Prévisions 1994-1995	Budget principal 1994-1995	Dépenses réelles 1993-1994
Sciences	190 209	197 298	195 988	202 794
Opérations des pêches	422 212	290 290	271 362	581 364
Services d'inspection	31 995	33 693	33 671	32 990
Affaires internationales	4 445	4 857	4 861	5 455
Politiques intégrées et soutien de programmes	247 644	264 666	269 271	234 479
	896 505	790 804	775 153	1 057 082
Ressources humaines (ETP)*	5 685	5 740	5 848	6 010

* Les ETP ne comprennent pas les étudiants, mais englobent le personnel exempt (voir le tableau 30 à la page 123 pour obtenir de l'information supplémentaire).

Tableau 2 : Rendement financier par activité en 1993-1994

(en milliers de dollars)	1993-1994			
	Budget principal	Total disponible	Dépenses réelles	Différence
Sciences	204 913	199 530	202 794	2 119
Opérations des pêches	436 461	614 256	581 364	(144 903)
Services d'inspection	35 188	34 256	32 990	2 198
Affaires internationales	6 779	5 261	5 455	1 324
Politiques intégrées et soutien de programmes	272 451	244 731	234 479	37 972
	955 792	1 098 034	1 057 082	(101 290)
Recettes portées au crédit du Trésor	29 606	s.o.	36 627	(7 021)
Ressources humaines (ETP)*	6 075	6 052	6 010	65

* Voir la note du tableau 1.

B. Contexte

1. Introduction

Le Canada est un État côtier qui possède des intérêts souverains vitaux dans les trois océans qui le bordent. Il a le plus long littoral du monde et le deuxième plateau continental en importance. Sa zone exclusive de pêche de 200 milles, établie en 1977, représente 27 p. 100 de son territoire. Nombre de grandes villes sont des ports de mer ou sont situées le long de la voie maritime du Saint-Laurent, une des voies navigables les plus longues et les plus fréquemment empruntées du monde. Le commerce extérieur représente le quart du produit national brut (PNB) du Canada, et plus de la moitié se fait par transport maritime. Le climat est influencé par les processus marins, ce qui détermine l'emplacement et le succès de nos importantes industries halieutiques, agricoles et forestières. L'industrie canadienne de la pêche exporte un fort pourcentage de ses produits et constitue le pilier économique de centaines de petites localités côtières. Le Canada abonde aussi en eaux douces : celles-ci couvrent 7,5 p. 100 du pays et représentent 16 p. 100 de la superficie mondiale d'eaux douces.

Le Ministère a une clientèle bien définie :

- Le public canadien, qui s'attend à ce que les ressources halieutiques du pays et leur habitat soient gérés convenablement et conservés pour les générations actuelles et futures. Ce public exige des produits de qualité, des ports sûrs, des cartes marines fiables et des compétences scientifiques adéquates pour régler les problèmes locaux, régionaux, nationaux et internationaux touchant l'environnement et les ressources.
- Les secteurs de l'exploitation et de la transformation du poisson, qui comprennent 67 150¹ pêcheurs actifs; de nombreux Autochtones pratiquant la pêche dans un but alimentaire, social ou rituel; 1 100 importateurs; 75 250¹ travailleurs de 1 300 usines; 5 200 emplois dans le secteur aquacole; et plus de six millions de pêcheurs sportifs qui contribuent au maintien de 150 000 emplois à temps plein. Toutes ces personnes réclament une part équitable de la ressource halieutique et comptent avoir voix au chapitre pour la réglementation de leurs activités.
- Le secteur des produits et des services océaniques, avec environ 450 sociétés et 8 100 employés contribuant largement aux secteurs stratégiques de l'économie océanique comme l'exploitation pétrolière en haute mer. Ils demandent au gouvernement de faire preuve de leadership dans le développement des activités économiques canadiennes touchant les océans.

¹ Selon les données du Ministère compilées pour la dernière enquête détaillée sur les pêches, menée en 1991.

2. Mandat

Bien que d'autres ministères fédéraux participent à la gestion des activités aquatiques du pays, Pêches et Océans Canada est le seul ministère dont la responsabilité première concerne les eaux et les ressources qu'elles contiennent. Le Ministère est responsable de toutes les questions océaniques qui ne relèvent pas légalement d'un autre ministère.

C'est la *Loi constitutionnelle* qui établit la compétence du Parlement en matière de pêches maritimes et intérieures, de ports publics et de navigation dans les eaux marines et intérieures. L'orientation et la portée de cette responsabilité sont déterminées par l'interprétation de la loi, par des accords avec les provinces et par l'évolution de la politique gouvernementale. Certaines provinces jouissent, à des degrés divers, d'une délégation administrative. On trouvera à la page 150 une illustration des liens entre l'objectif du Programme et les lois qui constituent le fondement législatif du Ministère.

3. Objectif du Programme

L'objectif du Programme est de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et les eaux intérieures; de voir à la conservation, au développement et à l'utilisation économique soutenue des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures au profit de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; et de coordonner les politiques et les programmes gouvernementaux qui touchent les océans. Les sous-objectifs de chaque activité sont décrits à la section II.

4. Organisation du Programme en vue de son exécution

En octobre 1994, le Ministère a annoncé un remaniement des responsabilités internes, de manière à mieux se préparer à l'avenir.

Au niveau des sous-ministres adjoints (SMA), le remaniement vise les postes suivants :

- le SMA/Sciences est responsable du Service hydrographique du Canada, des Sciences halieutiques, des Sciences océaniques et du Milieu et de l'habitat marins;
- le SMA/Gestion des pêches est responsable de la Conservation et de la protection, des Affaires autochtones et du Développement et de la Gestion de la ressource, ce qui comprend le Programme de mise en valeur des salmonidés;
- le SMA/Services à l'industrie est responsable de l'Inspection, de la Gestion des navires, des Ports pour petits bateaux et du Régime d'assurance des bateaux de pêche;

- le **SMA/Politiques** est responsable de la Planification stratégique et de la liaison, des Politiques et de l'analyse économique, du Renouveau de l'industrie et des Affaires internationales;
- le **SMA/Services intégrés** est responsable des Finances et de l'administration, du Personnel, de la Gestion de l'information et des Services techniques, de la Vérification interne et de l'évaluation des programmes.

Le Programme est réalisé dans les six régions administratives du Ministère, chacune étant dirigée par un directeur général régional à partir des administrations régionales qui sont situées : à St. John's (T.-N.) pour la région de Terre-Neuve; à Halifax (N.-É.) pour la région de Scotia-Fundy; à Moncton (N.-B.) pour la région du Golfe; à Québec (Qc) pour la région du Québec; à Winnipeg (Manitoba) pour la région du Centre et de l'Arctique; et à Vancouver (C.-B.) pour la région du Pacifique.

Tableau 3 : Régions administratives du ministère des Pêches et des Océans (MPO)

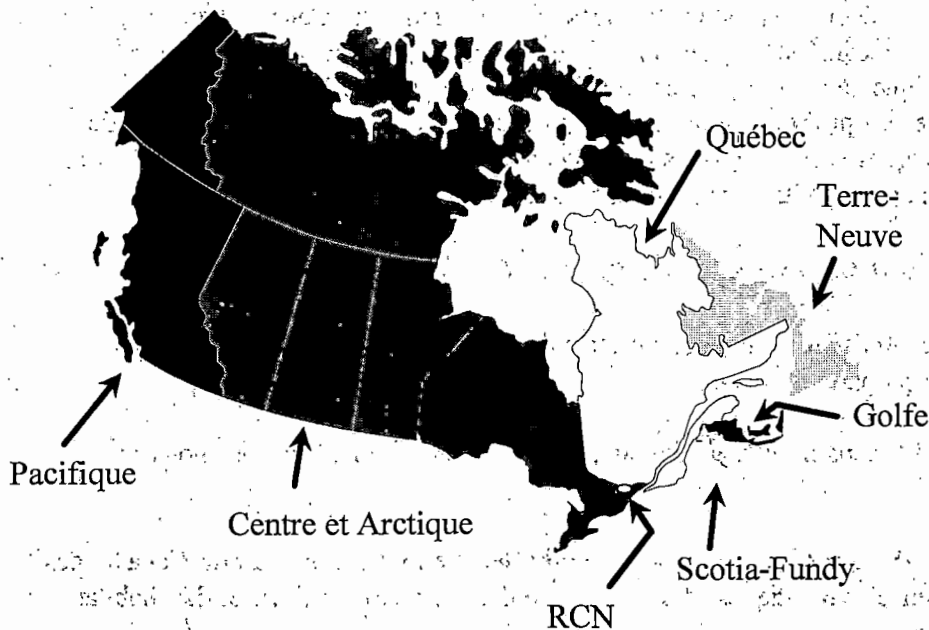


Tableau 4 : Structure des activités

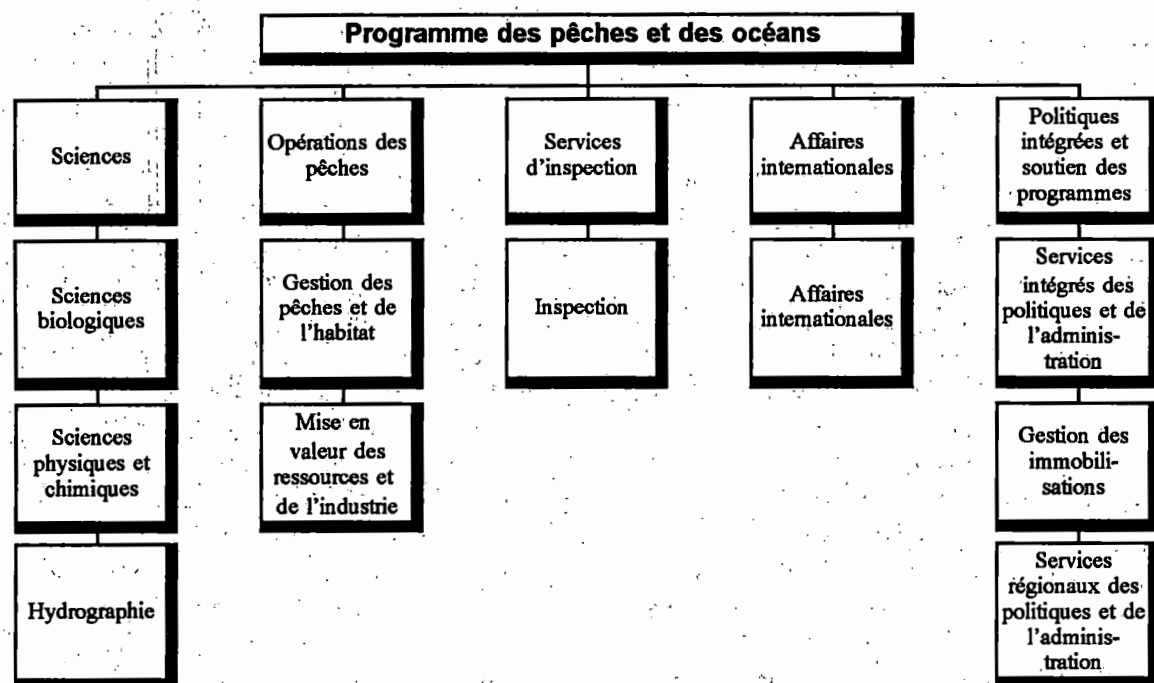


Tableau 5 : Profil des ressources, Budget des dépenses principal de 1995-1996

Sous-ministre						
	SMA Sciences (2 145 ETP)	SMA Gestion des pêches (1 732 ETP)	SMA Services à l'industrie (557 ETP)	SMA Politiques (86 ETP)	SMA Services intégrés (1 097 ETP)	
Sciences	190 209					Total des activités 190 209
Opérations des pêches	4 440	414 294	3 478			422 212
Services d'inspection			31 995			31 995
Affaires internationales				4 445		4 445
Politiques intégrées et soutien de programmes	18 761	28 675	2 150	6 379	185 662	241 627
Sous-total	213 410	442 969	37 623	10 824	185 662	890 488
Services intégrés de direction*					6 017	6 017
Total	213 410	442 969	37 623	10 824	191 679	896 505

* Services de direction intégrés comprend la Direction générale des communications.

5. Nature des activités

Comme on le voit ci-après, les activités du Ministère sont de nature opérationnelle, elles sont capitalistiques et hautement décentralisées, elles ont un fondement scientifique et génèrent de fortes retombées économiques et régionales.

Nature opérationnelle : Les scientifiques du Ministère effectuent des recherches et donnent des conseils d'ordre scientifique en consultation avec l'industrie; les gestionnaires des pêches contrôlent les activités de pêche et délivrent les permis; les agents des pêches appliquent les règlements; les agents d'inspection du poisson contrôlent la qualité du poisson et des produits de la pêche; des hauts fonctionnaires du Ministère évaluent les propositions pouvant se répercuter sur l'habitat du poisson; les employés de tous les échelons consultent le public; les hydrographes effectuent des levés sur les eaux navigables et préparent et publient des cartes et d'autres documents de référence; le personnel local gère le Régime d'assurance des bateaux de pêche; les agents du Ministère négocient l'achat de terrains et l'adjudication de marchés pour la conception, la construction et l'entretien des ports pour petits bateaux et des installations terrestres. Les responsables de la mise en valeur améliorent la production des espèces, aident à l'établissement de nouvelles pêches, contribuent à l'exploitation des espèces sous-utilisées et s'occupent de l'aquaculture.

Fondement scientifique : La gestion des pêches nécessite une bonne connaissance des facteurs biologiques et océanographiques influant sur l'abondance des stocks de poisson et leur comportement reproducteur et migratoire, ainsi que l'évaluation quantitative constante de la situation des stocks exploités; la jeune industrie aquacole a besoin de nouvelles connaissances concernant la biologie et l'élevage du poisson et des mollusques et crustacés; la gestion de l'habitat suppose l'étude de l'impact des changements physiques et chimiques sur l'habitat du poisson; la protection du consommateur nécessite la mesure des concentrations de toxines dans le poisson et les habitats aquatiques et le dépistage de ces substances; la réglementation de l'exploitation pétrolière en mer exige une masse de données sur les courants, les glaces, les vagues, etc.; et le changement climatique planétaire, la pollution transfrontalière et l'évaluation de la situation des stocks de poisson partagés exigent une collaboration internationale considérable.

Activités à forte concentration de capitaux : Les activités du Ministère reposent sur un imposant actif immobilisé de nature fort diversifiée : 2 127 ports et installations qui assurent soutien et services aux pêcheurs commerciaux ou sportifs; 83 bateaux avec équipage et 160 vedettes et bateaux de taille plus modeste qui permettent au MPO de s'acquitter de ses mandats reliés à la recherche scientifique et à la conservation et à la protection des ressources; 1 400 petits bateaux (entretenus et exploités par le personnel des Sciences et de la conservation et de la protection des ressources); et un stock de matériel évalué à environ 200 millions de dollars; 1 243 véhicules qui assurent les services de transport nécessaires aux programmes; des immeubles et des ouvrages disséminés en 758 endroits. En plus, le Ministère occupe 286 édifices fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. La flottille ministérielle est très variée : elle comporte aussi bien de grands navires de recherche scientifique, de conservation et de protection en haute mer et des navires de patrouille que des petites embarcations servant à la recherche, à la conservation et à la protection côtières. Parmi

les articles répertoriés au Ministère, on retrouve du matériel de laboratoire et des appareils scientifiques perfectionnés, du matériel de communication radio, une vaste gamme d'équipement informatique allant de l'ordinateur portable au gros ordinateur, des appareils de pointe pour la cartographie et une panoplie complète de matériel de soutien des opérations. Les immeubles et ouvrages incluent des établissements scientifiques de calibre international comme l'Institut océanographique de Bedford à Dartmouth (N.-É.) et l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli (QC), où sont effectuées des recherches en biologie, en physique, en chimie et en océanographie.

Décentralisation : Le Ministère est très présent dans toutes les régions du pays; en 1993-1994, 87 p. 100 de son personnel travaillait dans les régions. Les employés du Ministère travaillent en permanence à 312 endroits et, en saison, à 732 autres. La plupart des endroits occupés en permanence sont des bureaux dans les régions et quelques laboratoires et piscicultures. De plus, une importante flottille de navires sillonnent toutes les eaux canadiennes.

Retombées économiques et régionales : Le Ministère influe directement sur le mode de vie des Canadiens, et ce de diverses façons : conservation des ressources halieutiques pour les générations actuelles et futures; répartition des ressources entre divers groupes d'utilisateurs; entretien et exploitation d'un réseau national de ports pour petits bateaux; inspection du poisson et des produits de la pêche; production de renseignements scientifiques sur la réglementation de l'exploitation pétrolière en mer; et transfert technologique en vue d'assurer la viabilité de l'industrie océanique.

C. Perspective de planification

1. Pêche commerciale

Importance de la pêche : Le Canada possède l'une des plus vastes industries de pêche commerciale au monde. Il exploite trois grandes régions: la côte de l'Atlantique, la côte du Pacifique et le centre du Canada, notamment les eaux douces de l'intérieur, essentiellement à proximité des Grands Lacs et dans l'Arctique. Ces trois secteurs de pêche commerciale affichent des différences considérables quant à la taille, à la structure, aux espèces pêchées, à la technologie et aux produits.

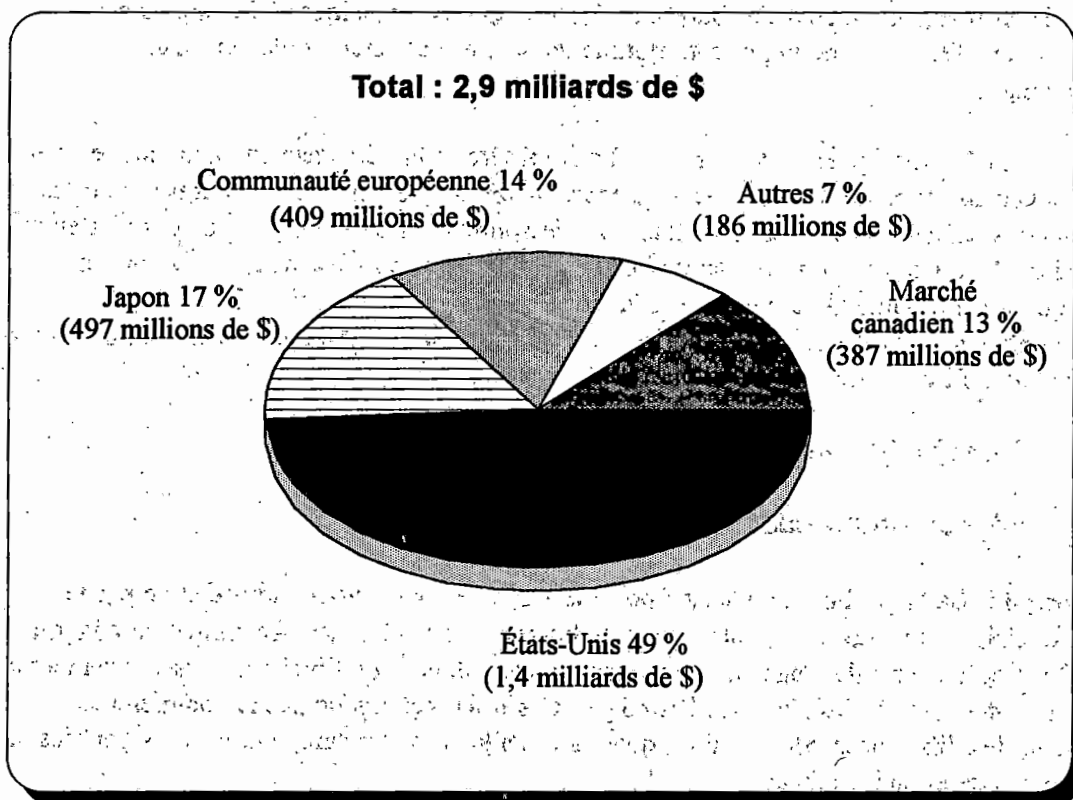
La pêche commerciale est surtout pratiquée le long des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, de même qu'autour des Grands Lacs et du lac Winnipeg. En 1991, elle a fourni du travail à plus de 67 150 pêcheurs actifs et 75 250 travailleurs d'usine.

En dépit du fait que la pêche commerciale ne représente qu'une part modeste de l'économie nationale globale (environ 0,5 p. 100 du PNB), elle joue un rôle important au niveau des économies des provinces côtières et des collectivités du Nord. Sur les côtes de l'Atlantique, par exemple, les 1 300 villages de pêche abritent le quart de la population et la survie de la moitié de ces collectivités repose sur la pêche. Dans le Nord, jusqu'à 90 p. 100 des pêcheurs sont des Autochtones; la pêche constitue non seulement une source

d'alimentation d'appoint, mais également une source de revenus étant donné l'absence ou la limitation des emplois dans d'autres domaines.

Valeur de production : En 1993, la production de l'industrie se chiffrait à 2,9 milliards de dollars; plus de 86 p. 100 des produits ont été exportés, soit une valeur de 2,5 milliards de dollars. Les exportations vers les États-Unis totalisaient à elles seules 1,4 milliard de dollars. Le tableau 6 illustre la répartition des produits canadiens de la pêche. Le Canada est quinzième au monde pour ce qui est du volume des débarquements, mais c'est l'un des plus grands exportateurs de produits de la pêche.

Tableau 6 : Répartition des produits canadiens de la pêche, 1993



Atlantique : Les pêches de l'Atlantique sont les plus importantes du pays; en 1993, leur production totale a atteint 1,8 milliard de dollars. À l'échelle de l'Atlantique, il y a quelque 63 000 pêcheurs enregistrés. Environ 93 p. 100 des 45 000 pêcheurs actifs sont des pêcheurs saisonniers qui travaillent à bord d'embarcations privées de moins de 100 pieds de longueur et qui rapportent plus de la moitié du volume total des débarquements. Les autres pêcheurs actifs (7 p. 100) travaillent toute l'année à bord de chalutiers appartenant à des entreprises de pêche. En 1991, le secteur de la transformation sur la côte de l'Atlantique employait environ 65 000 personnes et comptait plus de 900 établissements. Depuis, le déclin des stocks de poisson de fond dans le Canada atlantique a donné lieu à une période d'adaptation profonde de l'industrie.

Pacifique : L'industrie de la pêche sur la côte du Pacifique employait quelque 13 500 pêcheurs actifs et 9 400 travailleurs d'usine en 1991. La transformation du poisson se déroule surtout autour du Lower Mainland et de Prince Rupert. La production du Pacifique en 1993 se chiffrait à environ 904 millions de dollars. En 1993, les prises de saumon du Pacifique ont été assez élevées d'après les données historiques. Le saumon représentait plus de 37 p. 100 du tonnage des débarquements et au-delà de 51 p. 100 de leur valeur. Le secteur de l'exploitation se compose en grande partie de bateaux de moins de 100 pieds et une bonne partie de la flottille appartient au secteur de la transformation ou est gérée par celui-ci. On compte environ 200 usines de transformation, dont la plupart sont exploitées de façon saisonnière. Les principaux débouchés pour les produits du Pacifique sont le Japon, l'Australie et la Grande-Bretagne.

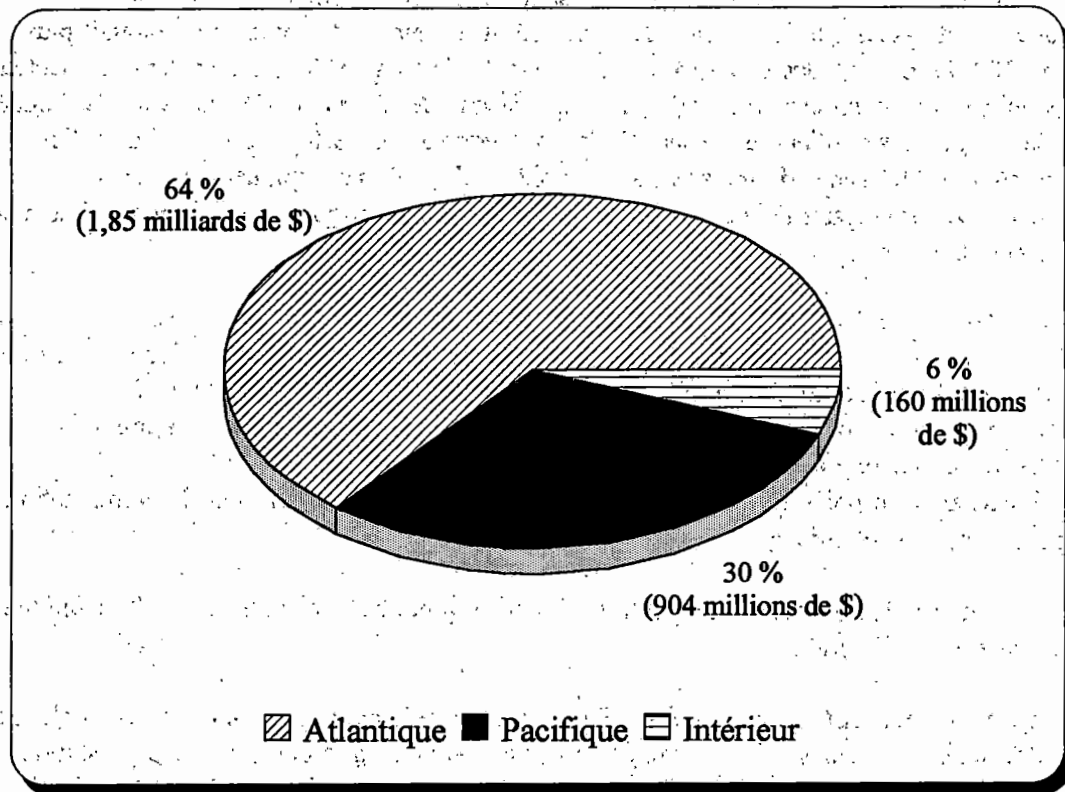
Pêches intérieures : En 1991, le secteur des pêches intérieures employait environ 8 400 pêcheurs et 1 000 travailleurs d'usine. La production des pêches intérieures a atteint environ 160 millions de dollars en 1993. Le poisson maigre d'eau douce est l'espèce prédominante. On compte quelque 200 usines de transformation, dont la plupart sont des petites usines de conditionnement. Le plus grand transformateur est l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED), une société d'État dont l'administration centrale est située à Winnipeg.

Le tableau 7, à la page 20, montre la valeur de production des pêches de l'Atlantique, du Pacifique et de l'intérieur.

Perspectives concernant les ressources : Sur la côte de l'Atlantique, la plupart des stocks de poisson de fond demeurent à des niveaux très faibles. Aucun signe éloquent de reconstitution des stocks n'a été observé en 1993 et il est peu probable que les prises de poisson de fond augmentent réellement avant la fin du siècle. Sur les neuf stocks de morue faisant l'objet d'un programme de gestion au sein du Canada atlantique, sept sont rendus à leur plus bas niveau jamais enregistré ou s'approchent de ce record. Deux stocks, soit celui de la morue du nord et celui de la morue du nord du golfe du Saint-Laurent, ont continué à décliner en 1993 en dépit des fermetures de pêche.

Les stocks de sébaste et de poissons plats au large du Labrador et sur les Grands Bancs sont gravement épuisés. Dans le golfe du Saint-Laurent, les pêcheurs d'autres espèces de poisson de fond se sont tournés vers le sébaste et les poissons plats. Les stocks de morue au large de la plate-forme Scotian et du banc Georges sont inférieurs aux moyennes et des mesures de conservation durables devront être prises pour assurer leur reconstitution. Les stocks de goberge approchent le niveau le plus bas jamais observé et les récents efforts de recrutement semblent donner peu de résultats.

Tableau 7 : Valeur de production des pêches, 1993



Des études intensives se poursuivent afin de déterminer les raisons de ce grave déclin des stocks de poisson de fond. Parmi les facteurs susceptibles d'avoir contribué à ce déclin, citons les conditions environnementales défavorables (basse température de l'eau dans une grande partie de la zone), la surpêche, les modifications de l'abondance des prédateurs et des espèces prédatrices et les pratiques de pêche abusives. La combinaison précise des facteurs qui justifient ce déclin varie vraisemblablement selon les zones et les espèces. Les taux de croissance, les modèles de répartition et les trajets migratoires ont été modifiés pour certains stocks.

Compte tenu du niveau des principaux stocks de hareng dans le sud du golfe du Saint-Laurent et sur la plate-forme Scotian/baie de Fundy, les niveaux de prises actuels semblent acceptables. Le volume des prises est limité par les conditions commerciales. Les modes de répartition du capelan au large de Terre-Neuve et du Labrador ont évolué au cours des dernières années, vraisemblablement en raison des conditions environnementales défavorables.

Les stocks d'invertébrés dans l'Atlantique semblent généralement en bonne santé et leur pourcentage de la valeur totale au débarquement a augmenté. Le volume des prises de homard au débarquement a diminué en 1993 par rapport aux niveaux records du début des

années 1990; les chiffres demeurent toutefois nettement plus élevés que la moyenne des prises enregistrées depuis le début du siècle. Les stocks de crabe des neiges ont augmenté depuis la fin des années 1980, mais ils devraient décliner au milieu des années 1990 en raison d'une chute du recrutement. Les stocks de crevettes semblent augmenter de façon soutenue depuis les années 1970 et l'augmentation régulière du volume des prises ne semble pas avoir eu d'incidence négative sur le niveau des stocks.

Des études récentes révèlent que la production globale de saumon dans le nord du Pacifique est étroitement liée au climat maritime et les conditions récentes ont été, en général, favorables à la production de saumon. Les prises totales de saumon dans les eaux de la Colombie-Britannique ont augmenté depuis la fin des années 1970 pour atteindre, voire dépasser, en moyenne, les records historiques. Le total des prises en 1994, par poids, bien qu'inférieur de près de 25 p. 100 par rapport à 1993, s'est néanmoins situé au dessus du nombre moyen de prises à long terme. Les prises de saumon rouge et de saumon rose ont été particulièrement élevées en raison d'une gestion rigoureuse combinée à des conditions favorables du milieu océanique, à l'exception de 1994 où les remontées ont été inférieures aux valeurs prévues. On a constaté une diminution récente de la taille des saumons roses qui remontent les cours d'eau, fait qu'il convient probablement de relier aux limites de la capacité de tolérance dans le nord du Pacifique. Les prises de saumon keta sont relativement stables depuis trois décennies; la production dans le sud de la Colombie-Britannique a augmenté en raison des activités de mise en valeur réalisées depuis le début des années 1980. Les stocks de saumon quinnat et de saumon coho qui ont toujours été inférieurs aux stocks des autres espèces déclinent depuis quelques années. La conservation des stocks naturels de ces espèces dans le détroit de Georgia, où la pêche est intensive, soulève certaines préoccupations.

Les stocks de hareng du Pacifique devraient décliner de façon légère ou modérée au cours des prochaines années. Le stock des îles de la Reine-Charlotte est inférieur au seuil en deçà duquel on recommande la fermeture de la pêche; le stock de la côte ouest de l'île de Vancouver s'approche de ce niveau, probablement à la suite des activités récentes d'El Nino. Les stocks du détroit de Georgia et de la côte du Centre sont relativement abondants.

Le poisson de fond du Pacifique inclut une gamme diversifiée d'espèces; les stocks sont généralement en bonne santé, mais leur condition varie considérablement. Les données récentes semblent indiquer que les stocks de merlu du Pacifique sont plus étendus qu'on ne l'estimait; cette espèce est moins abondante, mais le niveau des prises est susceptible d'augmenter si l'élargissement de sa zone de répartition se confirme. Le stock de morue charbonnière devrait permettre des prises supérieures à la moyenne au cours des prochaines années. Les stocks de sole anglaise et de sole du Pacifique ont bénéficié d'un niveau de recrutement supérieur à la moyenne au cours des dernières années; ils pourraient toutefois décliner au cours des prochaines années. Les stocks de plie de Californie sont faibles et déclinent. Les stocks de morue du Pacifique sont généralement inférieurs à la moyenne et leur niveau diminue.

La pêche de plusieurs espèces d'invertébrés dans le Pacifique a connu une expansion rapide au cours des dernières années, en raison d'une demande soutenue. L'information sur les ressources est limitée. En ce qui concerne la panopée du Pacifique et les palourdes

intertidales, aucune augmentation importante de la production n'est prévue au cours des prochaines années. Les prises de crevettes ont varié considérablement compte tenu des fluctuations du stock naturel, et il est impossible de prévoir le niveau des prises dans l'avenir. Les prises de crevettes tachetées augmentent régulièrement depuis 1982; les stocks semblent en bonne santé dans l'ensemble, mais il peut y avoir des cas de surpêche en certains endroits. Des quotas préventifs ont été mis en vigueur pour les oursins en attendant des données biologiques plus précises. Les prises de crabe dormeur ont atteint des records historiques. Aucune reconstitution des stocks d'halicutides n'est observée depuis la fermeture décidée en 1991.

Demande du marché : On prévoit une augmentation soutenue de la demande mondiale de fruits de mer dans l'avenir; cette demande devrait passer de 100 millions de tonnes en 1990 à 120 millions à la fin de la décennie. On prévoit une augmentation de 16,7 p. 100 de la population mondiale durant la même période. La structure commerciale du secteur de production de fruits de mer continue à évoluer; les pays en développement deviennent des producteurs et des exportateurs de plus en plus importants. La concurrence sur le marché de la vente de fruits de mer est devenue forte. Si le Canada a bénéficié d'une amélioration de l'accès au marché par voie de réductions tarifaires en vertu de l'*Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce* (GATT), les problèmes d'accès au marché, ce qui inclut des mesures non tarifaires, continuent à freiner les exportations canadiennes.

L'exportation demeure le fer de lance du commerce canadien des fruits de mer; elle représentait 86 p. 100 de la valeur de production en 1993. Les exportations aux États-Unis se sont chiffrées à 1,4 milliards de dollars, soit 56 p. 100 de la valeur exportée. La consommation de poisson par habitant aux États-Unis est passée de 6,7 kilos en 1992 à 6,8 kilos l'année suivante. Des augmentations modérées de ce marché sont prévues au cours des années à venir, étant donné que la consommation de bœuf et de porc aux États-Unis est en chute. Le Japon constitue le deuxième marché en importance pour les producteurs canadiens de fruits de mer, avec 25 p. 100 de la valeur aux exportations en 1993. La consommation de fruits de mer par habitant au Japon atteint 36 kilos, soit le chiffre le plus élevé dans le monde (à l'exception de l'Islande); toutefois, la modification des habitudes alimentaires et la diminution des tarifs d'importation du bœuf et du porc sont susceptibles de faire baisser la consommation de fruits de mer dans l'avenir.

Perspectives concernant l'industrie : Dans l'Atlantique, l'industrie traverse à l'heure actuelle une période de remaniement importante à la suite de la pénurie d'approvisionnements qui caractérise la plupart des espèces de poissons de fond et de la vive concurrence sur les marchés étrangers. Les débarquements de poisson de fond ont décliné de 38 p. 100 pour atteindre 286 634 tonnes en 1993. On ne prévoit aucune augmentation des débarquements de poisson de fond, étant donné que les études des ressources n'indiquent aucune reconstitution des stocks. Les transformateurs canadiens continuent d'importer de la morue et de la goberge qu'ils transforment afin d'alimenter leur clientèle traditionnelle.

La situation du marché du poisson de fond s'est améliorée au cours des derniers mois. Le prix du bloc de morue est à la hausse et la demande sur le marché de la plie et de la sole semble forte. Les stocks de sébaste et de merlu sont faibles. Les blocs de goberge de l'Alaska

sont détournés du marché des filets pour alimenter les producteurs de surimi, en raison d'une augmentation de la demande sur ce dernier marché. La forte demande européenne de goberge de l'Alaska provoque une hausse des prix. Les marchés du poisson de fond devraient continuer à se raffermir en 1995.

Les pêcheurs et transformateurs de crabe bénéficient d'un contexte économique favorable, compte tenu d'une demande soutenue et d'un approvisionnement constant. De 90 à 95 p. 100 de la production est commercialisée au Japon sous forme de crabes entiers. Les prises de homard ont diminué considérablement dans la région du Canada atlantique, soit jusqu'à 15 p. 100 par rapport aux niveaux de 1993. De plus, l'industrie traverse une crise de surcapacité autant dans le secteur de l'approvisionnement que de la commercialisation et de la transformation. Les marchés de la crevette canadienne sont demeurés solides en raison de diminutions importantes de la production chinoise et de l'augmentation des prix de la crevette tropicale; toutefois, on prévoit une baisse du prix de la crevette au Japon en raison de l'abondance des stocks réfrigérés.

Le marché du saumon s'est amélioré récemment en raison d'une baisse des quantités débarquées de saumon rouge par rapport aux prévisions, autant en Alaska qu'en Colombie-Britannique. Le prix du saumon en conserve et congelé est à la hausse et favorise une amélioration de la situation économique de l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique ainsi que du secteur du saumon d'élevage, qui continue à croître.

2. Industrie aquacole

Conscient du rôle de premier plan que le Canada pourrait jouer sur la scène aquacole mondiale, le Ministère a collaboré avec d'autres organismes fédéraux à l'élaboration d'une stratégie fédérale de développement de l'aquaculture visant à positionner ce secteur pour le XXI^e siècle. Cette stratégie a été préparée en étroite consultation avec l'industrie et les provinces. Le Ministère assume la responsabilité vitale d'encourager le développement du secteur privé par la création d'un climat propice à l'entrepreneuriat et à l'innovation, tout en s'acquittant de ses responsabilités légales relativement à l'hygiène et à l'innocuité des produits et à la qualité de l'environnement.

À titre de responsable fédéral du développement de l'aquaculture, le Ministère maintient un dialogue permanent avec l'industrie, les provinces et d'autres ministères et organismes fédéraux, tout en coordonnant leurs activités dans ce domaine. Ces fonctions sont cruciales pour la réalisation du potentiel canadien dans ce secteur hautement compétitif.

En cette époque où la mondialisation des marchés pose un défi à la majorité des pays qui dépendent de l'exploitation des ressources naturelles, le secteur aquacole canadien dispose d'un excellent potentiel pour faire sa place dans ce secteur primaire qui, pour être relativement nouveau, n'en présente pas moins la qualité d'être viable. À preuve, en 1984, la production totale de l'aquaculture commerciale canadienne représentait sept millions de dollars; en 1993, on l'estime à plus de 289 millions de dollars, soit environ 17 p. 100 de la valeur des produits de la pêche débarqués au Canada. Par ailleurs, en 1993, le secteur des produits et services liés à l'aquaculture a produit des revenus de plus de 266 millions de dollars en ventes au Canada.

et à l'étranger. Selon de récentes prévisions, la production annuelle de notre industrie aquacole pourrait dépasser un 1,2 milliard de dollars d'ici l'an 2000.

L'aquaculture est reconnue comme une source d'emplois en pleine expansion qui offre aux collectivités où les possibilités d'emploi sont limitées l'occasion d'améliorer leur sort sur les plans social et économique. En 1991, 5 200 emplois étaient imputables à cette industrie, soit environ 2 800 dans le secteur de la production et quelque 2 400 dans celui des produits et des services. Avant la fin de la décennie, on estime que l'aquaculture emploiera plus de 12 000 Canadiens.

Les efforts scientifiques du Ministère ont fortement contribué à la mise en place des assises solides sur lesquelles repose actuellement l'industrie. Le Ministère demeure actif dans nombre de secteurs d'activité importants pour le développement et la compétitivité de l'industrie aquacole canadienne.

Aujourd'hui, le soutien du Ministère à l'industrie aquacole prend diverses formes : analyse et défense des politiques, développement de l'industrie, inspection, recherche scientifique, protection de l'habitat et accords de coopération.

Le gouvernement fédéral continuera de collaborer avec l'industrie aquacole à mesure qu'elle élargira sa place dans l'économie canadienne, afin de satisfaire à ses besoins changeants.

3. Secteur des océans

La contribution du secteur des océans au produit national brut totalise plus de 7,9 milliards de dollars, et plus de 165 000 emplois y sont reliés. Environ 60 p. 100 de ce total est produit par la marine marchande (33 p. 100), la construction navale (14 p. 100), la fabrication et les services (10 p. 100) et les industries pétrolières et gazières (4 p. 100). Le sous-secteur de la fabrication et des services est tout particulièrement associé à la recherche et au développement dans les établissements de recherche du Ministère.

Fabrication et services : Les sociétés canadiennes de ce sous-secteur ont une renommée internationale en sciences, en technologie et en génie océaniques. Elles fabriquent une gamme diversifiée de produits : instruments océaniques et hydrographiques, appareils de télédétection marine, sous-marins, matériel d'intervention sous-marine, etc. Le sous-secteur de la fabrication et des services océaniques est en pleine croissance, tout en étant confronté à certains obstacles. Si nombre d'entreprises de fabrication et de services océaniques au Canada se sont forgées une réputation d'excellence au niveau international, il est clair que des changements s'imposent pour garantir un succès sur ce marché. L'industrie canadienne doit abandonner les marchés traditionnels du pétrole, du gaz et de la défense pour se tourner vers de nouveaux domaines d'intérêt comme la protection environnementale et la gestion des zones côtières.

En dépit de sa taille relativement modeste, ce groupe dynamique d'entreprises assure le soutien et l'encadrement essentiels à l'ensemble du secteur des océans, qui a connu une

croissance rapide au cours des 10 dernières années en raison d'un certain nombre de facteurs : débouchés commerciaux créés par les instituts nationaux de recherche scientifique sur les ressources, l'environnement, le génie et les pêches en milieu marin; marchés gouvernementaux et dépenses scientifiques et technologiques; et, en particulier, exploration pétrolière et gazière au large des côtes.

La carte électronique est un bon exemple de partenariat entre le Service hydrographique du Canada et l'industrie privée, qui transforme les méthodes traditionnelles de navigation en procédures plus sûres et efficaces.

Exploration pétrolière et gazière au large des côtes : Les zones situées au large des côtes du Canada contiennent des réserves importantes de pétrole et de gaz. Sur la côte est seule, les zones hauturières renferment 30 p. 100 des réserves pétrolières du Canada et 17 p. 100 de ses réserves gazières. L'exploration au large des côtes soulève toutefois des problèmes uniques, notamment l'éloignement des bases d'approvisionnement et la rigueur des conditions climatiques en haute mer, la dérive de banquises ou d'icebergs et la présence de glaces de plusieurs années dans l'océan Arctique. La mise au point de nouvelles technologies, l'amélioration de la connaissance de l'environnement et la prestation de services scientifiques spécialisés s'imposent pour relever ces défis.

Exploration minière au large des côtes : Jusqu'à présent, le secteur privé n'a pas manifesté beaucoup d'intérêt pour l'exploration et la mise en valeur des dépôts miniers au large des côtes. Toutefois, à long terme, l'exploration minière du plancher océanique situé en deçà de la limite de 200 milles offre certains débouchés. Au cours des 15 dernières années, des consortiums multinationaux auxquels participaient des entreprises canadiennes, ont investi dans l'exploration de ces zones. Toutefois, les incertitudes sur les plans économique et juridique empêchent un développement plus rapide de ce secteur dans un avenir prévisible.

Transport maritime : Le Canada a concentré ses efforts sur le développement de la flotte de la voie maritime du Saint-Laurent, étant donné, d'une part, l'importance de cette flotte sur le plan économique et, d'autre part, le besoin d'un réseau de transport efficace et économique des matières premières du pays. Les entreprises de transport en haute mer ont donc dû s'adapter à la concurrence internationale. Plus récemment, toutefois, des navires d'eau douce dotés de capacités de navigation en mer ont été construits. Au fur et à mesure qu'il remplace sa flotte vieillissante, le Canada pourra augmenter sa part du marché international du transport maritime.

Construction et réparation navales : Le Canada est un fournisseur de moindre importance sur le marché mondial de la construction navale. Compte tenu de la faiblesse actuelle de la demande sur le marché international, le Canada se concentre sur le marché national. À l'heure actuelle, la capacité canadienne répond largement aux besoins prévus sur le marché interne.

4. Pêche récréative

La pêche récréative offre des possibilités économiques dans des régions du pays où il y a peu d'emplois. Chaque année, les dépenses faites par quelque cinq millions de Canadiens et

un million de visiteurs produisent une activité économique de sept milliards de dollars et soutiennent plus de 150 000 emplois à temps plein.

Si l'on ne tient pas compte des programmes de retrait de permis, le gouvernement fédéral a signé, avec les quatre provinces de l'Atlantique, des ententes pluriannuelles de coopération sur le développement de la pêche récréative d'une valeur d'environ 45 millions de dollars. Ces programmes s'ajoutent à l'entente en vigueur entre le Canada et le Québec qui prévoit des investissements de 24 millions de dollars dans la mise en valeur de l'exploitation du saumon. Ces programmes sont axés sur la conservation et le rétablissement de principaux stocks de poisson pour la pêche récréative, la remise en état d'habitats vitaux pour le poisson, le développement d'infrastructures, la sensibilisation du public et la promotion du tourisme. Ils sont administrés par le Bureau fédéral de développement régional - Québec.

Dans la région du Pacifique, les initiatives principales comprennent des «pêches modèles» qui rajustent les plans de gestion de la pêche commerciale du saumon en vue de protéger et de rétablir les stocks sauvages d'espèces de poisson importantes pour la pêche récréative, comme le coho et le quinnat dans le détroit de Georgia et la truite arc-en-ciel anadrome, le coho et le quinnat dans les bassins hydrographiques de la Skeena et de la Kitimat. On s'occupe de la restauration de l'habitat dans le cadre d'initiatives comme le Fraser River Action Plan et le Comox Valley Habitat Project.

Le Ministère formulera une nouvelle stratégie nationale des pêches récréatives durables. Il s'agira d'un effort concerté mettant l'accent sur des partenariats établis avec d'autres gouvernements et des groupes d'intervenants. La politique vise à améliorer les relations de travail entre les intervenants dans la pêche récréative, les utilisateurs commerciaux et autochtones de la ressource et le grand public.

5. Initiatives

Nouvelles Initiatives en 1995-1996

La Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA) : Introduite le 16 mai 1994, cette stratégie est basée sur un programme quinquennal d'adaptation et de soutien du revenu destiné à près de 35 000 à 40 000 pêcheurs et des travailleurs d'usine déplacés en raison du déclin des stocks de poisson de fond dans l'ensemble du secteur du Canada atlantique. Développement des ressources humaines Canada gérera la plus grande partie de cette enveloppe de 1,9 milliards de dollars pour la LSPA et le MPO sera chargé d'administrer 271,8 millions de dollars du budget total.

À titre de mesure transitoire, les personnes (près de 3 500) qui perçoivent des prestations en vertu du Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPEM) et du Programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (PAPPFA) qui ne répondaient pas aux critères d'admissibilité de la LSPA ont continué à percevoir des prestations de soutien du revenu jusqu'au 31 décembre 1994.

Le Ministère a obtenu 271,8 millions de dollars pour administrer des réductions de capacité par voie de retrait de permis et de retraite anticipée des pêcheurs. On vise une réduction de la capacité de l'ordre de 50 p. 100 grâce à ces mesures et à d'autres initiatives complémentaires comme la réforme du régime de délivrance des permis et un programme d'accréditation professionnelle des pêcheurs.

Le 14 octobre 1994, le Ministre a annoncé la création de conseils d'adaptation de la capacité de pêche (CAP) dans les régions, afin de l'aider à réduire la capacité d'exploitation par zone de pêche et par secteur de flottille dans l'Atlantique et au Québec.

Offices de délivrance de permis, de répartition des allocations et de sanctions : Pour les provinces du Pacifique et de l'Atlantique, on a proposé de créer des offices de gestion des pêches dont le mandat consisterait à délivrer des permis, à entendre les appels, à répartir la ressource et à appliquer des sanctions visant les pêcheries commerciales côtières.

Ces offices offriraient entre autres les avantages suivants :

- accès direct des pêcheurs à un processus de prise de décision transparent et équitable;
- attribution des responsabilités politiques, avec établissement du cadre directeur de la politique par le Ministre;
- application plus efficace de la réglementation sur les pêches, avec application rigoureuse des peines assurée par des personnes compétentes dans le domaine de la pêche;
- élimination des micro-tâches de gestion confiées au Ministre, de manière à lui permettre de se concentrer sur des grandes questions de politique.

Le ministre des Pêches et des Océans demeurerait responsable de la conservation des ressources, de l'établissement des niveaux globaux de pêche, de la recherche scientifique, de l'application de la loi, de la création des pêches expérimentales, des relations internationales, de la pêche internationale, des allocations aux Autochtones et de la gestion quotidienne de la pêche.

La législation prévoyant la création d'un office de gestion des pêches du Pacifique devrait être déposée à la Chambre des communes en 1995. Les discussions avec les provinces de l'Atlantique en vue de la création d'offices de gestion des pêches de l'Atlantique se poursuivent.

Loi sur les océans du Canada : Les travaux de rédaction d'une *Loi sur les océans du Canada* se poursuivent. Les problèmes de gestion des pêches et d'établissement des frontières internationales ont été résolus, et le gouvernement fédéral s'engage à voter une loi consacrée aux ressources et aux territoires océaniques du Canada. L'objectif de la *Loi sur les océans du Canada* consiste à regrouper des programmes sur l'environnement marin sous l'égide du MPO et à instaurer des stratégies et des programmes intergouvernementaux axés sur la mise en valeur durable des ressources côtières. La loi servira également à proclamer une zone économique exclusive et une zone contiguë du territoire canadien, de manière à affirmer les

droits et responsabilités souverains de la nation canadienne. Des séances d'information du public et de consultation interministérielle sur le projet proposé de la *Loi sur les océans du Canada* ont été amorcées.

Table ronde sur l'avenir des pêches de l'Atlantique : Le 20 octobre 1994, le ministre des Pêches et des Océans a annoncé que le gouvernement organiserait une grande table ronde sur l'avenir des pêches de l'Atlantique. Les discussions dans ce cadre, prévues pour mars 1995, permettront aux décideurs de l'industrie de communiquer leurs vues sur leur orientation future et donneront l'occasion de planifier les structures des pêches de l'avenir dans un contexte de durabilité, de partenariat et de viabilité.

La table ronde offre la possibilité aux autorités gouvernementales et à l'industrie d'établir un consensus en ce qui concerne différentes initiatives comme la réforme de la politique de délivrance des permis, l'accréditation professionnelle, la réduction de la capacité de pêche, la réforme de la gestion et le recouvrement des coûts.

Droits d'accès et autres frais d'utilisation : Le gouvernement revoit actuellement le barème des droits de permis de pêche commerciale et récréative et de frais applicables à d'autres services ministériels, pour mieux faire valoir la valeur du privilège que confère un permis et les coûts de la prestation de services ministériels. Par suite de cette initiative, on prévoit des recettes supplémentaires de 33 millions de dollars.

6. État des initiatives annoncées antérieurement

Stratégie relative aux pêches autochtones : Annoncée en juin 1992, la Stratégie relative aux pêches autochtones est un programme pluriannuel qui comprend plusieurs initiatives politiques importantes visant à accroître la participation des Autochtones à la gestion de leurs pêches. Des ententes sont négociées avec les Premières Nations là où le Ministère gère la pêche (Colombie-Britannique, provinces de l'Atlantique et l'Arctique). La Stratégie touche la participation des Autochtones dans tous les aspects de la pêche et de la gestion de l'habitat, ainsi que la participation des Premières Nations à la pêche commerciale et aux initiatives économiques connexes.

En 1993-1994, environ 200 ententes ont été conclues avec des Autochtones et groupes d'intervenants pour améliorer la gestion des pêches autochtones et autres, et pour apporter de nombreux avantages économiques aux communautés autochtones. Jusqu'à maintenant, environ 64 millions de dollars ont été transférés à des groupes autochtones, à l'appui d'activités de gestion des pêches et de négociations. En 1993-1994, 42 millions de dollars répartis sur une période de six ans ont été approuvés afin de dédommager les pêcheurs qui renoncent volontairement à leurs permis commerciaux dans le cadre du transfert des activités de pêche commerciale aux groupes autochtones, ainsi que de faciliter le développement économique du Canada atlantique. Ce financement s'ajoute aux sept millions de dollars accordés pour la mise en place d'un projet pilote à ces fins en 1992-1993.

Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA) : Le 7 mai 1990, le gouvernement fédéral annonçait la mise sur pied du Programme d'adaptation des pêches de

l'Atlantique, doté d'un budget de 584 millions de dollars et destiné à résoudre les principaux problèmes touchant l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, dont le déclin du capital-ressources, une surcapacité chronique dans les secteurs de l'exploitation et de la transformation et un besoin de diversification. Le Ministère a mis en application ses responsabilités relatives à certaines parties de ce Programme, dans le cadre d'initiatives comme le Programme d'adaptation des travailleurs d'usine; l'élaboration de programmes de surveillance à quai dans certains secteurs de pêche avec quota individuel; et une initiative de formation professionnelle des pêcheurs de l'Atlantique. Le programme prendra fin le 31 mars 1995.

Traité canado-américain sur le saumon du Pacifique : Ce traité, signé en 1985 après quinze ans de négociations, assure le rétablissement des stocks de saumon du Pacifique, la réduction des interceptions des deux pays et des avantages pour eux équivalant à leur production. Les négociations annuelles destinées à établir des régimes de pêche portent sur un grand nombre de pêches qui interceptent du saumon, au Canada et aux États-Unis, et concernent différentes périodes. Malheureusement, aucune entente n'a pu être conclue avant la saison de pêche 1994 quant à la conservation et à la répartition des stocks de saumon du Pacifique couverts par le traité. On trouvera des précisions aux sections intitulées «Analyse par activité» (page 100) et «Rapports sur certains programmes» (page 142).

Politique relative à la délivrance des permis de pêche dans l'Atlantique : L'effondrement des stocks de poisson de fond a amplifié le besoin d'une rationalisation de l'industrie. Le Groupe d'étude sur les revenus et l'adaptation des pêches de l'Atlantique a insisté sur le fait que seuls les pêcheurs vraiment attachés à la pêche et qui en sont tributaires devraient continuer à avoir accès aux permis. Une réorientation de la politique de délivrance des permis de pêche sera primordiale pour réorganiser l'industrie de façon durable. La Stratégie de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA) permet d'offrir un programme de retrait des permis comme moyen de réduire la capacité de pêche. Toutefois, ce programme ne suffira pas à réaliser l'objectif de réduction de 50 p. 100 de cette capacité. Il faudra par conséquent revoir cette politique pour envisager des changements à plus long terme.

La revue de cette politique sera exécutée conformément aux autres objectifs de projets ministériels, comme l'Examen des programmes, LSPA, le partenariat, la Table ronde et le projet de réforme de la politique sociale du gouvernement. Cette revue devrait être terminée pour l'été 1995, et la nouvelle politique mise en œuvre en 1996.

Initiatives en cours

Pêche récréative : Dans le cadre de son engagement en ce qui concerne la pêche récréative au Canada, le Ministère cherche à reconstituer et à conserver les stocks de poisson pour la pêche sportive, à protéger et à restaurer l'habitat, à accroître les possibilités de pêche, à appuyer le développement économique de la pêche récréative et à sensibiliser le public aux avantages socio-économiques et environnementaux que présente une pêche récréative viable. Des initiatives particulières découlent des ententes de contribution pluriannuelles conclues entre le Ministère et les provinces participantes.

Conseil pour la conservation des ressources halieutiques (CCRH) : Le ministre des Pêches et des Océans a annoncé la création du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques en décembre 1992. Ce conseil est composé de 14 membres de l'extérieur, ce qui inclut le président, qui proviennent du secteur de la pêche et du monde scientifique et universitaire, de trois membres d'office du MPO et de six délégués provinciaux nommés par les gouvernements provinciaux et territoriaux concernés. Le mandat du CCRH inclut trois principes directeurs : conservation des ressources halieutiques au moyen de stratégies écologiques; mise sur pied de partenariats entre les gouvernements, les scientifiques et l'industrie; et consultation des groupes clients du Conseil afin de préparer des recommandations à l'intention du Ministre.

Dans le cadre de ses rencontres mensuelles, le Conseil a organisé diverses audiences publiques et consultations des intervenants au cours de la dernière année au sujet du poisson de fond de l'Atlantique. En septembre 1994, le ministre des Pêches et des Océans l'a invité à recommander des stratégies de conservation du homard de l'Atlantique. Appuyé par huit sous-comités et conservant son mandat de conseil de plein droit, le CCRH continuera à recommander des mesures de conservation afin d'assurer l'exploitation durable des ressources halieutiques. Compte tenu du caractère permanent du rôle du Conseil en ce qui a trait à la conservation des ressources halieutiques, ce volet ne sera plus traité dans le cadre de la section «Initiatives en cours» des futurs plans de dépenses.

Activités menées à bien

Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPEM) : Le 2 juillet 1992, le gouvernement fédéral a décrété un moratoire de deux ans de la pêche de la morue du nord, soit jusqu'au printemps 1994, afin que ce stock de poisson puisse se reconstituer, sa biomasse ayant subi une diminution soudaine et importante. Un vaste programme de remplacement du revenu et d'adaptation a aussitôt été mis en place afin d'atténuer les conséquences pour les personnes et les localités touchées par le moratoire. Le PARPEM a depuis été remplacé par La stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, le 16 mai 1994. Au cours de sa durée, le Programme a permis de procurer près de 480 millions de dollars au titre du soutien du revenu à 26 500 personnes.

Programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (PAPPEA) : Ce programme a pour but d'aider les habitants des quatre provinces de l'Atlantique et du Québec qui ont été directement et durement touchés par les réductions de quotas de poisson de fond imposées le 18 décembre 1992. Les mesures d'aide et de perfectionnement visaient à améliorer les possibilités d'emploi, par la formation, à mettre à jour les compétences, à favoriser le recyclage et l'acquisition de nouvelles compétences et à venir en aide à ceux qui en avaient le plus besoin. Le versement d'allocations temporaires d'adaptation des pêches atteint au total environ 5,4 millions de dollars.

Le PAPPEA a pris fin le 15 mai 1994. La Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique est devenue l'outil utilisé pour aider les particuliers touchés par le déclin des stocks de poisson de fond de l'Atlantique.

Allocation de formation en cas de fermeture de la pêche (AFFP) : Annoncé le 18 septembre 1993, ce projet visait à offrir 300 \$ par semaine et une formation aux pêcheurs qui n'ont touché aucun revenu entre la fermeture de la pêche le 7 septembre 1993 et le début du versement de leurs prestations d'assurance-chômage le 15 novembre 1993. Des prestations de formation ont été versées à 1 392 pêcheurs, soit une dépense totale de 3,1 millions de dollars.

Revenus et adaptation : Le Groupe de travail sur les revenus et l'adaptation des pêches de l'Atlantique a été créé en 1992 par le ministre des Pêches et des Océans et le ministre du Développement des ressources humaines dans le but d'élaborer une stratégie globale et à long terme sur les revenus et l'adaptation pour l'industrie de la pêche de l'Atlantique. En novembre 1993, le Groupe de travail a déposé son rapport final intitulé *Changement de cap : les pêches de l'avenir*. Le document inclut 42 recommandations basées sur des consultations à grande échelle des intervenants, ainsi qu'un cadre directeur de stratégie globale à l'intention de l'industrie de la pêche de l'Atlantique. Les efforts visant à réduire la surcapacité de pêche du poisson de fond ainsi que le renouvellement du secteur de la pêche de l'Atlantique ont été appuyés par les conclusions et les recommandations du rapport. Bien que le Groupe de travail n'existe plus, ses conclusions demeurent une aide précieuse pour un gouvernement à la recherche de solutions aux nouveaux défis à relever dans le secteur des pêches de l'Atlantique.

D. Efficacité des programmes

L'évaluation de l'efficacité des programmes permet de recueillir des renseignements sur l'atteinte des buts et des objectifs des programmes. Au MPO, l'efficacité est évaluée principalement par un contrôle permanent des opérations et des examens de gestion internes menés par des cadres hiérarchiques du Ministère. De plus, la Direction générale de l'examen, de l'évaluation et de la vérification internes effectue des examens distincts, notamment des évaluations et des vérifications de programmes. Les cadres supérieurs déterminent chaque année s'il faut tenir de tels examens distincts d'après une évaluation des risques et suivant le besoin d'obtenir des renseignements sur le rendement. Voici les examens effectués au cours de la dernière année.

1. Mise en valeur des salmonidés du Pacifique

Le Programme de mise en valeur des salmonidés du Pacifique du MPO est l'un des plus importants en son genre en Amérique du Nord. On y a consacré 527 millions de dollars en 17 ans. En 1993-1994, les dépenses directes totales étaient de 31,6 millions de dollars. On voulait au départ doubler la production de saumons en 30 ans. Les buts et le financement du Programme ont changé peu après sa création. Il devait atteindre d'autres buts en plus des buts économiques. Le Programme a été financé plus faiblement qu'il ne l'avait été prévu au départ. Les responsables du Programme gèrent 270 établissements, notamment des piscicultures et des canaux de frai ainsi que des projets communautaires et publics tels que ceux des petites boîtes de frai. Ils mènent aussi des projets d'enrichissement (fertilisation) des lacs.

Le MPO a chargé des examinateurs indépendants d'évaluer en profondeur l'ensemble des avantages et des coûts du Programme et d'élaborer des perspectives d'avenir éventuelles, notamment de faire des analyses portant essentiellement sur les avantages et les coûts futurs.

Les premières années après la création du Programme, les responsables cherchaient principalement à regarnir les stocks de saumon coho et de saumon quinnat en vue de stopper la baisse du nombre de géniteurs qui revenaient dans les frayères. Bien que la mise en valeur d'espèces telles que le saumon rouge puisse être facilement rentable, il en est autrement pour le saumon coho et le saumon quinnat dont la mise en valeur est plus complexe et plus coûteuse (p. ex.: séjours plus longs en pisciculture) et dont la rentabilité est moins élevée.

Les résultats d'une analyse coût-avantage peuvent varier considérablement suivant la série d'hypothèses sur lesquelles on se fonde pour effectuer l'analyse, notamment l'estimation des futurs taux d'intérêt, le prix futur du saumon, la valeur de la pêche sportive et d'autres facteurs. Suivant les hypothèses choisies, le rapport global coûts-avantages du Programme de mise en valeur des salmonidés peut varier sur 40 ans entre 0,8 et 1,14 lorsque l'on tient compte de toutes les installations. Ceci veut dire qu'on peut retirer de 0,80 \$ à 1,14 \$ pour chaque dollar dépensé. Certaines composantes du Programme représentaient des coûts et des risques élevés (notamment le rétablissement des stocks de saumon coho et de saumon quinnat) tandis que d'autres avaient comme buts premiers la participation et la sensibilisation du public. Le rapport coûts-avantages de ces projets et d'autres activités expérimentales était aussi faible que 0,3 et 0,4 tandis que celui d'autres projets (p. ex.: certaines piscicultures et des canaux de frai du saumon rouge, du saumon rose et du saumon keta) pouvait être aussi élevé que 3,6. Il faut toutefois noter que les stratégies de gestion des pêches peuvent accroître ou réduire les avantages découlant de la mise en valeur.

On peut difficilement quantifier les avantages du Programme en matière de sensibilisation du public. Les examens dont il est ici question n'ont pas tenu compte de ces avantages. Il va de soi que les projets auxquels participent des clubs de pêcheurs sportifs, des écoles et d'autres organismes ont sensibilisé davantage le public à l'importance de la conservation et de la protection de l'habitat du poisson. De fait, le public appuie fermement le Programme. Il est difficile d'évaluer si la sensibilisation et le soutien du public ont réduit les frais d'application des règlements du MPO ou accru l'efficacité des démarches actuelles d'application des règlements.

On a évalué plusieurs perspectives d'avenir du Programme. Si l'on considère que les installations en place sont des coûts irrécupérables, le rapport coûts-avantages du fonctionnement du programme actuel serait plus tard de 1,6. L'examen externe a proposé que l'on supprime les activités dont le rapport coûts-avantages est d'au plus 1,2 (c.-à-d., 59 p. 100 des installations), ce même rapport pour les opérations futures passe à 3,5. De plus, les examinateurs externes ont déclaré que si l'on voulait que le Programme soit financé davantage par les utilisateurs et moins à même les deniers publics, il faudrait doubler les frais de tous les permis de pêche du saumon; exiger des frais de débarquement pour l'ensemble du saumon et faire en sorte que le gouvernement de la Colombie-Britannique paye une plus grande partie des coûts. En plus de ces changements, on créerait un «conseil d'administration» formé des personnes qui financent directement le Programme et de celles qui en bénéficient.

Les responsables du Programme de mise en valeur des salmonidés ont déjà cessé certaines activités rapportant peu. D'autres activités qui visent le rétablissement des stocks peuvent nécessiter la conservation d'installations dont le rapport coûts-avantages est faible.

2. Surveillance aérienne

En octobre 1989, on a accordé 28 millions de dollars répartis sur quatre ans (1990-1991 à 1993-1994) à des fins de surveillance par avion. Auparavant, la surveillance était assurée par l'avion Tracker du ministère de la Défense nationale, qui a été désaffecté en 1989. Encore une fois en 1989, on a approuvé un contrat de trois ans par lequel on accordait, de mars 1989 à mars 1992, deux millions de dollars par année en vue du contrôle des pêches et d'opérations de recherche et de sauvetage plus efficaces à partir de Yarmouth (N.-É.) au moyen d'hélicoptères de surveillance de longue portée. Le contrat a été prolongé jusqu'au 30 septembre 1992; puis, on a accordé un autre contrat de 18 mois représentant la somme de 2,9 millions de dollars.

En 1993, on a étudié la rentabilité du Programme de surveillance du MPO. Quatre avions Beech King Air B-2000 (trois étaient utilisés dans le région de Terre-Neuve et la région Scotia-Fundy tandis que l'autre servait dans la région du Pacifique) et un hélicoptère Sikorsky 76 stationné à Yarmouth ont fait l'objet de l'étude, qui portait sur les exercices 1990-1991 à 1992-1993 (plus l'exercice 1989-1990 pour l'hélicoptère).

Les résultats de l'étude montrent que le Beech King est supérieur au Tracker pour la surveillance des pêches. Comme il se déplace plus rapidement, il couvre un plus grand territoire par heure de vol (la couverture radar du Beech King est de plus de 48 000 milles carrés comparativement à moins de 20 000 milles carrés pour le Tracker). Si l'on compare l'hélicoptère stationné à Yarmouth au Beech King, ce premier présente l'avantage de pouvoir faire de la surveillance de nuit. Cependant, le Beech King muni d'appareils de photographie de nuit pourrait presque autant servir d'élément de dissuasion que l'hélicoptère, et ce, à un moindre coût (2 150 \$ par identification de bateau pour l'hélicoptère comparativement à 790 \$ pour l'avion).

Malgré l'absence de preuves tangibles de l'effet dissuasif du recours aux avions Beech King et à l'hélicoptère à Yarmouth ou de l'accroissement des pratiques conformes aux règlements à la suite de leur utilisation, il existe des preuves indirectes à cet effet. Par exemple, comme le Beech King et l'hélicoptère trouvent avec plus d'exactitude l'emplacement des navires et prennent des photographies de grande qualité, leur technologie a été très utile aux tribunaux canadiens et américains pour déclarer coupables les contrevenants aux règlements. La disponibilité d'avions spécialisés a permis de mieux déployer des avions au-dessus des zones critiques.

Aussi, on a plus souvent recours aux patrouilles mixtes. On coordonne les opérations de surveillance aérienne à celles des bateaux de patrouille des pêches. Les agents des pêches et d'autres personnes considèrent que les patrouilleurs de la côte de l'Atlantique sont beaucoup plus efficaces en raison de la surveillance aérienne, c'est-à-dire que les bateaux cherchent moins au hasard et s'orientent plus directement vers des cibles. Toutefois, le

Ministère ne possède aucune donnée sur les avantages au niveau de la diminution des frais de navigation ou de la baisse du nombre de jours en mer. Il n'y a aucune patrouille mixte de ce genre sur la côte du Pacifique. Toutefois, l'arrivée récente d'un coordinateur de la surveillance effectuée par toutes les patrouilles pourrait bien changer la situation.

Les résultats de l'étude montrent qu'il faut quantifier davantage les cibles surveillées. On recommande d'établir les priorités en fonction de divers variables, notamment les zones de pêche, les espèces et les genres d'engin. Les normes de rendement pourraient alors être établies suivant les résultats de la surveillance (par exemple, le nombre d'identifications de bateaux, le nombre de cibles radar, la couverture radar en kilomètres carrés) au lieu de l'évaluation des intrants, notamment les heures de patrouille.

L'Administration centrale coordonne plus activement la gestion de la surveillance aérienne. Il faut cependant définir plus clairement les priorités nationales en matière de surveillance et d'application des règlements. Il y aurait ainsi une plus grande cohérence entre la surveillance et le système d'application des règlements.

Les résultats de l'étude montrent que le Beech King muni d'un radar de recherche et d'un système de gestion des données est un appareil de surveillance rentable et qu'il est actuellement le mieux adapté aux besoins du MPO en matière de surveillance aérienne. L'hélicoptère coûte beaucoup plus cher que le Beech King.

3. Programme des observateurs

C'est en 1978 qu'a été créé le Programme des observateurs, qui était une des stratégies mises au point pour améliorer la gestion des ressources marines à la suite de l'adoption de la zone économique exclusive (ZEE) de 200 milles. Des observateurs se trouvent à bord de tous les bateaux étrangers qui pêchent dans la ZEE et à bord de certains bateaux nationaux. Leur rôle comporte deux volets. Premièrement, ils assurent au MPO une surveillance et un contrôle sur place de la conformité à la réglementation canadienne sur les pêches. Leur présence vise également à prévenir les activités de pêche illégales. Deuxièmement, ils recueillent de l'information à l'intention des scientifiques du MPO.

En 1993-1994, le MPO a consacré 4,7 millions de dollars pour permettre aux observateurs de passer près de 8 000 journées en mer à bord de bateaux de pêche nationaux. Les coûts reliés à la présence pendant environ 9 000 autres journées en mer ont été assumés par des propriétaires de bateaux étrangers et nationaux. En ce qui concerne la pêche nationale, les propriétaires n'ont dû assumer les coûts que dans le cas de la pêche à la crevette nordique.

Les pêches étrangères et la pêche à la crevette nordique sont soumises à un taux d'observation de 100 p. 100. Cette surveillance est nécessaire dans le cas de la pêche étrangère, car les prises ne sont pas débarquées au Canada. Pour ce qui est de la pêche à la crevette nordique, l'incitation à procéder à un tri éliminatoire est forte et la longueur des périodes passées en mer signifie que toute sortie non observée où un pêcheur décide de pêcher illégalement risque d'avoir des effets considérables sur la ressource.

Dans le cas des flottilles de pêche hauturière et semi-hauturière nationale (quelque 300 bateaux au total), environ 25 p. 100 du nombre total de journées de pêche ont été observées en 1992-1993.

Dans le cas de la flotte côtière (totalisant environ 27 000 bateaux en 1992), seule une faible proportion des journées de pêche ont été observées. En 1992-1993, environ 5 p. 100 des journées de pêche ont été observées. L'observation de la pêche côtière est particulièrement coûteuse en raison des sorties de courte durée effectuées par les nombreux petits bateaux et parce que ceux-ci doivent plus souvent annuler des sorties en raison du mauvais temps (si un observateur devait surveiller la sortie, des coûts doivent être assumés). Cette situation entraîne, par journée en mer, un coût réel plus élevé pour les services d'observateurs.

L'examen a permis de conclure que la présence d'observateurs constitue, en règle générale, un bon moyen de prévention contre la pêche illégale dans les bateaux à bord desquels ils se trouvent. L'efficacité du Programme des observateurs lorsqu'il s'agit de prévenir les activités de pêche illégales dépend toutefois du niveau de présence des observateurs. Le programme est fort efficace lorsque le taux d'observation de la pêche et des flottilles est de 100 p. 100, mais son efficacité diminue parallèlement au taux d'observation. Dans le cas de la pêche côtière nationale, l'effet de prévention devrait pour le moins être faible.

Selon les conclusions de l'examen, afin d'accroître l'effet de prévention pour la flotte nationale, surtout en ce qui a trait à la pêche côtière, le Ministère doit utiliser les renseignements concernant les prises et la composition des prises des bateaux observés afin d'établir des comparaisons avec celles du reste de la flotte. Il s'agit de comparer les données recueillies par les observateurs avec les factures des bateaux non observés. Tout écart important constaté entre les bateaux observés et les bateaux non observés pourrait indiquer que certaines activités de pêche illégales ont lieu à bord des bateaux non observés. Une approche de ce genre est déjà utilisée dans le cas de la pêche hauturière au thon.

Une autre solution serait d'accroître considérablement le niveau de présence des observateurs. L'adoption de cette mesure serait inabordable pour le Ministère, surtout pour la pêche côtière, ainsi que pour les propriétaires de bateaux de pêche s'il leur était demandé d'en assumer les coûts.

Bien que l'effet de prévention dépende beaucoup du niveau de présence des observateurs, l'affectation d'un petit nombre d'observateurs dans des bateaux de pêche côtière peut s'avérer un instrument efficace de gestion des pêches. Par exemple, un «protocole» s'appliquant au petit poisson et aux prises accidentelles est en vigueur depuis deux ans pour l'ensemble de la pêche du poisson de fond. Le protocole prescrit les limites acceptables pour la capture du petit poisson et pour les prises accidentelles de morue. Des observateurs sont affectés à des bateaux désignés et les données relatives aux captures effectuées par ces bateaux font l'objet d'analyses périodiques. Si tout semble indiquer que la capture de petit poisson et la prise accidentelle de morue se situent à un niveau élevé, le MPO interdit la

pêche pour tous les bateaux. Celle-ci n'est rouverte que lorsqu'une pêche expérimentale donne des résultats favorables.

La plupart des observateurs questionnés ont indiqué que la rétroaction en provenance du Ministère avait été faible en ce qui concerne les résultats des infractions signalées. Selon les conclusions de l'examen, il est important de réagir afin de motiver les observateurs à continuer de signaler les infractions et aussi pour laisser savoir aux pêcheurs que le Ministère réagit lorsque des infractions sont signalées.

L'examen a permis de constater que les scientifiques utilisaient les données recueillies par les observateurs surtout pour réaliser des études spéciales. Ces mêmes données n'ont pas beaucoup servi à l'évaluation des populations. Les scientifiques ont toutefois fait mention de la bonne qualité des données et de leur utilité pour le programme scientifique. Selon eux, plus la période sur laquelle s'échelonnent les données fournies par les observateurs est longue, plus celles-ci sont utiles à des fins d'évaluation.

Le Ministère adjuge, dans chaque région, un contrat distinct pour les services d'observateurs. L'équipe chargée de l'examen a remarqué que cette pratique donnait lieu à un manque d'uniformité dans les contrats. Les taux sont différents, de même que les activités prévues dans les contrats, la fourniture d'équipement et les exigences relatives au maintien du statut d'observateur. Il a été conclu que les contrats devraient être normalisés et qu'il serait avantageux d'adjuger aux observateurs des contrats pour des pêches bien précises, plutôt que de fixer des limites régionales. Cela inciterait un plus grand nombre d'entreprises à présenter des soumissions, et les coûts pourraient ainsi diminuer.

L'examen a aussi permis de constater que le personnel n'était pas réparti proportionnellement dans les diverses régions, ce qui entraîne une moins grande utilisation des données recueillies par les observateurs et, dans certains cas, un niveau inférieur de suivi de l'information transmise à d'autres parties d'une même région. L'administration du programme et les opérations pour les régions de l'Atlantique pourraient être gérées de façon à utiliser plus efficacement les ressources et à assurer une gestion et un soutien convenables pour toutes les régions. L'introduction et la vérification des données concernant la pêche à la crevette nordique sont déjà centralisées dans la région de Terre-Neuve.

4. Programme des administrations portuaires (AP)

Les responsables du Programme des ports pour petits bateaux (PPB) du Ministère administrent, exploitent et entretiennent 1 307 ports de pêche commerciale et 820 ports de plaisance en vertu de la *Loi sur les ports de pêche et de plaisance*. En 1987, la Direction générale des ports pour petits bateaux (DGPPB) a mis en place des administrations portuaires en tant que composante essentielle d'une stratégie d'amélioration des opérations des ports de pêche commerciale.

Le Programme des administrations portuaires introduit l'idée du partage des responsabilités et de la cogestion des ports en transférant la responsabilité qu'assumait le gouvernement fédéral en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes des ports de

pêche commerciale aux administrations portuaires (AP) contrôlées localement. Les AP sont des organismes sans but lucratif établis en société à la suite d'une demande soumise en ce sens par les utilisateurs des ports. On a créé les AP pour venir en aide au gouvernement en diminuant les pressions exercées sur les ressources du MPO, car on prévoyait qu'avec les AP, les travaux d'entretien et de réparation seraient plus économiques et plus rapides. Les AP pouvaient aussi exploiter des sources de revenu dont ne disposait pas le MPO et se servir des recettes pour assurer le fonctionnement des ports et payer les travaux d'entretien mineurs. Le MPO finance une partie des opérations portuaires et assume les frais de réparation et d'entretien que ne peuvent payer les AP.

On s'attendait également à ce que les AP avantagent les pêcheurs et la collectivité, car elles pouvaient fixer leurs propres tarifs d'utilisation en fonction du niveau de services souhaité, avoir des revenus et les utiliser en vue de services de leur choix ainsi que garder les recettes au sein de la collectivité.

En janvier 1994, 149 AP géraient 209 ports.

On concluait dans le rapport de l'examen que la notion d'administration portuaire était une mesure conforme aux orientations et aux démarches prises par d'autres ministères tels que Transports Canada et par d'autres pays en vue d'assurer une meilleure responsabilisation et une meilleure prise de décisions au niveau local. Toutefois, il est évident que le Programme dans sa forme actuelle ne peut pas atteindre tous les principaux objectifs pour lesquels il a été mis sur pied. Par exemple, l'augmentation des recettes n'a pas couvert celle des coûts comme souhaité à l'origine. Il faut donc modifier les structures du Programme actuel de manière à rationaliser graduellement les ports et à réduire subséquemment les coûts.

On recommande dans le rapport de l'examen de conserver uniquement les AP économiquement viables ou celles qui peuvent le devenir. Pour continuer d'être une AP ou pour le devenir, un port aurait à répondre à des critères rigoureux. L'un d'entre eux serait le principe voulant que le financement des opérations d'une AP par le MPO diminue constamment, réduisant ainsi progressivement les dépenses du MPO. Cependant, ce principe pourrait décourager les administrateurs de certains ports qui sont des AP viables. On propose donc divers incitatifs pour qu'ils continuent d'être des AP. Ils visent tous à donner aux AP des avantages certains dont ne jouiraient pas les ports qui ne sont pas des AP. Par exemple, seules les AP recevraient des fonds du MPO pour des constructions nouvelles et les ports qui ne sont pas des AP seraient entretenus au minimum. Ces incitatifs pourraient amener une AP à intégrer dans son administration un ou plusieurs ports avoisinants et pourraient même lui faire décider de fermer certains ports. Ces décisions faciliteraient la rationalisation des ports par le MPO.

Comme les baux signés par les AP étaient habituellement d'une durée de cinq ans, on commence maintenant les négociations en vue du renouvellement dans un cadre politique modifié, qui prévoira une plus grande récupération des frais au niveau local afin de compenser les services à terre et les travaux d'entretien légers. Des critères plus rigoureux pourraient faire disparaître certaines AP. Celles qui continueraient d'exister deviendraient plus rentables.

Il faut noter que la transformation du Programme des administrations portuaires n'est que l'un des moyens dont se sert la DGPPB pour remplir son mandat à partir de ressources réduites. Il y a également les fermetures et les suppressions, la centralisation et la fusion, la cession et l'abandon de la reconstruction automatique.

5. Programme d'allocation temporaire pour l'adaptation des pêches (PATAP)

La création du PATAP a été annoncée en avril 1993 dans le cadre du Programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique. Il visait à assurer un revenu de remplacement aux pêcheurs et aux travailleurs d'usine. Les personnes admissibles au Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue (PARPEM) étaient inadmissibles au PATAP.

D'avril 1993 jusqu'au 15 mai 1994, les travailleurs d'usine et les pêcheurs admissibles ont reçu environ 5,4 millions de dollars. Étaient admissibles au PATAP les personnes qui pouvaient justifier une dépendance historique à l'égard de l'industrie, à titre de pêcheurs ou de travailleurs rattachés à des usines désignées de poisson de fond de l'Atlantique; et qui n'avaient aucune chance raisonnable d'être admissibles à l'assurance-chômage en 1993.

Le but premier de l'examen était de déterminer si le cadre de contrôle de la gestion du programme devait être amélioré.

On a constaté qu'il y avait un cadre de gestion approprié et des mécanismes de contrôle adéquats garantissant que les prestations étaient accordées à des personnes admissibles et que des politiques opérationnelles appropriées avaient été élaborées et communiquées aux intéressés à temps.

Les responsabilités et les rôles étaient clairement définis, organisés et compris. La coordination avec l'Administration centrale était assurée grâce à une communication directe et à des conférences téléphoniques régulières. Chaque région entretenait de bonnes relations avec le bureau de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), et les responsabilités respectives du MPO et de DRHC étaient bien comprises.

Le programme a été réalisé uniformément dans les régions, sauf dans une. Celle-ci considérait que le personnel d'administration et de soutien licencié d'usines désignées de transformation du poisson de fond n'étaient pas des travailleurs d'usine admissibles tandis que les autres régions considéraient ces personnes comme admissibles. La situation a été corrigée.

La base de données nationale du PATAP n'a pas été conçue comme un outil destiné à aider les régions à traiter les demandes. Elle a été conçue pour compiler des statistiques sur l'accroissement du nombre de demandes soumises dans le cadre du Programme et pour permettre à l'Administration centrale de contrôler la mise en œuvre et de prévoir l'incidence de tout changement proposé quant au fonctionnement du Programme. La plupart des régions ont élaboré leurs propres bases de données pour administrer le Programme et elles n'ont pas introduit tous les renseignements nécessaires dans la base de données nationale. C'est

pourquoi la base de données nationale renfermait de l'information incomplète ou inexacte. Après avoir pris connaissance de la situation, on a amélioré la base de données nationale.

On a constaté pendant l'examen que le questionnaire sur la désignation des usines (utilisé pour déterminer si une usine pouvait être inscrite ou non au Programme) était peut-être trop compliqué et certainement difficile à comprendre. Les employés ont donc dû passer beaucoup de temps à aider les gestionnaires d'usine à le remplir. Les vérificateurs ont recommandé que l'Administration centrale et les bureaux régionaux s'interrogent sur la nécessité de fournir tous les renseignements demandés dans le questionnaire et songent à le simplifier. Le Ministère a examiné les renseignements nécessaires et en a éliminé certains. Après ces changements, on a cessé d'utiliser le questionnaire, et les employés du MPO ont demandé par téléphone les renseignements nécessaires aux gestionnaires d'usine ou, lorsque c'était possible, ont utilisé les données sur l'emploi recueillies par DRH.

6. Formation et perfectionnement

Cet examen portait sur toute la formation au MPO de 1991-1992 à 1992-1993. On a analysé la gestion de la formation et du perfectionnement et la mesure dans laquelle les objectifs des employés et du Ministère sont atteints. Les responsables de l'examen ont recommandé d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de la formation et du perfectionnement.

En 1992-1993, le MPO comptait environ 6 400 employés. De ce nombre, 4 979 personnes (ou 78 p. 100) ont reçu une formation pendant l'année (3,6 jours en moyenne). On a estimé que le Ministère avait consacré 18,1 millions de dollars à la formation et au perfectionnement ventilés de la façon suivante : 11,2 millions de dollars pour le traitement des employés en formation, 2,3 millions de dollars pour les frais de cours et les droits d'inscription, 1,4 million de dollars pour les déplacements et 3,2 millions de dollars pour l'administration de la formation et les autres coûts de fonctionnement connexes.

Les responsables de l'examen ont fait les constatations et les recommandations principales suivantes.

- On a mis sur pied des programmes de formation professionnelle à l'intention de trois groupes d'employés principaux, c'est-à-dire les hydrographes, les agents des pêches et les inspecteurs. Toutefois, sept autres groupes (scientifiques, officiers et équipages de navire, biologistes, techniciens, employés de soutien administratif, professionnels en administration [employés des finances, du personnel, de l'informatique, etc.] et gestionnaires) n'ont aucun programme de formation et de perfectionnement particulièrement structuré. Les gestionnaires de ces groupes n'ont donc pas de structure cohérente et de programme d'études établi pour définir les besoins de formation de chaque employé. Les employés d'au moins deux de ces autres groupes entament des recherches pour déterminer leurs besoins.
- Les trois programmes de formation professionnelle ont été élaborés principalement à une époque où l'on considérait le recrutement comme un

besoin permanent du Ministère. On initiait les recrues aux activités du Ministère. Ces programmes doivent être repensés en fonction du recrutement moins fréquent et des variations de la composition des effectifs.

- L'ensemble des responsables de programme et des bureaux régionaux du MPO planifient et gèrent la formation et le perfectionnement. Dans la plupart des cas, la formation technique est mise à part des autres genres de formation. Le Ministère ne dispose actuellement d'aucun mécanisme d'élaboration d'une perception plus uniformisée de la formation au MPO.
- On se demande dans quelle mesure la formation donne des résultats positifs. Environ 30 p. 100 des gestionnaires et des employés pensent que la formation reçue ne répondait pas à leurs attentes ou qu'elle était peu utile en milieu de travail. Dans 10 p. 100 des cas, les gestionnaires et les employés ne voyaient vraiment pas quelle était l'utilité de la formation reçue. Un examen critique plus rigoureux du matériel de cours, une sélection plus judicieuse des participants aux cours et une meilleure évaluation des résultats de la formation aideront à minimiser, voire à éliminer, les dépenses inutiles.
- L'apprentissage de l'informatique représente environ 17 p. 100 des coûts directs de formation. Toutefois, il y a des chevauchements au niveau de l'élaboration des cours et on ne se préoccupe pas suffisamment de la conservation des compétences acquises.
- Les responsables de l'examen ont constaté que, dans certains cas, on avait recours à des méthodes de rentabilité pour restreindre les coûts de la formation et ils ont trouvé des moyens de réduire les coûts des méthodes de formation actuellement en usage. Les examinateurs ont par ailleurs constaté qu'il fallait investir dans de meilleures méthodes de formation.

Pour conclure, les responsables de l'examen recommandent la formation d'un comité sur la formation et le perfectionnement constitué de cadres supérieurs chargés de donner une orientation et de fixer des priorités, d'éliminer les chevauchements et le double emploi, d'améliorer les plans de formation et de préciser les rôles respectifs du personnel et des programmes.

Section II

Analyse par activité

A. Sciences

Objectif

Faire en sorte que des données scientifiques répondant à des normes internationales élevées soient mises à la disposition du gouvernement du Canada aux fins de l'élaboration de politiques, de règlements et de lois sur les océans et les organismes aquatiques, ainsi qu'à celle d'autres ministères, du secteur privé et du public aux fins de la planification et de la réalisation d'activités aquatiques.

Établir et fournir une base de données scientifiques fiables pour la gestion des pêches et de l'habitat du poisson ainsi que pour l'aquaculture; rassembler et transmettre des données scientifiques sur l'effet de substances dangereuses sur le poisson, l'habitat du poisson et les écosystèmes aquatiques; décrire et comprendre le climat et les processus océaniques ainsi que leur influence sur les stocks de poisson et leur interaction avec l'atmosphère; décrire et quantifier des paramètres concernant le milieu marin susceptibles d'être utiles dans les domaines du génie maritime, du transport, etc.; cartographier les eaux canadiennes pour que la navigation s'effectue dans des conditions sécuritaires, pour faciliter les activités de pêche et pour contribuer aux projets de développement et autres activités dans les eaux côtières et hauturières; mettre au point et perfectionner les méthodes et les techniques dont a besoin le Ministère pour remplir son rôle scientifique et faire connaître les techniques pertinentes à l'industrie canadienne afin d'améliorer les compétences du secteur privé; de concert avec les ministères intéressés, faciliter et coordonner les programmes du gouvernement dans le domaine des sciences de la mer par l'entremise du Comité interministériel sur les océans (CIO).

Sommaires des ressources

L'activité Sciences représente environ 21 p. 100 des ressources financières totales et 35 p. 100 des ressources humaines totales du Ministère en 1995-1996.

Tableau 8 : Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996		Prévu 1994-1995		Budget des dépenses principal 1994-1995	
	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP
Sciences biologiques	107 062	1 088	109 542	1 062	109 480	1 069
Sciences physiques et chimiques	49 321	490	51 936	513	50 672	520
Hydrographie	33 826	412	35 820	418	35 836	421
	190 209	1 990	197 298	1 993	195 988	2 010

Pour obtenir plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Sciences, voir la section III, tableau 38, pages 139 et 140.

Tableau 9 : Résultats financiers en 1993-1994

(en milliers de dollars)	1993-1994		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses principal
Sciences biologiques	112 546	110 612	116 429
Sciences physiques et chimiques	53 492	53 183	51 893
Hydrographie	36 756	35 735	36 591
	202 794	199 530	204 913

Description

La gestion de l'activité Sciences se fait par l'entremise de trois sous-activités, à savoir les Sciences biologiques, les Sciences physiques et chimiques et l'Hydrographie.

Sciences biologiques : Cette sous-activité est responsable de l'évaluation des stocks et de la recherche connexe sur toutes les principales espèces exploitées par les pêcheurs afin de fournir une base scientifique pour gérer cette ressource en vue de son utilisation durable. Elle est en outre responsable de la recherche sur la dynamique des écosystèmes marins et dulcicoles ainsi que de la recherche et du développement expérimental qui permettront d'offrir des conseils et des services scientifiques aux aquaculteurs canadiens, d'augmenter la production des stocks sauvages de poissons, d'invertébrés aquatiques et de plantes marines, et de la prise des mesures nécessaires pour prévenir l'apparition et la diffusion de maladies contagieuses du poisson. Dans le domaine de l'habitat du poisson, cette sous-activité est responsable de l'acquisition de connaissances scientifiques et de la fourniture de conseils et de services scientifiques nécessaires à la gestion de l'habitat du poisson, des invertébrés aquatiques, des mammifères marins et des plantes marines.

Sciences physiques et chimiques : Cette sous-activité est responsable du programme de recherche en océanographie physique du Ministère et des services de gestion des données connexes à l'appui de la gestion des pêches, du développement en milieu hauturier, des prévisions climatologiques, des services maritimes, des ouvrages techniques en zone côtière, de la défense et du transport maritime. Les subventions à la recherche accordées aux universités et l'appui aux bateaux figurent dans cette rubrique. La composante des sciences chimiques englobe la recherche et le contrôle relatifs à la répartition, au cheminement et au sort des produits chimiques dans les écosystèmes marins et dulcicoles, les processus de contrôle ainsi que la toxicité des produits chimiques pour les organismes aquatiques et les écosystèmes. Elle a pour fonction de prévoir les situations d'urgence provoquées par des produits chimiques et d'y faire face, et de conseiller les gestionnaires de l'habitat du poisson au Ministère ainsi que les autres organismes de réglementation.

Hydrographie : Le Service hydrographique du Canada (SHC) est chargé d'effectuer des levés sur le terrain et de recueillir des données pertinentes sur les marées, les niveaux d'eau et les courants aux fins de compilation et de publication de cartes marines exactes et d'autres documents concernant la navigation dans les eaux canadiennes et les eaux internationales adjacentes. Par ailleurs, le SHC collabore avec le ministère des Ressources naturelles à la production de cartes géophysiques à l'intention de ceux qui participent au développement des régions hauturières ainsi qu'aux négociations sur les frontières maritimes. Des techniques sont mises au point afin d'améliorer la précision et l'efficacité de la saisie des données et de la production des cartes marines. Les nouvelles techniques sont ensuite communiquées au secteur privé, au besoin.

Données sur le rendement et justification des ressources

Résultats des travaux découlant de cette activité :

- meilleure compréhension et fourniture de renseignements, de conseils et de services scientifiques concernant les aspects biologiques et l'exploitation des ressources halieutiques, l'écologie et les habitats des milieux marins et des milieux d'eau douce, ainsi que l'aquaculture et la mise en valeur des ressources. Ces résultats servent à gérer judicieusement les ressources halieutiques et leur habitat;
- meilleure compréhension des phénomènes et des processus océaniques et des effets des contaminants sur les organismes et les écosystèmes aquatiques et communication de renseignements, de données et de conseils scientifiques connexes afin d'appuyer la gestion et la mise en valeur des ressources marines et dulcicoles;
- production de cartes de navigation, de cartes des océans, de publications connexes et d'avis aux navigateurs à jour sur les eaux du Canada et les eaux internationales avoisinantes;

■ mise au point de techniques liées aux trois sous-activités et transfert des techniques nouvelles éprouvées à l'industrie canadienne, notamment dans les domaines de l'aquaculture et de la mise en valeur des ressources, de l'océanographie, de l'hydrographie et de la cartographie; et

■ accroissement de la crédibilité du Canada dans les négociations bilatérales et internationales d'affaires maritimes.

Les résultats obtenus dans le cadre de cette activité sont présentés de façon plus détaillée au tableau 10.

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
GÉNÉRALITÉS		
	Communications	
Maintenir les services aux clients et demeurer sensibles à leurs besoins en général. Chercher à établir des partenariats actifs avec les clients du MPO. Renforcer les liens avec le secteur privé afin d'accroître la compétitivité de l'industrie canadienne.	On a consulté les clients au sujet des priorités annuelles régionales en matière de recherche. Des comités consultatifs de clients ont donné une orientation aux importants programmes de recherche. On a continué à mettre l'accent sur l'utilisation des connaissances pratiques des pêcheurs pour l'évaluation des stocks, en ayant recours notamment à un réseau de pêcheurs intéressés à fournir des données détaillées sur diverses pêches importantes. On a présenté et expliqué des évaluations particulières à de nombreux groupes de pêcheurs notamment par le truchement des activités du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques (CCRH). On a entretenu des rapports constants avec l'industrie de la pêche et celle de l'aquaculture ainsi qu'avec les promoteurs d'activités influant sur l'habitat du poisson. On a donné de l'information constructive aux pêcheurs-repères, par le moyen de rapports de résultats scientifiques, de bulletins et de visites dans des localités de pêcheurs. On a également diffusé de l'information au moyen des médias, de publications et de bandes vidéos portant sur des sujets particuliers; chaque année, des journées «portes ouvertes» ont été organisées dans des établissements scientifiques. On a fourni des données sur le milieu marin aux pêcheurs, aux entreprises de transport maritime et aux sociétés de forage hauturier. On a fourni des conseils en matière d'environnement à d'autres ministères fédéraux et à des gouvernements provinciaux.	À la suite de l'Examen des programmes, le MPO réorientera ses efforts dans les domaines des sciences et des océans vers les sciences halieutiques, le milieu marin, l'habitat des poissons et l'hydrographie. Demeurer sensibles aux besoins des clients en les consultant au sujet des projets de recherche. Inviter les pêcheurs à donner leur avis pour l'évaluation des stocks. Communiquer les résultats des recherches par les médias, dans des publications spéciales et des rencontres avec des groupes de clients. Fournir des données sur le milieu marin à l'industrie et à des organismes gouvernementaux.

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Affaires autochtones		
Coordonner les besoins en données scientifiques avec les initiatives de cogestion des Autochtones. Jouer un important rôle sur le plan de la consultation, en élaborant et en réalisant des projets de coopération avec les bandes autochtones. Améliorer les bases de données, les méthodes d'évaluation et la qualité des conseils visant les ressources halieutiques de l'Arctique.	Parmi les services de soutien scientifique fournis pour les pêches des Autochtones, on note des évaluations et des études sur les populations pertinentes de poissons anadromes de l'Atlantique; du Pacifique et de l'Arctique et des mammifères marins de l'Arctique; de la formation et de l'appui technique en matière d'échantillonnage en vue de l'évaluation de diverses populations de poissons et d'invertébrés; des études sur des questions touchant à l'habitat et l'analyse de ces questions; la co-exploitation de 21 barrières de dénombrement de poisson, qui permettent d'évaluer les stocks locaux de saumon dans des cours d'eau du Nouveau-Brunswick; et des activités mixtes de mise en valeur du saumon et de pêche expérimentale de l'omble, en eau vive, dans le nord du Labrador.	Coordonner les besoins en données scientifiques avec les initiatives de cogestion des Autochtones. Jouer un rôle important sur le plan de la consultation, en élaborant et en réalisant des projets de coopération avec les bandes autochtones. Améliorer les bases de données, les méthodes d'évaluation et la qualité des conseils visant les ressources halieutiques de l'Arctique.
Développement des océans		
Entreprendre des consultations au sujet de la <i>Loi sur les océans du Canada</i> ; continuer d'encourager la compétitivité de l'industrie des océans.	On a terminé les consultations sur la <i>Loi sur les océans du Canada</i> et on a rédigé une ébauche.	Poursuivre les consultations auprès des intéressés dans le but d'élaborer une stratégie de gestion intégrée des ressources des océans. Déposer la <i>Loi sur les océans du Canada</i> devant le Parlement. Renforcer le rôle du MPO en matière de coordination de la politique du Canada sur les océans et de programmes de gestion des services de protection des océans.

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Développement des océans (suite)		
Mener à terme le plan d'action sur la gestion de la propriété intellectuelle, qui comprendra une étude sur les technologies transférables du MPO. D'après les résultats de l'étude, évaluer les perspectives de transfert technologique pour le MPO.	On a encouragé le développement d'une industrie océanique plus concurrentielle, ainsi que les initiatives du MPO en matière de gestion de la propriété intellectuelle et de transfert de connaissances techniques.	Déterminer la technologie pouvant être transférée au secteur privé à des fins d'exploitation commerciale. Transférer la technologie (notamment les instruments de recherche, les appareils de levés et les détecteurs océanographiques) par accords sous-licences. Gérer tout le transfert de technologie, notamment les technologies sous-licences, et collaborer à la conclusion d'ententes de partenariats en R et D.
Continuer de s'occuper de la gestion de la propriété intellectuelle du MPO.		
SCIENCES BIOLOGIQUES		
Évaluation des ressources		
Continuer de mettre l'accent sur l'évaluation des principaux stocks et sur l'amélioration de la qualité des évaluations par des études pertinentes de la biologie et de la population de ces stocks. Répondre aux besoins de données plus ponctuelles sur la répartition, l'abondance et les mouvements d'espèces clés, dans le but de préciser les besoins locaux en matière de conservation.	On a évalué la plupart des stocks de poissons anadromes et marins ainsi que d'invertébrés, de plantes et de mammifères marins exploités dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Arctique, ainsi que les espèces de poissons dulcicoles exploitées au Yukon et dans les T.-N.-O. Des recherches ont été menées sur les paramètres biologiques et écologiques ainsi que sur la population de plusieurs stocks.	Continuer de mettre l'accent sur l'évaluation des principaux stocks et sur l'amélioration de la qualité des évaluations par des études pertinentes de la biologie et de la population de ces stocks.
Mieux comprendre et prévoir les répercussions des conditions océanographiques et des changements environnementaux sur l'abondance des stocks de poissons, notamment les variations au niveau du recrutement.	Des études sur le merlu du Pacifique, le saumon du Pacifique dans le détroit d'Hecate et sur le banc La Perouse, la morue franche dans le nord du golfe du Saint-Laurent et au large de Terre-Neuve, et sur le poisson de fond de la plate-forme néo-écossaise ont particulièrement porté sur l'incidence des changements des conditions environnementales sur les populations de poisson.	Mieux comprendre et prévoir les répercussions des conditions océanographiques et des changements environnementaux sur l'abondance des stocks de poissons, notamment les variations au niveau du recrutement.

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
	Évaluation des ressources (suite)	
	Des méthodes plus exhaustives de dénombrement du saumon du fleuve Fraser ont été mises au point dans le but d'étudier les liens entre le passage du poisson et les conditions environnementales. La fiabilité des dénombrements est en train d'être examinée.	Résoudre les possibilités de problèmes reliés aux procédures de dénombrement du saumon du Pacifique
Assurer une transmission efficace des analyses scientifiques et des données connexes au Conseil pour la conservation des ressources halieutiques de l'Atlantique (CCRH), ce qui fera de l'industrie un partenaire à part entière de l'élaboration de mesures de conservation fondées sur des bases scientifiques.	On a terminé la mise en œuvre du processus d'examen des connaissances scientifiques destinées à la formulation de conseils sur les stocks de poisson de fond de l'Atlantique, par le truchement du CCRH. On est à se doter de moyens de surveiller la productivité primaire et les conditions du milieu marin par satellite pour les eaux marines du Canada atlantique.	Continuer la transmission efficace des analyses scientifiques et des données connexes au Conseil pour la conservation des ressources halieutiques de l'Atlantique.

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA) et Programme fédéral de développement des pêches du Québec (PFDPQ)		
Réaliser les activités des quatrième et cinquième années (les dernières) du volet Sciences du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA), concernant la morue du Nord, le poisson de fond de la plate-forme néo-écossaise, le phoque gris et le ver du phoque, le crabe des neiges du Golfe, la morue du nord du Golfe, et l'aquaculture.	On a poursuivi les études sur la morue du Nord, le poisson de fond de la plate-forme néo-écossaise, le phoque gris, le ver du phoque, le crabe des neiges du Golfe et la morue du nord du Golfe. Des ressources financières ont été affectées à des projets de recherche du secteur privé en aquaculture, en vue de favoriser les possibilités d'emploi.	Ces programmes prendront fin au terme de l'exercice 1994-1995.
Réaliser la quatrième et la cinquième années du PFDPQ.	Dans le cadre du PFDPQ, des fonds ont été consacrés à des projets externes et on a réalisé des études internes sur le crabe des neiges, le pétoncle, d'autres mollusques, le maquereau, la morue, des espèces sous-utilisées de poisson de fond, le phoque gris et le béluga. Un financement provisoire de trois millions de dollars a été fourni au Réseau de mise en valeur des ressources maritimes (OPEN) afin de mener des recherches sur les pêches de l'Atlantique, en particulier la morue.	

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Pêches internationales		
Fournir l'apport scientifique nécessaire afin d'appuyer les ententes internationales existantes et nouvelles et d'apporter des réponses à mesure que se posent de nouvelles questions.	On a continué de fournir des données, des évaluations des stocks et des conseils sur les conséquences des options de gestion des pêches; à l'appui de la participation du Canada à des conventions internationales sur les pêches et à des organisations et ententes scientifiques internationales. Un apport scientifique majeur a été requis aux fins des négociations concernant la Commission du saumon du Pacifique et pour étayer les négociations avec les États-Unis sur le partage du stock transfrontalier de merlu du Pacifique. La coordination des activités scientifiques internationales dans le Pacifique nord se développe rapidement dans le cadre de l'Organisation des sciences de la mer du Pacifique nord, récemment créée. On a réalisé un relevé en eau profonde du flétan noir sur le versant est du Grand Banc; cela comprenait le premier relevé aléatoire stratifié du poisson de fond en eau profonde, dans le chenal Flamand et autour du Bonnet Flamand.	Maintenir l'apport scientifique nécessaire en vue d'appuyer les ententes internationales existantes et nouvelles et d'apporter des réponses à mesure que se posent de nouvelles questions d'envergure internationale.
Aquaculture		
Effectuer des recherches dans le domaine des sciences aquacoles et transférer les technologies canadiennes et importées appropriées à l'industrie aquacole et aux programmes destinés à améliorer les stocks sauvages.	On a effectué des recherches destinées à rentabiliser davantage la salmoniculture et l'élevage d'un certain nombre de poissons marins et de coquillages, du doré et de l'esturgeon, l'accent étant mis sur les maladies, l'alimentation, la génétique, la physiologie, les régimes d'élevage, les vaccins et la biotechnologie. Soulignons, entre autres choses, des recherches sur la production de saumons de l'Atlantique uniquement femelles ou stériles destinés à l'élevage, afin de réduire au minimum l'incidence des poissons d'élevage sur les stocks sauvages.	Effectuer des recherches dans le domaine des sciences aquacoles et transférer les technologies canadiennes et importées appropriées à l'industrie aquacole et dans des programmes de mise en valeur des stocks sauvages. Commencer à éliminer graduellement l'aide scientifique accordée à l'aquaculture d'eau douce. Regrouper l'aquaculture marine des poissons et des mollusques sur la côte de l'Atlantique.

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Aquaculture (suite)		
Continuer de modifier le <i>Règlement sur la protection de la santé des poissons</i> , un processus qui doit être achevé et concrétisé en 1994. Réduire au minimum les risques de croisement des stocks d'élevage et des stocks sauvages, en élaborant et en appliquant des principes sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques. Surveiller les stocks d'élevage et les stocks sauvages de poissons et de crustacés, en vue de dépister les maladies.	On a fourni des conseils scientifiques et techniques à l'industrie et aux organismes et groupes qui réalisent des projets de mise en valeur des salmonidés. On a administré le <i>Règlement sur la protection de la santé des poissons</i> et on a consulté des clients au sujet de changements envisagés. On a participé à différentes initiatives visant à réduire au minimum l'arrivée et la transmission d'espèces et de souches non désirées, y compris les souches issues du génie génétique.	Réduire au minimum les risques de croisement des stocks d'élevage et des stocks sauvages, en élaborant et en appliquant des principes sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques. Surveiller les stocks d'élevage et les stocks sauvages de poissons et de crustacés, en vue de dépister les maladies.
Élaborer des règlements sur la protection de la santé des crustacés et coquillages et entreprendre des consultations publiques. Mettre en œuvre le <i>Règlement sur la protection de la santé des poissons</i> .	On a tenu des consultations et passé en revue l'ébauche du <i>Règlement sur la protection de la santé des poissons</i> .	Poursuivre les consultations et la modification de l'ébauche du <i>Règlement sur la protection de la santé des poissons</i> .
Effectuer des recherches en biotechnologie utiles pour l'aquaculture, et notamment produire des saumons stériles.	On a effectué des recherches en biotechnologie dans le domaine de l'aquaculture et notamment sur la production de saumons stériles.	Effectuer des recherches en biotechnologie utiles pour l'aquaculture, et notamment produire des saumons stériles.
Élaborer une politique sur les organismes aquatiques modifiés par le génie génétique et commencer à élaborer des règlements.	On a organisé une deuxième série de consultations sur l'utilisation et le contrôle des organismes ayant subi des modifications génétiques.	Élaborer une politique sur les organismes aquatiques modifiés par le génie génétique et continuer à élaborer des règlements.

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
	Mise en valeur des salmonidés	
Compléter la production naturelle de saumons de l'Atlantique au moyen de programmes régionaux de mise en valeur, en collaboration avec les responsables des programmes de gestion des ressources et de protection de l'habitat, tout en obtenant, dans la mesure du possible, l'apport du secteur privé et d'organismes comme l'Agence de promotion économique du Canada (APECA) et le ministère du Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Examiner la possibilité d'établir des remontées de saumons dépendant d'établissements piscicoles, pour la pêche de subsistance des Autochtones.	On a poursuivi les projets d'enrichissement de lacs en Colombie-Britannique en vue d'accroître le saumon rouge disponible pour la pêche commerciale. On a étudié les causes de la diminution du taux de survie du saumon quinnat et on a élaboré un plan d'action pour améliorer les stocks de saumon coho. Sur la côte est, de concert avec des groupes de pêcheurs sportifs et les Services correctionnels du Canada, des saumoneaux de l'Atlantique ont été élevés pour être libérés dans des cours d'eau du nord du Nouveau-Brunswick. On a produit des saumoneaux de l'Atlantique dans des piscicultures du MPO et on les a libérés dans des cours d'eau de la Nouvelle-Écosse et du sud du Nouveau-Brunswick. On a fourni des conseils et un appui en biologie, en génie et en technique à des groupes de clients. On a évalué des projets de mise en valeur réalisés par des groupes jouissant de l'appui financier d'autres organismes gouvernementaux.	Amorcer le processus de la cession, au secteur privé, de l'aide accordée à la mise en valeur du saumon de l'Atlantique.
	Évaluation de l'habitat	
Élargir les connaissances scientifiques sur l'habitat du poisson et le milieu marin. Renforcer les recherches sur l'habitat des espèces marines importantes, y compris l'étude des répercussions des activités aquacoles sur l'écosystème et la qualité de l'eau. Fournir des avis et des analyses à l'appui des évaluations des impacts environnementaux des grands aménagements, notamment les projets hydro-électriques Grande-Baleine et Conawapa.	On a préparé ou examiné des études d'impact préliminaires de différents projets hydro-électriques, de plans d'installations permettant le passage des poissons ou d'ouvrages hydrauliques, dont les aménagements hydro-électriques de Grande-Baleine. Dans le cadre du programme des pêches durables du MPO (inscrit dans le Plan vert), on a mis en œuvre le volet Sciences du plan d'action de quatre ans sur l'habitat. Ce plan à l'intention des gestionnaires de l'habitat vise à élaborer des techniques de détermination de la capacité de production d'habitats du poisson et de l'évaluation et de la remise en état d'habitats.	Élargir les connaissances scientifiques sur l'habitat du poisson et le milieu marin, y compris l'étude des répercussions des activités aquacoles sur l'écosystème et la qualité de l'eau.

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
	Évaluation de l'habitat (suite)	
Poursuivre les études sur les algues marines produisant des toxines sur la côte du Pacifique.	On a mis en œuvre une étude mixte du MPO et d'Environnement Canada sur l'impact de l'immersion en mer de produits en fer sur les écosystèmes marins de l'Arctique. On a effectué des études sur l'incidence biologique des polluants atmosphériques sur les écosystèmes d'eau douce. On a achevé le volet recherche des projets de rétablissement de l'habitat à Thunder Bay et dans le port de Hamilton (Ontario), projets qui en sont maintenant à l'étape de la réalisation. On a étudié l'incidence de la moule zébrée sur la production du niveau trophique inférieur dans le lac Érié. On a poursuivi les études sur les algues marines toxiques. De concert avec des universités, d'autres organismes gouvernementaux et l'industrie du papier, on a poursuivi l'étude à long terme sur l'incidence des pratiques forestières sur un écosystème d'eau douce, au Nouveau-Brunswick. On a continué l'étude multidisciplinaire destinée à évaluer l'impact du chalutage sur la faune du substrat marin de l'Atlantique.	Poursuivre les études sur les algues marines toxigènes.
Poursuivre le contrôle biologique et la recherche sur les pluies acides dans le cadre de l'Accord canado-américain sur la qualité de l'air.		Renforcer le rôle du MPO en matière de recherche sur l'habitat en milieu marin au Canada.
Poursuivre la surveillance des effets et envisager des mesures d'atténuation pour les habitats des Grands Lacs et des grands bassins versants soumis à l'action de l'homme (p. ex., en vertu de l'entente Canada-États-Unis sur la qualité de l'eau des Grands Lacs).		Le MPO commencera à se concentrer principalement sur l'habitat côtier et l'habitat marin tandis que Environnement Canada sera responsable des habitats en eaux douces.

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
SCIENCES PHYSIQUES ET CHEMIQUES		
	Climat	
Réaliser des programmes nationaux et internationaux de recherche sur les océans et le climat, compte tenu des ressources accrues rendues disponibles à la suite de l'approbation du Plan vert, y compris l'Expérience sur la circulation océanique mondiale (ECOM), la modélisation des relations entre le climat et les océans, des études sur le climat et l'océan Arctique, et des recherches effectuées de concert avec le secteur des Sciences biologiques portant sur les répercussions du climat sur les pêches et sur le rôle des océans dans le cycle du gaz carbonique (effet de serre).	Les recherches sur les changements climatiques se sont poursuivies en vertu du Plan vert. Des données supplémentaires ont été recueillies pour la modélisation du changement climatique. Des projets ont été mis en œuvre à l'appui de l'ECOM, de l'Étude conjointe du flux des océans du globe et des objectifs concernant l'Arctique. Des recherches sont en cours sur les conditions océaniques, la circulation et le flux du gaz carbonique dans les eaux canadiennes. Une aide a été accordée pour la conception scientifique pour les besoins du Système mondial d'observation des océans. Une série de données établies sur cinq ans a été fournie aux responsables de l'ECOM. Une expédition scientifique d'échantillonnage et d'enregistrement des conditions et des propriétés de l'océan a été effectuée dans le cadre du programme hydrographique ECOM. Une expédition scientifique a été réalisée, de concert avec des scientifiques américains, afin de recueillir des données climatiques sur les propriétés, la biologie et la géologie de l'océan Arctique.	Réaliser des programmes nationaux et internationaux de recherche sur les océans et le climat, conformément au Plan vert, y compris l'ECOM, la modélisation des relations entre le climat et les océans, des études sur le climat et l'océan Arctique, et des recherches effectuées de concert avec le secteur des Sciences biologiques portant sur les répercussions du climat sur les pêches et sur le rôle des océans dans le cycle du gaz carbonique (effet de serre).

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Océanographie physique à l'appui des pêches		
Continuer de participer à des études en collaboration en vue d'établir des liens entre les conditions du milieu marin et la dynamique des populations, le recrutement et la distribution du poisson, y compris de nouvelles initiatives dans le cadre du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique et des recherches sur les interactions de l'aquaculture, de l'habitat et de l'environnement.	La surveillance des océans, portant sur la température, la salinité, la densité, les courants et la chimie, s'est poursuivie dans le cadre d'un effort continu visant à améliorer la compréhension des effets des conditions océaniques sur la migration et le renouvellement à long terme des populations de poisson. Des études établissant des liens entre les conditions environnementales et les écosystèmes marins se sont poursuivies sur la plate-forme Scotian notamment une étude spéciale sur le phytoplancton dans la baie l'Étang. De l'aide a été fournie à l'industrie aquacole pour la détermination des sites propices à la pisciculture. Un projet de mise au point d'un modèle écologique de mélange tidal actif, dans le golfe du Maine et le Banc Georges, a progressé de façon appréciable. Des rapports sur les conditions environnementales influant sur le poisson (p. ex. : température, salinité, densité et chimie) ont été fournis au CCRH, conformément aux recommandations formulées dans le rapport du Groupe d'étude du poisson de fond de Scotia-Fundy.	Continuer de participer à des études en collaboration en vue d'établir des liens entre les conditions du milieu marin et la dynamique des populations, le recrutement et la distribution du poisson. Poursuivre des recherches sur les interactions de l'aquaculture, de l'habitat et de l'environnement.
Améliorer la disponibilité des données aux fins de gestion. Coordonner la participation du Canada à la Commission océanographique intergouvernementale.	Le contrôle et l'analyse des conditions océanographiques se sont poursuivis dans les Grands Bancs et les eaux côtières de Terre-Neuve. On a continué de compiler et de fournir des données océanographiques pour la gestion des pêches. On a maintenu la participation du Canada à la Commission océanographique internationale.	Améliorer la disponibilité des données aux fins de gestion. Coordonner la participation du Canada à la Commission océanographique intergouvernementale.

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995	1993-1994, 1994-1995	1995-1996
But/Attente	Réalisations	But/Attente
Contaminants		
Effectuer des évaluations, de la surveillance ainsi que des recherches et réaliser des activités de gestion des données concernant la présence de produits chimiques toxiques dans les écosystèmes aquatiques et les effets des produits chimiques toxiques sur les ressources halieutiques, compte tenu des ressources accrues rendues disponibles à la suite de l'approbation du Plan vert (produits chimiques toxiques, sécurité des pétroliers, Stratégie pour l'environnement arctique), du Plan d'action des Grands Lacs, du Plan d'action du Saint-Laurent, du Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord, du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA) et d'autres grands programmes d'orientation et d'aide financière.	Les travaux se sont poursuivis dans le cadre des programmes du Plan vert, sur les produits chimiques toxiques, les conclusions de la Commission Brander-Smith et les contaminants dans l'Arctique. Plusieurs études d'impact des effluents des usines de pâtes ont été menées à terme. On a poursuivi les études sur les teneurs de dioxines et de furanes, et d'autres organochlorés, des sédiments et du biote des environs des usines de pâtes et papiers du Fraser et des zones côtières de la Colombie-Britannique, ainsi que dans les Grands Lacs. Les études des contaminants (métaux lourds, organochlorés et radionucléides) du poisson et des mammifères marins de l'Arctique se sont poursuivies dans le cadre de la Stratégie pour l'environnement arctique et du Programme des contaminants dans le Nord, sous la direction du ministère des Affaires indiennes et Nord canadien. L'étude comportait aussi une expédition d'échantillonnage trilatérale (Canada, Russie et É.-U.).	Effectuer des évaluations, de la surveillance ainsi que des recherches et réaliser des activités de gestion des données concernant la présence de produits chimiques toxiques dans les écosystèmes aquatiques et les effets des produits chimiques toxiques sur les ressources halieutiques, compte tenu des ressources accrues rendues disponibles à la suite de l'approbation du Plan vert (produits chimiques toxiques, sécurité des pétroliers, Stratégie pour l'environnement arctique), de Vision Saint-Laurent 2000, et d'autres grands programmes d'orientation et d'aide financière.
Poursuivre l'élaboration d'un système national de gestion des données sur les produits chimiques toxiques dans les poissons et les écosystèmes aquatiques.	Des études environnementales ont été réalisées avec succès dans la région des lacs expérimentaux.	Poursuivre les travaux en collaboration avec d'autres organismes de surveillance et de contrôle des substances toxiques, et procéder à la création d'un parc marin à l'embouchure du Saguenay.
Améliorer les mécanismes de coordination des programmes ainsi que la diffusion de renseignements et de conseils scientifiques concernant les effets des produits chimiques toxiques sur le poisson; notamment, conseiller le ministère de l'Environnement (MDE) au sujet des effets des pesticides sur le poisson et l'habitat du poisson.	Dans le cadre de la deuxième étape approuvée du Plan d'action Saint-Laurent (1993-1998), renommée Saint-Laurent — Vision 2000, le MPO a pris la direction de la création d'un Plan de rétablissement et d'une Stratégie de mise en œuvre pour la protection et la survie des baleines menacées de l'écosystème du Saint-Laurent.	Poursuivre l'élaboration d'un système national de gestion des données sur les produits chimiques toxiques dans les poissons et les écosystèmes aquatiques. Mettre sur pied des registres de données régionaux qui pourront être consultés à l'échelle nationale en 1997.

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Contaminants (suite)		
	On a continué de constituer une base de données nationale sur les produits chimiques toxiques dans les poissons et les écosystèmes aquatiques. L'infrastructure de la base de données a été mise en place et on a commencé à mettre sur pied un registre national.	Déléguer aux provinces une grande partie de la responsabilité du contrôle et de l'évaluation des contaminants en eau douce et transférer les autres responsabilités à Environnement Canada.
	On a poursuivi les efforts destinés à améliorer les liens de coordination entre les programmes et la production d'informations scientifiques et d'avis au sujet des produits chimiques toxiques. On a fourni des conseils à Environnement Canada au sujet des effets des pesticides sur le poisson et son habitat.	Améliorer les mécanismes de coordination des programmes ainsi que la diffusion de renseignements et de conseils scientifiques concernant les effets des produits chimiques toxiques sur le poisson, notamment conseiller Environnement Canada au sujet des effets des pesticides sur le poisson et l'habitat du poisson. Publier un rapport national d'évaluation des niveaux de contamination chimique dans les pêcheries canadiennes.

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
	Effluents industriels	
Grâce à des fonds du Plan vert réservés à la recherche sur les toxines, entreprendre de nouveaux projets d'évaluation de la contamination des principales pêches par les effluents industriels.	Dans le cadre du programme des produits chimiques toxiques du Plan vert, les ports prioritaires et les rejets industriels en eau de mer et en eau douce ont été évalués afin de déterminer les teneurs en produits chimiques toxiques chez les plus importants stocks de poisson. On a aussi effectué des travaux de surveillance et des contrôles des contaminants chez des espèces de poisson représentatives dans des sites contaminés et non contaminés. Les résultats sont encore préliminaires, mais plusieurs secteurs ont été délimités pour des études plus poussées.	Réaliser des études détaillées des modes de transport, des cycles aquatiques et des effets chroniques de ces contaminants sur la reproduction du poisson. Les résultats de toutes les études seront obtenus en 1997.
Élaborer, de concert avec Environnement Canada, les exigences en matière de surveillance des incidences environnementales à imposer à l'industrie des pâtes et papiers.	Les consultations auprès de l'industrie sur les contrôles des effets environnementaux des effluents des usines de pâtes et papiers sont terminées et l'on a poursuivi la rédaction des critères à respecter.	De concert avec Environnement Canada, élaborer des critères en matière de surveillance des incidences environnementales à imposer à l'industrie des pâtes et papiers.
Entreprendre l'élaboration de critères de surveillance des incidences environnementales pour le secteur de l'extraction des métaux.	On a poursuivi l'élaboration des critères pour les effluents du secteur de l'extraction des minerais métalliques.	Poursuivre l'élaboration de critères de surveillance des incidences environnementales pour le secteur de l'extraction des métaux.
Poursuivre les recherches sur le cycle des dioxines dans l'environnement.	Une étude a été menée sur les sédiments dans la baie Howe en vue d'y déterminer le cycle des dioxines. On a aidé Environnement Canada dans le cadre d'un énoncé d'incidences environnementales et d'autres programmes de contrôle. Un important rapport sur le cycle des dioxines dans l'environnement a été publié.	

Tableau 10 : Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
HYDROGRAPHIE		
Cartes marines et cartographie des océans		
S'assurer que les cartes marines et les publications connexes sont disponibles en tout temps pour les exploitants des bateaux qui évoluent dans les eaux canadiennes et adjacentes.	Conformément au travail prévu pour 1993-1994, on a produit différentes cartes et réalisé des relevés sur place dans plus d'une vingtaine de régions du Canada.	S'assurer que les cartes marines et les publications connexes sont disponibles en tout temps pour les exploitants des bateaux qui évoluent dans les eaux canadiennes et adjacentes.
Poursuivre le programme de production de nouvelles cartes marines métriques bilingues dans les secteurs où les cartes marines existantes sont désuètes.		Poursuivre le programme de production de nouvelles cartes marines métriques bilingues dans les secteurs où les cartes marines existantes sont désuètes.
Exécuter des levés dans des secteurs prioritaires sur la côte de l'Atlantique et sur la côte du Pacifique, dans le fleuve Saint-Laurent, dans le golfe du Saint-Laurent, dans les Grands Lacs, dans les eaux navigables intérieures et dans l'Arctique.		Exécuter des levés dans des secteurs prioritaires sur la côte de l'Atlantique et sur la côte du Pacifique, dans le fleuve Saint-Laurent, dans le golfe du Saint-Laurent, dans les Grands Lacs, dans les eaux navigables intérieures et dans l'Arctique.
Continuer d'exécuter des levés hauturiers multidisciplinaires sur le plateau continental canadien.		Continuer d'exécuter des levés hauturiers multidisciplinaires sur le plateau continental canadien.
Développement et transfert technologiques		
Continuer à améliorer la sécurité de la navigation en accélérant la mise au point de la technologie des cartes électroniques. Mettre en œuvre un énergique programme de production et d'essai de cartes marines électroniques à la suite de l'enquête Brander-Smith sur la sécurité des pétroliers. Continuer de mettre au point les cartes de navigation électroniques, mettre à jour la technologie et établir un centre de données hydrographiques électroniques. Transférer à l'industrie le système de surveillance automatique des marées.	Dans le cadre d'un programme quinquennal mis en œuvre en 1993-1994, des cartes électroniques ont été installées à bord de pétroliers et d'autres bâtiments pour y être essayées plus complètement et parfaire la technologie. Au cours de la première année du projet piloté des cartes électroniques, en 1993-1994, on a installé et évalué des systèmes de cartes électroniques à bord de 18 bateaux et dans deux instituts maritimes. En juin 1993, le Service hydrographique du Canada a conclu une entente avec Nautical Data International Inc. pour la mise en marché et la distribution de cartes électroniques et d'autres produits nautiques numérisés.	Continuer à améliorer la sécurité de la navigation en accélérant la mise au point de la technologie des cartes électroniques. Mettre en œuvre un énergique programme de production et d'essai de cartes marines électroniques à la suite de l'enquête Brander-Smith sur la sécurité des pétroliers. Continuer de mettre au point les cartes de navigation électroniques, mettre à jour la technologie et établir un centre de données hydrographiques électroniques.

B. Opérations des pêches

Objectif

Conserver, protéger, développer et mettre en valeur les ressources halieutiques et leur habitat; s'occuper de la gestion, de la répartition et de la surveillance des pêches commerciales, autochtones et récréatives dans les eaux marines et intérieures; maintenir et accroître les avantages découlant de l'utilisation des ressources; et fournir les services et l'infrastructure nécessaires à ces activités.

Sommaire des ressources

L'activité Opérations des pêches représente environ 47p. 100 des ressources financières totales et 32 p. 100 de l'ensemble des ressources humaines consenties au Ministère en 1995-1996.

Tableau 11 : Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996		Prévu 1994-1995		Budget des dépenses principal 1994-95	
	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP
Gestion des pêches et de l'habitat	136 665	1 517	152 537	1 555	155 803	1 565
Développement des ressources et de l'industrie	285 547	283	137 753	309	115 559	329
	422 212	1 800	290 290	1 864	271 362	1 894

Pour plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Opérations des pêches, voir la section III, tableau 38, pages 139 et 140.

Tableau 12 : Résultats financiers en 1993-1994

(en milliers de dollars)	1993-1994		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses principal
Gestion des pêches et de l'habitat	481 461	497 520	369 923
Développement des ressources et de l'industrie	99 903	116 736	66 538
	581 364	614 256	436 461

Description

L'activité Opérations des pêches englobe toutes les fonctions fédérales de gestion des pêches et de l'habitat et de mise en valeur des pêches dans les provinces et les territoires du Canada, à l'intérieur de la zone canadienne de 200 milles et dans les eaux adjacentes. Sont compris les eaux marines ainsi que les réseaux hydrographiques et les lacs du Canada, sauf dans les cas où les pouvoirs en matière de gestion des pêches intérieures ont été délégués aux provinces ou aux territoires; la gestion de la portion canadienne des rivières transfrontalières; et les pêches d'interception dans les eaux internationales.

La réalisation des programmes s'effectue dans six régions et requiert 1 800 équivalents temps plein (ETP) et 422,2 millions de dollars; la majeure partie de ces ressources est consacrée aux activités régionales. Une description des principales pêches et des clients de l'industrie est fournie dans la partie intitulée «Pêches commerciales» (page 65).

Deux sous-activités assurent la gestion des Opérations des pêches : Gestion des pêches et de l'habitat et Développement des ressources et de l'industrie.

Gestion des pêches et de l'habitat — Cette sous-activité englobe les éléments suivants :

- **Conservation et allocation des ressources** — Ces activités comprennent l'élaboration de plans, de politiques et de programmes de gestion des pêches en collaboration avec l'industrie, qui visent à protéger la biomasse pour permettre aux stocks de se reproduire ainsi que la répartition juste des quantités excédentaires exploitables parmi les groupes d'utilisateurs, pour assurer une pêche ordonnée et équitable. Parmi les mesures de gestion, mentionnons les quotas de pêche, les restrictions quant aux engins, la fermeture des saisons de pêche et les conditions liées aux permis. La collecte et l'analyse de données sur les prises et les évaluations des stocks servent à la gestion en saison et à l'élaboration des plans de pêche des années futures.
- **Délivrance des permis** — Ce mécanisme permet de contrôler la participation et l'accès à la pêche afin d'assurer la conservation des stocks et de favoriser la viabilité économique à l'intention des participants individuels. Les activités comprennent l'émargement et la classification des pêcheurs commerciaux, la délivrance des permis aux pêcheurs et l'immatriculation des bateaux, le traitement des transferts de permis et des appels; et l'élaboration des politiques et des directives en matière de délivrance des permis.
- **Conservation et protection** — Les programmes de conservation et protection permettent d'assurer le respect des lois canadiennes relatives aux pêches et à l'habitat afin de conserver et de protéger les ressources halieutiques à l'avantage des Canadiens. Cela comprend l'application de la *Loi sur les pêches* et du Règlement qui s'y rattache, ainsi que de mesures de gestion comme les quotas, les restrictions quant aux engins, les saisons, les fermetures de zones et les conditions des permis. La conservation et la protection sont assurées par les

moyens suivants : surveillance aérienne, patrouilles maritimes, déploiement d'observateurs à bord des bateaux de pêche et activités des agents des pêches en poste dans toutes les communautés de pêcheurs du Canada.

■ **Gestion de l'habitat du poisson** – Elle définit, élabore et gère les priorités stratégiques du Ministère en matière d'environnement, de gestion de l'habitat et de développement durable et voit à ce qu'elles soient conformes aux objectifs et aux priorités d'ensemble du Ministère. Pour obtenir les résultats voulus, il faut établir des liens et travailler de concert avec les autres ministères fédéraux, les administrations provinciales, les organismes gouvernementaux et le secteur privé.

■ **Élaboration de règlements** – Elle s'occupe de l'élaboration, de la modification et de l'adoption des règlements nécessaires à la gestion des pêches, y compris les évaluations des répercussions des lois et des règlements et la production de plans annuels de réglementation.

Des processus complets de consultation auprès des pêcheurs, des transformateurs, des pêcheurs sportifs, des représentants autochtones et des autorités provinciales responsables des pêches font partie intégrante des activités de gestion des pêches et sont essentiels à l'efficacité des services fournis dans tous les secteurs.

Développement des ressources et de l'industrie : Les programmes réalisés dans le cadre de cette sous-activité contribuent à la stabilité et à la viabilité de l'industrie de la pêche et des industries connexes. Les activités visent à rentabiliser davantage l'exploitation des ressources halieutiques; à améliorer la productivité et la qualité des méthodes de récolte et de transformation du poisson; à mettre au point de nouveaux produits; à mettre en place des techniques de récolte plus sélectives et des méthodes de transformation permettant d'accroître la valeur du produit; à lutter contre la lamproie marine, parasite du poisson dans les Grands Lacs; et à mettre en valeur les ressources – p. ex. : le Programme de mise en valeur des salmonidés du Pacifique.

Dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés du Pacifique, le Ministère exploite 19 grands établissements piscicoles, en plus de s'occuper de 25 projets de développement économique communautaire et de plus de 140 installations de mise en valeur confiées à des bénévoles, et il se charge de plus de 50 petits projets de mise en valeur en milieu semi-naturel. Grâce à ces travaux auxquels s'ajoutent l'ensemencement des lacs et les mesures servant à améliorer l'habitat, le Programme de mise en valeur des salmonidés contribue à la production d'environ cinq millions de saumons qui sont capturés annuellement par les pêcheurs canadiens.

Programmes d'adaptation des structures : Les activités comprennent l'élaboration et l'application de programmes de remplacement des revenus, qui contribuent à l'adaptation des structures de l'industrie en aidant les travailleurs et les pêcheurs âgés à quitter celle-ci. Cela comprend la négociation, la liaison et la coordination avec les provinces et d'autres ministères fédéraux ainsi que la conception et l'application des programmes. Les activités comprennent le Programme d'adaptation des travailleurs d'usine (PATU), le Programme

d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPEM), le Programme de retraite anticipée des pêcheurs de la morue du Nord (PRA), le Programme d'adaptation des pêches du poisson de fond de l'Atlantique, plus récemment la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA). Les activités Opérations des pêches et Politiques intégrées et soutien de programmes assument ensemble la responsabilité des programmes.

Les résultats prévus pour les activités susmentionnées sont résumés au tableau 13. Toutefois, les résultats touchant les programmes d'adaptation des structures se trouvent au tableau 27 (page 109).

Tableau 13 : Opération des pêches, résultats prévus et réalisation

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisation	1995-1996 But/Attente
GESTION DES PÊCHES ET DE L'HABITAT		
	Pêches autochtones	
Mettre en œuvre la Stratégie relative aux pêches autochtones en négociant, avec les Autochtones, des ententes plus détaillées portant sur la pêche de subsistance et la gestion coopérative, ce qui conduira à des dispositions provisoires sur la pêche, dans les cas où les règlements de revendications territoriales sont encore à réaliser.	On a appliqué la Stratégie relative aux pêches autochtones, qui régit la participation des Autochtones à l'industrie de la pêche, et on a négocié des accords avec les Premières nations en Colombie-Britannique, au Québec, dans l'Arctique et dans les provinces atlantiques.	Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie relative aux pêches autochtones en mettant l'accent sur les ententes négociées qui prévoient une participation accrue aux activités liées à l'habitat et à l'application des règlements et la formation requise.
Continuer à participer aux négociations sur les revendications territoriales en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest et à Terre-Neuve. Avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), collaborer à la mise en œuvre de la convention de la Fédération Tungavik du Nunavut (FTN), des Gwich'in, des Sahtu et du Conseil des Indiens du Yukon (CIY).	Avec le MAINC, on a participé à la mise en œuvre de la convention de la FTN, du CIY et des Sahtu. Les négociations se sont poursuivies en ce qui concerne les revendications des Nisga'a, des North Slave et de l'Association des Inuit du Labrador (AIL).	Travailler de concert avec le MAINC pour résoudre les questions de gestion provisoire des pêches qui ressortent des négociations des revendications territoriales. Participer aux négociations des revendications territoriales en Colombie-Britannique, au Québec, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Terre-Neuve et sur la Côte-Nord du Québec, et à celles qui concernent l'autonomie gouvernementale au besoin.
Participer aux efforts de quantification des allocations de poisson de subsistance pour les pêches autochtones et mettre en œuvre des ententes de pêche de subsistance du hareng, du flétan, de la morue charbonnière et des mollusques. Réaliser un examen de la stratégie d'octroi de permis de pêche des saumons excédentaires par rapport aux besoins du frai, afin de prendre des décisions pertinentes sur ce plan.	On a élaboré une base de données sur les estimations de consommation de saumon à des fins alimentaires, sociales et cérémoniales. On a élaboré et mis en œuvre une politique concernant la pêche des saumons qui sont excédentaires par rapport aux besoins du frai et ne sont pas capturés par les utilisateurs traditionnels.	Poursuivre la quantification des besoins autochtones en matière de pêche du saumon et d'autres espèces à des fins alimentaires, sociales et cérémoniales.

Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Pêches commerciales		
Élaborer des mesures de gestion pour la réorganisation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique. Appliquer les recommandations approuvées du Groupe d'étude sur les revenus et l'adaptation des pêches de l'Atlantique. Harmoniser le développement du commerce entre les collectivités dans le Nord québécois. Appliquer la nouvelle définition de «pêcheur professionnel».	On a appliqué les recommandations du Groupe d'étude sur la morue du Nord concernant la délivrance des permis à Terre-Neuve. On a établi des quotas individuels dans les régions de Scotia-Fundy, du Golfe et du Québec. Le Groupe d'étude sur les revenus et l'adaptation a remis son rapport à l'automne 1993.	Élaborer des mesures de gestion en vue de rouvrir les pêches de poisson de fond qui ont été fermées et de restructurer la pêche dans l'Atlantique. Protéger le petit poisson. Limiter au minimum les prises accessoires. Augmenter la sélectivité des engins afin de réduire le volume des prises de petits poissons. Améliorer la surveillance.
Élaborer des plans de pêche axés sur la conservation des ressources et promouvoir des plans pluriannuels pour toutes les espèces en tenant compte des recommandations du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques. Promouvoir l'efficacité et la sélectivité des engins de pêche, par exemple les grilles Nordmore. Achever le plan décennal de gestion du hareng et le nouveau plan de gestion du requin. Viser l'atteinte des objectifs de frai dans l'Atlantique. Démarrer de nouveaux projets d'exploitation du goémon dans le sud du Nouveau-Brunswick. Revoir les plans de conservation du thon rouge.	Les plans de gestion des pêches de 1993-1994 ont été achevés pour tous les stocks de poisson de fond (plusieurs de ces plans incluent des restrictions relatives à la largeur des mailles). De nouvelles mesures ont été introduites pour le saumon de l'Atlantique (réduction des quotas), l'espadon, la crevette (utilisation obligatoire de grilles Nordmore), et le premier plan de gestion du requin de l'Atlantique est entré en vigueur. Des plans de gestion pluriannuels ont été établis pour le crabe des neiges semi-hauturier, la crevette du Golfe, le pétoncle et le haréng. Des mesures de conservation spéciales ont été mises en œuvre pour le thon rouge au large des côtes du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.	Par voie de consultation et d'adoption d'une stratégie intégrée, élaborer des plans de gestion axés sur la conservation des ressources, de manière à assurer la stabilité et le degré de prévisibilité de l'industrie, ainsi qu'à créer un équilibre entre, d'une part, la capacité de pêche et de transformation et, d'autre part, le potentiel des ressources. Remanier la structure de pêche du goémon dans le sud du Nouveau-Brunswick. Mettre en œuvre un nouveau plan simplifié de gestion du thon. Élaborer des plans de gestion de la crevette du Nord, de l'espadon et du requin de l'Atlantique pour 1995.
Transférer à l'industrie la responsabilité du processus de planification de la gestion, en augmentant la facturation des utilisateurs.	Le transfert du processus de planification de la gestion à l'industrie se poursuit (par exemple, poisson de fond, pétoncle).	Mettre au point une stratégie de cogestion des pêches (partenariat), ce qui inclut le partage du coût de sa réalisation.

**Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Pêches commerciales (suite)		
Étudier la possibilité de modifier le processus de délivrance des permis afin d'améliorer l'uniformisation du processus dans la région de l'Atlantique, dans le cadre des «Offices de permis et d'allocations» (page 111).	On a apporté des modifications pour corriger les problèmes et les anomalies quant au plan de gestion.	Revoir la politique de délivrance des permis dans l'Atlantique en vue d'élaborer des politiques et des programmes pour réduire davantage la capacité de pêche et assurer une activité viable sur les plans écologique et économique. Prendre des arrangements provisoires pour entreprendre le processus de réduction de la capacité de pêche par le retrait de permis. Recouvrer davantage les coûts en augmentant les droits de permis. Élaborer des politiques qui favorisent les entreprises axées sur plusieurs espèces.
Appliquer la nouvelle politique sur les ventes directes en mer suivant les directives ministérielles.	On a approuvé et mis en œuvre une nouvelle politique sur les ventes directes en mer. Un rapport préparé par un cabinet d'experts-conseils indépendant a été publié.	Aucune autre mesure n'est prévue. Le rapport des experts-conseils appuie les pratiques actuelles, sous réserve de modifications mineures du programme.
Continuer de prendre des mesures à l'appui de la signature des ententes générales sur les pêches avec le Manitoba et la Saskatchewan, et des ententes auxiliaires avec l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario et la Saskatchewan. Parapher l'entente sur l'aquaculture avec l'Ontario.	Conclusion d'une entente sur l'aquaculture avec l'Ontario. Début des discussions avec les provinces au sujet d'ententes sur l'habitat, pour lesquelles les ententes générales sont une condition préalable.	Appuyer la conclusion d'ententes auxiliaires sur les pêches avec l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Signer l'entente sur l'aquaculture avec l'Ontario.
Achever les consultations concernant le plan de gestion des pêches dans le Grand lac de l'Ours.	On a mis en œuvre le plan de gestion des pêches dans le Grand lac de l'Ours.	La mise en œuvre se poursuit. Aucun autre objectif n'a été fixé.

**Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Pêches commerciales (suite)		
Appliquer les ententes sur les allocations de saumon du Pacifique aux pêcheurs commerciaux suivant les plans, échelonnés sur quatre ans, concernant la pêche à la senne, au filet maillant et à la cuillère. Le Conseil de l'industrie de la pêche commerciale (CIPC) examinera les résultats des pêches de 1993 et recommandera des options de gestion pour 1994.	Acceptation, par le CIPC, du volet de 1994 (l'année finale) du plan de quatre ans qui a été appliqué sans modifications.	Élaboration par le CIPC d'un nouveau plan pluriannuel de répartition du saumon aux fins d'approbation du Ministre et de mise en œuvre en 1995.
Poursuivre la mise en œuvre des recommandations acceptées de l'étude Pearse dans le contexte de la Stratégie relative aux pêches autochtones. Préparer des plans de pêche commerciale intégrés qui tiennent compte de la quantité de poisson à allouer à la pêche autochtone protégée par la Constitution. Les plans garantiront également la possibilité de pêche relativement à cette allocation.	Identification d'équipes de négociation d'ententes provisoires, de protocoles d'application des règlements et de stratégies de gestion des pêches avec des groupes autochtones.	Les négociations se poursuivent. Aucun autre objectif n'a été fixé.
Mettre en œuvre des modifications de la politique d'octroi des permis, dans le contexte des Offices de permis et d'allocations. Après avoir consulté l'industrie, élaborer des initiatives de politiques sur les prises accessoires. Restructurer l'organisation et «codifier» les politiques et lignes directrices afin de clarifier les activités.	Retrait de la législation de réforme par le MPO. Rédaction de nouveaux projets de réglementation pour les offices d'allocation, de délivrance de permis et de sanction pour la région du Pacifique. L'initiative pour la région de l'Atlantique ne sera poursuivie que si le processus de consultation des provinces et de l'industrie appuie le projet.	Si le Parlement approuve la législation selon les résultats des consultations en cours, le Conseil du Pacifique sera créé en 1996.

**Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Pêches commerciales (suite)		
Analyser les résultats du plan de gestion du merlu du Pacifique de 1992. Modifier le plan au besoin. Envisager la possibilité d'établir un programme de surveillance des ports financé par l'industrie. Dresser des plans à long terme de gestion du poisson de fond, afin de promouvoir le respect du programme, de réduire le gaspillage et d'améliorer la qualité.	La majorité des quantités débarquées par les chalutiers qui pêchent le poisson de fond ont fait l'objet d'une surveillance à quai; il en est découlé une diminution de la surpêche et du gaspillage (rejets). Un document de travail consacré aux options de gestion a été remis aux membres de l'industrie afin d'obtenir leurs commentaires et les rapports ont été analysés.	Promouvoir l'augmentation du débarquement et de la transformation du merlu du Pacifique à terre. En consultation avec l'industrie, élaborer une nouvelle stratégie de gestion de la pêche du poisson de fond.
Faire une analyse des mesures concernant les bassins hydrographiques et des mesures de conservation de la truite arc-en-ciel avec la province afin de réduire la pêche d'environ 50 p. 100. Évaluer les interceptions à l'aide de filets maillants et proposer des mesures pour atteindre les meilleurs résultats possibles en matière de conservation. Mettre à l'essai des méthodes de pêche sélective et améliorer l'évaluation des stocks (contrôle des prises, identification des stocks et dénombrement des échappées).	On a écourté la durée de la pêche commerciale du saumon rouge afin de conserver la truite arc-en-ciel anadrome. Annoncé un programme de 14 millions de dollars sur quatre ans pour permettre une pêche durable. Atteint un consensus sur le concept de gestion avec restrictions spécifiques sur les taux d'exploitation.	Poursuivre les consultations de manière à obtenir un consensus relatif aux stratégies de gestion, dans le but de protéger la truite arc-en-ciel du Pacifique.
Soumettre au Ministre les recommandations du comité directeur du saumon coho relatives au programme de conservation du saumon coho du sud. Mettre en œuvre des plans de reconstitution et de gestion à long terme des stocks fragiles de saumon et de poisson de fond.	Approbation par le Ministre de mesures de réduction de la pêche du saumon coho dans le détroit de Georgie, mesures qui doivent entrer en vigueur au cours de la saison 1995. L'objectif à long terme consiste à réduire le taux d'exploitation global de 10 p. 100.	Maintenir en vigueur les restrictions visant la pêche du saumon coho dans le détroit de Georgie. Aucune autre mesure n'est prévue.
Examiner et parfaire les régimes de délivrance des permis à un nombre restreint de candidats pour la pêche du scorpène à la ligne et à l'hameçon. Permanent.	Application de la recommandation de l'industrie concernant la limitation du nombre de pêcheurs de sébaste à la ligne (de 2 000 à 257 permis).	Aucune mesure additionnelle.

Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Pêches commerciales (suite)		
Mettre en œuvre le plan de gestion du poisson de fond pêché au chalut; ce plan, axé sur la conservation et la diminution du gaspillage, vise à accroître les avantages pour les pêcheurs. Élaborer des modalités de délivrance de permis de pêche à la ligne du poisson de fond (réduire les prises accessoires et améliorer la viabilité). Examiner la question des débarquements de poisson de fond aux États-Unis.	Le maintien en vigueur des limites de voyages de pêche et des quotas moyens de prises pour certaines espèces choisies sur l'ensemble de l'année a amélioré le respect des quotas relatifs au total des prises admissibles.	Poursuivre les réductions des prises accessoires afin d'atteindre l'objectif de réduction fixé à 50 p. 100 en 1997 (par rapport à 1991).
Finaliser le plan de gestion des myes.	On a entrepris des projets expérimentaux de gestion axés sur les collectivités.	Étudier et évaluer des projets pilotes. Terminer le plan de gestion à long terme.

**Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Quotas individuels transférables (QIT) / Programmé de contrôle à quai (PCQ)		
Examiner les régimes d'allocations aux entreprises (AE) et de quotas individuels transférables pour assurer l'uniformité. Aider l'industrie pour la mise en place du PCQ. Apporter les changements au chapitre de la délivrance des permis, à la suite des modifications aux règlements prévues pour 1993. Procéder à un examen national des pêches pour lesquelles des QIT ont été établis. Mettre en place le groupe de travail du contrôle à quai en vue d'encourager la coordination à l'échelle nationale. Étendre le PCQ à d'autres espèces. Chercher à faire approuver la poursuite de l'application du régime des quotas individuels par bateau (QIB) financé par l'industrie pour la pêche de la morue charbonnière et du flétan du Pacifique. Établir des QIT pour la pêche de l'oursin rouge et de l'holothurie.	On a achevé le rapport des AE et des quotas individuels transférables. Un PCQ a été établi pour les détenteurs de permis de pêche du poisson de fond de l'Atlantique qui ont des AE et les changements ont été apportés dans la délivrance des permis. On a assisté aux premières négociations de contributions remboursables avec des pêcheurs de l'Atlantique. Le PCQ s'applique maintenant au hareng et au crabe des neiges côtier du Golfe à l'Î.-P.-É. et au Cap-Breton. On a établi le PCQ dans la région de Scotia-Fundy pour la flottille de pêche du poisson de fond à QIT et celle de pêche du hareng à la senne coulissante; il a été élargi aux pêches semi-hauturières et hauturières du poisson de fond et du thon rouge et à la pêche hauturière du pétoncle et du homard. On a élargi le PCQ partiel pour les bateaux de pêche côtière à engins fixes de moins de 65 pieds sur une base expérimentale pour 1994-1995. On a mis en œuvre avec succès le programme de surveillance à quai des ports nationaux pour la pêche au chalut du poisson de fond et le programme de quotas individuels par bateau pour le flétan du Pacifique, la morue charbonnière et la panopée du Pacifique, avec partage des coûts.	À la suite de l'examen du rapport du groupe de travail sur les AE/QIT, consulter l'industrie à propos de modifications éventuelles des programmes d'AE/QIT. Étudier les procédures d'octroi des permis, les certificats et les désignations pour tous les PCQ, de manière à assurer la rationalisation et l'uniformisation des procédures. Garantir une gestion pertinente des QIB pour la pêche du flétan, de la morue charbonnière et de la panopée du Pacifique. Accroître la participation de l'industrie au financement des études sur la morue charbonnière. Étendre le PCQ relatif à la pêche au chalut du poisson de fond à la pêche à la ligne de ces espèces.

Gestion de l'habitat

Voir «Habitat/Environnement» au tableau 27 à la page 114.

Gestion des mammifères marins

Apporter la touche finale à la politique nationale sur l'observation récréative des mammifères marins. Préparer des recommandations destinées au Ministre.

On a publié les lignes directrices du MPO qui régissent l'observation récréative des mammifères marins.

Aucune mesure additionnelle.

**Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Gestion des mammifères marins (suite)		
Collaborer avec le groupe consultatif des prises accidentelles de marsouins communs dans la baie de Fundy, de manière à élaborer et à mettre en œuvre un système de compte rendu.	On a mis en œuvre le programme d'observation afin de réunir des données sur les nouvelles prises accidentelles de marsouins communs dans la baie de Fundy à l'aide d'engins fixes, et sur les activités de pêche correspondantes.	Analyser les données sur les prises accessoires et poursuivre le programme de surveillance à quai des prises de marsouin commun, si les fonds disponibles le permettent.
Coordonner la participation des Inuit aux projets de recherche (dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson). Coordonner les activités dans 14 collectivités inuit et réviser le Plan de gestion des bélugas en fonction de ces activités.	Amélioration de la coopération avec les Inuit du Nunavut par voie de renforcement des communications entre les représentants du MPO et les agents communautaires.	En coopération avec la corporation Makivik et 14 collectivités nunavik, rédiger et mettre en œuvre un plan de gestion quinquennal du béluga.
Élaborer des plans de gestion conjointe des mammifères marins de l'Arctique avec les groupes autochtones (p. ex. : béluga du sud-est de l'île de Baffin). Mettre en œuvre des plans de gestion du béluga et de la baleine boréale en mer de Beaufort. Collaborer avec le ministère de l'Environnement pour dresser un plan d'établissement d'une réserve faunique pour la baleine boréale dans la baie Isabella, à l'île de Baffin.	Les agents de liaison communautaires ont collaboré avec des groupes autochtones concernant les plans de gestion. On a terminé le rapport sur le béluga du sud-est de Baffin et on l'a présenté au Conseil consultatif de gestion de la faune de Nunavut (CCGFN) ainsi qu'au ministre des Pêches et des Océans.	Consulter le CCGFN à propos du plan de gestion du béluga au sud-est de Baffin et de sa mise en œuvre. Collaborer avec le CCGFN à la mise en œuvre du processus d'élaboration d'un plan de gestion du morse.
Rédiger et mettre en œuvre le plan annuel de gestion du phoque après les consultations auprès de l'industrie.	On a mis en œuvre le plan annuel de gestion du phoque.	Rédiger et mettre en œuvre un plan de gestion annuel du phoque pour 1995.
Élaborer des lignes directrices nationales concernant l'échouement de mammifères marins.	On a publié les lignes directrices relatives à l'échouement des mammifères marins.	Aucune mesure additionnelle.
Élaborer une politique nationale sur le contrôle des prédateurs aux installations aquacoles.	Achèvement des projets relatifs aux mesures d'effarouchement et d'abattage des phoques (baie de Fundy).	Évaluer les projets et les recommandations visant le contrôle des prédateurs.

**Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Affaires internationales		
Mettre en œuvre les mesures de gestion de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) concernant le thon et l'espadon et le programme de la documentation statistique. Modifier les programmes et les formules après tout changement approuvé à la réunion de la CICTA en novembre 1993. Appliquer les mesures relatives au thon frais.	Les mesures de gestion du thon rouge de la CICTA ont été appliquées. Attente des modifications de la réglementation. Par suite de la réunion de la CICTA en 1992, on a mis au point des formules et des procédures appropriées.	Mettre en œuvre les mesures de gestion de la CICTA concernant le thon et l'espadon.
Poursuivre le programme complet Canada/États-Unis de la Commission des pêcheries des Grands Lacs (CPGL), y compris l'évaluation de la lamproie marine (200 rivières et cours d'eau) et la lutte contre cette espèce (13 rivières et cours d'eau); poursuivre la modélisation et l'établissement des relations entre les habitats du poisson.	On a terminé 10 études à l'appui des mesures de lutte contre la lamproie marine prises par la CPGL. On a pris les mesures de traitement et effectué les évaluations comme prévu (187 évaluations et 23 contrôles).	Poursuivre le programme Canada-États-Unis de la CPGL, y compris l'évaluation de la lamproie marine (187 rivières et cours d'eau) et la lutte contre cette espèce (30 rivières et cours d'eau).
Collaborer avec l'Alaska pour la gestion des stocks de bélugas et de baleines boréales de la mer de Beaufort et, avec le Groenland, pour la gestion du béluga, du narval et du morse dans l'est de l'Arctique.	Poursuite de la coopération entre le Canada et le Groenland afin de mettre sur pied la Commission Canada-Groenland sur le narval et le béluga.	Poursuivre le programme de soutien opérationnel des activités des Sciences et des Affaires internationales en vue de la mise sur pied de la Commission Canada-Groenland sur le narval et le béluga.

Voir le tableau 21 (page 97) pour plus de renseignements sur les affaires internationales.

**Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
MISE EN VALEUR DES RESSOURCES ET DE L'INDUSTRIE		
Services à l'industrie		
En collaboration avec l'industrie, mettre en œuvre le Programme canadien pour la pratique responsable de la pêche (PCPRP), avec pour principaux objectifs l'exploitation durable, la diversification, la recherche, le développement et le rendement énergétique. Consulter l'industrie et les provinces à propos de l'Examen des engins de pêche et des méthodes de capture et poursuivre le programme de transfert technologique afin de garantir l'accès aux travaux de mise en valeur entrepris.	Entre 1993 et 1995, environ 30 projets ont été réalisés dans les domaines de la sélectivité des engins de pêche, de l'exploitation durable et du rendement énergétique (3,5 millions de dollars) dans le cadre du PCPRP (p. ex.: introduction de la grille Nordmore de manière à réduire les prises accessoires de crevette et de poisson de fond).	Poursuivre la mise en œuvre du PCPRP. En collaboration avec l'industrie, donner les conseils technologiques nécessaires à l'amélioration de la productivité, de l'efficacité et de la compétitivité, dans le cadre de méthodes de pêche responsable et durable. Poursuivre l'examen en privilégiant la définition de méthodes et d'engins de pêche pour garantir la pêche responsable du poisson de fond dans l'avenir.
	Participation à la consultation internationale d'experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur le code de conduite pour la pêche responsable et sur les lignes directrices nécessaires à son application.	Poursuivre la collaboration avec la FAO, de manière à élaborer les lignes directrices nécessaires à la mise en application du code de conduite pour la pêche responsable.

**Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Espèces sous-exploitées		
En consultation avec l'industrie, évaluer la viabilité de la pêche commerciale durable d'espèces comme le turbot du nord, le merlu argenté, le maquereau, l'aiguillat commun et le merlu du Pacifique. Instaurer un programme de mise en valeur de la pêche hauturière du maquereau dans l'Atlantique. Promouvoir la «canadianisation» des espèces sous-exploitées et expérimentales. Entamer les consultations auprès de l'industrie de la C.-B. pour évaluer le potentiel commercial de la pêche dans des zones de monts sous-marins. Établir un groupe de travail national afin d'encourager une approche coordonnée à l'égard de l'exploitation des espèces sous-exploitées et, en consultation avec l'industrie et les régions, élaborer le cadre politique et administratif des pêches expérimentales et des pêches de développement.	Terminer les travaux relatifs à la pêche hauturière exploratoire du requin, à la transformation du merlu du Pacifique en surimi, à l'évaluation des projets de diversification du turbot, du merlu argenté, de l'aiguillat commun et de plus de 25 autres espèces de l'Atlantique. Le groupe de travail a fait preuve d'efficacité : ses membres ont préparé le cadre directeur de gestion et de politique relatif à la pêche expérimentale et exploratoire. Le comité sur la «canadianisation» de la région de Scotia-Fundy a commenté le plan stratégique du merlu argenté. Deux études sur le potentiel des secteurs de monts sous-marins ont été terminées.	Faire approuver les lignes directrices de la politique et les appliquer à l'élaboration des programmes. En collaboration avec l'industrie, réévaluer le plan stratégique de mise en valeur à long terme du maquereau et préparer et mettre en œuvre le programme pour 1995. Faciliter la participation et la collaboration du Canada aux efforts de mise en valeur d'espèces sous-exploitées au Canada.

Programmes de coopération

Voir «Programmes de coopération de l'Atlantique» à la page 145.

Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS) - Pacifique

Lorsque l'évaluation du PMVS sera terminée, on élaborera un plan échelonné sur 10 ans.	Les résultats de l'évaluation sont étudiés dans le cadre de l'examen des programmes.	Incorporer les évaluations à l'examen des programmes et mettre en œuvre les décisions qui découlent de cet examen.
Participer au plan d'action concernant le saumon coho, lorsque celui-ci sera prêt. Mettre en œuvre les recommandations.	Les recommandations visant la reconstitution des stocks de saumon coho ont été approuvées par le Ministre.	Mettre en œuvre le programme d'étiquetage, s'il est approuvé. Poursuivre les activités de restauration de l'habitat.

**Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS) - Pacifique (suite)		
Lancer et évaluer des projets-pilotes dans le domaine de la gestion de l'habitat et de l'éducation sur ce plan dans le secteur Comox/Courtenay.	Le projet-pilote de mise en œuvre a démarré, ce qui inclut l'établissement de cartes concernant les cours d'eau, l'inventaire des juvéniles et la conclusion de partenariats avec les organismes provinciaux et municipaux. On a entrepris les travaux de restauration de l'habitat des rivières Roberts et Tsable.	Poursuivre la participation aux ententes de partenariat et les activités de restauration de l'habitat du saumon coho.
Poursuivre la promotion de projets conjoints en tirant profit des possibilités de conclure des ententes avec l'industrie, les provinces et les autres ministères fédéraux.	Entreprendre la mise en œuvre du programme "gestionnaires de cours d'eau" dans l'ensemble de la province. Projets multiples réalisés avec un financement d'un million de dollars de B.C. Hydro sur le point d'être terminés. Projets réalisés en collaboration avec d'autres organismes, avec l'industrie ou avec les gouvernements municipaux, en cours ou terminés.	Publier et distribuer le manuel de gérance des cours d'eau - Guide du citoyen. Terminer l'élaboration du cours d'accréditation des «gestionnaires de cours d'eau». Élaborer une base de données où seront regroupés les renseignements sur les cours d'eau réunis par les citoyens à l'échelle de la province. Poursuivre et étendre les projets conjoints de financement avec l'industrie, les provinces et les autres programmes ou ministères fédéraux.
Tenter d'établir les causes de la diminution du taux de survie du saumon quinnat.	Collecte d'information et élaboration de la base de données terminées. Analyse de l'information en cours.	Poursuivre le soutien des études sur l'interaction entre les stocks sauvages et les stocks d'élevage.

Programme de mise en valeur des salmonidés — Atlantique

Voir «Pêches récréatives» à la page 77.

**Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Aquaculture		
Prendre des mesures visant à réorienter les priorités de l'industrie aquacole vers une augmentation de la productivité et de la compétitivité. Appliquer 47 recommandations pertinentes formulées au Forum de planification pour l'aquaculture au Canada (FPAC). Élaborer et appliquer des politiques relatives à l'élevage des mollusques, crustacés et poissons et modifier le cadre réglementaire du développement de l'aquaculture en C.-B. Poursuivre le partenariat avec l'industrie au moyen du Programme d'adaptation des pêches l'Atlantique pour réaliser davantage le potentiel de l'aquaculture. Participer à l'élaboration de la stratégie fédérale de développement de l'aquaculture de manière à améliorer la production, la compétitivité et les retombées sur le plan socio-économique.	On a participé à l'élaboration de la stratégie fédérale de développement de l'aquaculture. Cinq groupes de travail interministériels ont été mis sur pied afin de donner suite aux recommandations du FPAC. La production de l'aquaculture commerciale a augmenté et sa rentabilité s'est améliorée. On a participé aux efforts déployés par les régions du Golfe et de Scotia-Fundy en vue de rédiger le texte définitif des ententes administratives visant la réalisation du volet aquaculture de l'entente de coopération sur la diversification économique.	Mettre en œuvre des éléments de la stratégie fédérale de développement de l'aquaculture, c'est-à-dire terminer l'évaluation nationale des catégories d'aquaculture.

**Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Pêches récréatives		
Lorsque les ententes de coopération sur la pêche récréative auront été signées, axer les efforts sur la coordination dans le cadre du Programme de mise en valeur de la pêche récréative dans l'Atlantique. Mettre en œuvre les projets de mise en valeur de la pêche sportive au Nouveau-Brunswick. La pêche autochtone du saumon ne sera axée que sur les stocks excédentaires et utilisera des engins sélectifs (filets-trappes). Élaborer une stratégie exhaustive de planification de la pêche récréative axée sur les salmonidés. Évaluer l'information préliminaire relative aux retours de saumons dans les rivières qui sont imputables à la fermeture de la pêche commerciale. Accroître la participation de l'industrie au développement de la notion de poisson marin de sport.	Le programme de retrait des permis de pêche commerciale du saumon à Terre-Neuve est terminé (participation supérieure à 90 p. 100); au Nouveau-Brunswick, 38 pêcheurs sur 50 ont accepté le retrait de permis. Le rapport relatif au potentiel de l'industrie maritime d'affrètement de navires est terminé. On a conclu des ententes relatives au développement de la pêche récréative avec les quatre provinces atlantiques. Le Programme fédéral de développement des pêches du Québec complète le Programme de développement économique du saumon offert par le Bureau fédéral de développement régional du Québec. La coopération avec les pêcheurs autochtones a été renforcée dans le but de favoriser des méthodes de pêche axées sur la conservation.	Poursuivre la mise en œuvre des ententes de coopération fédérales-provinciales. Étudier des possibilités d'étendre la base des connaissances sur les pêches récréatives en eaux marines et d'accorder des permis de pêche récréative.

Régime d'assurance des bateaux de pêche (RABP)

Mettre à jour le mandat du RABP, à la lumière des nouvelles orientations de la structure de l'organisation. Rationaliser les activités nationales, terminer la base de données informatique nationale, le manuel et la formation. Harmoniser les politiques et les règlements du RABP avec la nouvelle <i>Loi canadienne sur les assurances maritimes</i> .	Établissement de l'Administration centrale à St. John's (T.-N.), réduction du personnel de quatre employés et, dans les bureaux régionaux, nombre d'employés passant de six à quatre. Début des travaux sur le nouveau guide de traitement des réclamations et rationalisation des opérations.	Dans le cadre de l'examen des programmes, étudier l'ensemble des options relatives au RABP, ce qui inclut la rationalisation et la privatisation. Poursuivre les consultations avec le Conseil des pêches et les compagnies d'assurance privées.
---	--	--

**Tableau 13 : Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Programme fédéral de développement des pêches du Québec (PFDPQ)		
Faire en sorte que l'administration du PFDPQ soit conforme aux objectifs et aux budgets du programme et s'adapte aux circonstances et aux besoins changeants de l'industrie québécoise. Coordonner les efforts déployés dans le cadre du programme avec ceux d'autres programmes fédéraux d'appui aux pêches de l'Atlantique.	Jusqu'à maintenant, 164 projets d'une valeur totale de 29,8 millions de dollars ont été approuvés, y compris l'appui donné à l'industrie par le Programme d'adaptation des pêches du poisson de fond de l'Atlantique. L'affaiblissement du capital-ressource et la situation financière du secteur de la transformation ont nui à la capacité de l'industrie de participer à certains volets du programme au cours de ses deux premières années.	Le programme doit prendre fin le 31 mars 1995. Aucun autre objectif n'a été fixé.

Conservation et protection

Aux fins de ce Plan de dépenses, les ressources consacrées aux activités de Conservation et protection sont exposées sous la rubrique des Opérations des pêches. En 1994-1995, les activités de Conservation et protection devaient être regroupées et relever du sous-ministre adjoint, Gestion des pêches. Les changements correspondant à la structure des activités du Ministère seront apportés aux Plans de dépenses futurs.

Les résultats réels par rapport aux buts pour 1993-1994 et 1994-1995 et aux buts fixés pour 1995-1996 en matière de conservation et de protection sont présentés au tableau 14.

Tableau 14 : Conservation et protection, résultats prévus et réalisations

1993-94, 1994-95 But/Attente	1993-94, 1994-95 Réalisations	1995-96 But/Attente
	Conservation et protection	
Contribuer à l'élaboration de stratégies novatrices et économiques de conservation et de protection, par le truchement de groupes de travail nationaux et régionaux efficaces et grâce à la recherche internationale.	Des fonds ont été alloués à la surveillance aérienne de manière à permettre l'exécution coordonnée d'un programme de surveillance aérienne dans le cadre duquel on déploie, dans les différentes zones, une flotte d'avions et d'hélicoptères pour garantir une rentabilité maximale.	Regrouper les différentes composantes de la surveillance aérienne, maritime et terrestre dans le cadre de plans de protection et de conservation des pêches établis par type de pêche et qui reflètent les priorités nationales et régionales.
Poursuivre l'étude de l'application communautaire des règlements.	Des études sur le terrain ont été réalisées au sein de deux collectivités. La stratégie a été étendue aux pêcheries autochtones dans le bassin hydrographique de Skeena, dans le nord de la Colombie-Britannique.	Élaborer une stratégie de mise en œuvre inspirée des résultats d'une étude sur l'efficacité d'une stratégie d'exécution des règlements relatifs aux pêches axée sur les services et la collectivité. Élaborer un protocole d'exécution s'appliquant aux activités de protection et de conservation effectuées par des tiers.
Continuer de travailler avec le comité permanent du contrôle international de l'OPANO et la Commission sur les poissons anadromes du Pacifique nord pour améliorer le contrôle de la pêche étrangère dans la zone réglementée par l'OPANO et celui de la pêche aux filets dérivants dans le Pacifique nord. Surveiller la pêche étrangère hors de la limite de 200 milles, produire des rapports à ce sujet et travailler avec l'OPANO dans le but d'accroître l'efficacité de l'organisation.	On a lancé des mesures d'exécution des règlements s'appliquant aux navires arborant un pavillon de complaisance, de manière à appuyer les efforts de conservation des stocks qui chevauchent la zone du nez et de la queue des Grands Bancs de Terre-Neuve; on a également pris certaines mesures contre le seul navire de pêche aux filets dérivants observé dans le nord du Pacifique. On a négocié avec la Norvège une convention réciproque d'exécution relative à la pêche en dehors de la zone de 200 milles de chaque pays.	Poursuivre le contrôle et la surveillance des navires étrangers qui pêchent dans les eaux canadiennes et dans la zone gérée par l'OPANO; assurer un suivi de l'interdiction de pêcher les salmonidés à l'aide de filets dérivants dans le Pacifique nord. Mettre en œuvre des ententes réciproques d'exécution, selon les besoins.

Tableau 14 : Conservation et protection, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-94, 1994-95 But/Attente	1993-94, 1994-95 Réalisations	1995-96 But/Attente
Conservation et protection (suite)		
Poursuivre le projet relatif à l'efficacité de l'exécution des règlements destiné à établir un processus de planification de l'exécution des règlements et à élaborer des critères de mesures du rendement, en vue de choisir la stratégie la plus rentable possible, pour un type de pêche donné dans un secteur précis.	On a élaboré un cadre d'évaluation de l'incidence des plans de gestion des pêches sur l'exécution pour garantir la concrétisation des priorités régionales et nationales, par type de pêche.	Poursuivre la mise en œuvre du cadre d'évaluation et de planification de l'exécution en l'appliquant au plan de pêche pour 1995 ainsi qu'en analysant l'efficacité, l'efficience et la rentabilité des programmes d'exécution établis pour chaque type de pêche.
Assurer un suivi relativement au programme de surveillance aérienne (hélicoptères et avions) destiné à dissuader les Canadiens et les étrangers de pêcher illégalement. Contrôler l'exécution des contrats de surveillance aérienne afin de s'assurer que leurs dispositions sont respectées. Obtenir des données qui serviront à l'évaluation du rendement.	On a évalué la rentabilité du programme de surveillance aérienne en vigueur, les options possibles sur ce plan et on a lancé un appel d'offres en vue de conclure un contrat de cinq ans pour la surveillance aérienne de la région de l'Atlantique par avion et par hélicoptère (Yarmouth). On a restructuré le programme de surveillance aérienne du Pacifique. Environ 4 000 heures de	Gérer le contrat quinquennal de surveillance par avion visant à repérer les navires canadiens et étrangers qui pêchent illégalement.
Appliquer un nouveau contrat de cinq ans pour la surveillance par avion. Prévoir environ 4 000 heures de surveillance pour assurer la dissuasion efficace des contrevenants possibles. Poursuivre les consultations avec le ministère de la Défense nationale (MDN) au sujet de l'initiative de patrouille aérienne des côtes. Améliorer la surveillance aérienne et maritime de la limite de 200 milles et de la zone gérée par l'OPANO, surtout dans le nez et la queue des Grands Bancs de Terre-Neuve et le Bonnet Flamand.	surveillance aérienne ont été assurées afin de repérer les contrevenants. On a instauré un processus de coordination des ressources de surveillance aérienne avec d'autres ministères, à l'échelle nationale (MDN, Garde côtière canadienne et MPO). On a amélioré la surveillance aérienne et maritime de la limite de 200 milles et de la zone gérée par l'OPANO, particulièrement dans le nez et la queue des Grands Bancs de Terre-Neuve et dans le Bonnet Flamand. On a élaboré un système national d'information de gestion de la surveillance aérienne.	Mettre en œuvre un programme de surveillance aérienne mieux ciblé dans le Pacifique.

Tableau 14 : Conservation et protection, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-94, 1994-95 But/Attente	1993-94, 1994-95 Réalisations	1995-96 But/Attente
Conservation et protection (suite)		
Examiner le Programme des observateurs afin d'en améliorer les résultats et d'élaborer des méthodes de recouvrement des coûts.	L'examen des programmes des observateurs régionaux a permis de repérer des lacunes sur le plan de l'application des programmes entre les différentes régions, ainsi que de déterminer la nécessité d'élaborer des normes nationales.	
Appliquer les recommandations découlant de l'examen.	On a mis sur pied un processus visant à allouer des fonds à la réalisation des priorités régionales et nationales du Programme des observateurs.	Mettre en œuvre des normes nationales d'acquisition et de gestion des services d'observateurs, conformément aux recommandations du Comité permanent des pêches de la Chambre des communes.
	On a élaboré une demande de proposition nationale afin de normaliser les services offerts dans le cadre du Programme des observateurs.	Assurer le suivi de l'examen du Programme des observateurs réalisé par le Vérificateur général et fournir les précisions nécessaires.
	On a conclu le processus de consultation de l'industrie.	
Poursuivre la formation de gardes-pêche autochtones. Examiner les résultats des pêches autochtones de 1993 et modifier les procédures d'application, au besoin.	On a mis sur pied un groupe de travail national mixte sur l'exécution des règlements; ses membres, qui représentent les Autochtones et le MPO, ont pour tâche d'élaborer un programme de formation sur le terrain des gardes-pêche autochtones ainsi qu'un protocole d'exécution à plus long terme visant à définir les rôles des collectivités des Premières nations et du MPO quant au soutien des objectifs de conservation et de protection.	Poursuivre la formation des gardes-pêche autochtones; étudier les politiques et procédures d'exécution destinées aux agents qui participent aux activités de pêche autochtone et apporter les modifications nécessaires. Mettre en œuvre une entente de formation sur le terrain en collaboration avec la Skeena Fisheries Commission, afin de former les agents des pêches autochtones à l'exécution des règlements.

Tableau 14 : Conservation et protection, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-94, 1994-95 But/Attente	1993-94, 1994-95 Réalizations	1995-96 But/Attente
Conservation et protection (suite)		
Améliorer les rapports entre le programme d'exécution du MPO et les utilisateurs de la ressource, notamment l'industrie, les collectivités et les groupes autochtones, afin d'adopter une approche axée sur la collaboration permettant de résoudre les problèmes cernés, relativement aux différents types de pêche.	On a débuté les pourparlers avec les pêcheurs de homard de la côte ouest de Terre-Neuve.	Élaborer un cadre directeur pour les ententes de partenariat conclues avec l'industrie afin d'assurer l'exécution du programme de conservation et de protection.
Appliquer des stratégies d'exécution des règlements dans le secteur de la pêche récréative du poisson de fond de l'Atlantique. Des fermetures complètes sont nécessaires à certains endroits tandis qu'ailleurs, des limites quotidiennes ou saisonnières seront imposées.	Les activités de surveillance et d'exécution des règlements visant la pêche récréative du poisson de fond de l'Atlantique ont été intensifiées.	Continuer à mettre l'accent sur les activités de surveillance et d'exécution des règlements qui visent la pêche récréative du poisson de fond de l'Atlantique, activité qui a fait l'objet de nouvelles restrictions à la suite de la prolongation du moratoire sur la pêche du poisson de fond de l'Atlantique.
Améliorer le contrôle et le respect des limites de prises accessoires de poisson de fond de l'Atlantique. Avec le moratoire sur la pêche à la morue imposé dans la plupart des zones, il sera très important de contrôler les prises accidentelles de morue dans d'autres secteurs de pêche du poisson de fond qui demeurent ouverts.	On a amélioré le contrôle et l'application des limites de prises accessoires du poisson de fond de l'Atlantique, en réponse au moratoire sur la pêche du poisson de fond de l'Atlantique. Des procédures ont été mises en place pour permettre la fermeture rapide des pêches en cas de dépassement des limites de prises.	Poursuivre le contrôle et le respect des limites de prises accessoires de poisson de fond de l'Atlantique en réponse au moratoire sur la pêche du poisson de fond de l'Atlantique.

C. Services d'inspection

Objectif

Fournir une garantie raisonnable que le poisson et les produits du poisson destinés au commerce intérieur et à l'exportation respectent les normes de classement, de manutention, d'appellation, de transformation, de qualité et de salubrité du Canada et des pays étrangers.

Énoncé de mission

Élaborer et promouvoir des normes appropriées relatives aux produits et aux procédés qui contribuent à l'atteinte d'une qualité, d'une innocuité et d'une identité acceptables du poisson et des produits du poisson, et donner une assurance raisonnable de conformité à ces normes.

Sommaire des ressources

L'activité Services d'inspection représente environ 4 p. 100 de l'ensemble des ressources financières du Ministère et 9 p. 100 de l'ensemble des ressources humaines en 1995-1996.

Tableau 15 : Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996		Prévu 1994-1995		Budget des dépenses principal 1994-1995	
	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP
Services d'inspection	31 995	484	33 693	497	33 671	499

Pour plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Services d'inspection, voir la section III, tableau 38, pages 139 et 140.

Tableau 16 : Résultats financiers en 1993-1994

(en milliers de dollars)	1993-1994		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses principal
Services d'inspection	32 990	34 256	35 188

Description

Les Services d'inspection ont pour responsabilité de promouvoir et d'appuyer la valeur, la salubrité et les possibilités de commercialisation des produits de poisson fabriqués ou vendus au Canada; à cette fin, ils élaborent des normes appropriées qui contribuent à faire en sorte

que le poisson et les produits du poisson sont de qualité acceptable, salubres et correctement identifiés; ils font connaître ces normes et ils veillent à leur observation.

Les Services d'inspection réalisent une gamme complète d'activités, depuis l'élaboration des normes appropriées jusqu'à la promotion de leur adoption, en passant par les mesures visant à assurer le respect des normes établies. Ils veillent à ce que les normes soient pertinentes, nécessaires et appropriées en ce qui concerne la qualité, la salubrité et l'étiquetage exact du poisson et des produits du poisson.

Les normes s'appliquent à tous les aspects des méthodes de pêche et de transformation du poisson. Elles encouragent la prise de mesures opportunes et efficaces aux étapes critiques du processus de transformation.

Les Services d'inspection se sont engagés à coopérer et à collaborer avec leurs clients et leurs partenaires, notamment l'industrie, qui est leur principal client, de même qu'avec les autres ministères à l'échelon fédéral, provincial et local, d'autres administrations nationales et les groupes de consommateurs. Les principaux programmes administrés par les Services d'inspection sont :

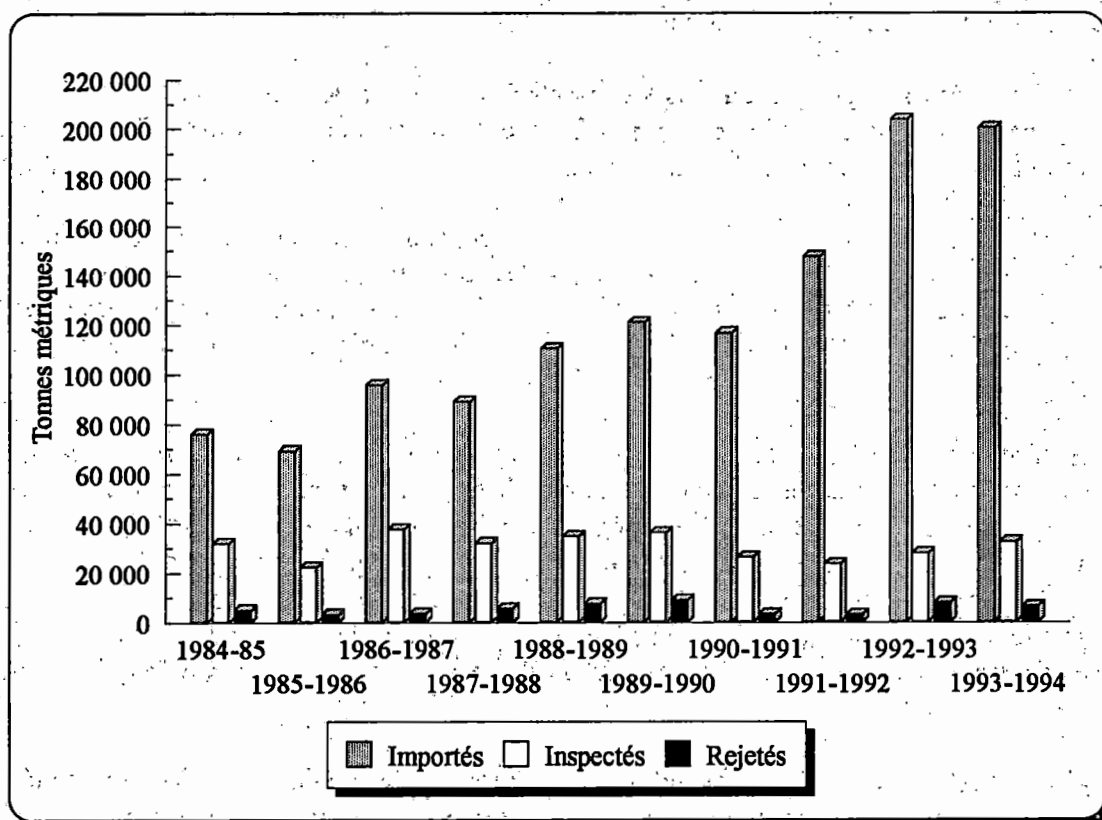
Programme de surveillance et de contrôle des mollusques : Un programme global sur les mollusques et les crustacés est en place pour empêcher la commercialisation de mollusques et de crustacés malsains ou présentant des dangers pour la santé. Ce programme prévoit l'examen et la classification des zones de croissance des mollusques, la détection de la présence de substances responsables de l'intoxication paralysante par les mollusques et d'autres toxines, et l'interdiction de la pêche lorsque la situation l'exige. On surveille également les envois commerciaux en vue de déceler la présence de bactéries pathogènes pour l'homme.

Programme d'inspection des importations : Le poisson et les produits du poisson importés au Canada sont inspectés afin de prévenir la commercialisation de produits malsains, présentant des dangers pour la santé ou étiquetés incorrectement. Aux Services d'inspection, on oriente une plus grande partie des efforts sur les transformateurs étrangers qui ont déjà enfreint les normes canadiennes. Par ailleurs, la signature de protocoles d'entente avec d'autres pays qui possèdent des systèmes d'inspection fiables permet de réduire les activités d'inspection des produits provenant de ces pays. À l'heure actuelle, le Canada a des protocoles d'entente avec le Japon, les Philippines, la Thaïlande et l'Australie.

Le recouvrement des coûts du Programme d'inspection des importations est assuré en partie. Les importateurs doivent obtenir un permis d'importation et ils sont également tenus de payer les coûts des services d'inspection pour chaque envoi de poisson importé, auxquels s'ajoutent les frais d'examen des produits qui ont déjà posé un problème.

Le tableau 17 illustre les tendances relatives au programme d'inspection des importations et établit des comparaisons annuelles entre les produits inspectés et rejetés par rapport à l'ensemble des produits importés.

Tableau 17 : Programme d'inspection des importations – Ensemble des produits



L'augmentation marquée du poids total des produits importés est attribuable à la prise en considération, en 1993-1994, du poisson congelé débarqué au Canada par les bateaux de pêche étrangers et acheminé vers des usines de transformation pour des transformations additionnelles.

Programme de gestion de la qualité : Le Programme de gestion de la qualité (PGQ) est un programme d'inspection amélioré dans le cadre duquel toutes les usines de transformation du poisson enregistrées doivent élaborer et appliquer un programme de gestion de la qualité en usine. Le programme est une garantie additionnelle que les produits du poisson fabriqués au Canada respectent les exigences réglementaires.

Le programme s'appuie sur les principes de base de la «détection» et de la «prévention». Grâce à ce programme, l'industrie de la transformation du poisson est en

mesure de surveiller le respect des règlements et de déceler les problèmes au chapitre des activités de transformation et d'y remédier rapidement.

Les Services d'inspection s'assurent que le PGQ réalisé en usine par le transformateur fonctionne de façon efficace et satisfait aux exigences des règlements. Une cote est attribuée aux activités de transformation, soit «excellent», «bon», «satisfaisant» ou «insatisfaisant», d'après le nombre de déficiences observées au cours de l'inspection du PGQ. Les cotes indiquent le niveau de confiance du Ministère à l'égard du processus de transformation et elles servent à déterminer la fréquence des inspections subséquentes du PGQ.

Parmi les avantages du programme pour les transformateurs qui conservent la cote «excellent» ou «bon», mentionnons la simplification du processus de certification des produits finis destinés à l'exportation (ce qui facilite l'accès aux marchés), l'obtention du privilège d'apposer la mention «inspection officielle Canada» sur les produits ainsi qu'une moins grande ingérence du gouvernement dans les activités courantes. De plus, à mesure que le PGQ est reconnu au niveau international, surtout par la CEE et les États-Unis, le Canada acquiert un avantage concurrentiel sur d'autres pays.

Autres programmes d'inspection : Les activités des Services d'inspection englobent également le maintien de bases de données sur les contaminants du poisson et des produits du poisson, l'inspection des bateaux de pêche, des installations utilisées pour le déchargement et l'entreposage du poisson avant la transformation, des véhicules utilisés pour le transport du poisson, des installations des pêcheurs-distributeurs et des entrepôts réfrigérés.

En outre, toutes les plaintes des consommateurs et des commerçants au sujet des produits du poisson sont examinées en vue d'en déterminer la cause ainsi que les mesures de suivi nécessaires.

Les réalisations de l'activité Services d'inspection en 1993-1994 et 1994-1995 jusqu'à ce jour sont exposées au tableau 18.

Tableau 18 : Inspection, résultats prévus et réalisations

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Programme de surveillance des coquillages		
Poursuivre la surveillance intensive de toutes les aires de récolte de coquillages.	Plus de 15 000 échantillons ont été analysés pour la présence de la saxitoxine et d'acide domoïque. Des aires de récolte ont été fermées au besoin et aucun rapport de maladie n'a mis en cause des coquillages de production commerciale.	Poursuivre la surveillance intensive de toutes les aires de récolte de coquillages.
Élargir la surveillance à des espèces autres que les mollusques, selon le cas.	Les contrôles ont été élargis grâce à l'identification de la toxine responsable de l'intoxication diarrhéique par les mollusques dans des moules de Terre-Neuve et à des échantillons de crabe sous analyse dans la région du Pacifique.	Élargir la surveillance à des espèces autres que les mollusques, selon le cas.
Vérifier le programme dans deux régions.	Une vérification du programme a été réalisée en collaboration avec Environnement Canada dans les régions de Scotia-Fundy et du Golfe (1993-1994) et de Terre-Neuve et du Québec (1994-1995).	Vérifier le programme dans une région.
Programme de gestion de la qualité (PGQ)		
Accroître la conformité des usines détentrices d'un certificat fédéral. Continuer d'appliquer le PGQ et adapter les politiques et les méthodes pour accroître son efficacité et son efficacité. Surveiller toutes les activités afin de garantir le respect des normes de sécurité et de qualité du poisson et des produits du poisson. Réaffecter les ressources dans les secteurs où l'industrie ne se conforme pas au programme.	Le nombre d'usines homologuées par le gouvernement fédéral est demeuré à 1 270, malgré la réduction des ressources. On a continué d'effectuer des inspections du PGQ dans le cadre du Programme national d'inspection du poisson. La conformité s'est encore améliorée. Le PGQ est maintenant reconnu sur la scène internationale, en particulier par l'Union européenne (UE).	Continuer d'appliquer le PGQ et adapter les politiques et les méthodes pour accroître son efficacité et son efficacité. Surveiller toutes les activités afin de garantir le respect des normes de sécurité et de qualité du poisson et des produits du poisson. Réaffecter les ressources dans les secteurs où l'industrie ne se conforme pas au programme.
Mettre en place un système informatisé national d'information sur le PGQ qui permettra de surveiller les effets de celui-ci.	Le système informatisé QINFO a été mis en œuvre; il permet de retracer les inspections effectuées dans le cadre du PGQ et d'établir le niveau de conformité de l'industrie.	

Tableau 18 : Inspection, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Inspections obligatoires		
On s'attend à ce que la révision du <i>Règlement sur l'inspection du poisson</i> élimine la nécessité de procéder à des inspections obligatoires. Dans l'intervalle, ces inspections seront effectuées sur demande.	Le <i>Règlement sur l'inspection du poisson</i> est à l'examen.	L'examen du <i>Règlement sur l'inspection du poisson</i> permettra d'éliminer l'exigence relative aux inspections obligatoires. Dans l'intervalle, ces inspections seront effectuées sur demande.
Inspection à l'étranger et inspection des produits importés		
Poursuivre le contrôle des importations et intensifier les mesures d'application comme les campagnes à la frontière. Effectuer la vérification d'usines de transformation étrangères, conformément aux protocoles d'entente. Conclure d'autres protocoles d'entente basés sur les possibilités d'accroître la rentabilité du Programme de contrôle des importations. Élaborer un programme semblable au PGQ pour les importateurs.	Le système de gestion des inspections de produits importés permet un meilleur ciblage des produits importés à inspecter. Des campagnes ont été organisées à la frontière. On a effectué des vérifications chez des préparateurs aux Philippines. Un protocole d'entente bilatéral a été signé avec l'Australie, et des négociations ont été entamées avec l'Équateur dans le but de conclure un protocole d'entente. On a commencé à parler à l'industrie de l'éventuelle mise en place d'un programme d'assurance de la qualité qui serait facultatif pour les importateurs.	Poursuivre le contrôle des importations et intensifier les mesures d'application comme les campagnes à la frontière. Effectuer la vérification d'usines de transformation étrangères, conformément aux protocoles d'entente. Poursuivre les négociations avec l'Équateur, mettre en place d'autres protocoles d'entente susceptibles d'abaisser les coûts relatifs du Programme de contrôle des importations. Mettre en place un programme d'assurance de la qualité facultatif pour les importateurs.
Contrôle des contaminants		
Continuer de contrôler la présence de contaminants et de résidus chimiques dans les zones de récolte douteuses et pour certaines espèces. Continuer, au besoin, de se doter des moyens nécessaires pour analyser de nouveaux composés.	Le programme de vérification des résidus chimiques dans les produits aquacoles canadiens a porté sur plus de 500 échantillons en 1993-1994, niveau qui sera maintenu en 1994-1995.	Continuer de contrôler la présence de contaminants et de résidus chimiques dans les zones de récolte douteuses et pour certaines espèces. Continuer, au besoin, de se doter des moyens nécessaires pour analyser de nouveaux composés.

Tableau 18 : Inspection, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Autres installations		
Inspecter les installations de conditionnement artisanales, les aires d'entreposage réfrigérées et les viviers à crabe ou à homard pour s'assurer que le poisson est transformé dans des conditions acceptables et conformes aux exigences réglementaires.	Les installations ont été inspectées selon les besoins.	Continuer à inspecter les installations, au besoin, pour s'assurer que le poisson est transformé dans des conditions conformes aux exigences réglementaires.
Bateaux		
Inspecter les bateaux pour qu'ils soient conformes aux normes, afin que la qualité du poisson soit assurée et que celui-ci ne soit pas exposé à la contamination, une fois à bord.	Les bateaux ont été inspectés selon les besoins.	Continuer à inspecter les bateaux selon les besoins, afin que la qualité du poisson soit assurée et que celui-ci ne soit pas exposé à la contamination.
Déchargement, manutention, entreposage et transport		
Inspecter les installations de déchargement, de manutention, d'entreposage et de transport afin que le poisson soit protégé du soleil, des intempéries et de la contamination.	Les installations de déchargement, de manutention, d'entreposage et de transport ont été inspectées selon les besoins.	Inspecter les installations pour qu'elles soient conformes aux normes, afin que le poisson soit protégé du soleil, des intempéries et de la contamination.
Plaintes de consommateurs		
Continuer de faire enquête sur toutes les plaintes de consommateurs et de gens de l'industrie. Continuer à élaborer un système national d'information sur les plaintes de particuliers ou de l'industrie.	Toutes les plaintes ont fait l'objet d'une enquête et les plaignants et les transformateurs canadiens visés ont été avertis des résultats des enquêtes.	Continuer de faire enquête sur toutes les plaintes de consommateurs et de gens de l'industrie. Continuer à élaborer un système national d'information sur les plaintes de particuliers ou de l'industrie.

Tableau 18 : Inspection, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Harmonisation au niveau interministériel et intergouvernemental		
Elaborer et signer un protocole d'entente avec le ministère de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire.	On a poursuivi les discussions avec le ministère de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire pour la mise en place d'un protocole d'entente.	Application du protocole d'entente.
Les protocoles d'entente actuels avec le ministère de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire seront élaborés pour inclure les points proposés avec l'ancien ministère de la Consommation et des Affaires Commerciales.	On a continué l'élaboration d'un protocole de vérification de solubrité des aliments à des fins d'évaluation des ministères fédéraux intéressés.	Application du protocole de vérification de la solubrité des aliments à des fins l'évaluation des ministères fédéraux intéressés.
Poursuivre la collaboration avec les ministères de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire et de la Santé afin que le gouvernement fédéral adopte une approche unifiée en matière d'inspection pour les besoins de l'industrie alimentaire.	On a achevé la norme sur l'inspection des conserveries.	Achèvement des normes d'inspection d'autres produits du poisson (poisson fumé, produits prêts à manger, etc.).
Continuer de coordonner les programmes d'inspection avec les provinces.	On a signé des protocoles d'entente avec le Québec, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario; on travaille à la conclusion d'un protocole d'entente avec le Nouveau-Brunswick.	Signature d'un protocole d'entente avec le Nouveau-Brunswick.

Tableau 18 : Inspection, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Initiatives au niveau international		
Continuer de collaborer avec les responsables du Codex pour revoir et mettre à jour les codes d'usage en vue d'intégrer les principes de l'analyse des risques et de maîtrise des contrôles critiques.	Les normes de produits du Codex ont été achevées; elles comportent de nombreuses recommandations canadiennes.	Continuer de revoir et d'actualiser tous les codes d'usage du Codex concernant le poisson et les produits du poisson, afin d'y inclure les principes de l'analyse des risques et de maîtrise des contrôles critiques.
Finaliser et chercher à faire approuver par l'UE (antérieurement la CEE) le Programme national d'inspection du poisson d'après les équivalences avec le programme de l'Union.	L'UE a décrété l'équivalence du Programme canadien d'inspection du poisson.	Entreprendre des discussions en vue d'une entente globale avec l'UE, fondée sur l'équivalence du régime d'inspection et des contrôles.
Des discussions doivent avoir lieu pour intégrer les mollusques vivants à l'entente entre le Canada et l'UE.	Les négociations se sont poursuivies pour que l'entente Canada-UE porte également sur les mollusques vivants.	On s'attend à ce que la reconnaissance du Programme canadien de contrôle des mollusques soit officialisée.
Poursuivre les négociations en vue de l'élaboration d'un accord de reconnaissance réciproque concernant l'inspection et l'homologation des produits échangés entre le Canada et l'Australie; continuer d'élaborer des protocoles d'entente avec d'autres pays pour y faciliter l'accès des produits de la pêche canadiens.	Une entente de reconnaissance réciproque entre le Canada et l'Australie a été conclue. Un protocole d'entente avec l'Équateur sera signé au début de 1995. Des discussions préliminaires ont été entamées avec l'Islande, l'Afrique du Sud et Cuba.	Négocier des ententes de reconnaissance réciproque en matière d'inspection et d'homologation des produits échangés entre le Canada et l'Islande; conclure des ententes semblables avec l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande et Cuba.

Tableau 18 : Inspection, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Initiatives au niveau international (suite)		
D'autres ateliers sont prévus afin d'harmoniser les normes sur le poisson en conserve. Un projet-pilote doit être entrepris avec le U.S. National Marine Fisheries Service en vue de déterminer s'il est utile d'apposer sur les produits emballés des mentions d'inspection et de catégorie. Les programmes portant sur l'échantillonnage et la formation en ce qui concerne les mollusques doivent être revus.	Des ateliers et des discussions ont été tenus dans le but d'harmoniser les normes de produits du poisson. Les discussions se poursuivent avec le U.S. National Marine Fisheries Service (NMFS) en vue de permettre l'utilisation de catégories et d'autres désignations. On passe en revue les programmes qui portent sur les mollusques.	Continuer la série d'ateliers sur l'harmonisation des normes; poursuivre le projet-pilote avec le NMFS; continuer de revoir les programmes des mollusques afin d'établir l'équivalence; mettre en place un programme d'homologation mixte pour le Canada et les États-Unis; négocier une entente de reconnaissance réciproque avec les États-Unis, sur la base de l'équivalence de l'Analyse des risques et de la maîtrise des Points de contrôle critiques de la Food and Drug Administration et du PGQ du MPO.

D. Affaires internationales

Objectif

Promouvoir les intérêts internationaux du Canada sur les plans de la conservation et du commerce.

Sommaire des ressources

L'activité Affaires internationales représente moins de 1 p. 100 de l'ensemble des ressources financières et des ressources humaines du Ministère en 1995-1996.

Tableau 19 : Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996		Prévu 1994-1995		Budget des dépenses principal 1994-1995	
	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP
Affaires internationales	4 445	20	4 857	21	4 861	21

Pour plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Affaires internationales, voir la section III, tableau 38 (pages 139 et 140).

Tableau 20 : Résultats financiers en 1993-1994

(en milliers de dollars)	1993-1994		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses principal
Affaires internationales	5 455	5 261	6 779

Description

Cette activité comprend le maintien des relations internationales visant à promouvoir la conservation et le commerce des ressources halieutiques canadiennes ainsi qu'à accroître les allocations canadiennes des stocks assujettis à une gestion internationale, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (AECI) et d'autres ministères. Il faut, pour cela, négocier et appliquer des traités et des accords internationaux concernant la conservation, la répartition des allocations et le commerce, maintenir des relations bilatérales et multilatérales dans le secteur des pêches, de même que formuler et présenter les positions canadiennes en matière de conservation, d'allocations et de commerce.

Les Affaires internationales s'articulent autour de trois grands secteurs : les Pêches de l'Atlantique, les Pêches du Pacifique et la Politique commerciale. Les Affaires internationales sont responsables des politiques, des stratégies et des programmes visant à promouvoir, à mettre en valeur et à protéger les intérêts canadiens sur les plans de la conservation et du commerce des ressources halieutiques et à maximiser les allocations canadiennes des stocks assujettis à une gestion internationale. Elles s'acquittent de ce mandat par le truchement des relations internationales et du règlement des litiges en matière de frontières maritimes. Sur le plan du commerce, l'objectif consiste à rechercher une réduction des tarifs et la diminution des barrières non tarifaires, à élargir les débouchés sur les marchés étrangers et à élaborer des positions de négociation relativement aux pêches pour le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en ce qui a trait aux négociations commerciales multilatérales qui se déroulent actuellement sous l'égide du GATT (*Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce*), et dans le cadre de l'*Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis* et l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALENA).

Les Affaires internationales participent aux travaux de neuf organisations bilatérales et multilatérales chargées de l'étude scientifique et de la conservation des ressources halieutiques. Les versements faits à ces organisations (qui représentent environ 65 p. 100 du budget total des Affaires internationales) constituent des obligations non discrétionnaires qu'a contractées le Canada aux termes de divers traités et à l'appui des objectifs de la politique étrangère canadienne (voir tableau 22 à la page 104). Ces versements doivent être effectués en devises et, de ce fait, ils sont sujets aux fluctuations imprévisibles des cours. Les 35 p. 100 restants du budget de fonctionnement des Affaires internationales servent surtout pour les frais de recherche et de consultation et pour les dépenses entraînées par les négociations au chapitre des relations internationales dans le secteur des pêches.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les travaux réalisés dans le cadre de cette activité permettent :

- de promouvoir les intérêts canadiens dans les domaines de la gestion, de la protection et de la conservation, dans le cadre de négociations au niveau international, ainsi que l'évaluation scientifique des ressources halieutiques du Canada;
- d'assurer la conservation et l'allocation des stocks de poisson faisant l'objet d'une gestion internationale et migrant dans des eaux internationales, et de réduire les interceptions en haute mer de saumons originaires des eaux canadiennes, en étant signataire d'ententes bilatérales et en siégeant à des commissions et à des organismes internationaux;
- de défendre la souveraineté canadienne en négociant les différends sur les frontières maritimes, en aidant à réprimer la pêche étrangère illégale dans les eaux canadiennes ou dans les eaux faisant l'objet de traités, et en réglant des litiges frontaliers;

- de promouvoir le commerce international du poisson et des produits de la mer entre le Canada et ses principaux partenaires commerciaux, soit les États-Unis, le Japon, la Communauté européenne, l'Australie ainsi que d'autres pays, au moyen de négociations bilatérales et multilatérales sur l'ouverture des marchés;
- de protéger les intérêts commerciaux du Canada et d'assurer l'application des règlements en vigueur au Canada dans le domaine des pêches par une participation aux groupes de travail et aux groupes de règlement des différends créés pour faire appliquer l'*Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis* aux négociations commerciales multilatérales qui se déroulent sous l'égide du GATT et aux négociations trilatérales en vue de l'application de l'*Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)*.

Les résultats escomptés des mesures susmentionnées sont exposés au tableau 21.

Tableau 21: Affaires internationales, résultats prévus et réalisations

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Résultats	1995-1996 But/Attente
Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) - Surpêche étrangère		
Voir à ce que l'UE (antérieurement la CE) respecte les décisions prises par l'OPANO, y compris le moratoire de la pêche de la morue de 3L. L'OPANO est l'organisme international chargé de la conservation et de la gestion des stocks de poisson dans l'Atlantique nord-ouest, en dehors de la limite canadienne de 200 milles. Poursuivre la surveillance de toutes les activités de pêche dans la zone de réglementation de l'OPANO au-delà de la limite des 200 milles.	Lors de sa réunion annuelle en 1993, l'OPANO a prorogé jusqu'à la fin de 1994 son moratoire sur la pêche de la morue du nord en dehors de la limite de 200 milles, a établi de nouveaux moratoires sur la pêche de trois stocks chevauchants de poissons plats et de la plie canadienne dans le Bonnet Flamand. L'OPANO a également réduit les quotas de morue et de sébaste dans le Bonnet Flamand et de morue dans le sud des Grands Bancs (zone 3NO de l'OPANO). À la demande du Canada, l'organisation a tenu une réunion spéciale en février 1994. De nouvelles données ont permis d'indiquer que l'état des stocks de morue du nord était pire que prévu, et par conséquent, un moratoire a été établi pour la morue de 3NO.	Le programme-pilote des observateurs se poursuivra jusqu'à la fin de 1995 et le moratoire sur la pêche de la morue et des stocks de poissons plats restera en vigueur. Ces deux mesures devraient permettre le rétablissement des stocks. On tentera de négocier des ententes d'application de la réglementation en haute mer avec d'autres États.
Améliorer davantage le régime international de contrôle et d'application de la réglementation de l'OPANO, compte tenu des décisions prises au cours de l'assemblée annuelle de l'Organisation en 1993 et de l'assemblée spéciale qui doit avoir lieu au printemps 1994.	Retrait de l'immatriculation de plusieurs navires battant pavillon de complaisance qui pêchaient dans la zone de l'OPANO suite à des démarches diplomatiques multilatérales et bilatérales faites auprès des gouvernements non membres de l'OPANO. En mai 1994, le Canada a modifié la <i>Loi sur la protection des pêcheries côtières</i> et le <i>Règlement sur la protection des pêcheries côtières</i> afin de pouvoir prendre des mesures contre les bateaux battant pavillon de complaisance et les bateaux non immatriculés qui pêchent dans les eaux des grands Bancs de Terre-Neuve au-delà de la limite de 200 milles. Tous ces bateaux ont alors quitté cette zone.	Continuer à faire des pressions pour que d'autres États entérinent promptement l'Accord de conformité de la FAO. Renouveler les pressions auprès de l'OPANO pour adopter un mécanisme de règlement des différends en s'inspirant des mesures adoptées lors de la Conférence sur la pêche en haute mer. Tenter de faire inclure des dispositions efficaces dans une convention de l'ONU que l'on prévoit être entérinée en 1995.
Réduire davantage le niveau d'activité des bateaux de pays non membres.		
Affermir l'appui international de l'approche prise par le Canada pour conserver les ressources marines vivantes de la haute mer. L'Accord avec la FAO visant à promouvoir les mesures de conformité chez les exploitants de bateaux de pêche en haute mer avec les mesures internationales de gestion et de conservation a fait l'objet d'un processus de ratification qui a débuté le 18 novembre 1993. Le MPO doit participer étroitement au processus devant amener le Canada à entériner l'accord, et notamment à l'examen des modifications aux règlements actuels.		L'OPANO mettra en vigueur en 1995 un total autorisé des captures de flétan noir des sous-zones 2+3 de l'OPANO, stock jusqu'ici non réglementé. Cette mesure de gestion devrait permettre de réduire nettement les prises. Le Canada tentera d'obtenir sa juste part de ce total autorisé des prises.

Tableau 21 : Affaires internationales, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) – Surpêche étrangère (suite)		
Introduire un mécanisme de règlement des différends pour limiter le recours aux procédures d'opposition. Dans la mesure du possible, y intégrer les résultats de la Conférence sur la pêche en haute mer.	En mai 1994, le Canada a été le premier État à entériner l'Accord avec la FAO visant à promouvoir les mesures de conformité chez les exploitants de bateaux de pêche en haute mer avec les mesures internationales de gestion et de conservation et le MPO a modifié le <i>Règlement sur la protection des pêcheries côtières</i> de sorte que les navires canadiens soient maintenant tenus d'obtenir un permis pour pêcher dans les eaux internationales.	

**Tableau 21 : Affaires internationales, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Canada - France		
Maintenir les positions canadiennes en faveur d'un niveau juste et équitable des activités de pêche des Français dans les eaux canadiennes. Chercher à obtenir une entente de réciprocité pour avoir accès aux stocks qui intéressent les Canadiens dans la zone française. Protéger la souveraineté et les intérêts de pêche du Canada en surveillant et en contrôlant la zone frontalière. Encourager la coopération scientifique avec la France, dans la division 3Ps, dans l'intérêt de la conservation et de la gestion des stocks transfrontaliers.	Au début de 1994, le Canada a désigné le secrétaire d'État Fernand Robichaud pour rencontrer son homologue français. Le 10 novembre 1994, le Canada et la France ont signé une entente décennale sur les pêches et une entente de coopération internationale. En vertu de la première, les pêcheurs canadiens ont accès aux riches gisements de pétoncles dans la zone française. Elle assure en outre la sécurité de plus de 100 emplois dans l'industrie et donne lieu à un régime plus stable de gestion des importants stocks transfrontaliers de poisson. En outre, la France a accepté de respecter les mesures internationales de conservation de tous les stocks retrouvés à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de 200 milles. L'entente de coopération entre Saint-Pierre et Miquelon et les provinces atlantiques encouragera la coopération à de nombreux égards, entre autres le tourisme, l'aquaculture, la protection de l'environnement, les communications, le transport, le développement culturel, l'éducation, la santé et l'application de la loi.	Mise en œuvre de toutes les dispositions de l'entente.

**Tableau 21 : Affaires internationales, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Canada-États-Unis : Négociations relatives au <i>Traité concernant le saumon du Pacifique</i>		
Renégocier les annexes du <i>Traité concernant le saumon du Pacifique</i> qui viennent à échéance; conclure les négociations en vue d'une entente sur les interceptions de saumon du Yukon. Chercher à régler le problème de la répartition équitable du saumon du Pacifique dans le cadre de négociations bilatérales. Simplifier le processus de négociation avec la Commission du saumon du Pacifique. Rechercher une entente sur le saumon du Yukon.	Conclusion d'une entente pour 1993 sur les annexes du traité venues à échéance. Problème de la répartition équitable discuté lors de réunions interministérielles. Aucune entente conclue pour la saison de pêche de 1994. Progrès réalisés concernant d'une entente intérimaire sur les interceptions de saumon du Yukon, y compris un fonds de rétablissement des stocks.	Conclure une entente sur le règlement des différends soulevés par la mise en application de la répartition équitable du saumon du Pacifique et les accords pluriannuels de pêche. Signer une entente intérimaire sur les interceptions du saumon du Yukon, dont la «composante mise en valeur et fonds de rétablissement» bénéficiera aux stocks canadiens.

**Tableau 21: Affaires internationales, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Négociations commerciales internationales		
Conclure les négociations bilatérales et invoquer les dispositions du GATT pour chercher à faire éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires qui demeureront en place après la fin de la série actuelle de négociations commerciales multilatérales. Mettre en œuvre l'ALÉNA et ses dispositions sur l'environnement. Faciliter la mise en œuvre de l'<i>Accord de libre-échange</i> entre el Canada et les États-Unis en vue de faire réduire les tarifs américains frappant le poisson et d'alléger les restrictions visant les mesures sanitaires et l'étiquetage. Mettre en œuvre un régime libéralisé de commerce du poisson après la conclusion des négociations commerciales multilatérales et la ratification de l'ALÉNA par les États-Unis. Améliorer les débouchés pour les produits du poisson canadien sur les marchés des États-Unis, du Japon, de la Corée, du Mexique, etc. Entreprendre des consultations dans le cadre du GATT avec l'Union européenne (<u>antérieurement la Communauté européenne</u>) en vue de faire révoquer la nouvelle réglementation française qui empêche l'accès des pétoncles canadiens, et avec l'Australie en vue de faire lever son moratoire sur les exportations canadiennes de saumon congelé du Pacifique.	Mise en œuvre d'un régime libéralisé de commerce du poisson après la conclusion des négociations dans le cadre du GATT et la ratification de l'ALÉNA. Débouchés améliorés pour les produits du poisson canadien sur les marchés des États-Unis, du Japon, de la Corée, du Mexique, etc. Consultations entreprises dans le cadre du GATT avec l'Union européenne (UE) en vue de faire révoquer la réglementation française qui empêchait l'accès des pétoncles canadiens, et avec l'Australie en vue de faire lever son moratoire sur les exportations canadiennes de saumon congelé du Pacifique.	Continuer dans la même voie pour libéraliser encore plus le commerce (Japon, Corée, France, Australie, Taiwan, Chine et UE). Obtenir et élargir l'accès aux marchés des États-Unis et de l'Amérique latine (ALÉNA). Éviter que les États-Unis n'imposent des restrictions sur le plan de la conservation liées au commerce sur les exportations de produits canadiens du poisson. Assurer la conformité des programmes et des plans canadiens de conservation et de gestion du poisson au GATT et à l'ALÉNA. Participer aux nouvelles négociations de l'Organisation mondiale du commerce en vue de modifier les règles du GATT afin d'approuver des mesures commerciales à l'appui d'ententes internationales sur la conservation et l'environnement. Poursuivre les consultations dans le cadre du GATT avec l'UE, afin d'éliminer les obstacles à l'accès des pétoncles canadiens, et avec l'Australie pour faire lever son moratoire sur les exportations canadiennes de saumon du Pacifique.

**Tableau 21 : Affaires internationales, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Convention sur les espèces anadromes du Pacifique nord		
Mettre en œuvre les objectifs de la convention. Poursuivre les activités visant à faire respecter la réglementation exécutées conjointement avec les États-Unis, le Japon et la Russie pour faire respecter l'interdiction de pêcher le saumon en haute mer, dans l'océan Pacifique nord.	Le comité de réglementation et le comité scientifique de la Commission se sont réunis en avril et juin 1993, respectivement. La première réunion annuelle de la Commission a eu lieu en novembre 1993. Elle a entrepris des activités visant à faire respecter l'interdiction de pêcher le saumon en haute mer dans l'océan Pacifique nord conjointement avec les États-Unis, le Japon et la Russie.	Mettre en œuvre les objectifs de la Convention. Poursuivre des activités visant à faire respecter la réglementation exécutées conjointement avec les États-Unis, le Japon et la Russie pour faire respecter l'interdiction de pêcher le saumon en haute mer, dans l'océan Pacifique nord.
Prises de merlu du Pacifique par les pêcheurs américains		
Établir, au besoin, la base de détermination des parts ainsi qu'un mécanisme de règlement des différends. Reprendre les négociations avec les États-Unis sur le partage des prises.	Deux séries de négociations d'une entente-cadre ont eu lieu avec les États-Unis.	Conclure une entente sur la répartition des prises avec les États-Unis en fonction de la répartition de la biomasse en eaux canadiennes.
Filets dérivants		
Assurer la mise en œuvre d'une résolution des Nations Unies visant un moratoire sur la pêche au filet dérivant en haute mer par des contrôles et par une surveillance aérienne continus. Participer, conjointement avec les États-Unis, le Japon et la Russie, à des activités visant à assurer la conformité au moratoire sur la pêche au filet dérivant dans l'océan Pacifique nord.	Mise en œuvre de la résolution des Nations Unies visant un moratoire sur la pêche pélagique au filet dérivant à grande échelle en haute mer.	Aucune action ultérieure requise.

**Tableau 21 : Affaires internationales, résultats prévus et réalisations
(suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Organisation océanologique du Pacifique nord		
Élaborer un mandat pour la nouvelle organisation, afin qu'elle puisse s'acquitter des travaux de recherche commandés par la Commission des espèces anadromes du Pacifique nord (CEAPN). Continuer dans la même voie pour améliorer la capacité de recherche de l'Organisation relativement au saumon, pour les besoins de la CEAPN.	Des progrès ont été réalisés pour mieux faire comprendre à la communauté internationale le développement des pêches et de l'océanographie dans le Pacifique nord.	Continuer dans la même voie pour améliorer la capacité de recherche de l'Organisation relativement au saumon, pour les besoins de la CEAPN.
Prises accidentelles de flétan du Pacifique par les pêcheurs américains		
S'assurer que les États-Unis continuent de respecter leurs engagements concernant la réduction des prises accidentelles.	Réduction de 20 p. 100, dès la fin de 1993, des prises accidentelles par des pêcheurs américains.	S'assurer que les États-Unis respectent leurs engagements concernant la réduction des prises accidentelles.
Commerce illégal du saumon du Pacifique		
Continuer de prendre des mesures en vue de réduire le commerce du saumon en conserve et congelé capturé illégalement; assurer l'application multilatérale des règlements et activités de surveillance par le Canada, les États-Unis, le Japon et la Russie.	Le commerce de saumon capturé illégalement continue à diminuer.	Aucune action ultérieure requise.
Par suite du moratoire de l'ONU et de la décision de la Thaïlande et d'autres pays du Sud-Est asiatique de freiner les achats de saumon capturé illégalement, on s'attend à ce que le problème du trafic de saumon soit minime.		

Tableau 22 : Commissions et organisations internationales des pêches – Objectifs et paiements*

Organisation/Commission	Objectifs
Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO)	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition des stocks de poisson dans l'Atlantique nord-ouest; coopération au niveau international relativement aux ressources halieutiques (dépenses prévues pour 1994-1995 : 465 500 \$).
Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique nord (OCSAN)	Conservation, rétablissement, mise en valeur, gestion rationnelle et répartition des stocks de saumon de l'Atlantique nord (dépenses réelles en 1994-1995 : 68 510 \$).
Commission du saumon du Pacifique (CSP)	Conservation, rétablissement, mise en valeur, gestion rationnelle et répartition des stocks de saumon du Pacifique nord-est. Mise en place de programmes de gestion et de mise en valeur des salmonidés pour réduire les interceptions, éviter la surpêche et permettre à chaque pays d'obtenir des avantages qui équivalent à la production de saumons dans ses propres eaux (dépenses réelles pour 1994-1995 : 750 000 \$).
Commission internationale des pêcheries du Pacifique nord (CIPPN)	Conservation et gestion rationnelle des stocks de poisson du Pacifique nord; réduction des interceptions de saumon nord-américain par des bateaux étrangers ainsi que des ventes à l'étranger (dépenses réelles pour 1994-1995 : 135 000 \$).
Convention internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA)	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition d'espèces apparentées au thon dans l'océan Atlantique et dans les mers adjacentes (dépenses prévues pour 1994-1995 : 40 000 \$).
Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM)	Promotion et coordination des études sur le milieu marin et les ressources vivantes de l'Atlantique nord et prestation des conseils scientifiques, sur demande, aux gouvernements membres, à des groupes de gouvernements membres ou à des commissions internationales (dépenses réelles pour 1994-1995 : 179 091 \$).
Commission internationale du flétan du Pacifique (CIFP)	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition des ressources de flétan dans le Pacifique (dépenses réelles pour 1994-1995 : 1 107 000 \$).
Commission des pêcheries des Grands Lacs (CPGL)	Recherches sur les pêches des Grands Lacs, installation de dispositifs et application de produits servant à la destruction des lamproies dans le secteur relevant de la Convention et dans les tributaires adjacents, dans le cadre de la lutte contre cette espèce (dépenses prévues pour 1994-1995 : 350 000 \$) (Composante administrative des Affaires internationales).
Société de caisse de retraite des Commissions internationales des pêcheries	Administration des régimes de retraite et des politiques d'avantages connexes pour les employés et leurs personnes à charge des Commissions internationales des pêcheries établies et administrées par le Canada et les États-Unis, compte tenu des régimes d'avantages sociaux.
Organisation des sciences de la mer du Pacifique nord (CIEM-P)	Collaboration internationale et échange d'information sur l'océanographie et la biologie du Pacifique nord (dépenses réelles pour 1994-1995 : 60 000 \$).

* Les dépenses représentent la part que fournit le MPO pour appuyer les organisations et les commissions.

E. Politiques intégrées et soutien de programmes

Objectif

Fournir des services d'orientation et de coordination au niveau de la haute direction ainsi que des services administratifs intégrés et planifier les ressources humaines à l'appui du Programme; diriger l'acquisition des ressources en capital et de l'actif nécessaires au Programme et fournir le cadre de gestion que cela exige; coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada ayant trait aux océans; donner des conseils en matière d'évaluation, d'analyse et de planification des politiques et des programmes en ce qui concerne l'orientation actuelle et future des intérêts du Canada dans le domaine des pêches et des océans.

Sommaire des ressources

L'activité Politiques intégrées et soutien de programmes représente environ 28 p. 100 des ressources financières totales du Ministère et 24 p. 100 de l'ensemble des ressources humaines en 1995-1996.

Tableau 23 : Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996		Prévu 1994-1995		Budget des dépenses principal 1994-95	
	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP
Services intégrés des politiques et de l'administration	78 448	489	68 112	496	72 833	522
Gestion des immobilisations	115 731	122	135 126	128	136 376	128
Services régionaux des politiques et de l'administration	53 465	780	61 428	741	60 062	774
	247 644	1 391	264 666	1 365	269 271	1 424

Pour plus de détails sur l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Politiques intégrées et soutien de programmes, voir la section III, tableau 38 (pages 139 et 140).

Les tableaux 24 et 25 (pages 106 et 107) donnent des détails supplémentaires concernant le rendement sur le plan financier et la répartition des ressources.

**Tableau 24 : Répartition des ressources entre les principaux éléments
des sous-activités en 1995-1996**

	(en milliers de dollars)	ETP
Politiques intégrées et administration		
Groupe de la direction	2 702	33
Communications	3 315	35
Évaluation environnementale et habitat	18 761	100
Autochtones	28 675	21
Régime d'assurance des bateaux de pêche	2 150	39
Politiques		
Sous-ministre adjoint	648	4
Politiques et planification stratégiques, aquaculture, pêche récréative et aide aux programmes	5 731	62
Services intégrés de gestion		
Sous-ministre adjoint	930	10
Gestion de l'information et services techniques	4 331	40
Personnel	3 278	59
Finances et administration	6 095	73
Vérification et évaluation	1 832	13
Total partiel	78 448	489
Gestion des immobilisations		
Ports pour petits bateaux	61 223	94
Gestion de l'actif	17 260	23
Plan stratégique d'acquisition de bateaux	23 443	—
Installations	13 805	5
Total partiel	115 731	122
Politiques et administration régionales*	53 465	780
Total	247 644	1 391

* Politiques et administration régionales : environ 49 p. 100 des ressources sont consacrées à l'administration des bateaux et des installations. Des ressources restantes, environ 35 p. 100 servent à l'administration régionale (finances et planification, personnel, information et services administratifs) et environ 16 p. 100 sont affectés à la coordination des programmes et à l'économie.

Tableau 25 : Résultats financiers en 1993-1994

(en milliers de dollars)

1993-1994

	Réel	Total disponible	Budget des dépenses principal
Services intégrés des politiques et de l'administration	48 305	56 247	64 681
Gestion des immobilisations	93 785	96 266	143 821
Services régionaux des politiques et de l'administration	92 389	92 218	63 949
	234 479	244 731	272 451

Description

L'activité Politiques intégrées et soutien de programmes regroupe les trois sous-activités suivantes : les Services intégrés des politiques et de l'administration, la Gestion des immobilisations et les Services régionaux des politiques et de l'administration.

Services intégrés des politiques et de l'administration : Cette sous-activité englobe le Cabinet du Ministre et celui du sous-ministre, les services intégrés qui relèvent du sous-ministre adjoint (SMA), Services intégrés, les services qui relèvent du sous-ministre adjoint, Politiques, comme on le précise ci-dessous, et les services qui relèvent du SMA, Services à l'industrie, à l'exception de l'activité inspection.

Dans le cadre de cette sous-activité, les fonctions du SMA, Services intégrés, comportent des éléments de coordination et de services dont le but consiste à faire en sorte que le Ministère adopte des procédés de gestion bien structurés et cohérents et qu'il possède toutes les données requises aux fins de la planification, du contrôle et du processus décisionnel. Les fonctions intégrées suivantes relèvent du SMA, Services intégrés, dans le cadre de la sous-activité Services intégrés des politiques et de l'administration : Finances et administration; Gestion de l'information et services techniques; Personnel, y compris la fonction Planification des ressources humaines; et Vérification interne et évaluation.

Parmi les responsabilités attribuées au SMA, Politiques, la fonction Politiques et planification stratégiques relève de la sous-activité Services intégrés des politiques et de l'administration et englobe l'élaboration et la coordination des politiques, les affaires parlementaires et du Cabinet et la politique et l'analyse économiques.

Le directeur général, Communications, qui relève du sous-ministre, est responsable des activités ministérielles en matière de communication, notamment l'élaboration de stratégies en la matière.

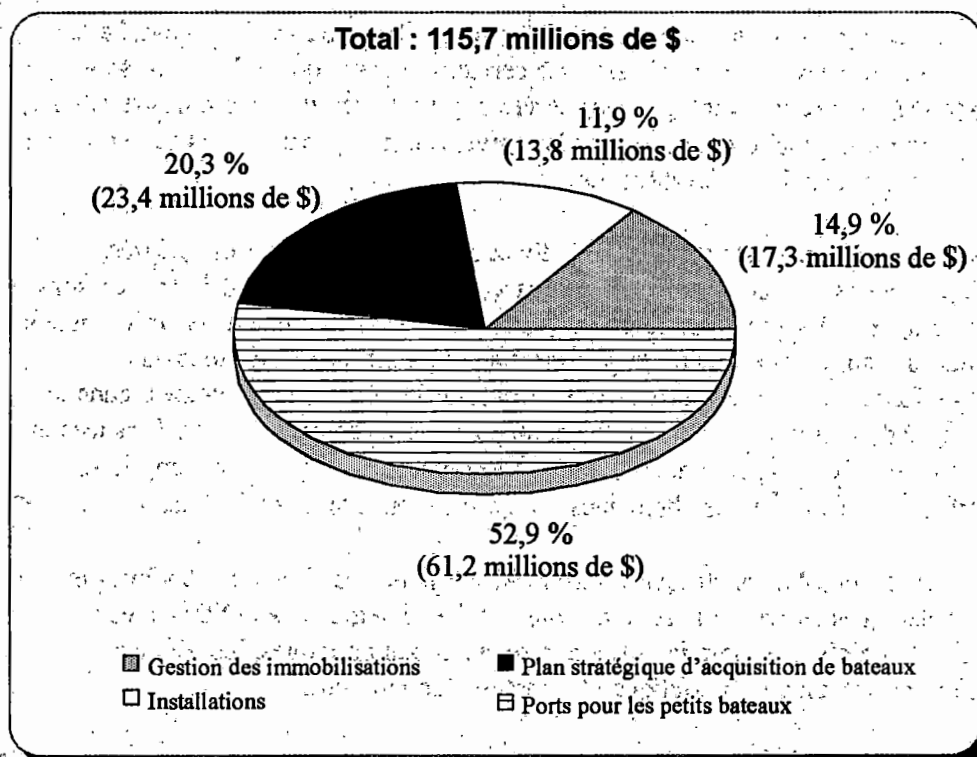
Gestion des immobilisations : L'inventaire du Ministère est l'un des plus variés du gouvernement, comprenant des ports, des immeubles et ouvrages, des bateaux, des véhicules et de l'équipement évalués à environ cinq milliards de dollars. Chaque immobilisation

constitue un élément essentiel à l'exécution des programmes du Ministère dans ses trois grands secteurs d'activité, c'est-à-dire la gestion des pêches, l'inspection et la recherche scientifique.

La sous-activité Gestion des immobilisations assume les responsabilités suivantes :

- l'administration de quelque 2 127 ports de pêche et de plaisance au Canada. Le mandat du Programme des ports pour petits bateaux est inscrit dans la *Loi sur les ports de pêche et de plaisance (1978)*. Les deux principaux éléments du programme sont l'entretien des ports et les activités portuaires.
- l'acquisition, l'entretien, la gestion, l'utilisation et l'aliénation des immobilisations pour répondre de façon rentable aux besoins du Ministère. Cette sous-activité comprend également les frais liés aux importantes acquisitions de bateaux et de propriétés foncières, aux réparations et aux travaux de construction.

Tableau 26 : Gestion des immobilisations (budget de 1994-1995)



Politiques et administration régionales : Cette sous-activité englobe les bureaux des six directeurs régionaux du Ministère ainsi que la prestation de services administratifs et services de soutien, par exemple la gestion, les finances et la planification, le personnel et les communications, à l'échelon régional.

Tableau 27: Services intégrés des politiques et de l'administration, résultats prévus et réalisations

1993-1994, 1994-95 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
La Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA)*		
De concert avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC), élaborer et mettre en œuvre une stratégie quinquennale d'adaptation de la main-d'œuvre, de diminution de la capacité de pêche et de renouvellement de l'industrie au niveau de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique.	Entrée en vigueur le 16 mai 1994 de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA). Aide à DRHC dans le traitement de quelque 50 000 demandes de pêcheurs et de travailleurs d'usine. Désignation de quelque 400 usines aux fins de la LSPA.	D'ici le 31 mars 1995, examiner de façon globale les résultats de la première année de la LSPA et proposer, s'il y a lieu, des modifications. Continuer à mettre en application la LSPA de concert avec DRHC.
Mettre au point un programme de diminution de la capacité de pêche constitué de deux volets : le retrait de permis de pêche du poisson de fond et la retraite anticipée des pêcheurs.	Identification des pêcheurs admissibles aux programmes de retrait de permis de pêche et de retraite anticipée. Élaboration des programmes de retrait de permis de pêche et de retraite anticipée des pêcheurs.	Mettre en œuvre le programme de retrait de permis de pêche du poisson de fond et le programme de retraite anticipée des pêcheurs. On prévoit au total le retrait de 2 000 permis et la retraite anticipée de 400 pêcheurs. De plus, ces mesures pourraient influencer de 3 000 à 4 000 autres membres d'équipage qui pourraient décider de ne plus pêcher.
Mettre sur pied des Conseils d'adaptation de la capacité de pêche (CAP) qui conseilleront le Ministre sur le programme de retrait de permis de pêche du poisson de fond et d'autres questions reliées à la diminution de la capacité.	Création de quatre Conseils régionaux d'adaptation de la capacité de pêche (CAP) dans les régions de Terre-Neuve, Scotia-Fundy, du Golfe et du Québec.	Superviser et coordonner le fonctionnement des CAP et l'administration des programmes de retrait de permis de pêche et de retraite anticipée des pêcheurs.

Table ronde sur l'avenir de la pêche dans l'Atlantique

Le 20 octobre 1994, on a annoncé la tenue d'une table ronde afin d'arriver à un consensus sur divers projets, notamment la réforme de la politique de délivrance de permis, la professionnalisation, la diminution de la capacité de pêche, la réforme de la gestion et le recouvrement des coûts.

Les membres de la Table ronde devraient se réunir en mars 1995, à Montréal.

L'élaboration du cadre de restructuration de l'industrie tiendra compte des résultats des échanges des membres de la Table ronde.

Les questions qui n'ont pas fait l'objet d'un consensus seront peut-être abordées au cours d'une éventuelle seconde Table ronde.

* Les subventions et les contributions en vertu de la LSPA sont reprises sous la rubrique «Opérations des pêches» tout au long de ce document.

Tableau 27 : Services intégrés des politiques et de l'administration, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 Bu/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (PAPPFA)/ Allocation temporaire pour l'adaptation des pêches (ATAP)*		
Elaborer et mettre en œuvre un programme complet d'aide pour aider les personnes et les collectivités gravement touchées par les réductions de quotas de poisson de fond de 1993 et les fermetures de pêches. Continuer de faire en sorte que la gestion du PAPPFA soit conforme aux grands objectifs et au budget du programme, y compris l'adaptation réelle de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique.	Les demandes d'environ 3 800 personnes ont été approuvées; celles-ci ont donc participé au développement de l'emploi pour devenir admissibles à l'assurance-chômage (AC). Elles ont eu l'occasion de recevoir une formation et, par conséquent, l'ATAP s'est ajoutée à leurs prestations d'AC. Les 532 personnes admissibles en janvier 1994 ont reçu des paiements directs du MPO et n'ont pas eu à suivre de formation. Les noms de tous ceux qui recevaient l'ATAP au 15 mai 1994 et de ceux qui avaient reçus l'Allocation de formation en cas de fermeture de la pêche (AFFP) ont été transmis à DRHC pour qu'ils puissent recevoir les prestations de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique.	Le PAPPFA et l'ATAP ont pris fin en 1994-1995.
* Les subventions et les contributions en vertu du PAPPFA, de l'ATAP et de l'AFFP sont reprises sous la rubrique «Opérations des pêches» tout au long de ce Plan de dépenses.		
Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPEM)*		
Continuer de faire en sorte que la gestion du PARPEM soit conforme aux grands objectifs et au budget du programme, y compris l'adaptation réelle de la pêche de la morue du nord. Cela comprend une formation à l'intention des pêcheurs et travailleurs qui quittent l'industrie, pour les aider à trouver des emplois à l'extérieur de la pêche.	A la fin du programme, en mai 1994, plus de 17 000 personnes recevaient des prestations de remplacement du revenu. Quelque 875 permis de pêche du poisson de fond (24 p. 100) des 3 700 admissibles ont été retirés.	Le PARPEM a pris fin le 16 mai 1994. La Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA) poursuivra des initiatives permettant l'adaptation des pêches entamée par le PARPEM.

Tableau 27 : Services intégrés des politiques et de l'administration, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de la morue du Nord (PRAPEM)*		
Mettre sur pied un programme de remplacement du revenu pour les travailleurs âgés touchés par le moratoire de deux ans de la pêche de la morue du nord. Après l'attestation de l'admissibilité des travailleurs, verser des prestations mensuelles de remplacement du revenu à 1 700 travailleurs âgés qui se sont retirés en permanence de la pêche de la morue du nord.	Signature d'une entente-cadre Canada-Terre-Neuve sur l'administration et le financement conjoints du PRAPEM. En août 1993, plus de 1 436 travailleurs avaient choisi la retraite anticipée.	Continuer de verser une rente annuelle aux pêcheurs et travailleurs qui ont opté pour la retraite anticipée. Les paiements se poursuivront chaque année jusqu'à la fin du programme de retraite anticipée en 2002-2003.

* Les subventions et les contributions en vertu du PRAPEM et du PARPEM sont reprises sous la rubrique «Opérations des pêches» tout au long de ce Plan de dépenses.

Offices de délivrance de permis d'allocation et de sanctions

Déposer le projet de loi à la Chambre des communes.	Nota : Le projet de loi est passé en première lecture à la Chambre des communes en mai 1993, mais la session parlementaire a pris fin avant qu'il ne puisse être étudié davantage. La reprise des consultations avec l'industrie de la pêche de la Colombie-Britannique a permis d'aller de l'avant avec la création d'un office des pêches du Pacifique; le projet de loi à cet effet a été préparé en vue de son dépôt à la Chambre des communes. Début des négociations avec les provinces de l'Atlantique et le Québec au sujet des parts historiques des pêches et de la création d'offices des pêches de l'Atlantique.	Le projet de loi concernant la création d'un office des pêches du Pacifique sera déposé à la Chambre des communes, qui reprendra du MPO les fonctions consistant à délivrer des permis de pêche commerciale, à répartir les ressources et à infliger les sanctions; cette mesure correspond à l'objectif du Ministère, qui est d'élaborer de nouvelles approches relativement à l'exécution des programmes dans le cadre de la gestion des pêches. Si le Parlement l'approuve, cet office serait créé en 1996. L'initiative concernant l'Atlantique se poursuivra, si le processus de consultation des provinces et de l'industrie indique un appui.
---	---	--

**Tableau 27 : Services intégrés des politiques et de l'administration,
résultats prévus et réalisations (suite)**

1993-1994, 1994-1995 Bu/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 Bu/Attente
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA)*		
Continuer de s'assurer que la gestion du PAPA est conforme aux objectifs et aux budgets du programme, qu'elle est sensible aux circonstances changeantes et qu'elle répond aux besoins des résidents du Canada atlantique.	Réorientation des priorités et gestion des initiatives du PAPA de façon efficace et opportune. Les efforts principaux ont été axés sur les projets lancés par l'industrie dans la diversification économique, la sélectivité des engins et le rétablissement des stocks de poisson, au moyen de certaines initiatives scientifiques et de l'application des règlements.	Le programme prendra fin le 31 mars 1995.

* Certaines ressources du PAPA figurent sous les rubriques «Sciences» et «Opérations des pêches» tout au long de ce Plan de dépenses.

Programme d'adaptation des travailleurs d'usine (PATU)		
Faire en sorte que la gestion du PATU soit conforme à ses objectifs et budgets et tienne compte de l'évolution de la situation et des besoins des travailleurs âgés de l'Atlantique. Au besoin, renégocier de nouvelles ententes avec les provinces participantes.	Remplacement du PATU par le nouveau programme d'adaptation des travailleurs âgés que prépare Développement des ressources humaines Canada (DRHC) dans le cadre de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA). En octobre 1994, 731 travailleurs âgés s'étaient retirés des pêches de l'Atlantique et recevaient des prestations du PATU.	Le PATU prendra fin de façon ordonnée.

**Tableau 27 : Services intégrés des politiques et de l'administration,
résultats prévus et réalisations (suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 But/Attente
Examen de la réglementation et des mesures législatives		
Entreprandre un réexamen global des règlements relatifs à la pêche côtière et commerciale et d'autres règles. Terminer l'examen et la modernisation du Règlement sur l'inspection du poisson et du Règlement sur la protection de la santé du poisson. L'examen complet des règlements sur les pêches côtières commerciales et autres règles entraînera des recommandations en vue d'adopter une nouvelle approche à l'égard de la réglementation des pêches et de modifier certains règlements.	Une étude et une modernisation du <i>Règlement sur l'inspection du poisson et des Sport Fishing Regulations</i> de la Colombie-Britannique ont été parachevées. L'examen d'ensemble du règlement sur les pêches commerciales côtières est en cours. Cet examen sera fonction des modifications qu'il faudra apporter à la <i>Loi sur les pêches</i> pour tenir compte de la délégation par le MPO au ministère de l'Environnement et aux provinces des responsabilités liées à la gestion de l'habitat du poisson en eau douce. De nouveaux mécanismes d'exécution de programmes, comme des «partenariats» avec des groupes représentatifs de l'industrie, des régimes de gestion autogérés et à coûts partagés, et des systèmes de recouvrement des coûts et de production de recettes exigent l'examen de nouveaux mécanismes juridiques ou des modifications aux dispositions actuelles de la <i>Loi sur les pêches</i> .	Les résultats de l'examen du règlement sur les pêches commerciales côtières tiendront compte de toutes les modifications apportées à la <i>Loi sur les pêches</i> et de nouveaux mécanismes d'exécution de programmes. L'examen de la réglementation prendra fin en 1995-1996. Au printemps 1995, on proposera à la Chambre des communes des amendements à la <i>Loi sur les pêches</i> .

Tableau 27 : Services intégrés des politiques et de l'administration, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Appliquer la nouvelle <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> (LCEE) et mettre en œuvre des plans et des programmes en conséquence.	Habitat/Environnement La LCEE a été promulguée le 19 janvier 1995. Le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE) est resté en vigueur jusqu'à cette date. On prépare des plans pour l'application de la LCEE.	L'Examen des programmes pourrait avoir d'importantes répercussions sur le Programme de l'habitat/environnement. En gros, le MPO s'occupera davantage des habitats côtiers et marins, tandis que le MDE assumera de plus grandes responsabilités en matière d'eaux douces.
Preuve de l'engagement du Ministère à l'égard du <i>Plan vert</i> , on élaborera une approche nationale uniforme pour la délivrance d'autorisations en vertu de la <i>Loi sur les pêches</i> ; de plus, on entreprendra l'élaboration puis la réalisation d'initiatives du <i>Plan vert</i> portant sur l'habitat. La politique et le plan d'action pour la durabilité des ressources aquatiques du Canada seront élaborés. On procédera à l'élaboration d'une politique d'observation nationale et de procédures de respect de l'habitat. On établira et entretiendra avec les gouvernements provinciaux, les organismes autochtones, d'autres organismes fédéraux, des sociétés du secteur privé et d'autres intervenants, des relations de travail visant à favoriser la conservation, la remise en état et la mise en valeur de l'habitat du poisson.	L'approbation du gouvernement d'une politique et d'un plan d'action pour l'établissement de pêches durables a été obtenue. La mise en œuvre des projets de la deuxième année se poursuit. Des modalités provisoires de gestion de l'habitat du poisson ont fait l'objet de discussions avec l'Ontario, les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique. Dans le Plan d'action concernant l'habitat, un certain nombre de nouveaux projets contribueront à l'amélioration du programme de gestion de l'habitat. On a mis l'accent sur l'établissement de partenariats pour mieux atteindre les objectifs du programme.	Les discussions avec les provinces prendront de l'ampleur pour rationaliser davantage la gestion de l'habitat. Selon les modalités proposées, les pouvoirs décisionnels provinces assumeraient une plus grande part des responsabilités de gestion des eaux douces.
	On a préparé une directive provisoire sur les autorisations accordées en vertu de la <i>Loi sur les pêches</i> (paragraphe 35[2]).	La LCEE a été promulguée en janvier 1995. La directive provisoire sera révisée au besoin et adoptée définitivement.

**Tableau 27 : Services intégrés des politiques et de l'administration,
résultats prévus et réalisations (suite)**

1993-1994, 1994-1995 Bu/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalizations	1995-1996 Bu/Attente
	Habitat/Environnement (suite)	
	Cette directive provisoire assurera l'uniformité, à l'échelle nationale, de l'application de ce paragraphe, du lancement des évaluations environnementales et de l'élaboration d'ententes, avec les provinces, sur la gestion de l'habitat du poisson.	Plusieurs articles de la <i>Loi sur les pêches</i> seront à la base des nouvelles mesures législatives.
Des plans et des programmes seront appliqués, et on établira des partenariats avec les parties intéressées pour protéger, restaurer et conserver le fleuve Saint-Laurent.	Les responsabilités du MPO sont axées sur le maintien de la biodiversité de l'écosystème du Saint-Laurent et l'amélioration de la capacité de prendre de bonnes décisions au sujet de l'environnement. On a dressé des plans de conservation et de mise en valeur pour protéger 20 espèces menacées. On tente de trouver des moyens de contrôler les moules zébrées introduites sur notre continent. Des projets en cours cherchent à identifier des toxines, à en évaluer les effets sur le poisson et autres organismes et à mettre au point des stratégies de contrôle au besoin. Des partenariats ont été établis avec d'autres ministères fédéraux, le gouvernement du Québec, des organisations non gouvernementales et le public.	
Reprendre le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement du projet de parachèvement Kemano si l'appel de la Rivers Defense Coalition (RDC) et du conseil tribal Carrier Skeena est reçu. (* La coalition représente des organisations de pêches commerciales et récréatives, des syndicats, des groupes de conservation et autres.)	Le rôle fédéral dans l'examen du projet Kemano s'est accru par suite de l'annonce, par la C.-B., que ce projet ferait l'objet d'un examen public. Les audiences publiques ont débuté en novembre 1993. Les troisième et quatrième étapes sont terminées.	On étudiera les recommandations du rapport pour décider des mesures à prendre pour protéger le poisson et son habitat à la suite de la décision de la Colombie-Britannique d'annuler le projet.

**Tableau 27 : Services intégrés des politiques et de l'administration,
résultats prévus et réalisations (suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Développement durable		
Les consultations se poursuivront en vue de l'élaboration d'une politique nationale sur la viabilité des ressources aquatiques vivantes; des rapports de travail destinés à promouvoir et à encourager l'exploitation viable seront établis et entretenus avec les gouvernements provinciaux, les organisations autochtones, d'autres organismes fédéraux, l'entreprise privée et les autres intervenants; la préparation d'un document de travail qui servira de fondement à l'élaboration de la politique nationale sur la viabilité des ressources aquatiques vivantes sera achevée. Il faut établir un cadre stratégique viable en consultation avec tous les intervenants.	Le Ministère a entrepris un certain nombre d'initiatives qui serviront à établir le cadre de pêches durables. Pour de plus amples informations au sujet des rapports avec les provinces et d'autres organisations, consulter la partie Habitat/Environnement ci-dessus.	
Aquaculture		
En tant que coordonnateur fédéral de l'aquaculture, le MPO cherchera à satisfaire efficacement les besoins de l'industrie en matière de développement. Pour cela, le MPO examinera continuellement les besoins de l'industrie, concevra et élaborera des politiques et des programmes ministériels et répartira judicieusement les ressources.	On a annoncé en février 1995 la création d'une nouvelle stratégie fédérale de développement aquacole. Le Ministère a négocié avec succès l'accès des aquaculteurs à des prêts et à d'autres services financiers fournis par la Société du crédit agricole.	Établissement de comités industrie-gouvernement de développement aquacole dans chaque province et territoire comme premiers responsables de la Stratégie fédérale de développement aquacole.
L'évaluation permanente des besoins de l'industrie a révélé que l'appui fédéral de l'industrie exigeait une intégration plus efficace des politiques et la mise sur pied d'une stratégie nationale pour le développement de l'industrie, avant que ne soient préparées des stratégies de développement régional de l'aquaculture. Par conséquent, le MPO a pris les devants en formulant une stratégie fédérale de développement aquacole.	On a mis au point un système de contrôle et d'amélioration du rendement, en conjonction avec l'industrie et les provinces, pour améliorer la rétroaction opportune au sujet de la mise en œuvre de la Stratégie fédérale de développement aquacole.	

**Tableau 27 : Services intégrés des politiques et de l'administration,
résultats prévus et réalisations (suite)**

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Aquaculture (suite)		
Il serait bon de tenir un deuxième et troisième Forum canadien de planification aquacole (FCPA) pour permettre aux intervenants de participer pleinement à la formulation de la stratégie fédérale de développement aquacole et de la structure, du mandat et des rapports des comités industrie-gouvernement. Ces comités seront les principaux responsables de la mise en œuvre de la stratégie fédérale de développement aquacole.	Le second forum canadien de planification aquacole (octobre 1993) a rassemblé 128 délégués de 13 ministères et organismes fédéraux, de huit provinces, de l'industrie, des universités et des Premières nations. Le forum a servi à entamer des consultations au sujet de la stratégie fédérale de développement aquacole, ce qui a permis d'annoncer la Stratégie en février 1995.	
Pêches autochtones		
Les résultats et les buts ont été intégrés à la rubrique «Opérations de pêche», Résultats prévus et Réalisations au tableau 13, page 64.		
Pêches récréatives		
Parachever les documents sur les programmes relatifs au développement de la pêche récréative dans quatre provinces atlantiques et en réaliser le contenu. Concevoir et appliquer de nouvelles approches pour la pêche récréative du saumon à Terre-Neuve, tant pour la saison de 1994 qu'à plus long terme, en collaboration avec la province et les intervenants. Préparer l'enquête de 1995 sur la pêche récréative au Canada.	Appliquer les ententes de collaboration sur la pêche récréative dans l'Atlantique. Concevoir et appliquer de nouvelles approches pour la pêche récréative du saumon à Terre-Neuve, tant pour la saison de 1994 qu'à plus long terme, en collaboration avec la province et les intervenants. Grâce à une campagne d'information bien réussie, il y a eu 47 mises en candidature pour le Programme du prix national de la pêche récréative de 1994.	Formuler et faire approuver une politique nationale sur la viabilité de la pêche récréative, à partir de la politique nationale de 1988 et du plan d'action national de 1990. Préparer l'enquête de 1995 sur la pêche récréative au Canada. Organiser et tenir la 11 ^e conférence nationale sur la pêche récréative.

Tableau 27 : Services intégrés des politiques et de l'administration, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 Bu/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 Bu/Attente
Communications		
En 1994-1995 et au cours des dernières années de la décennie, le MPO collaborera avec d'autres ministères et gouvernements à l'adaptation économique et sociale dans l'Atlantique et dirigera l'établissement des pêches de l'avenir, à mesure que les stocks se rétabliront. Des voies de communication améliorées entre tous les intervenants, faisant appel aux technologies de pointe, accroîtront l'efficacité du MPO. Des approches de collaboration analogues seront adoptées dans les programmes relatifs aux Autochtones et à l'habitat, à mesure qu'ils évoluent.	Un important appui en matière de communications a été fourni pour l'annonce du Plan d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique et d'autres annonces portant sur les mesures d'adaptation prises à l'intention des travailleurs des pêches touchés par les réductions de quotas. De grands efforts ont été déployés pour faire connaître les mesures prises par le Canada, tant au pays qu'à l'étranger, pour lutter contre la surpêche étrangère. En plus des activités à l'appui des responsabilités du Ministère concernant la gestion des stocks de poisson, on a fait connaître au public le nouveau Conseil pour la conservation des ressources halieutiques. De plus, on a fait la promotion des technologies du MPO et de l'aide en R&D offerte par le ministère et diffusé de l'information sur la gestion des mammifères marins. Des efforts ont été concentrés également sur les négociations du <i>Traité sur le saumon du Pacifique</i> et les mesures de conservation des stocks de poisson. Le personnel du Ministère a été constamment informé de l'Examen des programmes.	En 1995-1996 et pour le reste de la décennie, le MPO poursuivra ses efforts concernant l'adaptation économique et sociale de l'Atlantique, en collaboration avec d'autres ministères, l'industrie et les gouvernements. Cette activité et les communications qui en résultent font suite aux mesures prises en raison de l'effondrement des stocks de poisson de fond de l'Atlantique. Les pêches de l'avenir continueront d'occuper une place importante. Des efforts particuliers seront déployés pour assurer le suivi de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, ainsi que des communications efficaces au sujet des offices d'adaptation des pêches. Des efforts spéciaux permettront de bien informer les employés du Ministère au sujet de la réorientation de programmes et de changements dans les activités.

**Tableau 27 : Services intégrés des politiques et de l'administration,
résultats prévus et réalisations (suite)**

1993-1994, 1994-1995 Bu/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 Bu/Attente
	Équité en matière d'emploi	
En réponse à des modifications apportées à la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , on dressera le premier plan annuel d'équité en matière d'emploi.	Bon nombre des initiatives données dans le plan de 1994-1995 ont été réalisées, notamment la publication de lignes directrices sur les politiques et les pratiques d'emploi, la préparation d'une formule ministérielle d'auto-identification et la production d'une brochure. Des séances de formation interculturelle ont été tenues en 1994, et d'autres sont prévues. Des propositions concernant l'utilisation des caractéristiques du programme des mesures spéciales ont été présentées à la Commission de la fonction publique. Le contrôle des chiffres de représentation des groupes désignés a été accru.	Le Plan d'action d'équité en matière d'emploi de 1995-1996 continuera d'être axé sur les initiatives du premier plan et mettra davantage l'accent sur les activités qui exigent plus d'attention. Cela comprend le contrôle des progrès accomplis par le programme d'amélioration de l'accessibilité et l'accès des employés aux services et au matériel de la banque d'aide technique.
Les initiatives données dans le plan d'action du Ministère continueront d'être mises en œuvre.		De plus, le Ministère s'attend à une révision de ses objectifs d'équité en matière d'emploi.
On s'attend à ce que le système actuel d'objectifs d'équité en matière d'emploi soit modifié, ce qui entraînera la révision des objectifs du Ministère.		
L'élaboration de nouvelles stratégies de ressources pour l'équité en matière d'emploi facilitera l'application de la <i>Loi sur la réforme de la fonction publique</i> , projet de loi C-26.		

Tableau 28 : Immobilisations, résultats prévus et réalisations

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Ports pour petits bateaux		
Les fonds du programme serviront principalement à exploiter, à entretenir et à réparer les ports de pêche canadiens, afin que les pêcheurs disposent d'installations sécuritaires et efficaces. Les principaux critères utilisés pour établir les priorités en matière de réparations concernant quelque 2 539 projets prévus auront trait à la sécurité et à la santé. Le programme des ports pour petits bateaux sera soumis aux mêmes pressions financières que celles exercées sur d'autres programmes du gouvernement. En conséquent, il est prévu que la construction de nouveaux ports ou projets visant à accroître la capacité des ports existants sera difficile à réaliser.	En 1993-1994, plus de 3 400 projets ont été entrepris dans 1 124 ports partout au Canada, l'accent étant mis sur les réparations essentielles aux installations existantes du MPO. Plus de 2 500 grands projets ont été exécutés en 1994-1995. Des restrictions de charge et d'accès ont dû être imposées là où les fonds n'étaient pas disponibles et que la sécurité publique était menacée. En 1993-1994, sept nouvelles administrations portuaires ont été créées, ce qui donne un total de 193 emplacements maintenant gérés par 133 administrations. En attendant les résultats d'un examen du programme, il n'y aura pas d'expansion. Ce projet a pris fin en 1994. Par suite du moratoire, aucune administration portuaire n'a été créée en 1994-1995.	Au total, 2 127 ports auront besoin de financement pour leur exploitation, entretien et réparation. Le programme d'entretien et de réparation de 1995-1996 sera axé sur les réparations urgentes. Par souci de sécurité publique, des restrictions de charge et d'accès seront imposées lorsque des fonds d'entretien ne seront pas disponibles. Les résultats de l'examen interne du programme des autorités portuaires déterminera la politique future. On commencera à appliquer un système révisé de recouvrement des coûts. On établira un programme de cession de ports de plaisance et de rationalisation des ports de pêche.
L'établissement d'administrations portuaires demeurera une activité prioritaire, l'objectif étant de créer 25 administrations portuaires en 1993-1994.		

Tableau 28 : Immobilisations, résultats prévus et réalisations (suite)

1993-1994, 1994-1995 But/Attente	1993-1994, 1994-1995 Réalisations	1995-1996 But/Attente
Immobilisations		
Poursuite des activités de rationalisation de l'infrastructure, conformément aux initiatives de restructuration du gouvernement et du Ministère, avec l'accent mis sur les navires, les installations, le matériel et les véhicules.	Le Ministère a établi un partenariat avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour la gestion de neuf grandes installations. On s'attend à ce que ce partenariat permette au MPO d'économiser car il profite de la vaste expérience en la matière de TPSGC.	Rationalisation continue des installations pour atteindre les objectifs du gouvernement.
	En 1993-1994, le parc automobile a été réduit de 10p. 100. Les recettes tirées de la vente de biens excédentaires ont augmenté de 200 000 \$ par rapport à l'année précédente.	Réduction additionnelle de 2p. 100 du parc automobile. Augmentation additionnelle de 200 000 \$ des recettes tirées de l'élimination de biens excédentaires.
Partage accru avec d'autres ministères et rationalisation des navires pour harmoniser les besoins et les fonds disponibles.	Deux petits patrouilleurs désuets ont été remplacés par de nouvelles unités plus efficaces. Les systèmes d'équipage ont été modifiés par souci d'efficacité. En 1993-1994, deux navires et 18 vedettes et embarcations ont été retirés en permanence du service sans être remplacés. Le MPO a augmenté son utilisation des navires de la Défense nationale et de la Garde côtière canadienne (GCC) qui est passée de 372 jours en 1992-1993 à 427 jours en 1993-1994.	Accroître l'utilisation des bateaux avec d'autres ministères, lorsque cela est possible. Continuer de collaborer avec la GCC afin de rationaliser les unités de flottille du MPO et de la Garde côtière pour être en mesure de répondre aux exigences combinées en matière de programmes, selon les dispositions de nos examens de programmes respectifs. Continuer de composer les équipages en fonction des besoins des clients; plus précisément, utiliser davantage de navires de façon saisonnière.

Section III

Renseignements supplémentaires

A. Profil des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Les dépenses du Programme de Pêches et Océans sont présentées par article au tableau 29.

Tableau 29 : Détails des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996	Prévu 1994-1995	Réel 1993-1994
Personnel			
Traitements et salaires	282 479	284 087	307 752
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés (CRASE)	36 922	38 062	39 088
Autres frais touchant le personnel	2 240	2 257	2 499
Total du personnel	321 641	324 406	349 339
Biens et services			
Transports et communications	30 983	34 236	33 198
Information	5 819	8 241	7 841
Services professionnels et spéciaux	71 542	81 485	76 516
Location			
Affrètement de navires	10 695	12 304	9 960
Autres locations	16 304	21 117	20 273
Achats de services de réparation et d'entretien			
Entretien des ports pour petits bateaux	24 102	24 249	21 271
Autres achats de services de réparation et d'entretien	16 941	19 146	17 854
Services publics, fournitures et approvisionnements			
Combustible et carburant	9 129	10 071	9 426
Autres services publics, fournitures et approvisionnements	33 585	39 502	38 602
Autres subventions et paiements			
Commissions internationales – quote-part du Canada	5 079	6 136	5 329
Autres subventions et paiements	2 809	3 062	2 838
Total des biens et services	226 988	259 549	243 108
Total des dépenses de fonctionnement	548 629	583 955	592 447
Capital			
Dépenses Contrôlées			
Construction et acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	45 375	48 676	46 596
Construction ou acquisition de machines et de matériel	36 187	46 898	45 379
Total des dépenses en capital	81 562	95 574	91 975
Paiements de transfert	266 314	111 275	372 660
Total des dépenses	896 505	790 804	1 057 082

2. Besoins en personnel

Tableau 30 : Détails des besoins en personnel

Catégorie/Groupe	ETP* Budget des dépenses principal 1995-1996	ETP prévu 1994-1995	ETP réel 1993-1994	Provision actuelle pour le traitement (\$)	Traitement moyen 1995-1996 (\$)
Gestion					
Nominations par décret du Conseil ¹	2	2	2	45 600-170 500	
Gestion ²	123	125	126	63 300-128 900	84,362
Scientifique et professionnelle					
Agriculture	1	1	1	20 970-70 898	
Architecture et planification urbaine	—	—	1	22 134-80 370	
Vérification	—	1	4	35 105-79 153	
Sciences biologiques	435	443	450	21 217-73 939	55 090
Chimie	40	40	41	23 690-75 638	52 384
Économie, sociologie et statistique	61	61	61	20 600-87 241	58 454
Génie et arpentage	105	105	117	29 722-80 521	60 801
Droit	6	6	6	29 870-128 900	71 693
Bibliothéconomie	11	11	11	26 132-61 951	42 612
Sciences physiques	89	89	89	23 056-79 045	59 578
Réglementation scientifique	100	100	104	19 534-68 830	53 606
Recherche scientifique	294	297	309	37 036-92 942	73 522
Administration et service extérieur					
Services administratifs	236	237	270	17 994-75 002	43 206
Gestion des systèmes informatiques	178	178	178	24 060-78 759	49 127
Gestion des finances	78	80	80	15 981-71 883	52 096
Services d'information	49	49	49	17 849-67 814	51 816
Organisation et méthodes	1	1	1	17 635-72 700	
Gestion du personnel	66	73	71	16 882-69 291	51 168
Administration des programmes	318	319	379	17 794-75 002	48 948
Achat et approvisionnement	41	41	46	16 781-72 700	42 873
Commerce	119	119	129	19 263-79 497	65 139
Stagiaire en gestion	15	9	6	29 562-50 388	38 573
Technique					
Dessin et illustration	24	27	25	20 448-52 986	35 037
Électronique	71	71	78	21 358-68 973	48 206
Soutien technologique et scientifique	668	668	707	18 457-66 859	47 761
Techniciens divers	628	628	612	16 608-73 190	39 433
Photographie	1	1	1	22 610-41 199	
Inspection des produits primaires	185	190	195	25 356-62 615	37 769
Opérateurs radio	2	2	2	19 539-67 992	
Officiers de navire	260	267	299	28 900-77 609	45 667
Soutien des sciences sociales	83	84	86	16 608-75 927	41 050
Soutien administratif					
Communication(s)	1	1	1	20 195-41 830	
Traitement informatisé des données	32	32	28	17 680-48 804	32 470
Commis aux écritures et aux règlements	543	548	551	16 999-41 724	28 529
Matériel de bureau	1	1	1	16 648-33 218	
Secrétariat, sténographie et dactylographie	224	225	227	16 847-41 991	29 682
Exploitation					
Manœuvres et hommes de métier	107	115	136	20 495-51 174	33 961
Services divers	92	91	101	17 489-53 544	29 430
Chauffage, force motrice et opération de	16	17	19	24 898-49 943	33 583
Imprimerie	3	3	3	23 694-71 129	45 452
Équipages de navires	376	382	407	30 852-44 268	33 709
Sous-total	5 685	5 740	6 010		
Étudiants	142	142	179		
Total³	5 827	5 882	6 189		

* Voir note à la page suivante.

1 Ceci inclut tous les sous-ministres et tous les postes dotés par le gouverneur en conseil à tous les niveaux.

2 Ceci inclut tous les postes de niveaux EX-1 à EX-5 inclusivement.

3 Le total de 1993-1994 inclut 13 employés exonérés.

Note : L'expression «équivalents temps plein» désigne la mesure de l'utilisation des ressources humaines fondée sur les niveaux moyens d'emploi. L'ETP indique le nombre d'heures de travail fournies par l'employé chaque semaine, à l'aide du coefficient des heures de travail désignées par les heures de travail régulières. Les ETP ne sont pas assujettis au contrôle du Conseil du Trésor, mais il en est fait état dans la Partie III du Budget des dépenses au regard des besoins en dépenses de personnel indiqués dans le Budget des dépenses.

La colonne «provision actuelle pour le traitement» indique les échelles de traitement par groupe professionnel, en vigueur en octobre 1994. La colonne «traitement moyen» indique les coûts salariaux de base estimatifs, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite. Il se peut que les comparaisons d'une année à l'autre soient modifiées par les changements qui surviennent au chapitre de la répartition des éléments qui sous-tendent les calculs.

3. Dépenses en capital

De par son mandat, le ministère des Pêches et des Océans est le premier centre de responsabilité fédéral pour la gestion des ressources halieutiques et océaniques du Canada. Cette gestion doit s'appuyer sur de solides connaissances dans les domaines de la biologie, de l'océanographie et de l'hydrographie, dans les secteurs de la conservation, de l'exploitation et de l'utilisation économique des ressources, et au chapitre de la protection et de la mise en valeur de l'environnement. Ces fonctions hétéroclites sont appuyées par des immobilisations très variées, d'une valeur de cinq milliards de dollars, qui représentent le troisième parc, en importance, au gouvernement fédéral.

L'inventaire des Ports pour petits bateaux du Ministère comprend 1 307 ports de pêche et 820 ports de plaisance. Le budget annuel du programme a déjà atteint 147 millions de dollars dans les années 80 due à des programmes de développement en capital, mais depuis la fin du Programme de relance des ports, il a été réduit à 61,2 millions de dollars en 1995-1996.

La flottille du Ministère est partagée entre deux secteurs : Sciences, et Conservation et protection. La flottille scientifique comprend des bâtiments multidisciplinaires maritimes et des chalutiers spécialisés qui servent aux évaluations des ressources halieutiques et à d'autres travaux scientifiques. La flottille du secteur de la Conservation et de la protection comprend des patrouilleurs pour la haute mer, la zone côtière et les eaux intérieures; elle permet d'assurer l'observation, le contrôle et la surveillance des lieux de pêche canadiens, en plus d'accomplir des missions de recherche et sauvetage, au besoin. La valeur de remplacement de la flottille du ministère est de 850 millions de dollars.

Les pressions de financement exercées sur le Ministère ont fait diminuer les sommes annuelles disponibles pour le remplacement des bâtiments, les révisions de mi-vie et les remplacements d'équipements à la valeur actuelle de 23,4 millions de dollar. Le coût total annuel estimatif d'exploitation de la flottille est d'environ 65 millions de dollars, incluant les salaires de plus de 800 officiers et membres d'équipage. Toutefois la flottille, dans son état actuel, continuerait d'exiger en moyenne des injections en capital de 44 millions de dollars pour le remplacement des bâtiments et les révisions de mi-vie. Pour réduire les besoins en sommes disponibles, on a proposé certaines mesures dont la réduction de la flottille et l'augmentation du partage de navires avec la Garde côtière canadienne et la marine.

Le tableau 31 présente la liste des grands navires de la flottille.

Tableau 31 : Grands navires de Pêches et Océans

Nom	Utilité première	Année de construction	Espérance de vie nominale	Longueur (en mètres)	Port d'attache
<i>Leonard J. Cowley</i>	Patrouilleur de pêches	1984	35*	72	St. John's (T.-N.)
<i>Cape Roger</i>	Patrouilleur de pêches	1977	35	62	St. John's (T.-N.)
<i>Wilfred Templeman</i>	Recherches sur les pêcheries	1981	35*	50	St. John's (T.-N.)
<i>Chebucto</i>	Patrouilleur de pêches	1966	35*	55	Dartmouth (N.-É.)
<i>Cygnus</i>	Patrouilleur de pêches	1982	35*	62	Dartmouth (N.-É.)
<i>Hudson</i>	Hydrographie et patrouilleur de pêches	1963	35*	90	Dartmouth (N.-É.)
<i>Matthew</i>	Hydrographie et océanographie	1990	25	50	Dartmouth (N.-É.)
<i>Alfred Needler</i>	Recherches sur les pêcheries	1981	35*	50	Dartmouth (N.-É.)
<i>Parizeau</i>	Hydrographie et océanographie	1967	35*	65	Dartmouth (N.-É.)
<i>E. E. Prince</i>	Recherches sur les pêcheries	1966	25	40	Dartmouth (N.-É.)
<i>F. C. G. Smith**</i>	Hydrographie	1985	25	35	Dartmouth (N.-É.)
<i>Louisbourg</i>	Patrouilleur de pêches	1976	25	37	Gaspé (QC)
<i>Louis M. Lauzier</i>	Hydrographie et océanographie	1976	25	37	Burlington (Ont.)
<i>Limnos</i>	Limnologie et hydrographie	1968	35	45	Burlington (Ont.)
<i>W.E. Ricker</i>	Recherches sur les pêcheries	1978	25	54	Nanaimo (C.-B.)
<i>James Sinclair</i>	Patrouilleur de pêches	1981	35	37	Sidney (C.-B.)
<i>Tanu</i>	Patrouilleur de pêches	1968	35*	52	Sidney (C.-B.)
<i>John P. Tully</i>	Hydrographie et océanographie	1984	35*	69	Sidney (C.-B.)
<i>Vector</i>	Océanographie	1967	35	40	Sidney (C.-B.)

* Prévoit un carénage de demi-vie.

** Le F. C. G. Smith a été cédé à la Garde côtière canadienne au cours de l'exercice 1994-1995.

Pour une quatrième année consécutive, la stratégie de réinvestissement est appliquée à l'ensemble des installations du Ministère (758 endroits dont la valeur de remplacement est d'un milliard de dollars, sans compter les 286 installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada). Suivant cette stratégie, les réparations nécessaires sont effectuées compte tenu des priorités gouvernementales relatives à la santé, à la sécurité, à l'environnement, à l'accessibilité et au respect de l'intégrité du programme des installations. Plus de 86 p. 100 de ces crédits sont canalisés vers les centres d'expertise scientifique du Ministère, d'où sont menées la plupart des activités opérationnelles et où se trouvent la majorité des employés opérationnels.

Le parc d'équipement du Ministère, évalué à quelque 200 millions de dollars, est l'un des plus diversifiés du gouvernement. Il comprend aussi bien des microscopes que des spectromètres de masse, des bateaux, des moteurs et des canots. Les piscifactures ont besoin de génératrices spéciales qui assurent, en cas de panne prolongée, que toute une génération de poisson n'est pas perdue. Les travaux hydrographiques nécessitent des treuils et des câbles de remorque spéciaux. Les impératifs opérationnels et les impératifs de sécurité engendrent des pressions considérables et continues pour le maintien de l'équipement dans son état optimal. De plus, le Ministère dispose des équipements de bureaux courants (mobilier, ordinateurs et matériel de communications).

Le parc automobile du Ministère se compose de 1 273 véhicules. Depuis 1991, le nombre de véhicules a diminué d'environ 10 p. 100. Les principes de base qui sous-tendent l'engagement de la réduction de la flotte de véhicules comprennent : l'élimination des véhicules non productifs, la réaffectation des véhicules dans les régions et leur utilisation à plusieurs fins; l'utilisation accrue de moyens de transport plus économiques; et l'utilisation accrue des locations à long et à court termes ainsi que des voitures privées pendant les périodes de pointe saisonnières.

Le tableau 32 résume les dépenses en capital par activité.

Tableau 32 : Répartition des dépenses en capital par activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996	Prévu 1994-1995	Budget des dépenses principal 1994-1995	Réel 1993-1994
Sciences	7 582	6 829	6 689	11 367
Opérations des pêches	7 360	10 659	10 633	12 872
Services d'inspection	1 215	1 215	1 215	1 681
Affaires internationales	—	—	—	35
Politiques intégrées et soutien de programmes	68 626	79 945	82 520	67 053
	84 783	98 648	101 057	93 008

**Tableau 33 : Détails des projets d'immobilisations de plus
de 1 000 000 \$**

(en milliers de dollars)							
Secteur/ Province/ Description du projet	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues 31 mars 1995	Budget des dépenses 1995-1996	Besoins des années futures	Classe de la prévision	Niveau décisionnel du C.T.
1. Science							
Terre-Neuve							
Navire de recherche et d'évaluation des ressources halieutiques	29 209	13 800	13 800	—	—	Fondée	AF
Nouvelle-Écosse							
Remplacement d'un ordinateur central	3 455	3 455	2 475	505	475	Indicative	AM
Équipement d'arpentage pour remplacer le FCG Smith	—	1 000	1 000	—	—	Fondée	AM
Québec							
<i>Le Québécois</i> — Radoub de mi-durée	1 500	1 465	1 125	340	—	Fondée	AM
Columbia-Britannique							
<i>Vector</i> — Radoub de mi-durée	3 410	2 985	1 455	702	828	Fondée	AM
<i>W.E. Ricker</i> — Modification	—	1 700	1 700	—	—	Fondée	AM
2. Opérations des pêches							
Terre-Neuve							
<i>Cape Roger</i> — Radoub de mi-durée	—	10 848	120	10 728	—	Fondée	AF
Matériel radio	1 421	1 671	1 371	150	150	Fondée	AM
Réseau informatique	850	1 921	1 171	250	500	Fondée	AM
Nouvelle-Écosse							
Matériel radio	1 286	1 786	1 186	600	—	Fondée	AM
Nouveau-Brunswick							
Matériel radio	1 135	1 635	1 035	200	400	Fondée	AM
Mactaquac Station de pisciculture — amélioration	1 275	889	889	—	—	Indicative	AM
Columbia-Britannique							
Babine-Barrière de dénombrement de poissons	930	1 007	1 007	—	—	Fondée	AM
Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS)							
Nimkish - pisciculture	3 490	4 100	3 400	700	—	Fondée	AF

**Tableau 33 : Détails des projets d'immobilisations de plus
de 1 000 000 \$ (suite)**

(en milliers de dollars)							
Secteur/ Province/ Description du projet	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues 31 mars 1995	Budget des dépenses 1995-1996	Besoins des années futures	Classe de la prévision	Niveau décisionnel du C.T.
3. Gestion intégrée							
Nouvelle-Écosse							
Institut Océanographique de Bedford — amélioration électrique	—	2 276	2 276	—	—	Indicative	AM
Projet d'automatisation des bureaux	—	1 076	685	391	—	Fondée	AM
Nouveau-Brunswick							
St. Andrews — amélioration électrique	—	2 601	1 192	836	573	Indicative	AM
Ontario							
Système de gestion de l'information de la flottille	—	1 900	394	610	896	Fondée	AM
Columbie-Britannique							
Projet d'automatisation des bureaux	—	1 066	561	505	—	Fondée	AM
Ports pour petits bateaux (PPB)							
Projets précis des PPB							
Terre-Neuve							
Portugal Cove — aménagement portuaire	2 271	2 319	2 319	—	—	Fondée	AM
Nouvelle-Écosse							
Falls Point — reconstruction de quai	—	1 121	245	876	—	Fondée	AM
Gunning Cove — reconstruction de quai	1 462	1 429	1 429	—	—	Fondée	AM
Stoney Island — construction de brise- lames	1 020	1 466	1 466	—	—	Fondée	AM
Nouveau-Brunswick							
Blacks Harbour — reconstruction de quai	1 740	1 640	890	750	—	Fondée	AM
North Head — aménagement portuaire	1 594	1 628	1 628	—	—	Fondée	AM
Val-Comeau — construction de mur de dérivation	—	3 000	2 000	1 000	—	Indicative	AM
Quebec							
Grosse-Ile — prolongement de brise-lames	1 660	1 767	997	770	—	Indicative	AM

Note : Les définitions suivantes s'appliquent au tableau 33.

Tous les grands projets d'immobilisations sont présentés avec l'information sur le type d'estimation – fondée (F) ou indicative (I) – et le degré d'approbation du Conseil du Trésor – déléguée au ministère (AD), approbation provisoire (AP) ou approbation finale (AF). Les définitions suivantes s'appliquent.

Estimation fondée

Estimation suffisamment précise et fiable pour permettre au Conseil du Trésor d'approuver un objectif en ce qui a trait au coût de la phase du projet à l'étude. Elle repose sur des études détaillées des systèmes et des éléments et tient compte de tous les objectifs et les résultats prévus du projet. Elle remplace les estimations de catégories A et B.

Estimation indicative

Estimation grossière de l'ordre de grandeur du projet, qui n'est pas suffisamment précise pour justifier l'approbation d'un objectif relatif aux coûts par le Conseil du Trésor. Elle remplace les estimations de catégories C et D.

Approbation préliminaire de projet (APP)

Autorisation donnée par le Conseil du Trésor d'entreprendre un projet visant à répondre à un besoin opérationnel précis; elle englobe l'approbation des objectifs de la phase de la définition du projet et les dépenses connexes. Les ministères parrains font une demande d'APP après avoir examiné la portée totale du projet, en avoir estimé le coût, d'une estimation de niveau indicative, et avoir établi une estimation fondée du coût de la phase de la définition du projet.

Approbation effective de projet (AEP)

Approbation, par le Conseil du Trésor, des objectifs correspondant à la phase de mise en œuvre du projet d'investissement. Elle comprend aussi l'autorisation des dépenses connexes. Les ministères parrains présentent une demande d'AEP lorsque la portée d'ensemble du projet a été définie et que les coûts sont établis à partir d'une estimation fondée.

Approbation d'un projet au Ministère (AD)

L'autorité effective des projets est déléguée au Ministère jusqu'à concurrence de 3,5 millions de dollars (inclusivement).

4. Paiements de transfert

Les subventions et les contributions représentent 29,7 p. 100 du Budget des dépenses principal de 1995-1996. Le tableau 34 fait état, de façon sommaire, de toutes les subventions et contributions.

Tableau 34 : Détails des subventions et des contributions

(en dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996	Prévu 1994-1995	Réel 1993-1994
Subventions			
Sciences			
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	533 900	565 200	639 425
Opérations des pêches			
Subventions à l'appui des pêcheurs, des travailleurs d'usine et des employés des chalutiers qui sont touchés par le moratoire de deux ans qui a été imposé sur la pêche à la morue du nord	—	35 000 000	262 506 697
Subventions en vertu du programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique pour appuyer la transition des pêcheurs et des travailleurs d'usine	—	2 258 400	2 944 189
Subventions en vue de verser une allocation de formation temporaire aux pêcheurs qui n'ont aucune source de revenu à cause de la fermeture de pêches de poissons de fond particuliers	—	3 900	3 158 603
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	—	—	10 000
Politiques intégrées et soutien de programmes			
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	161 500	171 000	161 000
Total des subventions	695 400	37 998 500	269 419 914

Tableau 34 : Détails des subventions et des contributions (suite)

(en dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996	Prévu 1994-1995	Réel 1993-1994
Contributions			
Sciences			
Contribution à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	5 700	5 700	4 941
	5 700	5 700	4 941
Opérations des pêches			
Contributions aux détenteurs de permis de pêche du poisson de fond actifs, admissibles selon les modalités du Programme de retrait de permis de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique	218 600 000	—	—
Contributions pour le versement de prestations de retraite anticipée aux pêcheurs, travailleurs d'usine et chalutiers âgés, dont le gagne-pain a été largement supprimé par le moratoire sur la pêche à la morue du nord	11 050 000	11 650 000	8 783 908
Contributions aux pêcheurs de poisson de fond âgés qui satisfont aux modalités du Programme de retraite anticipée de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique	5 000 000	—	—
Contributions en vertu de l'entente de coopération Canada-Terre-Neuve pour l'amélioration et la conservation des salmonidés	2 004 500	983 200	1 096 782
Contributions en vertu de l'entente Canada- Nouveau-Brunswick pour le développement de la pêche récréative	1 035 500	950 200	1 127 657
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	650 000	200 000	352 700
Contributions en vertu de l'entente de coopération Canada-Terre-Neuve pour le développement de l'industrie de la pêche	570 000	570 000	—
Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuit pour la protection de l'exploitation de la faune, de la gestion des ressources, et du développement économique et social	407 000	399 000	531 000

Tableau 34 : Détails des subventions et des contributions (suite)

(en dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996	Prévu 1994-1995	Réel 1993-1994
Contributions en vertu de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec pour la mise en œuvre d'un programme d'essai et d'expérimentation touchant les pêches et l'aquaculture	368 600	1 586 500	1 635 235
Contributions en vertu du programme d'adaptation des travailleurs d'usine	—	16 715 000	12 182 454
Contributions en vertu du programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique pour la conservation des ressources	—	4 467 400	678 325
Contributions en vertu du programme fédéral de développement des pêches du Québec	—	1 867 700	2 933 850
Contributions en vertu du programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique pour la création d'emplois de substitution	—	1 706 200	4 132 844
Contributions en vertu de l'entente auxiliaire sur les pêches pour le développement des pêches en Nouvelle-Écosse	—	1 019 800	1 040 765
Contributions aux propriétaires de bateaux enregistrés touchés par les réductions de quotas et les interdictions de pêche des stocks de poisson de fond dans l'Atlantique canadien	—	485 500	3 849 914
Contributions en vertu de l'entente Canada-Île-du- Prince-Édouard sur le développement économique et régional pour le développement des pêches	—	376 200	545 645
Contributions aux détenteurs de permis de pêche du poisson de fond actifs à l'aide d'engins fixes dans les zones de pêche 2J3KL qui présentent une demande de prestations et qui sont éligibles, dans le cadre du programme de retrait de permis	—	150 000	25 289 146
Contributions en vertu du programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique pour la création d'emplois de substitution (commercialisation)	—	149 600	913 849

Tableau 34 : Détails des subventions et des contributions (suite)

(en dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996	Prévu 1994-1995	Réel 1993-1994
Contributions aux dirigeants des entreprises de transformation du poisson, détentrices d'une licence, qui sont touchées par le moratoire de deux ans sur la pêche à la morue du Nord afin d'entretenir et d'entreposer leurs navires au cours de cette période	—	4 100	3 263 620
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des autochtones	—	—	23 466 785
Contributions en vertu de l'entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le développement économique et régional pour le développement des pêches	—	—	1 415 390
Contributions à des organismes qui réalisent des projets, des programmes ou des activités visant à soutenir la durabilité des pêches	—	—	684 682
Contributions en vertu du programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique pour l'aide à l'industrie de la chasse au phoque	—	—	199 744
	239 685 600	43 280 400	94 124 295
Affaires internationales			
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	—	—	11 750
	—	—	11 750
Politiques intégrées et soutien de programmes			
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	24 914 700	28 773 800	—
Contributions à des organismes qui réalisent des projets, des programmes ou des activités visant à soutenir la durabilité des pêches	570 000	760 000	85 000

Tableau 34 : Détails des subventions et des contributions (suite)

(en dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996	Prévu 1994-1995	Réel 1993-1994
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	242 300	256 500	170 500
Contributions aux propriétaires de bateaux enregistrés touchés par les réductions de quotas et les interdictions de pêche des stocks de poisson de fond dans l'Atlantique canadien	—	—	5 369 184
Contributions en vertu de programme de rachat des permis de pêche commerciale du saumon et de l'omble du nord du Labrador	—	—	2 219 773
Contributions en vertu du programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique pour la création d'emplois de substitution (commercialisation)	—	—	785 000
Contributions aux administrations portuaires pour la gestion des ports de pêche commerciale inscrits conformément à la Loi et au Règlement sur les ports de pêche et de plaisance	—	—	269 365
Contributions en vertu du programme d'adaptation des travailleurs d'usine	—	—	110 246
Contribution en vertu du programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique versée au Conseil consultatif canadien des produits de la mer	—	—	10 000
	25 727 000	29 790 300	9 019 068
(S) Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche	200 000	200 000	79 645
Total des contributions	265 618 300	73 276 400	103 239 699
Total des subventions et des contributions	266 313 700	111 274 900	372 659 613

5. Recettes

Les recettes proviennent en majeure partie des frais exigés pour les services de réglementation et autres fournis au public par le Ministère. Le tableau 35 donne les détails des sources de recettes du Ministère qui sont créditées au Trésor, et qui ne sont généralement pas disponibles pour le programme (la seule exception à cette règle étant les recettes tirées de la vente des biens excédentaires).

La hausse prévue des recettes en 1995-1996 est attribuable à l'adoption d'un nouveau mode d'imposition proposé de frais de permis de pêche commerciale et récréative, d'une part, et de frais plus élevés ou nouveaux pour l'utilisation des services du Ministère (Inspection, Service hydrographique du Canada, etc), d'autre part. Ces modifications font suite à la politique gouvernementale visant à recouvrer auprès des bénéficiaires directs une grande partie des coûts des biens et des services et à imposer des droits d'accès aux ressources publiques établis en fonction de la valeur du privilège que confère le permis et du coût de gestion de la ressource.

Le Ministère analyse actuellement les répercussions de ces changements et tiendra de vastes consultations avant d'imposer les frais.

Tableau 35 : Recettes par catégorie

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996	Prévu 1994-1995	Budget des dépenses principal 1994-1995	Réel 1993-1994
Recettes non fiscales créditées au Trésor				
Recettes tirées des frais d'utilisation				
Gestion des pêches				
Permis de pêche commerciale	40 857	8 812	8 979	8 746
Quotas individuels par bateau	805	1 215	1 591	1 161
Permis de pêche étrangère	515	960	1 265	671
Permis de pêche sportive	4 950	4 700	4 800	4 563
Services d'inspection du poisson				
Permis, droits et frais d'inspection des produits importés	793	793	795	815
Services de développement industriel offerts à l'industrie de la pêche				
Vente d'appâts	680	680	750	571
Vente de poissons et d'œufs	313	313	300	468
Recettes des Ports pour petits bateaux	4 835	3 885	3 884	3 957
Produits hydrographiques				
Vente de cartes marines et de publications	1 590	1 590	1 620	1 532
Services scientifiques				
Frais pour services océanographiques	6	6	6	7
Autres recettes tirées des frais d'utilisation				
Location de terrains, d'immeubles et d'équipement	326	337	384	410
Autres services et frais de services	35	35	50	68
Tests et analyses de laboratoire	13	13	17	11
Permis de transfert de technologie	45	45	—	45
Divers	139	159	145	439
	55 902	23 543	24 586	23 464
Autres recettes				
Produit de la disposition des biens de surplus	350	700	257	858
Rendement du capital investi	150	150	200	197
Amendes et confiscations	2 000	3 000	1 700	1 957
Remboursement des dépenses des années précédentes	5 700	3 500	8 500	9 394
	8 200	7 350	10 657	12 406
Total des recettes non fiscales	64 102	30 893	35 243	35 870
Recettes fiscales créditées au Trésor				
Taxe sur les produits et services (TPS)	800	800	800	757
Total des recettes fiscales	800	800	800	757
Total des recettes	64 902	31 693	36 043	36 627

6. Prêts, dotation en capital et avances

Le tableau 36 résume les divers prêts impayés et les avances. L'intérêt des prêts est versé au Trésor.

Tableau 36 : Prêts impayés et avances

(en milliers de dollars)	Solde à payer au 31 mars 1993	1993-1994 Nouveaux prêts (remboursements)	Solde à payer au 31 mars, 1994	1994-1995 Nouveaux prêts (rem- boursements)	1995-1996 Nouveaux prêts (rem- boursements)
Débiteur et objet					
Prêts consentis à des sociétés d'État					
Office canadien du poisson salé					
Prêts pour immobilisations	—	—	—	—	—
Prêts pour fonds de roulement	3 325,0	325,0	3 650,0	(3 650,0)	s.o.
Office de commercialisation du poisson d'eau douce					
Prêts pour immobilisations	—	—	—	—	—
Prêts pour fonds de roulement	2 500,0	1 250,0	3 750,0	(3 550,0)	800,0
Autres prêts, avances, garanties de prêts					
Prêts aux pêcheurs d'aiglefin	1 348,4	(0,1)	1 348,3	—	—
Avances aux producteurs canadiens de poisson de fond congelé	188,4	—	188,4	(60,0)	—
Prêts aux usines de transformation du poisson en difficulté à cause des glaces	67,0	—	67,0	(50,0)	—
Prêts aux transformateurs du poisson de fond	18,7	—	18,7	(18,7)	s.o.
Garanties de prêts en vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêches	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

7. Coût net du Programme

Le Budget des dépenses principal de 1995-1996 ne comprend que les dépenses à valoir sur les autorisations législatives votées du Ministère. Lorsqu'il s'agit de décrire tous les coûts du Programme, il faut tenir compte d'autres articles ainsi que des recettes.

Tableau 37 : Coût net estimatif du Programme en 1995-1996

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal	
	1995-1996	1994-1995
Dépenses de fonctionnement	545 408	589 754
Dépenses en capital	84 783	101 057
Subventions et contributions	266 314	84 342
Budget des dépenses principal	896 505	775 153
Services reçus sans frais		
Locaux – de Travaux publics et Services gouvernementaux	16 449	21 318
Contribution de l'employeur aux avantages sociaux des employés pour les primes d'assurance et d'autres frais – du Secrétariat du Conseil du Trésor	18 334	13 263
Part de l'employeur des coûts d'indemnisation – de Travail Canada	1 199	1 396
Émission de chèques – de Travaux publics et Services gouvernementaux	567	686
Services légaux – du ministère de la Justice	541	541
Locaux – de Transports Canada*	2	2
	37 092	37 206
Coût total du Programme	933 597	812 359
Moins : recettes à valoir directement sur le Trésor (voir le tableau 35, page 136)	64 902	36 043
Coût net estimatif du programme	868 695	776 316

* Ce service est fourni en raison des activités de surveillance aérienne réalisées par le Ministère.

8. Renseignements financiers par activité, explication du changement

La différence entre le Budget des dépenses principal de 1994-1995 et les prévisions de 1994-1995 consiste en une augmentation de 15,6 millions de dollars (voir ci-dessous), alors qu'entre les prévisions de 1994-1995 et le Budget de 1995-1996, on observe une augmentation de 105,7 millions de dollars (p. 140). Les dépenses réelles de 1993-1994 ont été de 101,3 millions de dollars supérieures au Budget des dépenses principal de 1993-1994, tel que illustré à la page 141. Les tableaux 38 et 39 expliquent ces changements pour chacune des activités du programme.

Tableau 38 : Besoins financiers par activité, explication des changements

(en millions de \$)	Sciences	Opérations des pêches	Services d'inspec- tion	Affaires inter- nationales	Politiques intégrées et soutien de programmes	Total
Budget principal de 1994-1995	196,0	271,3	33,7	4,9	269,3	775,2
Augmentations (diminutions)						
Financement du Programme d'adaptation des travailleurs d'usine		17,2				17,2
Soutien du revenu supplémentaire et prestations de retraite anticipée en vertu du Programme d'adaptation et de redressement de la pêche à la morue du Nord		2,7				2,7
Frais de fonctionnement supplémentaires visant à mettre en œuvre l'élément de réduction de la capacité de pêche de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique		2,2				2,2
Financement du Plan d'action des Grands Lacs – Étape II	1,2					1,2
Diminution des besoins de soutien du revenu en vertu du Programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique		(2,9)				(2,9)
Incidence additionnelle des coupures dans l'ensemble du gouvernement annoncées dans le budget de 1994	(0,2)	(1,1)			(1,1)	(2,4)
Diminution des besoins reliée aux reports de la proclamation de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale					(1,3)	(1,3)
Diminution des besoins dans le cadre de l'Entente de coopération Canada-Nouvelle-Écosse sur la mise en valeur de la pêche récréative et de l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur la mise en valeur de la pêche récréative		(2,1)				(2,1)
Divers rajustements minimes	0,3	2,9			(2,2)	1,0
Augmentations (diminutions) totales	1,3	18,9	—	—	(4,6)	15,6
Total des prévisions de 1994-1995	197,3	290,2	33,7	4,9	264,7	790,8

Tableau 38 : Besoins financiers par activité, explication des changements (suite)

(en millions de \$)	Sciences	Opérations des pêches	Services d'inspec- tion	Affaires inter- nationales	Politiques intégrées et soutien de programmes	Total
Total des prévisions de 1994-1995	197,3	290,2	33,7	4,9	264,7	790,8
Augmentations (diminutions)						
Financement des éléments de réduction de la capacité de pêche du Programme de la stratégie du poisson de fond de l'Atlantique		222,9			0,5	223,4
Rajustement des dépenses en capital prévues pour tenir compte des dollars de l'année budgétaire					1,9	1,9
Fonds supplémentaires pour appuyer les comités d'examen conformément à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale					1,7	1,7
Financement pour les services de traduction					1,5	1,5
Coupures dans l'ensemble du gouvernement annoncées dans les budgets de 1994 et 1995	(5,9)	(7,6)	(1,6)	(0,3)	(24,0)	(39,4)
Diminutions prévues du soutien du revenu et des prestations de retraite anticipée en vertu du Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord		(33,6)				(33,6)
Diminution prévue du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique	(4,0)	(17,1)		(0,1)	(3,2)	(24,4)
Diminution prévue en vertu du Programme d'adaptation des travailleurs d'usine		(17,2)				(17,2)
Diminution prévue du Programme fédéral de développement des pêches du Québec		(4,2)				(4,2)
Diminution des besoins dans le cadre de l'Entente de coopération Canada-Nouvelle-Écosse sur la mise en valeur de la pêche récréative et de l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur la mise en valeur de la pêche récréative		(3,3)				(3,3)
Diminution prévue du Programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique		(2,3)				(2,3)
Diminution du financement du Plan d'action des Grands Lacs - Étape II	(1,2)					(1,2)
Divers rajustements minimes	4,0	(5,5)	(0,2)		4,5	2,8
Augmentations (diminutions) totales	(7,1)	132,1	(1,8)	(0,4)	(17,1)	105,7
Total du Budget des dépenses principal de 1995-1996	190,2	422,3	31,9	4,5	247,6	896,5

Tableau 39 : Résultats financiers par activité, explication du changement

(en millions de dollars)	Sciences	Opérations des pêches	Services d'inspec- tion	Affaires inter- nationales	Politiques intégrées et soutien de programmes	Total
Budget principal de 1993-1994	204,9	436,5	35,2	6,8	272,4	955,8
Augmentations (diminutions)						
Soutien du revenu et de prestations de retraite anticipée aux travailleurs des pêches et aide aux propriétaires de bateaux en vertu du Programme d'adaptation et de redressement de la pêche à la morue du nord		89,1				89,1
Augmentation des besoins du Programme d'adaptation des travailleurs d'usine		12,3			(1,6)	10,7
Financement du Programme de la gestion durable du Plan vert	1,0	4,6			0,2	5,8
Augmentation nette du soutien du revenu, formation et aide aux propriétaires de bateaux en vertu du Programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique		2,7				2,7
Augmentation nette du financement des contributions en vertu de la Stratégie des pêches autochtones		23,5			(21,2)	2,3
Réaffectation pour administrer le Programme d'adaptation et de redressement de la pêche à la morue du nord		7,9			(7,9)	—
Réaffectation pour opérer le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques		1,2			(1,2)	—
Campagne sur la surpêche étrangère				(2,0)	2,0	—
Échelonnement plus long des dépenses majeures d'immobilisations					(7,5)	(7,5)
Réduction dans le Programme fédéral de développement des pêches du Québec en raison des réductions du budget d'avril 1993 et pour financer en région les prestations temporaires aux travailleurs des pêches en vertu de LSPA		(4,4)				(4,4)
Divers rajustements mineurs	(3,1)	8,0	(2,2)	0,6	(0,7)	2,6
Augmentations (diminutions) totales	(2,1)	144,9	(2,2)	(1,4)	(37,9)	101,3
Dépenses réelles en 1993-1994	202,8	581,4	33,0	5,4	234,5	1 057,1

B. Rapports sur certains programmes

1. *Traité canado-américain sur le saumon du Pacifique*

En 1985, le Canada et les États-Unis ont paraphé le *Traité canado-américain sur le saumon du Pacifique* afin de régler les problèmes d'interception des stocks de saumon transitant dans les eaux respectives des deux pays. Des négociations ont lieu chaque année afin de garantir la conservation et la gestion rationnelle des stocks de saumon canadiens et américains. Le Traité stipule que chaque pays doit réaliser ses propres programmes de pêche et de mise en valeur afin d'éviter la surpêche et d'assurer une production optimale (principe de conservation), de manière à garantir que chaque pays perçoive des retombées équivalentes à sa propre production de saumon (principe d'équité).

Avant le début de la saison de pêche de 1994, la conservation du saumon du Pacifique et la répartition des prises ont fait l'objet de négociations longues et ardues avec les Américains. Malheureusement, aucune entente n'a pu être conclue. Le Canada visait une entente afin de garantir la mise en œuvre du principe d'équité du Traité et de réduire ainsi le déséquilibre notable qui découle des interceptions exagérées de saumons par les Américains. Parallèlement à cette convention d'équité, le Canada visait une entente sur des programmes de pêche pluriannuels.

À la suite de la rupture des négociations, le Canada a introduit en juin 1994 un droit de permis de transit de 1 500 \$ afin de pousser les Américains à conclure un règlement négocié. Ce droit de permis s'appliquait aux bateaux de pêche américains qui transitent dans les eaux canadiennes intérieures. Le Canada a par la suite aboli ce droit lorsque Al Gore, vice-président des États-Unis, a promis que les Américains allaient reprendre les négociations de bonne foi. Deux rencontres de hauts fonctionnaires des deux gouvernements ont eu lieu en juillet, mais aucune entente n'a pu être conclue.

Chaque pays a mis en œuvre son propre plan de gestion des pêches pour 1994. La stratégie canadienne consiste à pêcher le saumon rouge disponible, tout en respectant les principes de conservation. Afin de garantir une consultation approfondie à propos des mesures qui ont ou non rapport à la pêche et qui découlent du conflit entre le Canada et les États-Unis, et qu'afin de faciliter le soutien des stratégies entreprises, le Ministre a mis sur pied un groupe consultatif spécial.

Des négociations en vue d'une entente pluriannuelle entrant en vigueur en 1995 sont actuellement en cours. Les questions d'équité et l'élaboration d'un mécanisme de règlement des conflits font l'objet de négociations en dehors du cadre de la Commission du saumon du Pacifique. Une entente sur ces deux points constituerait une base solide pour les négociations subséquentes, relatives aux programmes de pêche à long terme, qui sont prévues pour le début de 1995.

2. Mesure de prévention de la surpêche en haute mer

L'objectif du Canada consiste à mettre fin à la surpêche étrangère des stocks de poissons qui chevauchent la zone de 200 milles. Sont visés les stocks de morue, de plie, de sébaste et de flétan du Groenland qui migrent entre la zone de 200 milles du Canada et les secteurs de haute mer (c.-à-d. à l'extérieur de la zone de 200 milles) dans le nord-ouest de l'Atlantique.

L'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) est responsable de la conservation des principaux stocks situés à l'extérieur de la zone de 200 milles dans le nord-ouest de l'Atlantique.

Les stocks qui chevauchent la zone de 200 milles et qui sont les plus vulnérables sont les stocks de morue et de plie; la pêche de ces espèces fait aujourd'hui l'objet d'un moratoire canadien à l'intérieur de la zone de 200 milles et d'un moratoire de l'OPANO à l'extérieur de cette zone. Les états membres de l'Organisation respectent ces moratoires et déploient généralement des efforts pour empêcher leurs bateaux qui pêchent dans le nord-ouest de l'Atlantique d'enfreindre les mesures de conservation de l'OPANO. Le principal problème découle du nombre de bateaux provenant d'États qui ne sont pas membres de l'OPANO. Les membres d'équipage de ces bateaux ne respectent pas les règles de l'OPANO. Jusqu'en mai 1994, ils ont pêché aux deux extrémités du Grand Banc, à l'extérieur de la zone de 200 milles, en dépit du risque de disparition commerciale de ces stocks.

La plupart des bateaux d'États non membres de l'OPANO arborent des pavillons de complaisance, notamment ceux du Panama, du Honduras et du Belize. Toutefois, leurs équipages et leurs propriétaires sont principalement originaires du Portugal, de l'Espagne ou de Corée où les bateaux sont généralement basés. Des efforts diplomatiques sont déployés depuis plusieurs années pour mettre fin aux activités de ces bateaux. Le Panama et le Honduras ont retiré leur permis à certains, mais les bateaux concernés vont en général s'enregistrer dans un autre pays de complaisance. Des négociations bilatérales ont actuellement cours afin de mettre fin à l'enregistrement de ces bateaux.

Certains des bateaux qui pêchent dans le secteur régi par l'OPANO et qui ont perdu leur pavillon de complaisance poursuivent leurs activités sans être enregistrés dans aucun pays. Ces bateaux sans nationalité sont considérés comme des «hors-la-loi internationaux» par tous les États et peuvent être arrêtés par n'importe lequel en haute mer.

Nouvelles mesures législatives

En mai, le Canada a modifié la *Loi sur la protection des pêcheries côtières* et le Règlement connexe afin de pouvoir agir contre les bateaux sans nationalité et les bateaux sous pavillon de complaisance qui pêchent les stocks chevauchant la zone de 200 milles dans le nord-ouest de l'Atlantique. Tous ces bateaux ont immédiatement quitté le secteur de pêche de ces stocks. Afin d'éviter d'être soumis à la réglementation canadienne, certains ont entrepris de pêcher les stocks qui ne chevauchent pas la zone de 200 milles, sur le Bonnet flamand où ne s'applique pas notre règlement.

***Entente de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
visant à promouvoir le respect des mesures de gestion et de conservation internationales par
les bateaux de pêche en haute mer (entente de conformité)***

Le Canada a participé activement à l'élaboration de l'entente de conformité de la FAO adoptée par cet organisme en novembre 1993. L'une des principales dispositions de l'entente consiste à exiger des parties qu'elles contrôlent la pêche en haute mer par des bateaux qui arborent leur pavillon ainsi qu'à obliger ces parties à respecter les mesures de conservation internationales adoptées par des organismes de pêche mondiaux ou régionaux. En conséquence, les parties signataires de l'entente de la FAO sont liées par les règles adoptées par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest, qu'elles soient ou non membres de cette organisation.

En mai 1994, le Canada a adopté un règlement qui oblige les pêcheurs canadiens à se procurer un permis canadien pour la pêche à l'extérieur des eaux canadiennes; il s'agit du premier État à déposer son «instrument d'acceptation» auprès de la FAO. Les diplomates canadiens dans le monde entier exercent des pressions sur les autres gouvernements afin qu'ils déposent leur acceptation le plus tôt possible.

Lorsque les 25 pays auront confirmé leur acceptation, l'entrée en vigueur de l'entente facilitera la résolution des problèmes de surpêche étrangère.

Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks fortement migrateurs

En juin 1992, le Canada est parvenu à obtenir des participants au Sommet de la Terre de Rio qu'ils convoquent une conférence de l'ONU afin de se pencher sur le problème des stocks chevauchants et des stocks fortement migrateurs. Dans le cadre de cette conférence, le Canada a pour objectif général l'adoption d'une convention qui inclut les éléments suivants :

- des règles de gestion et de conservation qui reflètent les intérêts particuliers des États côtiers quant aux stocks qui migrent entre la zone économique exclusive de 200 milles et la haute mer;
- la mise en application du règlement à l'échelle mondiale par voie d'arrestations en haute mer;
- un mécanisme obligatoire et exécutoire de règlement des conflits.

Trois séances de négociation ont été organisées. La séance du mois d'août 1994 a permis d'atteindre des résultats importants pour le Canada : le président de la Conférence a publié la dernière version de son texte de négociation qui constitue un avant-projet d'entente; le document inclut la plupart des éléments souhaités par le Canada et il a été convenu de prolonger le mandat de la Conférence jusqu'en 1995. Deux séances finales ont été prévues pour avril et juillet 1995 afin de résoudre le principal problème en suspens, soit le respect

généralisé du règlement par les bateaux de pêche en haute mer, ainsi que d'adopter un texte définitif.

3. Programme de coopération de l'Atlantique

En 1984, le gouvernement fédéral a signé une entente de développement économique et régional (EDER) avec chaque province de l'Atlantique. Des accords de développement des pêches ont été conclus par la suite en vertu de ces ententes. En 1987, la responsabilité des EDER et la planification ainsi que la coordination des initiatives fédérales dans les provinces atlantiques furent confiées à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

Tous les programmes fédéraux-provinciaux créés en vertu d'une EDER font maintenant partie du Programme de coopération de l'Atlantique, qui établit le cadre stratégique des activités de coopération. Grâce à ce programme, le gouvernement fédéral contribue aux ententes de coopération fédérales-provinciales et réalise différents projets, seul ou de concert avec le gouvernement provincial intéressé ou l'industrie. Des ententes de coopération ont été conclues avec toutes les provinces de l'Atlantique.

Terre-Neuve : *L'Entente de coopération Canada-Terre-Neuve pour la mise en valeur et la conservation des salmonidés* (20,6 millions de dollars), signée en 1992, vise à maximiser les retombées économiques de la pêche récréative du saumon en améliorant et en maintenant les stocks de salmonidés. Dans le cadre de cette entente quinquennale, des projets sont réalisés dans plusieurs domaines : évaluation des stocks; mise en valeur des salmonidés; amélioration de l'habitat; coopération pour l'exécution de la loi; et planification stratégique. Pour l'exercice 1994-1995, 78 demandes ont été approuvées, ce qui représente une valeur totale de 4,7 millions de dollars.

Terre-Neuve : *L'Entente de coopération Canada-Terre-Neuve pour le développement de l'industrie de la pêche* (8,4 million de dollars) a été signée en mars 1994. L'objet de cette entente quinquennale consiste à diversifier les activités de pêche et de transformation en favorisant l'utilisation d'espèces non traditionnelles et en augmentant la valeur de la production de ces espèces. À ce jour, 66 demandes ont été reçues et huit d'entre elles ont été approuvées, ce qui représente une valeur totale de 300 000 \$.

Île-du-Prince-Édouard : *L'Entente de coopération Canada-Île-du-Prince-Édouard pour le développement des pêches* (d'une durée de six ans et dotée d'un budget de 10,4 millions de dollars), a été signée en 1989. Elle vise à améliorer et à diversifier les ressources; à améliorer la qualité du poisson, à concevoir de nouveaux produits de la mer, à améliorer le rendement des secteurs de l'exploitation et de la transformation, et à accroître la compétitivité de l'industrie. Au cours des cinq premières années de l'entente, environ 70 p. 100 des dépenses ont été consacrées à des programmes d'aquaculture, ce qui a engendré un essor important de cette industrie et une amélioration équivalente de la qualité des produits.

Nouvelle-Écosse : *L'Entente de coopération Canada-Nouvelle-Écosse pour le développement des pêches* (d'une durée de six ans et dotée d'un budget de 14,8 millions de dollars), signée en 1990, vise à favoriser l'instauration d'un climat propice à l'autonomie des entreprises, à améliorer les ressources halieutiques, la production de fruits de mer et les marchés, à créer des emplois plus durables et à améliorer les revenus de la pêche. Jusqu'à maintenant, plus de 80 projets ont été financés dans les domaines de la mise en valeur des ressources, de la gestion de la flottille de pêche commerciale, de l'amélioration des techniques et de l'innovation technologique, des pêches autochtones et du réseau de mise en valeur des ressources maritimes de l'université Dalhousie. L'entente a été modifiée en 1994 afin de la prolonger jusqu'au 31 mars 1996, le seul programme demeurant en vigueur étant le programme de développement de la pêche autochtone.

Nouveau-Brunswick : *L'Entente de coopération entre le Canada et le Nouveau-Brunswick concernant le développement de la pêche récréative* (d'une durée de quatre ans et dotée d'un budget de 14,2 millions de dollars), signée en 1992, vise à améliorer les populations de poisson et leurs habitats et à rétablir les stocks de pêche récréative. Tous les fonds dépensés dans le cadre de cette entente proviennent du gouvernement fédéral.

Québec : Il n'existe aucune entente de coopération en bonne et due forme avec la province de Québec. Cependant, dans le cadre du programme d'essais et d'expérimentation dans les domaines des pêches et de l'aquaculture au Québec, financé par le gouvernement fédéral, 100 projets dont le coût total est évalué à neuf millions de dollars ont été approuvés. La moitié de ces projets visent à concevoir de nouveaux produits pour les espèces traditionnelles et les espèces sous-exploitées. Les autres projets portent sur la R-D en aquaculture et visent à rendre l'industrie plus rentable (principalement les secteurs de la mytiliculture, de la salmoniculture et de l'élevage des pétoncles) et à concevoir de nouvelles techniques dans le secteur de la transformation (voir page 78).

Tableau 40 : Ententes fédérale-provinciales de coopération

Entente	Durée	Valeur	Participation fédérale	Participation fédérale/ provinciales (p. 100)
(en millions de \$)				
<i>Entente de coopération Canada-Terre-Neuve pour la mise en valeur et la conservation des salmonidés</i>	92/04/01 au 97/03/31	20,6	14,4	70/30
<i>Entente de coopération Canada-Terre-Neuve pour le développement de l'industrie de la pêche</i>	94/04/01 au 98/03/31	8,4	5,8	70/30
<i>Entente de coopération Canada-Île-du-Prince-Édouard pour le développement des pêches</i>	89/04/01 au 95/03/31	10,4	7,3	70/30
<i>Entente de coopération Canada-Nouvelle-Écosse pour le développement des pêches</i>	90/04/01 au 96/03/31	14,8	8,8	60/40
<i>Entente de coopération entre le Canada et le Nouveau-Brunswick concernant le développement de la pêche récréative</i>	92/04/01 au 96/03/31	14,2	14,2	100/0

4. Pêche expérimentale

La pêche expérimentale est un outil de gestion qui produit les données requises pour la conservation de la ressource et l'amélioration des revenus des pêcheurs. Ainsi, la pêche expérimentale aide les gestionnaires de la ressource à déterminer le meilleur état du poisson afin de fixer au moment optimal les dates d'ouverture des pêches commerciales (p. ex., hareng rogué), à estimer l'abondance d'un stock afin de laisser la pêche ouverte le plus longtemps possible (p. ex., pour le saumon) ou à établir les limites des prises admissibles pour l'année suivante (p. ex., la crevette).

En 1993-1994, le Ministère a conclu 23 ententes pour la pêche expérimentale du hareng rogué. Les prises totales de hareng capturé en vertu de ces ententes ont atteint 2 223 tonnes, dont la valeur marchande était de 2,5 millions de dollars. Le Ministère a versé au Trésor le produit de la vente du poisson excédentaire capturé dans le cadre de la pêche expérimentale, soit 208 600 \$.

Pendant la saison de pêche du saumon de 1993-1994, le Ministère a conclu 30 ententes pour la pêche expérimentale. Aux termes de ces ententes, quelque 555 tonnes de

saumon, d'une valeur de 995 000 \$, ont été capturées. La valeur marchande du saumon capturé en sus des besoins de la pêche expérimentale s'élevait à 83 000 \$, montant qui a également été versé au Trésor.

Le saumon et le hareng rogué ont représenté le gros de la valeur des prises expérimentales; néanmoins, des ententes de pêche visant d'autres espèces comme la crevette, la panopéa du Pacifique et le merlu ont également été mises en œuvre. En 1993-1994, la valeur estimative marchande des poissons capturés dans le cadre de ces ententes était inférieure à 300 000 \$.

L'industrie de la pêche profite largement des activités de pêche expérimentale, et la quantité de poisson capturé dans le cadre de celles-ci s'inscrit dans le total des prises admissibles consenties aux pêcheurs commerciaux.

C. Répertoire de rapports sur certains programmes exposés dans des plans de dépenses antérieurs

Plan de dépenses de 1991-1992

1. Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique
2. Plan vert
3. Ententes de coopération
4. Accord de libre-échange – Saumon et hareng
5. Contingents individuels et gestion de la morue charbonnière
6. Amélioration du Programme national d'inspection du poisson
7. Programme de gestion de la qualité
8. Relations entre le Canada et la Communauté européenne dans le secteur des pêches
9. Surveillance aérienne
10. Indicateurs de rendement

Plan de dépenses de 1992-1993

1. Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique
2. Programme d'aide relatif à l'échec des pêches de l'Atlantique de 1991
3. Programmes et ententes de développement des pêches (ententes de coopération)
4. Pêches autochtones
5. Relations entre le Canada et la Communauté européenne dans le secteur des pêches
6. Réforme des régimes de délivrance des permis et des allocations

Plan de dépenses de 1993-1994

1. Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPEM)
2. Réforme des régimes de délivrance des permis et des allocations
3. Pêches autochtones
4. Programme fédéral de développement des pêches du Québec (PFDPQ)
5. Programmes et ententes de développement des pêches (ententes de coopération)
6. Vérification à quai
7. Pêche expérimentale

Plan de dépenses de 1994-1995

1. Programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (PAPPFA)
2. Allocation de formation en cas de fermeture de la pêche (AFFP)
3. Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPEM)
4. Programme de coopération de l'Atlantique
5. Pêche expérimentale
6. Pêcheries durables
7. Réforme réglementaire

D. Liens entre les objectifs du Programme et la loi

Loi	Objectifs du Programme
<i>Loi sur l'organisation du gouvernement — article 5</i> <i>Loi sur les pêches</i>	Appliquer des politiques et des programmes servant les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada à l'égard des océans et des eaux intérieures et assurer la conservation, la mise en valeur et l'utilisation économique soutenue des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures pour le bien de ceux qui tirent leur gagne-pain de ces ressources ou qui en profitent, et coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada touchant les océans.
<i>Loi sur l'organisation du gouvernement — article 5</i> <i>Loi sur le Conseil consultatif de recherches sur les pêcheries et les océans</i> <i>La Loi sur la marine marchande du Canada</i> exige des navigateurs qu'ils utilisent les cartes marines du MPO et du SHC	Voir à ce que l'information scientifique répondant aux plus hautes normes internationales soit mise à la disposition du gouvernement du Canada aux fins de l'élaboration de politiques, de règlements et de mesures législatives concernant les océans et la vie aquatique et à celle d'autres ministères du gouvernement, de l'industrie privée et du public aux fins des activités aquatiques.
<i>Loi sur les pêches</i> <i>Loi sur la protection des pêcheries côtières</i> <i>Loi sur le développement de la pêche</i>	Conserver, protéger et mettre en valeur les ressources halieutiques côtières et leur habitat; gérer, allouer et contrôler les pêches commerciales, autochtones et récréatives dans les eaux marines et intérieures afin de conserver et d'accroître les avantages découlant de l'utilisation des ressources; et fournir des services et des infrastructures à cet égard.
<i>Loi sur l'inspection du poisson</i>	Garantir que le poisson et les produits du poisson destinés aux commerces national et international sont conformes aux normes canadiennes et étrangères quant à la catégorie, la manipulation, l'identification, la transformation, la qualité et la salubrité.
Conventions et traités internationaux	Promouvoir, sur le plan international, les intérêts du Canada en matière de pêche, de commerce et de conservation des pêches.
<i>Loi sur l'organisation du gouvernement</i> <i>Loi sur les ports de pêche et de plaisance</i> <i>Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche</i> <i>Loi de crédits pour le Régime d'assurance des bateaux de pêche</i> <i>Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche</i> <i>Loi sur la protection des pêcheries côtières</i> <i>Loi sur la Convention concernant les pêcheries du Pacifique nord</i> <i>Loi sur la Convention relative aux pêcheurs du flétan du Pacifique nord</i> <i>Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce</i> <i>Loi sur la convention relative aux pêcheries des Grands lacs</i> <i>Loi sur la Convention relative aux phoques à fourrure du Pacifique</i> <i>Loi sur le poisson salé</i> <i>Loi sur la mer territoriale et les zones de pêche</i>	Fournir à de la haute direction, l'orientation la coordination, les services intégrés d'administration et la planification des ressources humaines à l'appui du Programme, orienter l'acquisition et établir le cadre de gestion des ressources en capital et en immobilisations pour le Programme, coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada relativement aux affaires océaniques, fournir des évaluations, des analyses et des conseils relatifs à la planification des politiques et des programmes au sujet de l'orientation actuelle et future des intérêts du Canada à l'égard des pêches et des océans, élaborer et promulguer les règlements nationaux du Ministère et diriger ses activités d'application des règlements.

Glossaire

<i>Acide domoïque</i>	Substance chimique toxique produite par certaines algues marines.
<i>Accroissement de la valeur des prises</i>	Rejet du poisson de valeur inférieure et préférence pour le poisson de valeur supérieure.
<i>Allocation aux entreprises (AE)</i>	Contingent alloué à une entreprise (société).
<i>Anadrome</i>	Se dit des poissons qui fraient en eau douce et qui migrent vers la mer pour se nourrir et pour parvenir à maturité.
<i>Aquaculture</i>	Élevage d'organismes aquatiques (plantes, mollusques et crustacés, poissons).
<i>Biomasse</i>	Le poids total d'un stock de poisson.
<i>Capacité de pêche</i>	Capacité d'un bateau de pêche ou d'une flottille de capturer du poisson.
<i>Chalut</i>	Filet de pêche en forme de sac qui capture le poisson lorsqu'il est remorqué derrière le bateau sur le fond de l'océan.
<i>Contrôle de l'effort</i>	Mesure réglementaire utilisée pour limiter l'effort de pêche.
<i>Contrôle des prises</i>	Activité requise pour enregistrer les quantités de poisson capturé et débarqué dans le cadre de la pêche.
<i>Côtier</i>	Secteur de la flottille composé surtout de bateaux de propriétaires indépendants, inférieurs à 30,5 mètres (100 pieds) et qui approvisionnent de petites usines de transformation indépendantes.
<i>Diadrome</i>	Se dit des poissons qui migrent entre les eaux douces et les eaux salées.

Division de l'OPANO

Zone de pêche au large de la côte est du Canada établie par l'OPANO et identifiée par des codes alphanumériques.

Dragueur

Bateau de pêche d'une longueur inférieure à 30,5 mètres (100 pieds) qui capture du poisson à l'aide d'un chalut.

Engin fixe

Matériel de pêche qui capture du poisson de façon passive, c'est-à-dire palangres, filets trappes et filets maillants.

Engin mobile

Matériel de pêche remorqué derrière un bateau activement à la poursuite de poisson (voir chalut).

Espèces sous-utilisées

Espèces de quantités connues ou inconnues qu'il est possible d'exploiter plus complètement à l'échelon commercial dans les entreprises de pêche canadiennes.

Évaluation de stock

Activité scientifique servant à déterminer la taille et le rendement potentiel d'un stock de poisson.

Exploitation

Récolte de poisson.

Filet maillant

Long filet rectangulaire généralement ancré près du fond de l'océan dans lequel le poisson se prend par les ouïes. Si le filet se sépare de sa bouée de surface, il peut continuer à « pêcher » indéfiniment sans être récupéré. C'est ce qu'on appelle la pêche fantôme.

GATT

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (General Agreement on Tariffs and Trade): Traité multilatéral dont le but premier est de libéraliser le commerce mondial et le rendre plus stable.

Géomatique

Art, science et technologies utilisés pour gérer de l'information à référence géographique, notamment son acquisition, son entreposage, son analyse et sa diffusion.

<i>Hauturier</i>	Secteur de la flottille composé de bateaux d'une longueur supérieure à 30,5 mètres (100 pieds) qui sont généralement la propriété de sociétés verticalement intégrées qui possèdent de grandes usines de transformation.
<i>Juvenile</i>	Poisson trop jeune pour frayer.
<i>Limite de sortie</i>	Quantité de poisson qu'il est permis de capturer au cours d'une sortie.
<i>Marin</i>	Milieu ou organisme d'eau salé (par opposition à eau douce).
<i>Morue du nord</i>	Terme populaire qui désigne la population de morue qui évolue depuis la moitié nord du Grand Banc jusqu'au Banc de l'inlet Hamilton au large du Labrador (divisions de l'OPANO 2J, 3KL).
<i>Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO)</i>	Organisation internationale responsable des conseils de gestion au sujet des pêches qui intéressent le Canada et les pays membres.
<i>Palangre</i>	Ligne d'hameçons appâtés ancrée au fond de l'océan et récupérée à intervalles par un bateau appelé palangrier.
<i>Pêche fantôme</i>	Voir filet maillant.
<i>Pêches durables</i>	Régie des ressources halieutiques et de l'habitat du poisson de façon à satisfaire les besoins sociaux et économiques actuels et qui garantit que les générations futures pourront, elles aussi, satisfaire leurs propres besoins.
<i>Pêcheurs à temps plein et à temps partiel</i>	Les pêcheurs à temps plein pêchent normalement toute la saison disponible dans leur localité ou presque. Ceux qui pêchent pendant de plus courtes périodes sont appelés pêcheurs à temps partiel.

<i>Pélagique</i>	Collectif servant à décrire les espèces qui fréquentent toute la colonne d'eau et qui se nourrissent surtout dans les sections moyenne et supérieure. Parmi les espèces de poisson pélagique de l'Atlantique, qui se déplacent habituellement en grands bancs, on trouve le hareng, le maquereau, le capelan et le thon.
<i>Plies et flétans</i>	Collectif utilisé pour décrire les espèces de poisson de fond plat, c'est-à-dire plie canadienne, plie, plie rouge, limande à queue jaune, etc.
<i>Poisson de fond</i>	Collectif utilisé pour décrire des espèces qui se nourrissent près du fond de l'océan. Les principales espèces comprennent la morue, l'aiglefin, le sébaste, la goberge et les plies et flétans.
<i>Population</i>	Synonyme de stock.
<i>Prise accidentelle ou accessoire</i>	Capture involontaire d'une espèce lorsqu'on est à la recherche d'une autre.
<i>Quota</i>	Quantité de poisson allouée à diverses flottilles dont la somme est égale au TPA.
<i>Quota individuel (CI)</i>	Quantité annuelle de poisson allouée soit à un bateau, soit à une personne.
<i>Quota individuel de bateau (QIB)</i>	Quantités de poisson allouées aux bateaux individuels, dont la somme équivaut au total des prises admissibles (TPA).
<i>Quota individuel transférable (CIT)</i>	Contingent individuel qui peut être transféré à d'autres dans la pêche.
<i>Recrutement</i>	Entrée dans le stock de jeunes poissons qui sont de taille capturable.
<i>Réjet sélectif</i>	Réjet intentionnel en mer de poisson non désiré.
<i>Relevé</i>	Pêche de recherche servant à déterminer les caractéristiques de populations de poisson.

Secteur de la flottille

Groupe de bateaux de pêche dont les caractéristiques sont communes.

Stock

Groupe de poissons de la même espèce qui vivent et se reproduisent dans les limites d'une zone géographique déterminée et qui, en règle générale, ne se mêlent pas à ceux d'autres zones.

Surimi

Produit de poisson obtenu à partir de chair de poisson émincée ou déchiquetée en vue d'obtenir un mélange homogène auquel on ajoute habituellement du phosphite et du sucre. Le surimi sert à fabriquer des produits qui imitent entre autres la patte de crabe, le pétoncle et la crevette.

Surpêche

Activité de récolte pratiquée par des flottilles de pêche qui capturent des quantités de poissons supérieures au TPA.

Total des prises admissible

Pour chaque stock de poisson distinct, détermination annuelle du taux de prises maximum permis.

Tonne (t)

Tonne métrique. Mille kilogrammes (2 204 livres).
Unité de volume utilisée dans les statistiques sur les pêches.

Index

A

Administrations portuaires 36-38, 120, 134

AIL voir Association des Inuit du Labrador

Association des Inuit du Labrador 64

B

Béluga 49, 71, 72

Brander-Smith 56, 59

C

Canada et France 10

CCGFN voir Conseil consultatif de gestion de la faune de Nunavut

CCNST voir Conseil consultatif national des sciences et de la technologie

CCRH voir Conseil pour la conservation des ressources halieutiques de l'Atlantique

CIEM voir Conseil international pour l'exploration de la mer

Climat 12, 21, 23, 41, 54, 146

Commission sur les poissons-anadromes du Pacifique nord 80

Communication 17, 38, 43, 107, 118, 123

Conseil consultatif de gestion de la faune de Nunavut 71

Conseil consultatif national des sciences et de la technologie 9

Conseil international pour l'exploration de la mer 104

Conseil pour la conservation des ressources halieutiques de l'Atlantique 48

Conservation 10, 13, 16, 17, 19, 21, 26, 27, 29, 30, 32, 33, 40, 45, 47, 48, 61, 65, 68, 69, 72, 77, 79-83, 94, 95, 97-99, 101, 104, 114, 115, 118, 124, 131, 132, 141-145, 147, 150

Contaminants 43, 56-58, 87, 89

Crabe des neiges 21, 49, 65, 70

D

Déchargement, manutention, entreposage et transport 90

Délivrance de permis 27, 67, 69, 109, 111

Dépenses en capital 5-7, 122, 124, 126, 138, 140

Développement des ressources et de l'industrie 61, 62

Développement durable 62, 116

Dioxines 56, 58

E

Effet de serre 54

Effluents industriels 58

Entretien des ports 16, 108, 122

ÉTP voir Ressources humaines

Étude sur la morue du Nord 65

Évaluation de l'habitat 52, 53

Exportations 18, 22, 101

F

FAO voir Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Fédération Tungavik du Nunavut 64

Filets dérivants 80, 102

Flétan du Groenland 143

Forum de planification pour l'aquaculture au Canada 76

FPAC voir Forum de planification pour l'aquaculture au Canada

Fraser River Action Plan 26

G

Gestion de l'habitat 16, 28, 42, 62, 70, 75, 113-115

Gestion des immobilisations 106-108

Groupe de travail sur les revenus et l'adaptation 31

H

Hydrographie 9, 15, 42-45, 59, 124, 125

I

Immobilisations 105-108, 120, 121, 124, 127-129, 137, 141, 150

Industrie aquacole 16, 23, 24, 50, 55, 76

Institut Maurice-Lamontagne 17

K

Kemano 115

L

Lamproie marine 62, 72

Loi canadienne sur les assurances maritimes 77

Loi constitutionnelle 13

Loi sur l'inspection du poisson 150

M

Mammifères marins 42, 46, 47, 56, 70, 71, 118

Marchés 16, 22-25, 87, 95, 96, 101, 146
 Merlu du Pacifique 21, 47, 50, 68, 74, 102
 Ministère de l'Environnement 56, 71, 113
 Ministère des Affaires indiennes et du Nord
 canadien 64
 Ministère du Développement des ressources
 humaines Canada 52
 Morse 71, 72
 Morue du nord 19, 26, 30, 49, 63, 65, 97, 110,
 111, 130, 131, 133, 139-141, 149, 153
 Morue du Pacifique 21
 Narval 72

O

Océanographie 17, 43, 44, 55, 103, 104, 124,
 125
 OCPED voir Office de commercialisation du
 poisson d'eau douce
 Office de commercialisation du poisson d'eau
 douce 8, 19
 Organisation des Nations Unies pour
 l'alimentation et l'agriculture 10, 73, 144
 Organisation des sciences de la mer du Pacifique
 nord 50, 104

P

PATU voir Programme d'adaptation des
 travailleurs d'usine
 Pêcheries durables 149
 Pêches autochtones 28, 64, 67, 82, 117, 141,
 146, 149
 Pêches commerciales 60, 61, 65-69, 113, 115,
 133, 147, 150
 Pêches du poisson de fond 63, 78
 Pêches internationales 50
 Pesticides 56, 57
 Pétoncle 49, 65, 70, 155
 Phoques 71, 150
 Plaintes des consommateurs 87
 Plan d'action du Saint-Laurent 56
 Plan vert 52, 54, 56, 58, 114, 141, 149
 Plantes marines 42
 Pluies acides 53
 PNB voir Produit national brut
 Pollution 16
 Ports pour petits bateaux 9, 13, 16, 17, 36, 106,
 108, 120, 122, 124, 128, 136
 Produit national brut 12
 Programme de relance des ports 124
 Programme des observateurs 34, 35, 82

Programme d'adaptation des travailleurs d'usine
 29, 62, 112, 141

Projets d'immobilisations 127-129

Propriété intellectuelle 47

Q

Quotas 22, 30, 61, 65, 69, 70, 97, 110, 118, 132,
 134, 136
 Quotas individuels 65, 70, 136
 Quotas individuels par bateau 70, 136

R

Recettes 7, 11, 28, 37, 113, 121, 135, 136, 138
 Règlements 16, 32-34, 41, 51, 62, 64, 67, 70, 77,
 80-83, 87, 96, 97, 103, 112, 113, 123, 150
 Remplacement du revenu 30, 110, 111
 Réseau de mise en valeur des ressources
 maritimes 49, 146
 Ressources humaines 11

S

Saumon coho 21, 32, 52, 68, 74, 75
 Saumon du Pacifique 10, 19, 29, 47, 48, 50, 67,
 100, 101, 103, 104, 118, 142
 Saumon rouge 21, 23, 32, 52, 68, 142
 Sciences biologiques 15, 42, 47, 54, 123
 Sciences physiques et chimiques 15, 42, 43
 Service hydrographique du Canada 13, 25, 43,
 59, 135
 SHC voir Service hydrographique du Canada
 Stocks de poisson 9, 16, 18-20, 26, 29, 30, 41,
 48, 58, 65, 95, 97, 104, 112, 118
 Stocks transfrontaliers 99
 Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique 9,
 26, 30, 63, 109, 110, 112, 118, 131
 Substances dangereuses 41
 Subventions et contributions 5, 129, 138
 Surpêche en haute mer 9, 143
 Surveillance 29, 33, 34, 53, 55, 56, 58-60, 62,
 65, 68, 70, 71, 80, 81, 83, 85, 88, 97, 102,
 103, 124, 138, 149
 Survie du saumon 52, 75
 Système de positionnement global

T

Table ronde 28, 29, 109
 Total des prises admissibles 69, 148, 154
 Toxines 16, 53, 58, 85, 115
 TPA voir Total des prises admissibles

U
Utilisation durable 42

V
Valeur de la production 145